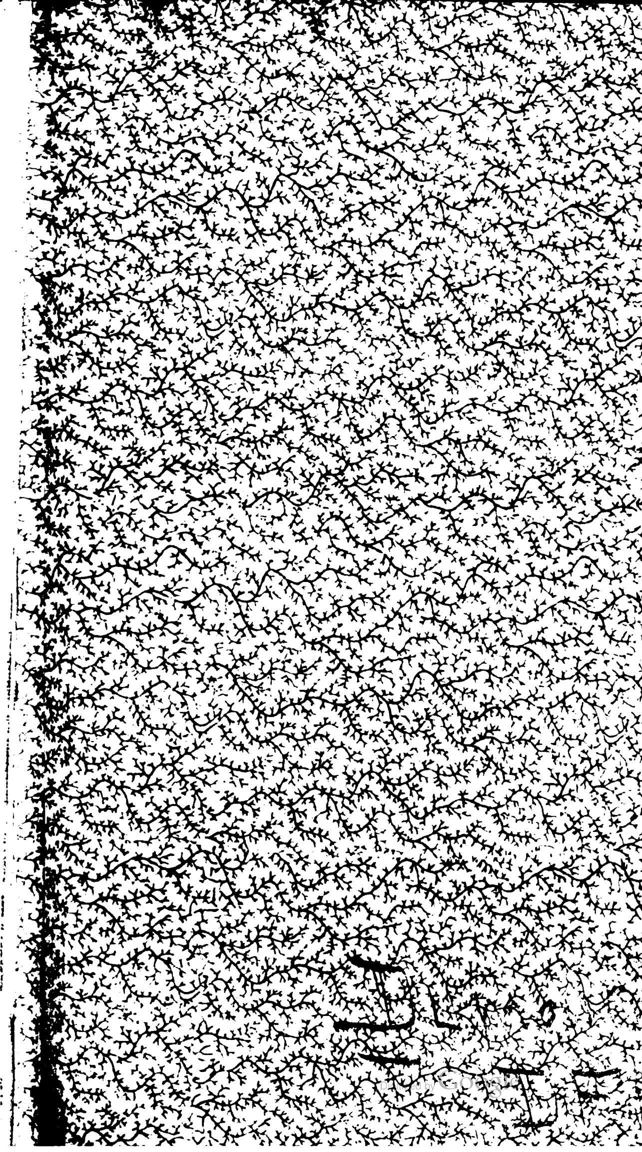
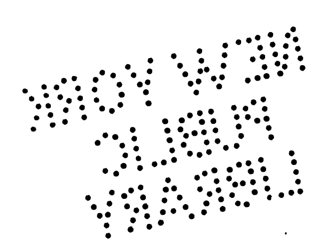

AUCTOR
PRETIOSA
FACIT



MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE INÉDITS

DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.



Imprimerie de Ode et Wodon.

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE INÉDITS

DU

GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

PUBLIÉS

SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DÉPOSÉS CHEZ L'ÉDITEUR,

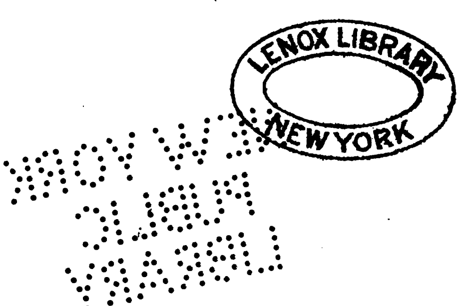
ET PRÉCÉDÉS D'UN FAC-SIMILE.

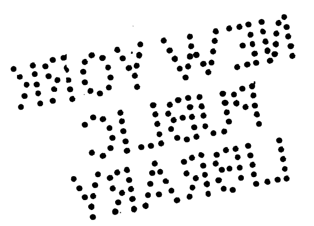
Tome Premier.

Bruxelles.

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1835





PRÉFACE.

Il y a onze ans que les manuscrits livrés aujourd'hui à la publicité ont été envoyés à Paris, pour faire suite aux Mémoires du général Dumouriez que réimprimaient les frères Baudouin. Des considérations publiques et privées ne permirent pas de réaliser ce projet. J'étais loin de la France, et ne pouvant discuter à Paris et faire prévaloir ma conviction sur l'utilité de ces écrits, je dus me soumettre et attendre des temps meilleurs.

Sous le ministère de M. de Martignac, je crus les circonstances plus favorables, et je m'ar-

rangeai pour l'impression; mais de nouveaux obstacles, de divers genres, contrarièrent encore mes intentions et retardèrent l'accomplissement d'un devoir.

Si je le remplis aujourd'hui, ce n'est pas que les temps meilleurs soient arrivés : bien loin de là! Tout ce qui se passe depuis quatre ans n'a fait qu'ajouter aux malheurs si long-temps supportés par le pays, et prépare rapidement le retour de ces grandes crises sociales, dans lesquelles tous les instans de la vie de l'homme sont saisis et absorbés par des devoirs du moment, sans cesse renaissans, qui ne permettent pas de regarder en arrière, et qui, pour la plupart de ceux qui sont engagés, ne permettent guère de voir ou même d'espérer au-delà du présent. Voilà ce qui me décide à publier. *Il faut faire aujourd'hui comme si nous n'avions pas de demain.*

Ces derniers travaux du général Dumouriez, tous consacrés à la liberté des hommes et à l'indépendance des nations, sont la réfutation la plus péremptoire des accusations renouvelées contre lui, et la protestation la plus éloquente contre la proscription qui pèse encore sur ses

restes. Si les passions contemporaines, implacables par elles-mêmes, et irritées encore par l'apostasie et les méfaits dont nous sommes témoins et victimes, ne nous permettent pas de croire que ces écrits seront jugés aujourd'hui avec la raison et l'impartialité que nous invoquons, nous aurons du moins la consolation d'avoir préparé, pour une génération plus heureuse et plus calme, les élémens d'une conviction et d'un jugement plus consciencieux.

Ce qui rend aujourd'hui plus difficile, je dirais presque impossible une juste appréciation de Dumouriez, c'est moins encore ce qu'il a fait que ce qu'on suppose qu'il voulait faire, et ce qu'ont fait et font encore des hommes avec qui il était lié. Son plus grand crime, en ce moment, c'est, dit-on, d'avoir voulu, en 93, rétablir le trône en faveur du général Égalité.

Ceci n'est qu'une supposition, et la supposition est mensongère. Je l'ai déclaré en 1826, lorsqu'on était assez disposé à en faire un mérite au vieux général; je dois donc être cru, en répétant aujourd'hui cette déclaration.

Dumouriez voulait rétablir la constitution de

91, et tirer du Temple, pour le mettre entre les mains d'une régence, le fils de Louis XVI. C'était le moyen de paralyser à l'étranger l'influence des princes émigrés, d'avoir un gouvernement national, et de préparer, pour l'avenir, par l'éducation du prince enfant, le maintien et le développement des institutions, *sans avoir à lutter contre les intérêts ou les caprices d'un roi majeur.*

Dumouriez n'avait jamais eu de rapports avec le duc d'Orléans (Égalité père). Il le méprisait trop, pour penser seulement à lui laisser une place dans le conseil de régence : à plus forte raison n'a-t-il jamais pensé à en faire un roi.

Rétablir la royauté en faveur d'Égalité fils, qui ne cachait pas son affection pour son père, et qui, en supposant qu'il eût accepté, n'eût agi que par les inspirations paternelles, c'eût été remettre toute l'autorité entre les mains du dernier. C'est ce que la prévoyance de Dumouriez ne lui permettait pas de faire.

D'ailleurs Dumouriez n'avait connu le fils que lorsqu'il arriva dans l'Argonne, avec le corps d'armée de Kellermann, que la Convention mettait sous les ordres du premier. La canonnade

de Valmy, le fait le plus éclatant, quoique le moins important de cette campagne, et qui n'était que le résultat des habiles manœuvres du général en chef, n'avait fourni à aucun de ses subordonnés l'occasion de développer de grands talens, ou cette intrépidité qui depuis signala presque tous nos combats. Le général Égalité ne fit là ni plus ni moins que les autres officiers supérieurs. Rien donc ne le recommandait particulièrement à l'attention de Dumouriez.

Mais le jeune homme, qui servait depuis l'ouverture de la campagne, eut bientôt remarqué la supériorité de Dumouriez sur tous les généraux en chef qu'il avait vus apparaître aux armées, et il manifesta l'intention de rester sous ses ordres, quand la retraite des Prussiens permit à Dumouriez de courir à la défense de la frontière de Flandre. Il l'obtint du ministre de la guerre, et fut mis à la tête d'une division.

A l'affaire de Jemmapes, Dumouriez lui confia le commandement du centre de bataille, et le général Égalité répondit dignement à l'attente de son chef; il décida en grande partie le succès du combat, et dès lors commença de la

part de Dumouriez, cette amitié et cette confiance qu'il a conservées jusqu'à sa mort.

J'ajouterai que, pendant toute cette campagne et celle qui suivit, le jeune général acquit chaque jour de nouveaux titres à l'affection de son chef. C'est à lui encore que fut confié le centre de l'armée à la bataille de Nerwinde, et malgré la lâcheté ou la trahison de Miranda, la blessure de Valence et le revers de l'aile qu'il commandait, le général Égalité et son corps d'armée couchèrent sur le champ de bataille.

Dumouriez pouvait donc estimer le courage et les qualités militaires du fils du duc d'Orléans : mais conclure de là qu'il le jugeait digne d'une couronne et qu'il voulait la lui donner, lors de son mouvement, en avril 93, c'est se mettre en opposition avec la logique, avec les faits, avec tous les discours, tous les écrits et tous les actes subséquens de Dumouriez. Il connaissait trop bien l'histoire, et jugeait trop bien les hommes.

> Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier :
> *Il devint lâche roi, d'intrépide guerrier.*

dit Voltaire de Henri de Valois. Dumouriez, qui avait lu et médité cela et bien d'autres choses,

savait fort bien que l'intrépidité n'est pas une qualité durable ou suffisante.

C'est plus tard, lorsque la marche suivie par la restauration menaça toutes les libertés publiques et replaça la France sur la pente des révolutions, que Dumouriez commença à penser que le duc d'Orléans élevé au trône offrirait plus de garantie à la dignité et aux droits nationaux. Il manifesta souvent cette pensée : mais ce ne fut qu'en 1823, au moment où se préparait l'invasion de l'Espagne, que l'indignation du vieillard l'entraîna à agir dans ce but. Ses lettres à M. Canning, son ami, ministre des affaires étrangères, lui montrèrent un changement de dynastie, en France, comme le seul moyen de sauver l'Europe du despotisme, et de concilier les intérêts et les libertés des peuples avec la paix du monde. *M. d'Orléans ne l'ignora pas*; il n'ignora pas non plus que M. Canning était du même avis. Une seule lettre du général, la dernière, ne fut pas envoyée. Elle démontrait la nécessité d'une alliance entre l'Angleterre et l'Espagne contre la France. Cette lettre fut brûlée le soir même du jour où elle avait été écrite.

Voilà l'explication simple et franche des intentions du général Dumouriez ; mais après l'avoir donnée, je ne puis que m'étonner des contradictions qui surgissent de toutes parts entre les faits et les opinions.

Il y a quatre ans que M. d'Orléans est monté sur le trône aux acclamations de tout le pays, et le plus grand grief contre Dumouriez aujourd'hui, c'est d'avoir aimé M. d'Orléans et d'avoir voulu le voir roi !

Il est reconnu maintenant que l'insurrection contre un mauvais gouvernement est un devoir et qu'elle confère des droits. *On use et même on abuse beaucoup de ces droits ;* et Dumouriez est encore déclaré traître, parce qu'il a tenté de renverser un mauvais gouvernement qu'on a renversé depuis, ainsi que les sept ou huit mauvais gouvernemens qui lui ont succédé !

Dumouriez, dans sa tentative pour renverser la Montagne, était pressé par des conventionnels et avait les conseils et l'assistance de généraux de son armée qui, après avoir partagé ses efforts, partagèrent sa mauvaise fortune. Aujourd'hui c'est un de ces généraux, le plus aimé

de tous, qui règne en France, et la sentence pèse encore sur les cendres du proscrit!

Il y a plus. L'imputation de trahison est la seule chose qu'on lui laisse. Les victoires qui sont dues à son génie et à son courage, on lui en ravit l'honneur! Son nom n'est pas cité dans leur commémoration. *On s'en attribue toute la gloire*, et la France, sauvée de deux invasions, n'a pas même une pierre pour son libérateur. La Convention mettait sa tête à prix, on fait plus aujourd'hui, on proscrit sa mémoire!

Mais pourquoi m'en étonner? la cause n'en est-elle pas évidente? C'est que cette mémoire viendrait, comme un remords, assaillir les auteurs de ce système turpide d'ordre et de paix, qui, depuis quatre ans, a recourbé le pays sous le joug de l'étranger et a fait couler, dans des luttes intestines, plus de sang français qu'il n'en eût fallu verser pour reconquérir nos limites naturelles et notre prééminence en Europe. C'est que Dumouriez, chef du ministère, au printemps de 92, sachant que, pour les peuples et les gouvernemens, le principe de l'existence est l'honneur, répondit à l'insolence des despotes par

une déclaration de guerre, par un appel au courage des Français et par des victoires. C'est que Dumouriez avait, jeune encore, attaché son nom à la défense de la Pologne, avait versé son sang pour la conservation de cette belle nation, et qu'il eût été le premier à appeler à son secours et à flétrir la couardise qui l'a livrée au glaive et au knout des Russes. C'est que Dumouriez a toujours voulu la liberté des peuples et l'indépendance des nations; qu'il invoquait leur réveil, applaudissait à la régénération de l'Amérique, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Grèce, leur prodiguait les trésors de son expérience, et qu'il eût mis au ban de l'humanité les misérables qui n'ont su qu'affermir partout la tyrannie et se faire les auxiliaires de ses persécutions contre tous les grands citoyens du monde. C'est que Dumouriez, s'il eût vécu en 1830, eût jeté le cri de la sentinelle vigilante, en voyant arriver au pouvoir, avec le roi nouveau, tous ces hommes qu'il signalait au duc d'Orléans, dans les écrits qu'on va lire, comme les artisans des malheurs de la France et de la ruine inévitable de la dynastie.

Donc ce n'est plus assez de la condamnation prononcée par la Montagne! Ce n'est plus assez de la perpétuité de l'exil pesant sur un tombeau! Il faut y ajouter la proscription de la mémoire de Dumouriez.

Il y a analogie, il y a concert entre les proscripteurs nouveaux et les anciens. Je dis plus; il y a progrès. N'a-t-on pas entendu, il y a quatre ans, le ministre d'un roi né d'une insurrection populaire et qui n'invoquait d'autre titre que l'assentiment populaire, déclarer à une assemblée législative, sans que l'assemblée et le prince le chassassent à l'instant même de leur présence, qu'un gouvernement devait être impopulaire? Et on est entré à pleines voiles dans l'impopularité! On en eut bientôt atteint les limites; il semblait qu'on ne pût aller au-delà : mais rien n'est au-dessus des forces de cet homme. Il a déclaré naguère, à la même assemblée, qu'il fallait être impitoyable, et on a été impitoyable, et les habitations ont croulé sous les boulets, et des vieillards, des femmes, des jeunes filles, des enfans ont été massacrés. A Paris, comme à Lyon, il y a quarante ans,

Marat et Collot d'Herbois n'ont ni mieux dit ni mieux fait.

Marat et Collot d'Herbois étaient les hommes que Dumouriez avait voulu abattre ; il est juste que leurs émules, que leurs continuateurs les vengent et se vengent eux-mêmes de celui qui les signalait autrefois au prince qu'il honorait de son amitié, comme ne pouvant que torturer la France et perdre la monarchie. Ces prédictions réalisées une fois le seront encore. Déjà il est facile d'entrevoir le dénouement inévitable. Depuis quatre ans ces hommes sont au pouvoir, et depuis quatre ans la paix et la liberté fuient, de toutes les parties de la France, aux détonations presque incessantes des armes, à la lueur des incendies et à la vapeur du sang versé dans des combats fratricides.

Est-ce donc là ce qu'attendait, ce que voulait Dumouriez de la royauté du duc d'Orléans, pour qu'aujourd'hui on l'en rende solidaire, pour qu'on motive sur d'anciennes affections, qu'il abjurerait hautement s'il vivait encore, la perpétuité de l'inique sentence prononcée contre lui ?

Hommes de conscience et de liberté, amis du pays et de l'humanité, à quelque parti que vous apparteniez, lisez ces écrits : écoutez cette voix qui sort pour ainsi dire du tombeau, et prononcez.

Vous y trouverez toutes les convictions politiques de Dumouriez. C'est la république telle qu'il la concevait possible, telle que la conçoivent une foule de bons esprits et d'excellens citoyens, avec un roi qui n'en est que le président héréditaire, sans aucun vouloir, sans aucun pouvoir personnels. Sans cette royauté, la république est sans garantie contre les ambitions et contre les factions; et sans la république, c'est-à-dire sans le gouvernement et l'administration du pays par le peuple et pour le peuple, la royauté est condamnée à se débattre en vain et à périr.

Si l'expérience du passé ne suffit pas pour propager, pour généraliser cette conviction, l'avenir, et un avenir bien prochain, ajoutera une nouvelle leçon à celles de tant de siècles. Malheureusement les dynasties ne doivent pas seules en subir les rigueurs; les peuples en supportent toujours une grande part.

Dumouriez y pensait sans cesse, en écrivant les derniers ouvrages que je livre au public; et tout son désir, pour échapper aux convulsions, était de persuader les souverains que leurs intérêts bien entendus exigeaient leur alliance avec les peuples. C'est à ce désir qu'il faut attribuer le langage modéré et bienveillant qu'il emploie. On ne pourrait le lui reprocher qu'en oubliant que c'était une nécessité de l'époque et de sa position. Je n'ai pas besoin de l'en justifier.

Mais je crois devoir retracer ici le tableau de sa situation et des événemens en avril 93, en réponse aux accusations renouvelées si souvent. Ce n'est pas un travail nouveau, c'est un extrait de l'ouvrage que je publiai, en 1826, sous le titre de DUMOURIEZ ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Je ne changerai pas un mot au texte. Tel j'étais alors, tel je suis aujourd'hui, et ce n'est pas ma faute si, en lisant une justification, on trouve *d'autres accusations et d'autres coupables.*

Le dernier acte de la vie publique du général Dumouriez n'avait été médité que dans l'intérêt de son pays; il est donc très naturel que les partis lui en aient fait un crime, et l'en aient puni

tour à tour. Pendant trente ans il a expié sa conduite, et ses cendres l'expient encore. Voyons si cette peine était méritée, et pour faciliter cet examen, retraçons rapidement ces faits.

Dumouriez avait été forcé à se replier sur les frontières de la France, devant des forces supérieures, et d'abandonner un pays révolté de la tyrannie et des exactions des commissaires de la Convention et des administrateurs nommés par elle. Son armée était cependant encore assez nombreuse pour défendre le sol français et ôter à l'étranger tout espoir d'envahissement. Les dangers les plus grands ne venaient que de la désorganisation de l'administration militaire, de la défiance et du désordre qui régnaient dans plusieurs corps d'armée. La continuation de cet état de choses aurait infailliblement assuré les succès futurs de l'ennemi, et peut-être amené le démembrement de la France.

Cette désorganisation, ce désordre, ces dangers, étaient l'ouvrage du parti dominant à la Convention et de la commune de Paris. Dumouriez, après avoir vainement tenté de les faire cesser, voit enfin qu'il n'y peut réussir qu'en

Dumouriez y pensait sans cesse, en écrivant les derniers ouvrages que je livre au public; et tout son désir, pour échapper aux convulsions, était de persuader les souverains que leurs intérêts bien entendus exigeaient leur alliance avec les peuples. C'est à ce désir qu'il faut attribuer le langage modéré et bienveillant qu'il emploie. On ne pourrait le lui reprocher qu'en oubliant que c'était une nécessité de l'époque et de sa position. Je n'ai pas besoin de l'en justifier.

Mais je crois devoir retracer ici le tableau de sa situation et des événemens en avril 93, en réponse aux accusations renouvelées si souvent. Ce n'est pas un travail nouveau, c'est un extrait de l'ouvrage que je publiai, en 1826, sous le titre de DUMOURIEZ ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Je ne changerai pas un mot au texte. Tel j'étais alors, tel je suis aujourd'hui, et ce n'est pas ma faute si, en lisant une justification, on trouve *d'autres accusations et d'autres coupables.*

Le dernier acte de la vie publique du général Dumouriez n'avait été médité que dans l'intérêt de son pays; il est donc très naturel que les partis lui en aient fait un crime, et l'en aient puni

tour à tour. Pendant trente ans il a expié sa conduite, et ses cendres l'expient encore. Voyons si cette peine était méritée, et pour faciliter cet examen, retraçons rapidement ces faits.

Dumouriez avait été forcé à se replier sur les frontières de la France, devant des forces supérieures, et d'abandonner un pays révolté de la tyrannie et des exactions des commissaires de la Convention et des administrateurs nommés par elle. Son armée était cependant encore assez nombreuse pour défendre le sol français et ôter à l'étranger tout espoir d'envahissement. Les dangers les plus grands ne venaient que de la désorganisation de l'administration militaire, de la défiance et du désordre qui régnaient dans plusieurs corps d'armée. La continuation de cet état de choses aurait infailliblement assuré les succès futurs de l'ennemi, et peut-être amené le démembrement de la France.

Cette désorganisation, ce désordre, ces dangers, étaient l'ouvrage du parti dominant à la Convention et de la commune de Paris. Dumouriez, après avoir vainement tenté de les faire cesser, voit enfin qu'il n'y peut réussir qu'en

attaquant ouvertement les causes, et profitant des moyens militaires qui lui restent et de la réputation qu'il a acquise, il impose la neutralité à l'ennemi extérieur, tandis qu'il marche vers la capitale pour y anéantir l'ennemi intérieur : non seulement il oblige le chef de l'armée qu'il avait combattue à cesser toute hostilité, mais encore il obtient que, si ses forces sont insuffisantes pour renverser la Convention et rétablir la monarchie constitutionnelle, le prince de Cobourg mettra à sa disposition et sous son commandement les troupes qui seront requises.

La Convention, instruite des intentions de Dumouriez, par ses émissaires, par des officiers de l'armée, et par une dénonciation formelle de Miranda, et voulant prévenir le coup dont elle était menacée, décrète que le général en chef sera mandé à sa barre, envoie des commissaires pour lui signifier ce décret au milieu de son armée, et pour le sommer d'y obéir; tandis que de nombreux agens, disséminés dans les différens corps, s'efforcent de révolter les soldats contre leur chef.

Le général reçoit les commissaires, les en-

tend, voit le décret et refuse d'y obéir. Les commissaires prononcent sa destitution et veulent mettre le scellé sur ses papiers, et à l'instant Dumouriez ordonne leur arrestation et se dispose à marcher sur Paris.

L'arrestation des commissaires n'était pas une vengeance. Dumouriez, craignant que la nouvelle de sa marche n'entraînât les Jacobins à de nouveaux excès, et ne fût le signal du massacre des prisonniers du Temple, voulut que les commissaires fussent comme des otages entre ses mains, et répondissent de la vie des augustes prisonniers[1]. La livraison des commissaires au général Clairfait était la conséquence obligée de ce dessein; car Dumouriez ne pouvait les remettre entre des mains plus intéressées à les conserver.

L'exécution du reste de ce projet ne dépendait plus de Dumouriez seul; il avait besoin du concours volontaire des généraux et des soldats, il chercha à l'obtenir par la persuasion. Une partie des troupes et des chefs étaient disposés à servir

[1] La femme, les sœurs et une nièce de Dumouriez, la comtesse de Schomberg, étaient aussi à la merci de la Montagne.

ses desseins ; mais d'autres, et particulièrement les commandans des places, refusèrent d'abord d'y prendre part et ensuite s'y opposèrent.

Dumouriez espérait que les troupes sur lesquelles il pouvait compter, réunies à celles que le prince de Cobourg s'était engagé à mettre à sa disposition seraient suffisantes pour l'exécution de son projet ; mais une cruelle fatalité déjoua tous ses plans. Des régimens se révoltèrent, tirèrent sur lui ; enfin il fut obligé de quitter son armée, et de chercher dans l'exil un asile contre la proscription.

Cet exposé rapide des faits justifie-t-il les accusations de trahison que l'ultra-révolution lança contre lui ? Voilà la question à examiner.

Tous les gouvernans, quels qu'ils soient, regardent leurs vues et leurs intérêts comme les intérêts de l'état, et regardent comme une révolte envers la patrie l'opposition qu'ils éprouvent. L'anarchie, comme le despotisme, comme l'aristocratie, dit : L'état, c'est moi. Dire non, c'est être factieux ; vouloir le prouver, c'est être rebelle ; ne pas réussir c'est être traître, et les

têtes tombent aux cris de vive la république, ou aux cris de vive le roi.

Ce n'est point d'après un pareil principe qu'il faut juger les actions des hommes. Rendons aux mots leur propre signification; les choses auront bientôt leur propre valeur. Il est vrai qu'en suivant cette marche, on ne peut plus lancer d'anathêmes atroces, d'iniques flétrissures; mais on arrive à la vérité, et la vérité mène à la justice.

La patrie c'est la terre où l'on est né, où l'on a été élevé, c'est la collection des individus qui l'habitent, et qui ont cherché dans leur union, dans la mise en commun de leurs forces, dans les sacrifices de leurs intérêts, des garanties de leur sécurité et de leur bonheur.

Aimer la patrie, c'est tendre de tous ses désirs, de tous ses efforts, à la sécurité et au bonheur de ses concitoyens; être traître à la patrie, c'est tendre à troubler cette sécurité, à détruire ce bonheur. *Les gouvernemens comme les individus peuvent être traîtres à la patrie, et ils le sont quand ils blessent tous les droits, quand ils étouffent toute liberté, quand ils sont les instrumens du malheur public.*

La résistance à l'oppression des gouvernemens traîtres à la patrie, l'insurrection contre les individus qui usurpent les droits ou qui en abusent, est la seule ressource des nations. Les oppresseurs du jour nient ce principe qu'ils invoquaient hier, quand ils étaient opprimés ; mais ces dénégations intéressées ne peuvent prévaloir contre la conscience du droit, et les peuples qui jouissent de la plus grande prospérité sont ceux qui ont fait de l'insurrection la base de leurs gouvernemens. Si on condamne ces principes, il faut prêcher la soumission au roi bourreau Charles IX ; il faut proclamer fidélité à la Convention : qui osera le faire ?

La Montagne régnait ; assurait-elle la sécurité et le bonheur des Français ?

Répondez, témoins survivans de ce règne abominable, dont le trône était l'échafaud, dont le sceptre était une pique ! Et vous, milliers de victimes, sortez de vos vastes tombeaux, apparaissez, répondez ! A-t-il trahi la patrie l'homme courageux qui, pénétré d'indignation à la vue des forfaits qui ensanglantaient la France, et prévoyant tous ceux dont l'avenir était gros, a

pris la résolution de venger les uns et de prévenir les autres ?

Dira-t-on que Dumouriez fut traître à la patrie, en l'exposant aux coups des étrangers armés, ou en traitant avec ces étrangers ?

Ainsi parlait la Convention; mais n'est-ce pas Dumouriez qui, le premier des généraux de la France nouvelle, avait fait sentir à l'ennemi le poids des armes françaises ? N'est-ce pas lui qui, deux fois en quatre mois, avait chassé l'étranger loin du sol national, et par son génie et sa valeur, aidés de la valeur et du génie de tant de capitaines illustres formés à son école, avait assuré la sécurité et l'indépendance de son pays ?

Les désastres de la dernière campagne avaient ramené les ravages de la guerre sur les frontières de la France; mais est-ce à Dumouriez qu'on peut imputer ces désastres ? L'abandon des rives de la Meuse fut l'ouvrage du général Miranda; le désordre de la retraite fut amené par la défiance des soldats et les vices de l'administration. Quand Dumouriez quitta l'attaque de la Hollande, pour rétablir les affaires de la Belgique, on le vit de nouveau déployer le même courage

et les mêmes talens militaires ; et si le succès ne répondit pas à ses espérances et à ses efforts, c'est que les généraux n'exécutèrent pas ses ordres, c'est que des corps entiers fuirent devant l'ennemi, et c'est encore Miranda qui, par une retraite plus coupable encore que la première, décida la perte de la bataille, et compromit le salut de l'armée.

Après la glorieuse et funeste journée de Nerwinde, Dumouriez ne pouvait plus rester en Belgique, parce que les Belges indignés de la conduite des commissaires de la Convention, et des vols, des pillages, des emprisonnemens et des profanations dont ils étaient chaque jour témoins ou victimes, recevaient les Autrichiens comme des libérateurs, et se levaient contre les Français, dont, quatre mois auparavant, ils avaient favorisé les succès.

A cette époque, c'était la Convention qui accumulait les dangers de l'extérieur comme ceux de l'intérieur. C'était la Convention et ses agens qui avaient changé en défaites les succès des armées et qui avaient ramené l'ennemi, naguère fugitif, sous les murs de nos places frontières.

C'était la Convention qui, par son atrocité et son délire, se montrait l'alliée la plus utile de la coalition, qui, en même temps qu'elle réunissait contre la France tous les gouvernemens de l'Europe, neutralisait tous les moyens de résistance par des divisions intestines.

La coalition avait amené l'irritation générale et soulevé toutes les passions qui avaient renversé la monarchie et conduit le monarque à l'échafaud; et Dumouriez, qui avait pensé qu'on pouvait prévenir ces calamités en triomphant de la coalition, voyant que son espoir avait été trompé, que ses succès avaient inspiré le désir de la vengeance, au lieu des idées de modération, et que, par une étonnante réaction, les hommes passionnés que la coalition avait portés au pouvoir en étaient devenus les auxiliaires, crut devoir changer de système, et il attaqua l'ultra-révolution pour triompher plus facilement de la contre-révolution, qu'il avait battue déjà.

Dumouriez traita avec l'ennemi? Mais une suspension d'hostilités n'est une trahison que lorsque le général qui la sollicite ou qui l'accorde,

sacrifie les avantages que son pays pouvait obtenir de la continuation de ces hostilités.

Quels avantages la France aurait-elle recueillis de la prolongation de cette campagne? Aurait-elle conservé une partie de la Belgique? Non; l'armée aurait été bientôt forcée de rentrer sur le territoire français faute d'approvisionnemens, et par la réunion des Belges avec les ennemis; et, par ces mêmes causes, cette armée aurait peut-être eu peine à défendre les frontières de l'empire; c'est du moins ce à quoi elle aurait été forcée de se borner pendant quelque temps. L'évacuation de la Belgique était une des conditions du traité: sans ce traité, la Belgique aurait été évacuée, avec cette différence que l'évacuation aurait encore coûté beaucoup de sang, et ajouté au découragement de l'armée. Sans ce traité l'armée serait rentrée sur le territoire national, suivie par l'ennemi, qui aurait profité du désordre et de la terreur qui accompagnent toujours les retraites, tandis que, par ce traité, l'ennemi s'engageait à respecter nos frontières et abjurait toute intervention dans nos démêlés intérieurs; donc la France, loin d'avoir perdu

aucun avantage par ce traité, obtenait des conditions telles qu'elle aurait pu les exiger après des succès, l'intégrité de son sol et la sécurité contre toute attaque : donc ce traité ne fut pas une trahison envers la patrie.

Dumouriez, malgré le traité conclu, ne devait pas, en marchant sur Paris, laisser la frontière sans défense. L'armée ennemie était plus nombreuse que l'armée française, qui aurait été affaiblie encore par le départ des corps que le général voulait conduire dans la capitale. La supériorité des forces autrichiennes aurait pu engager leurs chefs à profiter de quelques uns de ces événemens si fréquens dans un état de guerre, pour rompre la suspension d'armes. Cette inquiétude, trop légitime, obligeait Dumouriez à ne tirer de son armée que le moins de troupes possible, et, comme il devait prévoir le cas où ces troupes seraient insuffisantes pour l'exécution de ses desseins, il est naturel qu'il se soit ménagé des secours. En prenant ces secours dans son armée, il en diminuait encore la force, et une attaque de l'ennemi pouvait entamer la frontière : au lieu qu'en tirant ces secours de l'armée autri-

chienne, il rétablissait l'équilibre des forces à l'extérieur, et obtenait des garanties de la fidélité à toutes les conditions du traité. Les troupes étrangères sous ses ordres et environnées de ses propres soldats, répondaient de la moindre contravention aux engagemens pris.

Ainsi, c'est pour avoir tenté d'anéantir la plus atroce tyrannie qui ait jamais pesé sur une nation, pour n'avoir fait cette tentative qu'après avoir assuré l'inviolabilité des frontières de son pays contre toute invasion ; c'est pour s'être donné des otages qui répondissent du salut d'augustes victimes en butte à la fureur et au désespoir des monstres qui allaient les abattre ; c'est pour avoir voulu rendre à ses concitoyens la sécurité et le bonheur, en un mot, c'est pour n'avoir sacrifié ni un seul principe de liberté ni un seul sentiment d'humanité, que le général Dumouriez fut déclaré traître à la patrie ! ! ! Pour nous, qui revisons ce jugement en présence de la postérité, ce n'est pas assez d'avoir montré la justice des causes qui l'ont fait agir et qui le disculpent, nous devons encore examiner quelles ont été les suites de son entreprise, et quels mal-

heurs elle eût épargnés à la France, si elle avait été couronnée du succès. Il faut éclairer l'opinion, et associer à la mémoire du grand homme qui n'est plus les idées patriotiques qui l'ont consolé de la vie et rassuré contre la mort.

La Convention, ses comités, ses proconsuls, frappés d'un seul coup, à l'arrivée de Dumouriez et de ses troupes, n'auraient pas, pendant si long-temps, pendant trois ans qui parurent trois siècles, détruit des populations, ravagé les campagnes, renversé les cités, couvert tout le sol français de sang et de ruines. Cette Convention n'aurait pas proscrit ceux de ses membres qui, cherchant à arrêter le torrent de ses atrocités, y furent engloutis. On n'aurait pas vu ce chaos d'insurrections de la Commune contre la révolution, ou de la Convention contre la domination de Robespierre, la mort de l'auguste veuve et de l'angélique Élisabeth, ces conspirations réelles ou supposées, ces guerres civiles, ces massacres perpétuels, jusqu'à ce que, mutilée de ses propres mains, décrépite, la Convention léguât à de nouvelles autorités, à un Directoire et à des Conseils, sa puissance et ses exemples.

On n'aurait pas vu ces légataires de la Convention, après quelques mois d'un repos comme d'assoupissement, renouveler leurs dissensions, et le Directoire, à l'instar de la Convention, proscrire et des députés et ses propres membres, appeler les soldats à l'appui de ses proscriptions, et, après une longue série d'attentats et de malheurs, moins horribles, il est vrai, que ceux de la Convention, ce Directoire et ces Conseils tomber devant un général heureux, qui, à l'aide de cette armée, assume ou se fait accorder tous les pouvoirs, et, sous le nom de consul, recommence la monarchie.

On n'aurait pas vu ce même général, génie incomparable, artisan de gloire et de malheur, passer du siége consulaire au trône impérial, organiser la tyrannie sur la base la plus large et la plus solide, ébranler toute l'Europe, et tomber enfin, menaçant d'entraîner la France dans sa ruine, si la France ne s'était pas détachée de lui.

Alors, en 1814, on a exécuté, mais en partie seulement, ce que Dumouriez avait médité en 93. Ainsi la France n'a retiré du non-succès du général que vingt-et-un ans de forfaits, de dis-

sensions, de guerres, de victoires, de désastres, pour arriver à la restauration!

Combien il eût été plus heureux pour la France de ne pas parcourir cette longue route où elle a marqué tous ses pas par des monumens de fureur, de grandeur, de gloire et d'infortune! Combien nous devons regretter que Dumouriez ait échoué dans son entreprise, non seulement parce que le rétablissement de la monarchie eût été opéré sans tant d'années de souffrances, mais encore parce que ce rétablissement eût été opéré d'une manière plus avantageuse pour la patrie. Prouvons-le. Osons esquisser le parallèle de la restauration telle que la méditait Dumouriez en 1793, avec celle dont nous avons été les témoins.

Au premier avril 1793, le général Dumouriez, à la tête d'une armée formidable encore, malgré ses revers, avait imposé aux ennemis extérieurs la neutralité dans la politique intérieure de son pays : les frontières étaient intactes, et une population immense et valeureuse, enflammée de l'amour de la liberté et de la patrie, suffisait pour repousser toute attaque, et sauver la France de la domination étrangère.

Au premier avril 1814, toutes les armées de toute l'Europe couvraient tout le sol de la France et en occupaient la capitale. La population, en deuil de sa jeunesse moissonnée dans mille batailles, rendue indifférente au joug par le despotisme impérial, n'offrait plus de résistance, et égarée par des lâches et par des traîtres, se ployait humblement aux lois des étrangers. O douleur! c'est à eux qu'on donnait le titre de libérateurs, à la lueur des feux de leurs camps, au son de leurs chants de victoire!

En avril 1793, Dumouriez, maître de la capitale, aurait dissous la Convention, rétabli la monarchie, proclamé la constitution de 1791, qui émanait de la volonté nationale, invité les départemens à élire de nouveaux représentans, sauvé la famille royale et ramené l'ordre et la tranquillité. Tout alors eût été fait par des Français, par des hommes ennemis de l'anarchie, mais amis sincères de la liberté. Tous les droits eussent été consacrés, et la révolution, comme celle de l'Angleterre, serait aujourd'hui appelée glorieuse.

En avril 1814, les rois étrangers, tout en pro-

clamant leur respect pour les droits de la nation, demandent et font ordonner la déchéance de l'empereur. Ils protestent que la France est libre de choisir son gouvernement, et ils font rappeler l'ancienne dynastie. Les hommes dont ils se servent sont ceux-là mêmes qui ont été les artisans, les salariés et les complices de la tyrannie. La constitution que proposent ces hommes est celle qui, sous l'empire, n'a point défendu les libertés publiques, et si les auteurs y ajoutent, c'est pour s'assurer la conservation de leurs emplois ou de leurs pensions. Cette constitution est rejetée par le nouveau roi, dont les intentions étaient bonnes ; mais ce n'est pas parce qu'elle est mauvaise, c'est, lui font dire des conseillers aveugles, parce qu'il ne doit pas recevoir de conditions, parce que c'est à lui seul à dicter des lois, parce qu'il faut octroyer une charte !

En avril 1793, la contre-révolution, expulsée du sol français, aurait été abandonnée des puissances étrangères qui ne voulaient plus la guerre. Alors, voyant rétablir le règne des lois, détrompée de ses illusions, connaissant, par une cruelle expérience, que l'*exécution de ses projets* était

impossible, elle aurait été obligée, pour rentrer dans la terre natale, de se soumettre aux institutions nouvelles, et d'accepter, au lieu des prérogatives qu'elle ne pouvait plus posséder, les avantages de l'égalité qu'on eût daigné lui offrir.

En avril 1814, la contre-révolution rentre en France, à la suite des armées ennemies, ou s'y réveille au bruit de leur marche. Auxiliaire des envahisseurs, elle acquiert ce qu'elle appelle des droits, reçoit des promesses et multiplie ses espérances par ses prétentions. En applaudissant aux vainqueurs, elle se croit victorieuse elle-même, prétend avoir reconquis la France, et se trace le système si fidèlement suivi depuis pour conserver cette conquête, et étouffer toutes les libertés.

En se livrant à ces considérations, et observant avec soin les événemens des dix dernières années [1], l'état présent de la France et le sinistre avenir qu'on lui prépare, quel est l'homme qui oserait encore faire peser sur la mémoire du gé-

[1] J'écrivais ceci en 1825; j'étais loin de prévoir les quatre années qui se sont écoulées depuis juillet 1830. Le système de la restauration me faisait regretter que Dumouriez eût échoué, à combien plus forte raison doit-on le regretter en subissant la cruauté et la honte du système actuel!

néral Dumouriez l'inique flétrissure que la Convention a voulu attacher à son nom? quel est le Français digne de ce titre qui ne regrette pas que les espérances du patriotique général aient été déçues, que tous ses projets aient échoué? quel citoyen ami de son pays, quel ami de l'humanité n'a pas pleuré et ne doit pas pleurer encore sur le triste résultat de cette vertueuse tentative? combien se sont reproché de ne l'avoir pas favorisée!... Mais n'accusons personne; à l'aspect des événemens de la révolution française, on croit remarquer, à chaque instant, l'impulsion d'un affreux génie, et on s'écrie avec désespoir : « C'est le sort qui fut traître à la France. »

Quant au général Dumouriez, fidèle à la cause de la liberté et de son pays, lors même que les soldats, trompés sur ses intentions, dirigeaient leurs armes contre lui, et le forçaient à se réfugier au quartier-général ennemi, il défendait encore l'indépendance de la France; et quand le général étranger, changeant ses dispositions, annonça l'intention de continuer la guerre au nom et pour le compte de l'empereur, Dumouriez s'éloigna de ses tentes hostiles.

Le 10 avril, il se rend chez le prince de Cobourg, tenant à la main une proclamation de la veille, dans laquelle le prince faisait connaître ses desseins nouveaux; et la conversation suivante s'établit :

Dumouriez. — Monseigneur, j'ai reçu ce matin cette proclamation qui m'étonne et m'afflige. Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis; et je viens demander à votre altesse la cause de ce changement.

Le prince. — Ce sont des ordres que j'ai reçus, et que je suis obligé d'exécuter. J'en suis bien fâché moi-même, général; mais les circonstances justifient ces ordres, et je dois obéir.

Dumouriez. — Mais, monseigneur, notre convention et vos engagemens sont violés. Il me semble qu'en représentant au congrès ce dont nous étions convenus, vous auriez changé sa résolution, et prévenu ses ordres.

Le prince. — Je l'ai fait, mais on m'a répondu, avec raison, que notre position n'est plus la même. Quand vous comptiez sur votre armée pour rétablir le bon ordre en France, nous avons consenti à rester neutres, et même à mettre à

votre disposition un corps de nos troupes ; mais aujourd'hui que votre armée vous abandonne, et se dispose à vous combattre, c'est à l'empereur à diriger les opérations, et c'est en son nom que nous devons courir les chances de la guerre qu'on lui fait.

Dumouriez. — Le cas de l'abandon d'une partie de l'armée a été prévu dans notre convention, puisque ce n'est que dans ce cas que j'avais besoin d'auxiliaires, et que ce n'est que pour avoir le droit de commander les troupes de sa majesté impériale que j'ai accepté le titre de général d'artillerie.

Le prince. — Mais ce n'est pas seulement un corps de nos troupes que nous devrions mettre à votre disposition, puisque vous ne pouvez plus agir qu'avec toutes nos forces.

Dumouriez. — Ce n'est pas le commandement que je viens réclamer, monseigneur; je ne veux que protester, en vous rappelant vos promesses, contre toute participation aux mesures annoncées dans votre proclamation d'hier, et vous dire que je vais quitter votre armée.

Le prince. — Comment!

Dumouriez. — Oui, monseigneur, ma présence auprès de vous déposerait contre moi : je me la reprocherais moi-même. Je m'en vais.

Le prince. — Je sens plus vivement, général, ma position délicate, par la résolution que vous prenez ; mais où pouvez-vous aller ?

Dumouriez. — Je n'en sais rien, mais peu m'importe. Je vous remercie, monseigneur, de vos égards pour moi. Je n'oublierai jamais votre conduite et celle de vos officiers ; permettez-moi de vous recommander ceux de mes malheureux camarades que la proscription et la faim retiendraient sous vos drapeaux.

Le prince. — Je vous promets pour eux tous les soins les plus tendres ; mais vous ?

Dumouriez. — Monseigneur, vous m'estimerez davantage encore : c'est tout ce que j'ambitionne.

Ainsi Dumouriez a terminé sa vie publique. L'éloge de ce dernier acte serait superflu ; il n'y a rien à ajouter à son récit.

Je passe maintenant à l'examen de la seconde question, et je reprends les citations.

« Les puissances étrangères, l'Autriche surtout, redoutaient les projets de la France, qui,

non seulement par l'augmentation et l'exercice continuel de ses armées, mais encore par son influence sur les contrées voisines, la menaçait constamment. L'alliance intime de la Russie et de la France, alliance faite par Paul et continuée par son successeur, fit sentir à l'empereur d'Autriche la nécessité de donner à son état militaire une nouvelle organisation. L'archiduc Charles écrivit au général Dumouriez pour lui demander ses conseils; et Dumouriez lui répondit par l'envoi d'un plan d'organisation de l'armée, plus conforme aux idées nouvelles et aux progrès de la science de la guerre.

Ce travail, qui fut goûté et pour lequel le prince Charles fit donner à Dumouriez une pension de 3,000 florins, est le premier que le général ait fait pour un gouvernement étranger; et le prix qu'il en a reçu, en faisant présumer son importance, fera renouveler sans doute l'accusation d'avoir travaillé contre sa patrie, et favorisé les progrès des ennemis de la France. Je dois prévenir ce reproche.

Ce serait éluder la question que de dire que Dumouriez, proscrit depuis neuf ans, lui que

tous les gouvernemens qui s'étaient succédé en France avaient constamment repoussé, et qui, vu les événemens qui se préparaient, devait perdre tout espoir de jamais voir rouvrir pour lui les portes de la patrie, pouvait se croire en droit de choisir une patrie nouvelle, et de lui offrir, pour prix de l'hospitalité qu'elle lui accordait, les conseils de son expérience, nécessaires à la conservation de ses protecteurs! Non, Dumouriez n'a jamais choisi une autre patrie! Il a été proscrit, mais il n'a jamais abdiqué son titre de citoyen français, et jamais il n'a cessé de faire des vœux et d'employer tous les efforts de son intelligence pour le bonheur de son pays.

Ce serait encore éluder la question que de dire que l'Autriche n'était pas en guerre avec la France; que par conséquent il était libre à Dumouriez de servir l'empereur de ses conseils, et qu'on ne peut pour cela l'accuser d'avoir desservi la France.

C'est autrement qu'il faut répondre ici. Il faut développer des principes trop peu médités et dont l'intérêt des gouvernans et souvent les passions des gouvernés étouffent les conséquen-

ces. J'appelle avec confiance l'attention de mes concitoyens sur cette partie de mon ouvrage : elle est importante ; il s'agit des devoirs envers la patrie, des devoirs envers les nations, des devoirs envers le genre humain.

L'homme, considéré dans l'état de nature, a des affections bien plutôt que des devoirs ; c'est parce que ces affections sont tellement générales qu'elles semblent faire partie de son organisation physique et morale, et que la créature brute elle-même les éprouve, que ces affections ont été placées au premier rang des devoirs ; ces affections ont pour objet lui et sa famille.

L'homme, dans l'état de société auquel sa perfectibilité l'a évidemment destiné, acquiert des affections nouvelles ; et ces affections, payées de retour, deviennent aussi éminemment des devoirs, dont l'objet est la société.

Les animaux sont entraînés, par l'instinct de l'amour naturel, à exposer leur vie pour la conservation de leurs petits. Le même instinct devient dans l'homme un sentiment raisonné : préférer sa famille à soi-même est un des premiers axiomes de la morale que l'homme ait

adopté; et il le pratiquait sans doute lorsqu'il ne semblait être encore que le plus noble des animaux, quand son existence limitée se bornait à la vie physique, à la conservation et à l'entretien de son être.

Pour l'homme dans l'état de société, les affections de la nature ne vont pas plus loin, et ses devoirs naturels ne s'étendent pas au-delà; les affections pour la société à laquelle il appartient, et les devoirs qui résultent de ces affections, sont des affections et des devoirs de raison et de convention; car si l'on remonte à l'origine de la société, si l'on veut méditer sur le but de l'association des hommes, on trouvera que la conservation individuelle, un accroissement de sécurité pour soi-même et pour sa famille, ont été les liens des premières réunions des hommes et qu'ils sont les fondemens de la vie sociale.

Il y a bien loin sans doute de ces principes des sociétés humaines à cet axiome proclamé depuis, « que de la même manière que l'homme doit préférer sa famille à lui-même, il doit préférer la société à son pays; sa patrie à sa famille; » et on ne peut retenir un mouvement de surprise, en

entendant réclamer, au nom de la société, le sacrifice de ce dont la conservation a été le motif de l'association. Non seulement ce devoir n'est pas dans la nature, mais même il est contre la nature; et ce n'est que par les efforts d'une raison supérieure, et en appelant à son secours tous les principes moraux d'une civilisation avancée, qu'on le peut concilier avec les affections naturelles.

Mais alors aussi la raison va plus loin : de l'homme de la nature, devenu chef de famille, puis membre d'une société, citoyen d'un pays, elle fait un membre de la grande famille humaine, un citoyen de l'univers, et elle lui dit : « Le bonheur de la race humaine, ou, si le bonheur de tous est impossible, le plus grand bonheur du plus grand nombre doit être l'objet de tes vœux, le but de tes efforts; et de la même manière que l'amour de toi-même et de ta famille ne doit point prévaloir sur les droits de la patrie, l'amour de la patrie ne doit pas prévaloir sur les droits des peuples étrangers, sur les droits de l'humanité. »

La règle des devoirs de l'homme dans l'état

social, de l'homme citoyen, c'est l'équité, c'est l'utilité; tout ce qui est injuste, il doit le condamner, il doit l'empêcher, non seulement parce que c'est injuste, mais parce que l'injustice, de quelque voile qu'on la couvre, de quelque succès qu'elle puisse être momentanément couronnée, est toujours une source de malheurs pour les nations, comme pour les individus.

Les différentes nations qui couvrent le globe sont, pour ainsi dire, des individus dans l'état de nature. Ce qu'un homme doit à un autre homme, une nation le doit à une autre nation; et le premier de ces devoirs, c'est de respecter leur indépendance et leurs intérêts mutuels. Si les peuples étrangers attaquent l'indépendance ou lèsent les intérêts de la patrie, le citoyen doit tout sacrifier pour leur défense; mais si la patrie renonce à ses propres droits, en attaquant ceux des autres peuples, et en proclamant la force comme l'arbitre de tout, le devoir du citoyen est d'éclairer ses compatriotes, de les dissuader d'une guerre inique; et, s'il ne peut l'empêcher, de contribuer autant qu'il est en son pouvoir, sans léser les droits ou les intérêts

ion un corps de nos troupes ; mais
que votre armée vous abandonne,
à vous combattre, c'est à l'empe-
les opérations, et c'est en son nom
ns courir les chances de la guerre

— Le cas de l'abandon d'une par-
a été prévu dans notre conven-
n'est que dans ce cas que j'avais
res, et que ce n'est que pour
commander les troupes de sa
que j'ai accepté le titre de

ce n'est pas seulement un
que nous devrions mettre à
sque vous ne pouvez plus
forces.
est pas le commandement
monseigneur; je ne veux
rappelant vos promesses,
ation aux mesures annon-
clamation d'hier, et vous dire
r votre armée.
- Comment!

Le 10 avril, il se rend chez le prince de Cobourg, tenant à la main une proclamation de la veille, dans laquelle le prince faisait connaître ses desseins nouveaux; et la conversation suivante s'établit :

Dumouriez. — Monseigneur, j'ai reçu ce matin cette proclamation qui m'étonne et m'afflige. Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis; et je viens demander à votre altesse la cause de ce changement.

Le prince. — Ce sont des ordres que j'ai reçus, et que je suis obligé d'exécuter. J'en suis bien fâché moi-même, général; mais les circonstances justifient ces ordres, et je dois obéir.

Dumouriez. — Mais, monseigneur, notre convention et vos engagemens sont violés. Il me semble qu'en représentant au congrès ce dont nous étions convenus, vous auriez changé sa résolution, et prévenu ses ordres.

Le prince. — Je l'ai fait, mais on m'a répondu, avec raison, que notre position n'est plus la même. Quand vous comptiez sur votre armée pour rétablir le bon ordre en France, nous avons consenti à rester neutres, et même à mettre à

votre disposition un corps de nos troupes ; mais aujourd'hui que votre armée vous abandonne, et se dispose à vous combattre, c'est à l'empereur à diriger les opérations, et c'est en son nom que nous devons courir les chances de la guerre qu'on lui fait.

Dumouriez. — Le cas de l'abandon d'une partie de l'armée a été prévu dans notre convention, puisque ce n'est que dans ce cas que j'avais besoin d'auxiliaires, et que ce n'est que pour avoir le droit de commander les troupes de sa majesté impériale que j'ai accepté le titre de général d'artillerie.

Le prince. — Mais ce n'est pas seulement un corps de nos troupes que nous devrions mettre à votre disposition, puisque vous ne pouvez plus agir qu'avec toutes nos forces.

Dumouriez. — Ce n'est pas le commandement que je viens réclamer, monseigneur; je ne veux que protester, en vous rappelant vos promesses, contre toute participation aux mesures annoncées dans votre proclamation d'hier, et vous dire que je vais quitter votre armée.

Le prince. — Comment!

Dumouriez. — Oui, monseigneur, ma présence auprès de vous déposerait contre moi : je me la reprocherais moi-même. Je m'en vais.

Le prince. — Je sens plus vivement, général, ma position délicate, par la résolution que vous prenez ; mais où pouvez-vous aller ?

Dumouriez. — Je n'en sais rien, mais peu m'importe. Je vous remercie, monseigneur, de vos égards pour moi. Je n'oublierai jamais votre conduite et celle de vos officiers ; permettez-moi de vous recommander ceux de mes malheureux camarades que la proscription et la faim retiendraient sous vos drapeaux.

Le prince. — Je vous promets pour eux tous les soins les plus tendres ; mais vous ?

Dumouriez. — Monseigneur, vous m'estimerez davantage encore : c'est tout ce que j'ambitionne.

Ainsi Dumouriez a terminé sa vie publique. L'éloge de ce dernier acte serait superflu ; il n'y a rien à ajouter à son récit.

Je passe maintenant à l'examen de la seconde question, et je reprends les citations.

« Les puissances étrangères, l'Autriche surtout, redoutaient les projets de la France, qui,

non seulement par l'augmentation et l'exercice continuel de ses armées, mais encore par son influence sur les contrées voisines, la menaçait constamment. L'alliance intime de la Russie et de la France, alliance faite par Paul et continuée par son successeur, fit sentir à l'empereur d'Autriche la nécessité de donner à son état militaire une nouvelle organisation. L'archiduc Charles écrivit au général Dumouriez pour lui demander ses conseils; et Dumouriez lui répondit par l'envoi d'un plan d'organisation de l'armée, plus conforme aux idées nouvelles et aux progrès de la science de la guerre.

Ce travail, qui fut goûté et pour lequel le prince Charles fit donner à Dumouriez une pension de 3,000 florins, est le premier que le général ait fait pour un gouvernement étranger; et le prix qu'il en a reçu, en faisant présumer son importance, fera renouveler sans doute l'accusation d'avoir travaillé contre sa patrie, et favorisé les progrès des ennemis de la France. Je dois prévenir ce reproche.

Ce serait éluder la question que de dire que Dumouriez, proscrit depuis neuf ans, lui que

vernans et les peuples sont entraînés à leur ruine par ceux mêmes qui sont chargés de la conservation des uns et des autres.

De ces réflexions on peut conclure assez généralement que ce qu'on décore du titre de volonté nationale n'est que la volonté des hommes à qui le sort livre les rênes des empires, puisque presque partout les peuples sont passifs, et que ce qu'on appelle le gouvernement n'est qu'un être moral, une dénomination.

Ce qui présente le caractère le plus évident de la volonté des gouvernans, sans aucune participation de la volonté des gouvernés, c'est la guerre offensive, la guerre d'invasion. Aucun peuple, depuis plusieurs siècles, n'a senti le besoin de prendre les armes pour ravager ou pour conquérir. Aucun peuple aujourd'hui ne connaît assez peu ses intérêts pour croire qu'il lui importe de prendre les armes, pour imposer à un peuple étranger ou telle manière d'être, ou telles règles de conduite intérieure. Aucun peuple surtout n'est assez insensé pour penser qu'il ajoute à sa grandeur, à son influence, à sa prospérité, en ajoutant à son territoire des provinces, des con-

trées, séparées par des limites naturelles, et par la différence des langages et des mœurs de leurs habitans. Mais tous les peuples sentent, lors même que les gouvernans abâtardis semblent l'ignorer, que la défense du sol national est le premier devoir; et tous savent courir aux armes pour repousser l'ennemi qui envahit la frontière.

Si les guerres d'invasion ne sont plus depuis long-temps et ne peuvent plus être ni dans la volonté ni dans les intérêts des nations; si au contraire elles leur sont préjudiciables; si le succès même de ces guerres, outre qu'il consacre l'iniquité, est toujours le germe de guerres nouvelles, qui toujours finissent par des désastres; si enfin ce sont les gouvernemens seuls qui entraînent les peuples à ces combats, il est évident que c'est contre les gouvernans, et non pas contre sa patrie, que se lève l'homme qui prodigue les avis de son expérience pour la préservation des droits de tous les peuples, et qui repousse l'injuste domination de ses compatriotes, asservis eux-mêmes.

Tels sont les principes que le général Dumou-

riez avait gravés dans sa conscience, après de longues méditations, et qu'il mettait en pratique à l'âge de soixante ans; et ces principes, ils se propagent enfin partout, et promettent à l'avenir des jours plus paisibles. Les relations d'amitié, les rapports plus fréquens, plus multipliés entre les citoyens des différentes nations, forment, entre les peuples, des liens resserrés par l'estime et la bienveillance, et que les gouvernans ne pourront plus briser un jour. La guerre, cet horrible jeu auquel ils se livrent avec tant d'entraînement, leur deviendra impossible, parce qu'ils seront obligés de la faire eux-mêmes et de la faire presque seuls, lorsque les peuples, indifférens à leurs débats, resteront unis, et répondront aux manifestes par des protestations de paix et d'amitié.

La conduite du général Dumouriez a donc, dans les circonstances où il se trouvait, et au milieu des événemens qui se préparaient, été conforme aux lois de la morale universelle, et aux intérêts mêmes, non pas des gouvernans français, mais de la nation française. Tant que les gouvernans étrangers ont été les provocateurs

de la guerre, tant qu'ils ont attaqué la France, Dumouriez a constamment fait des vœux pour son pays, et quelque indignation qu'il éprouvât et qu'il exprimât souvent contre les hommes qui, si long-temps et de tant de manières, avaient mérité la haine ou le mépris, toujours il avait séparé de leur cause la cause de la France, et fait tous ses efforts pour engager l'Europe à une réconciliation générale sur les bases de la liberté. Mais lorsque l'instabilité des gouvernemens et des gouvernans, qui se succédaient ou se renversaient tour à tour, eut placé le pouvoir suprême entre les mains d'un seul homme, et qu'il vit cet homme marchant à l'empire et à l'anéantissement des libertés publiques par la guerre et par la gloire, il pensa que c'était rendre un service à son pays que de combattre les projets et d'empêcher les succès qui devaient servir de base au despotisme ; et dès-lors tous ses vœux, tous ses travaux eurent pour objet la chute de Bonaparte ; chute qui lui paraissait inévitable, si les puissances étrangères parvenaient à restreindre son autorité dans les limites de la France. »

COUP-D'OEIL POLITIQUE

SUR

L'EUROPE

Au mois de décembre 1819.

Le Coup-d'œil politique sur l'Europe au mois de décembre 1819 n'est qu'un extrait de la correspondance du général Dumouriez avec M. le duc d'Orléans pendant les derniers mois de cette année. J'avais écrit toutes ces lettres sous la dictée du général; ce sont les premières, qu'à force d'instances, et pour éviter une fatigue dangereuse à un vieillard de 80 ans, j'obtins d'écrire pour lui; car, avec cette bonté qu'il a conservée toute sa vie, il voulait que je ne m'occupasse que de mes études et de mes travaux personnels.

Je jugeai la première lettre si digne d'être conservée que je voulus absolument en garder copie. Dumouriez céda à mes nouvelles instances, et il en fut de même de toutes les autres lettres. Il en résulta pour le général plusieurs avantages, entre autres celui d'avoir sous les yeux ce qu'il avait écrit, d'éviter les redites, et en définitive d'avoir un bel ouvrage de plus.

Comme ami et comme Français, je devais regretter qu'un travail dont la publicité pouvait être si utile à l'humanité restât secret chez M. le duc d'Orléans ; le publier sous la forme primitive et comme correspondance c'était chose impossible. Il était indispensable de lui donner une nouvelle forme, et l'écrit publié par le général à Hambourg, sous le titre de *Coup-d'œil politique sur l'Europe*, me parut un excellent précédent. Je priai le général de faire ce travail, et j'eus le bonheur de l'y décider.

Une grande partie de ces lettres étaient consacrées à l'examen des actes du gouvernement français ; c'était en réponse à ce que mandait le prince dans ses propres lettres, et qu'il jugeait avec moins de ménagement peut-être que Dumouriez ; mais il y avait trop de détails dans les réponses, pour que ces détails pussent être conservés ; et en outre tout ce qui aurait paru venir *de piqûres de cousins* était trop petit pour trouver place dans le grand tableau qu'il fallait présenter. On commença donc par des retranchemens, il en est que je re-

grettai, parce que les lettres du prince attachaient beaucoup d'importance aux faits ; tels que l'affaire de l'École de Droit, celle surtout de M. Bavoux ; mais le général insista. Aujourd'hui le prince ne regrettera pas la suppression ; s'il en était autrement, il peut relire les lettres de Dumouriez et les siennes ; il y trouvera à se consoler.

Après avoir retranché, il fallait réunir et remettre en ordre ce qui, écrit dans une période de quatre mois, suivant l'arrivée des événemens, était éparpillé dans différentes lettres ; mais ici un nouveau travail était à faire. Ce qui se disait avec tout l'abandon, toute la crudité de l'amitié et de l'intimité, devait recevoir quelques modifications quand il s'agissait de le répéter au public. Ainsi l'administration de M. Decazes était jugée bien plus sévèrement dans la correspondance que dans l'ouvrage, et, je dois le dire, le jugement le plus sévère n'était pas celui des lettres que l'on décomposait. Mais chut ! il ne faut pas brouiller les amis.

Le but que j'avais indiqué au général et qu'il voulait atteindre, — le bien général, — dépendait alors beaucoup plus des rois que des peuples ; car les rois pouvaient tout, et les peuples garrottés ne pouvaient rien. Dumouriez pensa que le langage de la modération, de la bienveillance et de la confiance favoriserait l'entrée des doctrines de la liberté et de l'humanité dans les têtes royales, et qu'elles accueilleraient la raison, en la voyant appuyée sur leurs intérêts. Bon vieillard qui, malgré

tout son esprit et sa longue expérience, ne savait pas que la liberté, l'humanité, la raison, sont pour les princes comme les béquilles dont Sixte-Quint se servit pour arriver à la papauté, et qu'il jeta bien loin en s'installant sur le trône pontifical.

C'est à ces intentions et à cette erreur de Dumouriez qu'on doit attribuer les égards, les ménagemens dont il use envers les trois monarques fondateurs de la Sainte-Alliance, tout en condamnant leur système politique. Dumouriez rejette le tout sur les ministres, et les attaque vigoureusement, c'est ce qu'on croyait devoir faire partout. Partout! je me trompe, il y avait un lieu où l'on faisait le contraire.

Sans doute je n'étais pas grand partisan de ces ménagemens, et plus d'une fois je m'élevai contre cette indulgence à laquelle des esprits autrement disposés donneraient un autre nom. Peut-être aujourd'hui on n'approuvera pas généralement cette tactique, je le sais bien. J'aurais pu atténuer tout cela depuis; je n'ai pas voulu; j'ai préféré laisser l'ouvrage tel qu'il est sorti de sa tête, tel qu'il l'a eu sous les yeux.

Ce qui frappera davantage tous les lecteurs, c'est l'exactitude des vues, c'est la justesse des prévisions. L'ouvrage était à peine terminé que déjà une partie des prédictions était accomplie et rendait la publication inutile pour le but qu'on se proposait; et quand, en 1823, j'envoyai cet ouvrage à Paris pour y être imprimé, chacun s'écria qu'il était

impossible qu'il n'eût pas été fait après coup, nonobstant les assurances de Garat et de Foy qui déclaraient le contraire. Ce qu'on disait alors, on l'a répété en 1828 et probablement on le répétera encore aujourd'hui. C'est pour cela surtout que je n'ai rien voulu changer, que même je n'ai pas voulu recopier les manuscrits. C'est pour cela aussi que j'ai cru devoir faire précéder ce coup-d'œil politique de quelques explications sur son origine.

Après vingt-cinq ans de guerres, de commotions, de révolutions qui ont bouleversé l'Europe et dont il semble que la providence seule l'a sauvée, tant le dénouement a été rapide et extraordinaire, on sent le besoin de se livrer à la sécurité, et de goûter quelque repos; aussi ne faut-il pas s'étonner de l'indifférence avec laquelle on voit les mouvemens actuels des diverses nations. Habitué à des choses éclatantes, à de fortes secousses, à des récits de faits extraordinaires, on n'éprouve pour ainsi dire pas d'émotion au spectacle des actions communes; on dédaigne de faire attention à la marche des gouvernemens et des peuples, et on se fait même illusion au point de croire qu'ils ne marchent point, parce qu'ils le font sans bruit.

Mais les hommes qui ont recueilli quelque instruction des choses dont ils ont été témoins, et qui ont l'habitude de l'observation, savent bien que les gouvernemens et les peuples ne sont

jamais stationnaires, et ils distinguent facilement des mouvemens imperceptibles aux regards du vulgaire. Ils suivent les mouvemens, ils en découvrent les intentions et le but ; et comme ils ne peuvent les signaler sans être traités de visionnaires, et qu'ils sont forcés de n'écrire que pour eux-mêmes les résultats de leurs observations, leur silence contribue à entretenir l'erreur générale. Cet état de choses est fâcheux, il est même décourageant ; cependant il ne doit pas empêcher de faire pour soi-même et pour ses amis ce qu'on ne peut montrer au grand jour. Plus tard ce travail est connu, il est apprécié ; les événemens alors ont justifié ou démenti les prédictions, alors on en juge l'utilité.

Les quatre années de paix qui viennent de s'écouler ne présentent dans leur masse rien de saillant, et cependant elles sont d'une importance extrême, et leur examen est très intéressant pour le politique et surtout pour l'ami de l'humanité. En 1818, il était facile d'arranger l'avenir ; les puissances victorieuses du despote de la France pouvaient préparer de longues années de sécurité et de bonheur. C'était le but qu'elles avaient annoncé et elles avaient réuni tous les suffrages des hommes honnêtes de tous les pays. Mais ce but a-t-il été atteint ? Non certainement.

La paix a été faite, il est vrai, puisque les combats ont cessé, puisque le sang ne coule plus. Mais cette paix n'est que partielle, parce qu'on a oublié que la guerre que l'on faisait était contre des choses aussi bien que contre des hommes, et qu'après avoir vaincu ces hommes, Bonaparte et son parti, on n'a rien fait aux choses, qui sont les opinions et les principes qui dominent toutes les nations de l'Europe.

La paix avec Bonaparte était facile à faire, quand il fut battu; il n'y avait qu'à le chasser de France et le mettre dans l'impossibilité d'y rentrer, et on le fit, de la manière, sinon la plus délicate, ce qui n'était pas sans inconvénient, du moins la plus sûre, et cela n'en présentait aucun. A cette paix de tous les gouvernemens de l'Europe ligués contre un seul, devait succéder la paix entre les gouvernemens et le gouvernement nouveau de la France; cette paix était, comme la première, bien facile aux plus forts; elle fut signée aussi. Alors toutes les puissances s'arrangèrent pour n'avoir rien à craindre les unes des autres, et elles crurent avoir fait une paix générale, elles la proclamèrent; mais elles se trompaient : car en même temps qu'elles la proclamaient, elles commettaient des hostilités.

La révolution française, à sa naissance, blessa les vues et les intérêts de tous les gouvernemens,

et ce fut contre elle que tous les gouvernemens s'armèrent. Les principes de cette révolution étaient purs, une attaque injuste les irrita, les exagéra; on redoubla d'efforts contre eux, ils en redoublèrent aussi, et les circonstances, et les événemens, et les partis les modifiant de toutes manières, on finit par combattre dans un tyran la révolution qu'on avait combattue, en commençant, dans une monarchie qu'on appelait républicaine.

Les peuples se sont instruits dans cette lutte, dont les succès ont si souvent varié; et tous sans exception, par le contact avec la révolution française, soit comme ses ennemis, soit comme ses alliés, soit comme ses vaincus, en ont senti, en ont adopté les premiers principes, l'amour de la liberté; au point qu'à la fin de cette lutte, c'était au nom de la liberté, et avec des promesses de constitutions, que les princes conduisaient leurs sujets au combat, contre le représentant de la révolution française qui avait détruit en France la liberté et les constitutions.

Au jour du triomphe on oublie facilement les promesses faites au moment du danger. Les gouvernemens firent pis; ils s'en souvinrent, non seulement pour ne les pas tenir, mais encore pour empêcher qu'on n'en réclamât l'exécution, et la Sainte-Alliance fut formée.

Il n'y a certainement pas un des princes qui composent cette alliance, qui ne soit distingué par de belles qualités, par des vertus et surtout par le désir de rendre les peuples heureux. Ils en ont trop constamment annoncé l'intention, soit avec réflexion, soit spontanément, pour qu'on puisse avoir le moindre doute sur leur sincérité. Aucun d'entre eux n'a un caractère assez altier, ou des intérêts assez dangereux, pour qu'il craigne la résistance à sa volonté. On ne peut donc, avec justice, leur attribuer la formation de cette compagnie d'assurance mutuelle contre toute institution qui ferait intervenir le peuple dans l'administration des affaires publiques, ou dans leur surveillance.

Qu'il y ait ou non une constitution ou des formes représentatives dans un état, les rois et les empereurs n'en sont pas moins obligés d'avoir des ministres, de n'agir que d'après les rapports, les conseils et les vues de ces ministres. Ils ne peuvent avoir que les lumières, les intérêts, les volontés de ces ministres. Ce ne sont donc pas les rois et les empereurs qui sont arrêtés par les limites d'une constitution ou combattus par les représentans : ce sont les ministres seuls qui ont à les redouter; ce sont eux seuls qui ont intérêt à les éviter, et par conséquent c'est à eux seuls qu'il faut attribuer la formation de ce contrat de

garantie, dont seuls ils doivent recueillir les fruits.

Ainsi, dans les derniers combats contre la révolution, en 1814 et en 1815, les rois conduisaient les peuples sous les drapeaux avec les mots d'ordre révolutionnaires, liberté, sécurité, représentation nationale. Ils animaient eux-mêmes, dans l'ame des peuples, ces sentimens dont la puissance ne pouvait plus être révoquée en doute; et quand ces sentimens eurent obtenu un nouveau triomphe, le plus difficile de tous, quand ils eurent délivré l'Europe du génie du despotisme qui l'asservissait, les ministres voulurent les étouffer, et, délivrés des ennemis de leurs maîtres, ils en attaquèrent les auxiliaires les plus utiles.

La paix n'était donc pas entière, la guerre entre la contre-révolution et la révolution succédait à la guerre de tous les états contre un seul; avec cette différence qu'en 1792, toutes les forces de la révolution étaient réunies en France, tandis qu'aujourd'hui, disséminées dans toute l'Europe, caressées par les gouvernemens pendant plusieurs années, il est plus difficile de les désarmer, de les envelopper ou de les vaincre. Le manifeste de cette guerre a été publié à Vienne en 1815, et depuis la lutte a continué [1].

[1] Les combats de juillet, qui pouvaient, qui devaient ter-

Je n'entrerai pas dans les détails de cette lutte ; je n'en tracerai point tous les actes, toutes les variations ; mon seul but est de montrer le point où l'Europe est arrivée, et le but vers lequel l'entraînent nécessairement les dispositions hostiles des gouvernemens contre les peuples.

Les gouvernans, dans ce siècle de lumières, ne me paraissent conséquens que dans les routines adoptées par tous leurs prédécesseurs. De tout temps on a attaqué l'esprit de réforme par la force ; et parce que cela a réussi jadis, on s'imagine que cela doit réussir encore. Mais le raisonnement est arrivé à paralyser cette force, l'a divisée, en a présenté une plus nombreuse, plus active et surtout plus audacieuse, quand elle est mise en action. Les faits d'ailleurs, et des faits incontestables, ont prouvé que l'armée des peuples est plus forte que celle des rois. Il ne s'agit donc plus pour ceux-ci de contraindre des sujets, mais de persuader des citoyens. Pour avoir méconnu cette vérité, les monarchies et les peuples sont aujourd'hui dans le plus grand danger.

Les ministres des monarques, immédiatement après avoir été témoins des prodiges opérés par

miner cette guerre, n'en ont été qu'un déplorable épisode, et doivent infailliblement la rendre plus terrible. Car on a vu mieux que jamais où conduisent la confiance et la clémence des peuples. E.

l'opinion, ne se sentant pas assez forts pour violer tout à coup, et en même temps, tous les engagemens contractés avec elle, décidèrent qu'il fallait louvoyer, et remettre d'abord à d'autres temps l'exécution des promesses, jusqu'à ce que l'occasion se présentât de les annuler; ils s'engagèrent à agir uniformément, et à se prêter des secours mutuels, dans le cas où l'une des parties contractantes ne pourrait pas résister à la force de l'opinion. Ce n'est pas tout, ils voulurent encore se rendre juges de la conduite les uns des autres, et ces faux dieux eurent la présomption de dire aux souverains qui regardaient l'accomplissement de leurs promesses comme un devoir sacré, et qui croyaient que les réformes étaient exigées autant par leurs intérêts propres que par ceux de leurs maîtres, *non amplius procedes*.

Il y avait dans un pareil traité un attentat flagrant contre l'autorité de tous les rois. Chaque souverain doit être maître de ses mouvemens et de sa conduite. C'est le dégrader, que de lui spécifier ce qu'il doit faire, et le rendre comptable des ministres étrangers. C'était, à l'époque où un pareil acte a été publié, déclarer tous les princes des petits états justiciables des trois ministres des trois grandes puissances qui seules forment la Sainte-Alliance.

Chaque souverain non seulement doit être maître de sa conduite, mais il doit encore trouver dans son propre pays, et dans les lois auxquelles il est soumis, comme tous ses sujets, dans les formes du gouvernement qu'il juge propre d'adopter, les moyens et la force nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité de ses états. S'il est forcé, soit par incapacité, soit par faiblesse, soit par des engagemens pris dans un congrès, à s'abandonner à des étrangers, à leur demander des secours, il n'est plus libre, il n'est plus roi, il n'est plus citoyen, et son histoire devient la fable du jardinier et de son seigneur.

Il était impossible que ces réflexions échappassent à la fois à l'attention de tous les princes, dont les intérêts étaient compromis par cet absurde arrangement, et que tous eussent assez peu le sentiment de leur dignité pour s'y soumettre. Il était impossible aussi que tous ces princes eussent une manière de sentir, de voir, de juger, identique; qu'ils eussent tous le même caractère, et que tous portassent au même degré l'attachement pour les anciennes doctrines, et la passion du pouvoir absolu. Enfin, il était impossible que la force de l'opinion populaire, égale partout, présentât à tous les princes, ou mieux à tous les ministres, les mêmes entraves

et les mêmes inquiétudes. Ainsi ce grand projet attentatoire à la dignité des monarques, ne leur offrait même aucune réciprocité d'avantages, et ne put pas être exécuté.

Les souverains de la Bavière, de Baden, de Darmstadt, de Wurtemberg et d'une partie de la Saxe, ou par conscience, ou par prudence, acquittèrent en partie, les uns plus, les autres moins, les engagemens qu'ils avaient contractés envers leurs peuples; mais leur exemple ne fut pas suivi. Tous les autres souverains s'y refusèrent, mais ce refus même fut sans unanimité.

Les uns étaient dilatoires et les autres absolus. La révolution triomphait donc sur quelques points; sur d'autres elle n'avançait pas, et enfin en d'autres endroits elle était repoussée. Mais il suffisait qu'elle triomphât quelque part, pour qu'elle enflammât les espérances de tous les peuples et les craintes de tous les ministres.

L'action des peuples est difficile, ils sont séparés. L'action des ministres est facile, ils sont unis. Les premiers sont nombreux, ils ne peuvent se communiquer rapidement leurs désirs et leurs besoins. Les seconds sont en petit nombre et leurs relations sont actives et constantes. Les premiers ne peuvent se mettre en mouvement sans bruit, sans une espèce de désordre qu'on aperçoit facilement. Les seconds se meu-

vent sourdement ; ou, au fond de leurs retraites, ils attendent les commotions, comme les araignées, que les mouvemens de leurs toiles avertissent de la présence de leur proie. Enfin les mouvemens des premiers leur occasionent toujours de grands troubles, les exposent à de grands dangers, et, quel que soit le résultat, leur font toujours éprouver des pertes, tandis que ceux des seconds en sont exempts. C'est l'or et le sang des premiers qu'ils risquent ; et même quand ils succombent, ils obtiennent une sorte de succès : ils ont affaibli leur ennemi.

Tout l'avantage dans cette lutte est donc pour les gouvernemens, ils le savent ; aussi ne balancent-ils pas à l'engager. Ils le firent, et, comme si la France était désormais destinée à servir de prétexte et d'instrument à toutes les machinations des ministères étrangers, c'est en France qu'ils tentèrent l'attaque principale ; et ils n'ont que trop réussi [1].

Louis XVIII, en rentrant en France en 1814, cédant moins à l'ascendant des lumières du siècle qu'en suivant le système politique qu'il avait médité depuis long-temps, avait donné au

[1] Et ils ne réussissent que trop encore : jamais l'influence des despotes du continent n'a été plus ressentie en France. La restauration du moins pouvait trouver dans son principe un voile pour la couardise et la honte. L.

pays qu'il retournait gouverner une charte constitutionnelle, la plus libérale qu'un roi ait jamais accordée de son propre mouvement. Elle comprenait tous les principes de la liberté individuelle et de la représentation nationale. Malgré quatre ou cinq articles qu'il aurait fallu omettre, parce qu'ils ne pouvaient que réveiller d'anciennes prétentions absurdes, et le défaut de développement de plusieurs autres, et en particulier de ceux sur la responsabilité des ministres, cette charte, religieusement exécutée, pouvait faire le bonheur de la France, et expier le vice de sa donation, et de son acceptation par des hommes qui n'avaient plus de pouvoirs; car d'après la charte, dont la date fait partie, les membres du corps législatif de Bonaparte n'avaient point de pouvoir légal, puisque Louis XVIII ne les leur avait pas accordés; et dans le système contraire, c'est-à-dire où le règne de fait eût été reconnu, ces législateurs n'avaient plus de pouvoirs, puisque Bonaparte les avait dissous. Mais, je le répète, on eût passé sur cette première inconséquence.

Le caractère du monarque français, le courage qu'il a déployé dans l'infortune, les leçons qu'il a su y puiser, les intentions qu'il avait manifestées depuis long-temps, et dont j'ai été moi-même le témoin lorsque, me rendant à

Saint-Pétersbourg, il m'engagea à le voir à Mittaw; tout me donne la conviction que ce monarque veut réellement tout ce que la charte promet. Mais entouré d'hommes dont les intérêts et les ambitions étaient lésés, forcé de leur accorder sa confiance, qu'ils ont indignement trompée, il laissa attaquer son ouvrage. Dès le moment où M. de Montesquiou y porta atteinte, en restreignant la liberté de la presse, en prouvant que *prévenir* était synonyme de *réprimer*, et que, pour rendre hommage à ses profondes connaissances de sa langue, on le nomma membre de l'Académie française, je me suis dit : La révolution va continuer; l'ancre du vaisseau de l'état est perdue, gare la tempête!

Je passe sous silence les événemens subséquens, la seconde restauration, ses suites, la dissolution des introuvables qu'on retrouvera bientôt. J'arrive au ministère de M. Decazes, qui aurait pu être si avantageux à son pays, et qui cependant est la cause des dangers qui le menacent aujourd'hui. Une conduite ferme, une exactitude scrupuleuse à se conformer, sur tous les points, à la loi fondamentale; l'abandon de toutes les lois d'exception qui la violaient, l'établissement des autorités municipale et administrative sur un plan plus conforme à la charte; une bonne loi sur la responsabilité des

ministres, voilà ce qui aurait mis la France à l'abri de tous les périls. Trois ans de pouvoir étaient bien suffisans pour ces travaux. L'auguste monarque qui honorait ce ministre non seulement de sa confiance, mais encore de son amitié, y eût applaudi, et les ennemis des nouvelles institutions, découragés, eussent bientôt été forcés de s'y soumettre. Au lieu d'agir ainsi, M. Decazes a cru devoir inventer un système qu'il a décoré du beau nom de modération et qui n'est que celui de la faiblesse. Il s'est tour à tour appuyé sur la gauche et sur la droite, et continue de manœuvrer ainsi, donnant quelques gages à l'un et à l'autre alternativement, de manière à faire désirer davantage à tous, à les irriter les uns contre les autres par la vicissitude des succès; au point qu'aujourd'hui dépouillé de la confiance des deux partis, et ne pouvant plus compter sur l'appui d'aucun des côtés, il va tomber sur son derrière.

Sous ce système, appelé avec tant de justesse système de bascule, les discussions devaient être aussi vives que les prétentions étaient grandes. L'un des partis, plaidant la cause de la nation, s'appuyait sur le peuple, et ne mettait aucune réserve dans ses expressions, aucune borne à ses désirs. Il avait le tort peut-être de demander à la fois et d'un ton trop haut des choses qui

toutes étaient justes; mais son exigence était le fruit de l'incertitude du ministre et des inquiétudes qu'il faisait naître. L'autre parti, évidemment celui du privilége, quoiqu'en employant les paroles sacramentelles *liberté, charte*, etc., etc., ne pouvait plus abuser personne sur des intentions conservées pendant vingt-sept ans, et qu'on aurait crues oubliées, si, deux fois, son indiscrétion, en arrivant au pouvoir, ne les avait signalées trop tôt, et ne l'avait fait repousser. Ce parti, n'ayant aucun appui dans la nation, dut en chercher un à l'extérieur. Aristocratique, il avait des alliances naturelles dans les pays étrangers, parce que, dans toute l'Europe, l'aristocratie n'ayant qu'un même intérêt, appartient nécessairement au même parti, ne fait qu'un seul corps, ne marche qu'au même but. Les cris de l'aristocratie française, impuissante, retentirent au cœur de l'aristocratie étrangère, qui dirige les cabinets; le spectacle de ce qui se passait en France, la force des organes de l'opinion publique, jeta l'alarme. C'était un exemple dangereux qu'il fallait faire cesser au plus tôt, et effectivement ils s'y décidèrent. C'est en vain qu'on voudrait le nier encore, il est constant que les attaques méditées contre les libertés françaises sont dirigées par les étrangers; et comme les débats de la tribune française faisaient triompher une cause euro-

péenne et même universelle, comme par la tribune, par l'universalité de la langue, et par la liberté très restreinte de la presse, tous les citoyens instruits de tous les pays assistaient à ces débats, y puisaient de nouvelles lumières et y trouvaient une nouvelle force, il était de la plus grande importance d'empêcher ces débats, de rendre difficile l'accès de cette tribune et d'en étouffer les échos : de là l'attaque contre le système électoral actuel et contre la liberté de la presse.

Quand M. le duc de Richelieu réclamait des souverains étrangers l'éloignement de leurs troupes et la cessation de l'occupation, il aurait rendu un grand service à son pays en se bornant à dire aux ministres des grandes puissances : *Retirez vos soldats, nous avons rempli une partie de nos engagemens et nous vous donnons sécurité pour le reste ;* mais il devait bien se garder d'entrer dans aucun système politique. Le caractère de M. de Richelieu repousse toute idée de machiavélisme et de fausseté ; mais, en même temps, la faiblesse de ses moyens moraux devait le rendre facile à duper. On lui parla de la place que la France devait occuper parmi les grandes puissances ; son amour-propre et un amour mal entendu de son pays lui cachèrent le piége. A une autre conférence la phrase se répète avec un

changement de mots que, tout plein des illusions de la veille, il ne remarque point; on substitue *Sainte-Alliance* à *grandes puissances :* on signe, et on accorde ensuite des honneurs à M. le duc de Richelieu sous prétexte qu'il a replacé la France sur la première ligne des états, tandis qu'il l'a enveloppée dans de nouveaux liens; qu'il a mis cette monarchie constitutionnelle à la suite de trois monarchies militaires, dont il fallait tôt ou tard qu'elle adoptât les principes ou suivît les ordres. Cela était facile à prévoir, à réparer peut-être; on ne l'a point fait et on en subit la peine.

Les mesures annoncées et réclamées, depuis le commencement de la session des chambres, sont les résultats nécessaires des intrigues du parti qui voulait la prolongation de l'occupation de la France, du traité conclu alors avec le duc de Richelieu, et des manœuvres de l'aristocratie européenne. Déjà l'effet de ces mesures est d'alarmer la nation française sur la conservation de tous ses droits acquis. Le plus grand malheur qui puisse arriver à un gouvernement, c'est certainement de perdre tout titre à la confiance nationale, et c'est ce que fait le gouvernement français. Ce n'est rien encore pour une nation que de perdre toute croyance dans les vues et dans les paroles de son gouvernement, parce que ce gou-

vernement n'est réellement que le ministère, et qu'elle en peut changer; *mais inspirer des doutes sur les intentions du chef de l'état, réclamer, en son nom, la violation des lois fondamentales établies par lui-même, du nouveau pacte présenté par lui-même, comme devant être, par la suite, son titre et celui de sa famille à la couronne, et comme le lien de l'obéissance des sujets, c'est là ce qui est infiniment plus mal et plus dangereux, et il faudrait livrer aux derniers supplices les hommes qui déchirent ainsi les droits des souverains et des nations, qui en rompent tous les liens* [1].

La France est mécontente avec raison, mais elle aurait tort de rejeter sur le monarque le blâme que ses ministres ont mérité. Il est si facile d'abuser un prince, quelque éclairé qu'il soit! forcé de s'en rapporter à ceux qui lui ont paru mériter sa confiance, comment peut-il connaître le véritable état des choses et de l'opinion? Toutes les avenues particulières de la vérité sont bloquées si complètement par des préjugés incorrigibles et par des intérêts puis-

[1] Ces hommes dignes *des derniers supplices* sont aujourd'hui à la tête des affaires. Comparons ce qu'ils font avec ce qu'ils faisaient, et nous pourrons en déduire le sort qu'ils préparent à la France. Je crois que ce qu'on pourrait faire de mieux, et en même temps il y aurait justice, ce serait de les envoyer au château de Ham, et de replacer au ministère les personnes qu'on y retient aujourd'hui. L.

sans, que, si quelque chose a droit d'étonner, c'est que la sagesse et la pénétration du roi ne l'aient pas laissé entraîner plus loin par l'impéritie ou les sophismes de ses ministres.

Les circonstances présentes, quelque menaçantes qu'elles soient, laissent cependant encore quelques motifs d'espérance, et le premier de tous, c'est le renvoi du ministère actuel. Ce n'est pas seulement d'après des principes de justice et de politique, parce que ces ministres gouvernent mal, que leur déplacement est réclamé, c'est encore d'après les usages parlementaires des états constitutionnels; usages que, malheureusement, les députés de France ne connaissent pas assez, et dont les ministres eux-mêmes repoussent l'établissement.

Un ministère qui a proposé et fait accepter des lois, qui lui-même après leur établissement les a défendues contre une attaque formidable, que ces lois soient bonnes ou qu'elles soient mauvaises, ne doit jamais être admis à provoquer lui-même leur abolition; car cette abolition doit être motivée sur l'injustice ou le danger de ces lois, et le ministère qui les a proposées, ayant déjà donné par leur présentation une preuve ou de son ignorance ou de son imprévoyance, n'a plus droit à la confiance. Ces ministres, en dénonçant eux-mêmes leurs fautes, leurs erreurs,

avertissent qu'ils ne peuvent garantir l'efficacité de leurs travaux ni leurs avantages, et que, par conséquent, ils ne sont pas capables de tenir d'une main juste et sûre les rênes de l'état.

Ce principe est tellement reconnu en Angleterre, qu'un ministre qui réclamerait, de son propre mouvement, l'abolition d'un bill passé sur sa motion, tomberait sur-le-champ étourdi par tous les sifflets des trois royaumes. Sans doute on y fait de mauvaises lois, moins il est vrai et bien moins mauvaises que partout ailleurs; mais leurs auteurs n'ont pas la fausse modestie de s'en rendre les dénonciateurs. Aussi regarde-t-on avec une surprise extraordinaire les démarches du ministère français, et a-t-il perdu toute considération dans ce pays-ci.

La ressource qui reste à la France, en ce moment, c'est la chute du ministère; et cette chute, quels que soient les hommes qu'elle amène au pouvoir, ne peut que produire des résultats avantageux. Il n'est pas probable que le parti libéral gagnera au changement : ce ne sera point entre ses mains qu'on remettra les hautes fonctions du gouvernement; le parti aristocrate a plus de chances en sa faveur, et il vaut mieux qu'il fasse aujourd'hui, pour la dernière fois, l'essai de ses plans et de ses forces, que de rester dans l'incertitude où la France est, depuis trois

ans, retenue par des ministres sans opinion. Si on continuait à gouverner d'après leur système, on suivrait les mêmes erremens, et, après les sacrifices faits à l'aristocratie, elle acquerrait bientôt de nouvelles forces et finirait par renverser tout ce système, pour se mettre à sa place, quand, à sa faveur, elle aurait occupé les emplois de l'administration. Arrivée à ce point, on sait assez la route qu'elle suivrait : le roi et la nation gémiraient dans un esclavage commun [1].

Tel est le tableau que me présente l'état de la France, et il me semble qu'il n'y a que la sagesse du roi qui puisse délivrer son pays du présent et de l'avenir. Il peut compter sur l'immense majorité des Français dans cette noble entreprise.

[1] Heureusement les rois s'en vont, et on se guérit de la manie de les remplacer. Je lisais dernièrement, dans Montaigne, le discours de Laboetie sur la servitude et la liberté ; je m'arrêtai pour méditer le passage suivant : « Il y a trois sortes de tyrans. Les uns ont le royaume par l'élection du peuple, les « autres par la force des armées, les autres par la succession « de leur race. Celui à qui le peuple a donné l'état, devrait « être, ce me semble, plus supportable, et le serait comme « je crois, n'était que dès lors qu'il se voit élevé par dessus « les autres, en ce lieu, se flatte de n'en point bouger. Communément celui-là fait état de la puissance que le peuple « lui a baillée, de la rendre à ses enfans. Or dès lors qu'ils ont « pris cette opinion, *c'est chose étrange de combien ils passent en toutes sortes de vices, et même en la cruauté, les « autres tyrans.* » L.

Déjà d'une extrémité à l'autre de l'empire tous lui auraient adressé leurs prières et l'hommage de leur confiance, s'ils le pouvaient : je m'étonnais même qu'ils ne l'eussent pas fait déjà, mais le tableau de toutes les branches de l'administration et de la hiérarchie des employés a fait cesser mon étonnement. Jamais nation n'a été ainsi enveloppée de liens. Combien la France doit maudire cet homme extraordinaire qui, pour prix de tout ce qu'elle a fait pour lui, ne lui a donné et ne lui a laissé que la mécanique, que les rouages tout complets, tout graissés du despotisme le plus terrible que la perfectibilité de l'esprit humain a pu concevoir! Si jamais la contre-révolution s'en emparait, il faudrait désespérer de la France, qui ne serait plus qu'une oligarchie, despote du prince et des peuples. N'est-ce pas avec raison qu'on s'alarme ?

Le résumé de toutes les observations précédentes, c'est que la France est, en ce moment, dans un état de crise; que, comme au commencement de la révolution, deux partis sont en présence; les amis de la liberté et de l'égalité légale, et les amis des priviléges; que, comme au commencement de la révolution, les seconds s'appuient sur l'étranger, et que la seule différence qu'il y a, c'est qu'aujourd'hui ceux-ci veulent reconquérir tout ce qu'ils ont perdu et

qu'ils n'auraient jamais dû avoir, en arrachant aux premiers ce qu'ils ont acquis et qu'ils doivent conserver; c'est enfin le privilége qui attaque, tandis qu'alors il se défendait.

Examinons maintenant tour à tour toutes les puissances de l'Europe et revenons à l'Allemagne que nous avons abandonnée pour nous occuper de la France.

Les états qui n'ont pu obtenir des ministères les constitutions promises par les souverains, doivent souffrir le joug qu'on fait peser sur eux, avec d'autant plus d'impatience, que, au-delà de leurs limites, ils voient leurs frères plus heureux, soumis à des lois, mais aussi protégés par elles. Des hommes d'une origine commune, ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même langage, ne conçoivent pas facilement que le cours d'une rivière, une montagne, une forêt, doive les désunir, les rendre étrangers, et surtout qu'esclaves sur une rive, ils doivent voir sans envie l'homme libre qui féconde l'autre. Les peuples de l'Allemagne, naguère appelés à la défense de la patrie, qu'on les invitait à rendre indépendante de l'étranger, pour ne la soumettre ensuite qu'à des lois constitutionnelles, ne pouvaient voir violer ces engagemens sacrés, sans tenter d'arrêter ces violations. Leurs réclamations furent réprimées, leurs plaintes

étouffées, souvent même punies. On cessa de les entendre, mais elles ne cessèrent pas pour cela. Ce qu'on ne peut pas dire ouvertement sans danger, on le dit dans le secret, et il acquiert, par cela même, plus d'importance. Le mystère dont on est contraint de s'envelopper est un mal de plus ajouté à celui qu'on a déjà. On passe rapidement de la plainte au désir de se délivrer; on en médite les moyens, on les fait approuver, on s'unit pour les mettre à exécution, en un mot on forme des sociétés secrètes, un *Burschen-Bund*.

Tous les journaux nous parlent, tous les jours, de cette association et la représentent sous les traits les plus effrayans. Mais tous ces journaux ne peuvent que répéter les accusations des gouvernemens. Aucun ne peut démentir ces accusations autrement qu'en disant que l'association n'existe pas. Pour moi, je pense qu'elle existe, que toutes les universités de l'Allemagne en sont le foyer; que les professeurs les plus distingués en sont les chefs; que non seulement les étudians actuels de ces universités, mais encore les anciens élèves, en forment la masse : j'admets cette première partie du rapport qui l'a dénoncée, et déjà je suis forcé de combattre les conséquences qu'on en tire, car la partie la plus éclairée des différens peuples d'une même nation ne peut pas se réu-

nir dans des vues aussi coupables que celles qu'on lui prête.

Le gouvernement prussien, qui a donné l'alarme sur cette société, annonce qu'il a découvert la vaste conspiration qu'elle méditait et qui n'était rien moins que de renverser tous les trônes et de réunir toute l'Allemagne en une seule république. Ce gouvernement, sur ce thème général, arrange tous les plans, tous les moyens qu'il suppose avoir pu être adoptés pour parvenir à ce but, et puis il arrête, il destitue et il exile. Voilà en masse ce qu'on nous donne. Examinons maintenant ce que nous pouvons adopter dans tout cela.

Le roi de Prusse et tous les princes de l'Allemagne ont promis des constitutions libérales, et ils sont pressés d'accomplir leurs promesses par des peuples qui ont fait l'essai de leurs forces. Les ministres ne veulent pas se soumettre à ces engagemens, que le roi de Prusse lui-même, et la plupart des princes, sont disposés à accomplir. Comment s'y prendre pour engager les princes à autoriser, à ratifier les refus de leurs ministres? Si on parvient à les épouvanter de ces idées libérales, auxquelles ils ont dû leur délivrance, si on peut les leur montrer comme ne voulant rien moins que briser tous les sceptres, écraser toutes les couronnes; si, à l'appui de ces insi-

nuations, on peut citer quelques écrits imprudens de quelques savans, des discours exaltés de quelques professeurs et des actes d'insubordination de quelques élèves, ou, ce qui vaut bien mieux encore, un grand crime isolé, qu'on rattacherait aux principes de l'association; si enfin on peut ajouter à cela, que le don d'une constitution enflammerait ces idées de liberté, déjà trop effervescentes, et qu'il n'y a plus rien d'assuré dans l'état si on leur donne cours, n'est-il pas évident que le prince alarmé approuvera tout ce que proposeront les ministres; que même il leur ordonnera de se concerter avec les ministres des autres princes, pour agir de concert, dans un danger qui les menace également; qu'allant plus loin, ces princes réunis voudront faire rétracter ou du moins modifier les constitutions accordées déjà, et feront un congrès de Carlsbad? Quoi qu'il en arrive, ces ministres sont à l'abri de tout: les peuples seront indignés, mais les rois et les princes étant absolus, les ministres diront qu'ils sont forcés d'obéir à leurs maîtres; ce sont les princes qui, dans cet état de choses, sont responsables: leurs conseillers sont inviolables. Que ne doivent-ils pas faire pour conserver une si belle manière d'être!

C'est déjà beaucoup, dans la question qui nous occupe, d'avoir trouvé que des ministres ont in-

térêt non seulement à faire croire à l'existence d'une grande conspiration, mais même à susciter des mouvemens qui en aient l'apparence; car alors on a quelque raison de penser ou que cette conspiration n'existe pas, et que ce n'est qu'un prétexte dont on tire un grand parti, ou que, si elle existe, on a dû évidemment en exagérer l'étendue et le but.

Rien ne m'a persuadé encore que le *Burschen-Bund* ne soit qu'une association de conjurés. Mais je ne me dissimule pas que cette association, quelque patriotique, quelque vertueuse qu'elle soit en ce moment, ne puisse à l'avenir être dangereuse. Il y a loin certainement des comités de correspondance et du club Breton de 89 avec les clubs des jacobins; et cependant la distance qui les séparait a été parcourue dans très peu de temps; ou, pour mieux dire, à l'ombre de ces réunions s'en sont élevées d'autres qui les ont supplantées, qui les ont anéanties, et qui ont déchaîné tous les maux sur la France. Il eût été bien facile, dans le temps, et je me le rappelle avec douleur, de prévenir la puissance des jacobins. Le gouvernement avait tous les pouvoirs nécessaires pour les arrêter dès leur apparition; mais il ne l'a pas fait. Était-ce défaut de sagesse, de prévoyance ou de fermeté? Était-ce mépris ou indifférence? Était-ce calcul? C'était tout cela

réuni. Des ministres ont osé avouer que les excès les replaceraient dans la plénitude du pouvoir; on a laissé aller les jacobins, ils ont organisé leurs assemblées, régularisé leur marche, donné une force imposante à leurs principes atroces et renversé la monarchie et la liberté. On conçoit facilement le parti qu'on peut tirer aujourd'hui de la citation de cet exemple contre toutes les réunions quelles qu'elles soient, et on ne s'étonne pas que les ministres de l'Allemagne proclament que le *Burschen-Bund* est la matrice des jacobins de la Germanie.

Il ne faudrait même pas aller si loin, pour trouver des dangers dans cette association. Il suffirait de garder la modération, et de considérer, sans passion et sans préjugé, l'état actuel de l'Allemagne. Les peuples sont malheureux et mécontens, ils ont été déçus dans leurs espérances. Ces peuples avaient été soulevés de leur assoupissement par les écrits des savans et des professeurs, et entraînés aux combats par la jeunesse enthousiaste et valeureuse des universités. Il est donc naturel que ces peuples aient conservé une haute idée de ces savans, de ces professeurs et de cette jeunesse; que leur reconnaissance les attache à ces hommes qui ont donné l'exemple d'un si grand courage, d'un si généreux dévouement, et que l'association de ceux-ci,

devienne, par la suite encore, le directoire de ceux-là. La direction, qu'elle soit bonne ou qu'elle soit mauvaise, doit déplaire aux ministères qui veulent être les seuls directeurs, et leur présenter assez de dangers, sans qu'on y ajoute des desseins criminels.

Un autre danger de cette association, qui naît encore de l'état actuel de l'Allemagne, c'est qu'elle peut offrir des moyens puissans aux princes médiatisés qui, en s'alliant à elle, pourraient en devenir les chefs, et reconquérir l'influence dont la Sainte-Alliance les a dépouillés. Ces princes aussi ont quelque raison d'être mécontens : la déchéance prononcée contre eux doit leur laisser de vifs ressentimens, et les rendre peu propres à fortifier le pouvoir absolu des ministres de princes dont ils ne sont que les premiers sujets, et dont ils peuvent devenir les premières victimes.

Pour échapper à tous ces dangers, quelles mesures emploient les gouvernemens ? Les voici : 1° On s'occupera de l'organisation d'états provinciaux qui tiendront lieu de toute autre institution constitutionnelle. Cette organisation sera uniforme pour tous les états de la confédération germanique. 2° Un tribunal germanique sera établi à Mayence, et là, seront cités, amenés, jugés, condamnés et exécutés tous les réfrac-

taires à des institutions si sages et surtout si libérales !

L'exécution de la première partie de ce plan lumineux, conçu à Carlsbad par les ministres des deux principales puissances de l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse, ne me paraît pas aussi facile que l'ont cru sans doute ces sages diplomates. Il faudra d'abord que les souverains qui, par conscience, par séduction, ou par faiblesse, ont reconnu déjà les droits de leurs peuples, et qui leur ont donné des constitutions libérales et des gouvernemens représentatifs, abjurent des opinions dont ils se sont fait honneur, annulent tout ce qu'ils ont fait, et partagent leurs petits domaines en petits lots, pour pouvoir y établir des états provinciaux, sinon ils seront hors de l'uniformité indispensable à l'existence de la confédération germanique; on les citera à la diète suprême de Francfort, qui remplira les fonctions de jury d'accusation, et de là on les enverra condamner à Mayence. Ce système n'est-il pas admirablement absurde?

Il est possible que la formation d'états provinciaux convienne parfaitement à l'Autriche, du moins à son gouvernement, puisque sa domination s'étend sur quatre, même sur cinq nations, l'allemande, la bohémienne, la hongroise, l'illyrienne et l'italienne, qui, différant entièrement

par leur génie, leurs mœurs, leurs idiomes, ne peuvent avoir que des représentations par états, c'est-à-dire quatre ou cinq, sans représentation centrale et unique, puisque ces nations n'ont de point de réunion que dans le gouvernement, et qu'elles ne peuvent avoir d'unité que celle du souverain. La division si favorable au despotisme est établie, dans cette monarchie, par la nature même : aussi ces états provinciaux y laisseraient les choses, jusqu'à un certain point, *in statu quo*.

Une partie de ces réflexions pourrait, à la rigueur, s'appliquer à la Prusse, dont les états, composés de pièces rapportées, n'offrent aux yeux, sur la carte, que des bandes qui se touchent par les coins, et qui, loin de tendre à un centre commun, n'ont même pas l'air de tenir l'une à l'autre; mais alors ces états provinciaux, quelque souples qu'on les suppose, quelque assujettis qu'ils se montrent aux volontés des ministres, ne feront que maintenir la séparation existante déjà entre toutes les provinces; et la Prusse, au lieu de présenter jamais un corps solide et identique, s'offrira toujours comme un composé de lambeaux. Si le monarque prussien veut donner à la monarchie dont il est le chef, et aux états qu'il gouverne, l'ensemble, l'unité, la force et la perpétuité dont il a besoin, il n'a qu'à les constituer, qu'à établir une représenta-

tion universelle et centrale, qui enchaîne tout au centre du gouvernement; mais s'il veut ne pouvoir compter sur la conservation d'aucune de ses provinces, s'il croit nécessaire que le sort de la monarchie continue de dépendre du résultat d'une bataille, comme on l'a vu récemment à Iéna, il n'a pas besoin même de se donner des états provinciaux pour l'y aider, il lui suffit de rester comme il est, de regarder son armée comme son royaume, et d'administrer par l'exercice.

L'établissement d'états provinciaux chez le reste des princes de la confédération germanique remplira-t-il les vues des ministres et l'attente des peuples? Certainement non! tant qu'un seul des princes maintiendra la constitution qu'il a donnée, tous les peuples qui n'en ont point feront tous leurs efforts pour en obtenir. Déjà l'annonce des résolutions de Carslbad, et l'idée d'être soumis à un tribunal Weimique pareil à ceux qui les opprimaient dans les siècles ténébreux des Othon et des Henri, a excité l'indignation des peuples. Le foyer de lumières de notre siècle est trop ardent, la passion de la liberté, disséminée aujourd'hui partout, et développée par le raisonnement, a trop d'énergie, pour que les peuples se soumettent patiemment à un système qui ne les réunirait en corps de nation que pour river leurs fers.

Le caractère de l'Allemand est solide, confiant, lent à émouvoir, mais très ennemi de l'oppression, très violent quand il aperçoit la perfidie ou le despotisme, sous quelque forme qu'on les lui présente : son flegme se change en fureur, sa constance se tourne en frénésie. Parcourez son histoire, développez les horreurs de ses guerres intestines, politiques et religieuses, et prévoyez de quoi il serait capable, aujourd'hui que, plus instruit, et ayant moins de préjugés que la plupart de ces chefs imprudens, il a fait un grand essai de ses forces, et que cet essai a été heureux.

On doit donc s'attendre à une résistance obstinée, de la part de ces peuples, contre les souverains, s'ils entreprennent de les soumettre à un système aussi illibéral. Cette résistance a été prévue par les ministres qui ont constamment compromis leurs maîtres. Ils ont prévu qu'ils ne pourraient exécuter leurs projets que par des violences, puisqu'ils ont commencé par des menaces; mais, qu'ils y prennent garde, dès les premiers actes de rigueur la guerre civile peut éclater : la révolution commence, et une révolution commencée est une révolution finie.

De quel côté viendraient les secours, si cette lutte, qui serait horrible, s'établissait, par suite de ces mesures, entre les peuples et les gouver-

nemens? La Suède n'y pourrait certainement pas intervenir, la forme même de son gouvernement s'y opposerait, si la position de Charles-Jean ne suffisait pas pour réunir tous ses soins dans les mesures propres à établir et à perpétuer son autorité. Le Danemarck est sans influence politique et sans pouvoir militaire. Il aurait beaucoup de sacrifices à faire et rien à gagner, en se mêlant de ces querelles; on n'a pas pu par conséquent penser à l'assistance de ces deux états.

La France, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre sont les seules puissances capables de mettre de grandes forces en mouvement, et qui peuvent avoir inspiré quelques espérances de secours aux gouvernemens contre les peuples de l'Allemagne. Voyons donc si ces espérances sont fondées. La France, dans l'état où elle est, et comme on l'a vu tout à l'heure, est hors d'état de donner aucune assistance aux ministères étrangers. Son roi seul peut leur offrir le secours de ses conseils, intervenir comme médiateur, et demander à tous les princes en faveur de leurs sujets les concessions qu'il a faites lui-même, mais c'est tout ce qu'il pourrait faire. Le ministère français n'oserait point se déclarer, et pressé d'un côté par le parti aristocratique, de l'autre par le parti populaire, il garderait la neutralité. Quant à la masse de la nation, elle serait décidé-

ment contre eux, et ils le savent si bien, qu'ils ont sollicité les mesures qui doivent comprimer ses mouvemens et étouffer sa voix. Ces sollicitations trop bien accueillies, reçues (et peut-être adressées) comme des ordres, mettent même la France dans l'impossibilité absolue de rien entreprendre en leur faveur, puisqu'elles ont fait recommencer avec une nouvelle force le combat entre le peuple et le ministère, entre l'égalité légale et le privilége. Il suffirait, pour terminer cette lutte en France, par l'anéantissement complet du privilége, que la même lutte s'engageât de l'autre côté du Rhin, et alors ce ne serait pas aux ministères, mais aux peuples que la France offrirait des secours. Cette cause est trop contraire à l'esprit de ses institutions, elle est trop odieuse à l'ame des Français pour qu'ils l'embrassent. La sagesse de son roi l'en garantit encore, et il faudrait que l'aristocratie fût, en France, maîtresse absolue du prince et de son peuple, pour l'entraîner à une telle entreprise.

L'Autriche aurait bien des velléités d'intervenir, mais elle a aussi des intérêts et des occupations qui sauraient bien l'en distraire. D'abord il lui faut des forces considérables, pour maintenir, dans une dégradante soumission, ses provinces d'Italie, qui gémissent sous le joug et n'attendent que le moment de le briser. Il n'est

pas à présumer que ces peuples, après tant de vicissitudes, après toutes les calamités dont ils ont été victimes, parce que toujours le triomphateur du moment les a enchaînés à son char, perdraient l'occasion qui se présenterait de reconquérir leur existence politique, de se réunir tous sous un même gouvernement, et d'exister enfin, sur le sol le plus favorisé, sous le ciel le plus beau, par eux-mêmes et pour eux-mêmes. Les possessions allemandes de l'Autriche l'obligeraient aussi à y maintenir des forces considérables, pour y comprimer cet amour des institutions libres qui y germe, comme partout ailleurs, et que l'exemple y introduirait, quand même il n'y existerait pas. Lui resterait-il, après avoir pourvu à ces soins, assez de troupes et assez d'or pour offrir des secours aux autres gouvernemens, exposés à des dangers plus imminens? C'est ce que je ne crois pas; et, quand même elle le pourrait, je ne pense pas que l'envie lui en vienne sitôt, car l'inquiétude que lui cause l'augmentation du pouvoir de la Prusse l'engagerait à l'abandonner à ses propres efforts, à moins qu'elle y pût attraper quelque chose autre que des coups, et je n'en vois point la possibilité,

La Russie seule pourrait envoyer au secours des ministères attaquans ou attaqués. Là il n'est pas question de réclamer et d'obtenir des consti-

tutions. A la voix d'un homme, des masses s'élancent et exécutent les ordres qui leur sont donnés. Une seule chose pourrait les arrêter : c'est l'homme même qui peut les mettre en mouvement et au nom duquel on les ferait agir. Alexandre, qui a pu voir avec quel enthousiasme on a célébré ses vertus, quand il réclamait la liberté des peuples, quand il étonnait l'Europe par sa modération et par l'élévation de ses idées, quand il la charmait par sa bonté, en voyant cesser toup à coup ce concert d'éloges qu'il avait si bien mérités, s'apercevra qu'il est entraîné par des ambitieux, loin du sentier qu'il s'était frayé lui-même, et dans lequel il marchait aux applaudissemens universels. Il écartera de ses conseils ceux qui ont osé rétracter les paroles de liberté qu'il convient si bien à un roi de prononcer, et lui-même il obtiendra de l'obstination des ministres, des concessions qu'il a regretté lui-même de ne pouvoir faire à ses peuples encore trop peu avancés dans la civilisation.

Si ces espérances sur le caractère personnel d'un grand monarque étaient déçues, si ses ministres conservaient sur lui l'influence que tous ont voulu perpétuer sur leurs maîtres, par leurs congrès et leur alliance, alors il en résulterait une guerre sanglante qui finirait ou par le triomphe de la liberté, et alors l'effusion de sang au-

rait été un crime inutile, ou par l'asservissement de tous les peuples au fer des Russes, ce qui deviendrait la source de nouvelles guerres qui ravageraient long-temps l'Europe.

L'Angleterre ne se déclarera certainement pas la protectrice des ministères contre les peuples. La politique qu'elle a adoptée, après les grands événemens dont elle a long-temps supporté le poids, ne saurait être approuvée, parce que ses plénipotentiaires, soit par imprévoyance, soit par faiblesse, ne l'ont pas maintenue au rang qu'elle avait acquis. On ne saurait assez déplorer la funeste condescendance qui lui a fait accéder à toutes les mesures proposées par les ministres des trois puissances. L'abandon à l'Autriche des plus belles parties de l'Italie, qui lui permettent de dominer tout le reste, et qui mettent le cabinet autrichien à même de frapper l'Angleterre par Naples et la Sicile; le refus de faire maintenir, dans ce dernier royaume, la constitution que le brave et sage lord William Bentinck lui avait assurée, et que l'Autriche condamnait; la confiscation de Venise et de Gênes, tout porte l'empreinte d'une faiblesse bien inconcevable, de la part du premier ministre d'une puissance qui avait fait de si grands efforts et qui avait montré tant de constance.

Cette conduite a été trop vivement reprochée

au ministère, elle a été le sujet de trop et de trop justes accusations, pour que le gouvernement anglais se permette d'y persister. La seule chose qu'on pourrait obtenir de lui, c'est la neutralité. Que la conduite qu'il tient en Hanovre ne fasse pas illusion, et qu'on ne la regarde pas comme un engagement de se traîner sur les pas des ministères influens de la confédération germanique! L'intérêt de l'Angleterre sera toujours la règle de la politique du gouvernement de Hanovre, et comme cet intérêt n'est pas de se mettre à la suite du despotisme, comme l'Angleterre, depuis les princes jusqu'aux moindres citoyens, sait que tous ses avantages présens et tous ceux de l'avenir ne viennent et ne peuvent venir que de la liberté, le ministre directeur du royaume de Hanovre, quelles que soient d'ailleurs ses liaisons et ses engagemens, sera bientôt forcé d'établir lui-même le système constitutionnel; parce que l'Angleterre n'a pas de plus noble moyen d'influence en Allemagne, que de se mettre en première ligne des états constitutionnels. Déjà ses ministres s'en aperçoivent, un peu tard sans doute, mais assez à temps pour que le mal ne soit pas irréparable.

Ainsi, dans la lutte entre la liberté et le despotisme, entre les peuples et les ministères, ceux-ci n'ont point de secours à espérer les uns des

autres, puisque tous auront à combattre, de toutes leurs forces, contre les mêmes ennemis, qui les occuperont trop pour leur permettre de s'étendre à des soins extérieurs, et que la seule puissance qui puisse leur offrir l'appui de ses masses armées, ne les mettrait en action, dans le but de secourir les ministères attaqués, qu'en les exposant, ainsi que leurs peuples, à un asservissement commun aux lois émanées du Nord.

L'Allemagne, échappée à l'humiliante domination de Bonaparte, peut-elle penser à se soumettre à la domination plus dégradante encore d'un peuple qui n'est pas sorti de la barbarie, et qui la réduirait à l'état de colonies russes? Voilà ce que tous les ministères doivent se demander; et comme cette question doit les remplir tous d'indignation et être repoussée immédiatement, il leur reste à examiner s'ils sont capables de lutter seuls contre les peuples, et, dans le cas où ils auraient la certitude de le pouvoir, s'il ne vaudrait pas mieux éviter cette lutte, en remplissant les engagemens contractés, en donnant le spectacle d'une alliance générale des gouvernemens avec les peuples, alliance bien plus solide et bien plus sainte que celle de quelques rois et de quelques ministres entre eux.

Si ces réflexions étaient présentées aux princes eux-mêmes, ils prendraient bientôt la seule dé-

termination qui convienne à leur honneur, à leur bonheur, à leur stabilité. Aucun d'entre eux ne s'y déciderait plus vite, et avec plus d'avantage, que le roi de Prusse; car c'est à lui surtout qu'il appartient de se mettre, en donnant un grand exemple, à la tête des peuples libres de l'Allemagne. C'est lui que la nature des choses, dans les circonstances actuelles, indique pour être le chef de la confédération germanique dans cette seconde réformation. C'est là sans doute ce que craignent les ministres de l'Autriche et ceux de la Russie, qui prévoient la grandeur à laquelle arriverait la monarchie prussienne, en suivant un pareil système; mais est-il bien, de ce prince, de sacrifier ainsi sa gloire et les avantages de sa couronne à l'obscurantisme et au despotisme de ses ennemis naturels?

Mais ce que ferait ce prince si estimable, dont la bonté, la douceur et la justice sont universellement reconnues, ses ministres sans doute ne le voudront pas faire; ils persisteront dans leur système, continueront leurs poursuites contre les savans, les professeurs, les universités et la presse : la presse surtout, cette hydre que leur fragile massue ne saurait atteindre et dont les têtes, renaissantes constamment, ajouteront constamment aux dangers des gouvernemens absolus. Les persécutions contre le *Burschen-*

Bund ne paraîtront que des actes de tyrannie, parce qu'elles émaneront d'une autorité qui, ne voulant souffrir aucun frein, confond, dans les mêmes condamnations, tout ce qu'elle rencontre d'obstacles, soit qu'ils viennent de la vertu, soit qu'ils viennent du crime. Alors l'opinion publique, reine d'un siècle où les peuples sont une puissance, protégera ceux en qui elle ne verra que des martyrs de la liberté, et l'association n'en prendra que plus de force et d'extension. Le recours à la force sera dès lors l'unique moyen de gouvernement; l'instrument de cette force, l'armée sera employée; elle agira d'abord; mais enfin, elle ploiera : car, aujourd'hui, une voix puissante retentit dans toutes les consciences. *Anathème contre quiconque tourne ses armes contre ses concitoyens*[1] *!*

Je quitte l'Allemagne, et je vais présenter quelques courtes réflexions sur la Russie, qui me paraît devoir aujourd'hui fixer les regards de tous les hommes d'état. Est-il vrai que de cet empire dépende à présent le sort de toute l'Europe continentale? Des écrivains l'ont publié, et, en

[1] Je viens de relire la lettre où se trouvait presque tout ce passage, et surtout cette fin; en me rappelant à qui elle était adressée, et en me retraçant les scènes de carnage qu'on a si souvent renouvelées depuis quatre ans, j'ai admiré combien de bons préceptes profitent à certains esprits. L.

même temps qu'ils ont suscité des inquiétudes chez les nations qu'ils prétendent menacées, ils ont sans doute inspiré au gouvernement russe une confiance exagérée dans ses forces et son influence. Le gouvernement de la Russie est certainement le plus despotique de tous ceux qui existent en Europe, et peut-être il est en même temps le moins tyrannique pour ses peuples : car le mal que ces peuples endurent, c'est *l'esclavage*, et *l'esclavage* n'y vient pas du gouvernement, qui voudrait le faire cesser et qui ne le peut pas, mais de l'état encore barbare de la société dans ces vastes contrées. Les craintes que la Russie inspire à l'Europe viennent des forces militaires immenses que le gouvernement a à sa disposition, et qui, dit-on, menacent constamment l'Europe du renouvellement de ces anciennes invasions qui en ont tant de fois changé la face. Il est juste, en répondant à ces inquiétudes, de présenter d'abord, comme garantie, le caractère personnel de l'autocrate de ce vaste empire. C'est la révolution française qui a amené les Russes jusqu'en Suisse et en Italie, et il est probable que, sans la folle témérité de Bonaparte, ils n'eussent plus pensé à recommencer de ces expéditions lointaines qui n'avaient pas répondu à leur attente. C'est Bonaparte qui a forcé Alexandre à ce grand déploiement de ses forces. Cependant aucun des

souverains n'a montré autant de modération dans la victoire, après la chute de son ennemi. J'ai eu moi-même l'honneur d'entendre, de sa bouche, ses vues pour l'avenir [1], et jamais souverain heureux, à son âge, avec d'aussi grandes armées, n'a exprimé des opinions aussi libérales, des intentions aussi philanthropiques. La seule ambition qu'il ait manifestée, c'est de reporter aux peuples qu'il gouverne tous les bienfaits, tous les avantages de la civilisation. J'ai lu dans son ame et j'ai été rassuré. Sa jeunesse lui promet de longues années, et, tant qu'il sera lui-même, on ne peut en attendre que du bien.

Une seule chose qui, en elle-même, est une vertu, est peut-être, en lui, un défaut. Il n'est que trop commun de voir des souverains qui se croient supérieurs en tout et à tout. Alexandre au contraire se défie de lui-même, et aime non seulement à exprimer ses opinions, à les soumettre aux jugemens des autres, mais encore à

[1] Dumouriez, qui avait vu Alexandre à Pétersbourg en 1800, le revit à Londres en 1815. Il est certain qu'à cette époque ce prince avait les intentions les plus libérales, et exprimait assez ouvertement son peu d'espoir dans la restauration, et son mécontentement sur la marche qu'elle suivait. Il disait à Dumouriez : « *Le duc d'Orléans est le seul de la famille qui soit de son époque : mais il ne peut être question de lui qu'à son tour, et c'est fâcheux.* » Nous pensions de même alors; nous voyons maintenant quelque chose de plus fâcheux. L.

en faire le sacrifice pour peu qu'il y trouve des défauts. Cette défiance de lui-même, et l'estime qu'il accorde à tous ceux qui ont une réputation de talent, sa déférence pour leurs avis, peut l'exposer à être entraîné; mais quelque loin qu'on l'entraîne, la bonté de son cœur ne doit jamais faire désespérer du retour, quand ses lumières et les plaintes des opprimés lui indiqueront qu'il est égaré.

Après le caractère personnel de l'empereur, ce qui me rassure contre la puissance colossale de la Russie, c'est l'état actuel de la civilisation européenne. Grâce à la presse et à la poudre à canon, les grandes invasions de la barbarie sur la civilisation sont impossibles aujourd'hui. Ce n'est pas les armes à la main que peuvent se faire désormais ces transmigrations des peuples, dont l'établissement de l'empire ottoman est sans doute le dernier exemple. Ainsi, sous ce rapport, il me semble qu'il n'y a rien à redouter. Des guerres partielles ne me paraissent pas plus probables. Un seul côté peut présenter quelques chances, c'est la Turquie. Il est vrai que, depuis 400 ans, et même plus, c'est vers Constantinople que les Russes ont le plus constamment dirigé leurs armes; mais l'examen de cet objet est renvoyé à la fin de cet ouvrage, où je traiterai des causes possibles de guerre entre les

puissances européennes, et alors je continuerai mes observations sur l'avenir de la Russie.

L'Espagne est, de tous les états du monde, le plus malheureux, le plus désespéré. Il est impossible de ne pas gémir sur le sort de ce vaste et beau pays, sans plaindre ses braves et fidèles habitans. C'est à leur opiniâtre et héroïque résistance, encouragée par les secours et les armes de l'Angleterre, que l'Europe doit sa libération. Le spectacle qu'elle a présenté, au moment où tous les souverains et tous les peuples du continent se ployaient au joug du despote de la France, mérite à jamais l'admiration de tous les siècles. Elle combattait un envahisseur et un usurpateur, pour son roi que l'envahisseur retenait dans les fers. Il n'est pas de sacrifices qu'elle n'ait faits pour reconquérir son prince et son indépendance. Elle sortit victorieuse de cette lutte; et, aussitôt après, retomba sous le joug absurde qui l'avait conduite à tant de calamités.

La constitution des cortès de Cadix était imparfaite sous plus d'un rapport; mais le dernier des hommes qui avait droit de la condamner et de l'anéantir, c'était Ferdinand. Elle restreignait l'autorité royale; mais dans quelle circonstance avait-on dû sentir davantage le besoin de restreindre cette autorité, que lorsque l'on combattait pour la remettre entre les mains de celui

qui ne l'avait possédée d'abord qu'en l'arrachant à son vieux père; qui, ne sachant pas en user, en laissait impunément abuser? de celui qui avait à peine saisi cette autorité, qu'il l'anéantit, et, par sa conduite lâche et ignorante, l'avait remise, avec lui-même et sa nation, à la merci d'un conquérant étranger? Convenait-il bien à ce prince, qu'au prix de tant d'or et de sang on avait arraché de sa prison, de dire à cette grande nation qui brisait ses fers et le replaçait sur un trône : Ce trône n'est pas assez beau; vous êtes des impertinens, des factieux et des scélérats, allez au gibet ou aux galères?

C'est ce que Ferdinand se hâta de faire, en rentrant en Espagne. La constitution fut abolie, les législateurs les plus illustres, les orateurs éloquens qui, au bruit des foudres tombant sur l'enceinte où ils délibéraient, ranimaient le courage et enflammaient la constance nationale, les guerriers les plus illustres, ou périrent sur l'échafaud, ou languirent dans les prisons; et alors commença le règne le plus extravagant et le plus cruel dont les annales de l'Espagne fassent mention. Dirigé par de vils courtisans, par des prêtres encore plus atroces, Ferdinand s'abandonne à tout le délire de la puissance, en leur laissant une partie du plaisir de la vengeance. Depuis cinq ans, il nomme, il chasse,

il exile, il emprisonne des ministres avec une versatilité prodigieuse, il suscite des conspirations qu'il noie dans le sang. Au milieu du désordre le plus complet de l'administration, du mécontentement et des larmes de ses sujets, assis sur un trône incertain, miné de tous côtés, Ferdinand donne des fêtes, se marie... mais sur les murs de la salle de son banquet nuptial, je vois écrite, en caractères de feu, la terrible sentence : *Mane tekel phares.*

Comme si ce n'était pas assez des dangers qu'il suscite contre lui, dans l'Espagne même, il persiste à les augmenter par son obstination à étendre son sceptre de fer sur les provinces américaines, qui, parce qu'il ne les a pas voulu admettre à l'égalité, marchent irrésistiblement à l'indépendance. Ainsi à la conjuration de Valence, aux troubles de la Catalogne, de la Gallice, de la Navarre et de l'Aragon, aux guérillas qui infestent l'Estramadure et les deux Castilles, a succédé la révolte de l'armée même, destinée à ramener l'Amérique à la participation de tant de maux [1].

Dans une pareille confusion, il est difficile de

[1] Il est question ici de l'insurrection bientôt apaisée des régimens réunis à Cadix, au moment de leur embarquement. Ce mouvement militaire n'était que le prélude de celui qui éclata peu de mois après. L.

classer les différens objets, chacun séparément, pour les observer à loisir. Tous les maux se lient, se mêlent, se fondent tellement les uns dans les autres, qu'on ne sait comment débrouiller ce chaos. Essayons cependant l'examen de quelques points principaux, et tâchons de le faire avec le moins de désordre possible.

C'est en Amérique qu'il faut chercher le tombeau de cette terrible puissance espagnole qui a répandu jadis tant de sang et de terreur, sans jamais se débarrasser des ténèbres de l'ignorance et des langes de la superstition; qui a constamment perdu tout le fruit des événemens, et qui paraît n'avoir échappé à ses derniers désastres que pour tomber dans un abyme plus profond, à moins qu'elle ne se précipite dans une nouvelle révolution. Voyons donc les relations de l'Espagne avec l'Amérique, et commençons par celles qui viennent de cesser d'exister, celles avec les Florides.

Ces provinces, limitrophes des États-Unis, étaient les seules où le gouvernement espagnol n'était pas obligé de tenter le sort des combats, pour y maintenir son autorité, quoiqu'il n'en tirât aucune utilité, que leur défense, en cas d'attaque, lui fût impossible, et qu'elles ne servissent absolument qu'à employer inutilement quelques garnisons qui eussent été bien plus

utiles ailleurs. Les États-Unis convoitaient ces provinces qui interrompaient l'unité matitime de la république, et dont la possession consoliderait leur puissance et compléterait leur système de défense militaire. Au milieu de tous les embarras où se trouvait l'Espagne, les États-Unis réclamèrent du gouvernement espagnol le paiement d'une dette considérable, soit pour pertes commerciales, soit pour indemnités. Ils adressèrent en même temps à ce gouvernement des plaintes très vives sur les secours accordés, par les commandans militaires espagnols des Florides, aux tribus sauvages en guerre avec les Américains. Du rapprochement de ces réclamations et de ces plaintes, il était naturel que les États-Unis passassent à cette conclusion : *Cédez-nous les Florides et nous vous donnerons quittance.*

Le cabinet de Madrid ne pouvait pas payer, et il ne voulait rien céder. De ces différends aurait résulté une guerre, pour laquelle les Américains seuls étaient préparés. L'Angleterre, il est vrai, ne pouvait voir sans jalousie l'accession de provinces aussi considérables au territoire de ses rivaux. On prétend même qu'elle avait proposé ses secours à l'Espagne, à une condition, la cession de Cuba. C'est-à-dire que, dans l'espoir très incertain de conserver les Florides, l'Espagne aurait commencé par se défaire d'une île

qui, sans lui servir beaucoup, vaut cependant mieux pour elle. Soit que l'Angleterre n'insistât pas, soit que le gouvernement espagnol ne comptât pas sur l'efficacité de ses moyens de conserver les Florides, il se détermina à garder Cuba, et à s'arranger pour le mieux des Florides avec les Américains. Après beaucoup de discussions, don Onis, ministre d'Espagne à Washington, fut autorisé, par sa cour, à terminer le traité de cession. Cela fut fait, après bien des délais. Cette affaire paraissant décidée, l'Espagne, tranquille de ce côté, pouvait tourner toutes ses forces contre les vice-royautés insurgées de l'Amérique. Mais le mauvais génie de Ferdinand prévalut. Les ministres qui avaient autorisé cette transaction furent chassés, à l'instigation des courtisans, qui avaient obtenu du roi dans ces provinces, de grandes concessions, que les Américains ne pouvaient reconnaître. La ratification du traité fut refusée, et Ferdinand se retrouve aujourd'hui dans un embarras plus grand encore que le premier.

La conduite des États-Unis, dans cette circonstance, est le modèle de la politique la plus raffinée. Cachant et modérant leur dépit de cet affront, ils préparent sourdement et avec calme les moyens d'une vengeance prompte et terrible, et en résumé ils conserveront les Florides, que

personne ne peut leur enlever, et ils feront perdre à l'Espagne toutes ses colonies américaines.

C'est dans la colonie naissante des Texas que se préparent les vengeances des États-Unis. Cette petite colonie, établie depuis l'incorporation de la Louisiane dans la république fédérative, sur l'extrême frontière et même au dehors des limites très incertaines du territoire espagnol, composée d'Anglo-Américains, n'a pas voulu se soumettre au gouvernement espagnol, auquel elle était cédée par un nouveau traité de limites conclu avec la cour de Madrid, et vient de se déclarer république indépendante, sur le modèle du champ d'asile, des débris duquel elle se renforce : mais, plus hardie que ce premier établissement, qui n'était composé que d'étrangers proscrits et jalousés, elle s'est armée et marche au devant du général espagnol qui part de Galveston pour venir la soumettre. Des secours nombreux lui arrivent du Kentucky, de l'Ohio, de la Louisiane et d'autres contrées voisines, et bientôt elle sera assez forte pour repousser les Espagnols et même pour les poursuivre, sans obstacle, jusqu'aux mines du nouveau Mexique, et de là, avec le secours des insurgés mexicains, jusqu'à la capitale de ce vaste empire.

Les Texas sont si confians dans les secours qu'ils reçoivent déjà des membres séparés des

États-Unis, et comptent si bien sur l'appui prochain de la confédération générale, qu'ils ont fait la démarche hardie et décisive de passer la Sabine, au-delà de leur frontière. Ce passage, aussi important que celui du Rubicon, paraît devoir fixer les destinées de l'Amérique espagnole septentrionale. L'immense contrée qui sépare les États-Unis du nouveau Mexique est une plaine remplie de troupeaux innombrables, de chevaux et de bœufs, qui assurent la nourriture et le transport de l'armée que cette république, déjà formidable, voudrait faire marcher à la conquête de ces riches provinces, qui paièront sa dépense, éteindront sa dette nationale et vivifieront sa population et son commerce par un énorme accroissement de numéraire et de matières précieuses.

On peut donc prévoir que les États-Unis, s'ils n'obtiennent pas, et bientôt, du gouvernement espagnol la satisfaction à laquelle ils ont droit, autant par la manière dont le traité a été rompu que par celle dont il avait été conclu, ne tarderont pas à suivre l'impulsion de ce premier mouvement qu'ils ont au moins prévu, s'ils ne l'ont point préparé; qu'ils généraliseront cette guerre, dont la cause devient juste pour eux, après l'offense qu'ils ont reçue, et que c'est par là qu'ils tireront une vengeance aussi facile que terrible

de l'infidélité et de la perfidie des ministres de l'Espagne.

La révolution complète des deux Amériques espagnoles, l'assurance de leur indépendance absolue de l'Espagne et même de l'Europe, se fondent sur d'autres principes, sur d'autres faits encore, que ceux exposés dans la probabilité de l'intervention hostile des États-Unis, et de l'invasion de leurs troupes par les Texas. La *Tierra firme* n'a plus besoin de secours étrangers pour terminer sa révolution. Elle n'a plus besoin, pour m'exprimer mieux, de l'appui des puissances, il lui suffit de celui qu'elle reçoit des individus. Il lui arrive constamment des renforts de vétérans européens, de braves et habiles officiers français que le sort contraint de chercher dans un autre monde des combats et du pain, ainsi que d'officiers et de soldats anglais aguerris et aventureux, qui maintiennent sa supériorité contre Morillo, qui, malgré le faible détachement parti dernièrement de Cadix, ne pourra disputer cette supériorité, surtout quand les indépendans auront reçu dans leurs rangs la formidable légion de Devereux. Le grand nombre et l'incroyable activité de ses corsaires lui donnent également l'empire de la mer. Il ne reste déjà plus à Morillo que le territoire circonscrit de Caraccas, et Porto-Bello bloqué par terre et

par mer, d'où Bolivar le délogera facilement, lorsqu'il réunira toutes ses forces contre lui. L'événement de Santa-Fé et l'accession du royaume de Grenade à la république de Venezuela est le coup de grâce de l'Espagne dans cette partie.

La république de Buénos-Ayres, ou de Rio de la Plata se renforce, quoique plus lentement, et se met en état de repousser l'attaque projetée contre elle et préparée depuis si long-temps à Cadix. Afin de juger jusqu'à quel point cette attaque peut être formidable, il est utile d'examiner les apprêts et de se reporter aux événemens qui se sont passés cette année en Espagne. Les hommes réfléchis ont pu prévoir, depuis long-temps, que la grande expédition annoncée avec tant d'emphase, préparée avec tant de lenteur, d'ignorance et de faux calculs, échouerait, même avant son départ de Cadix, et qu'il n'en résulterait que quelques envois partiels de petits secours insuffisans, disséminés soit au Pérou, où ils n'ont même pas pu parvenir, soit à la *Tierra firme* où, loin de compenser les pertes de Morillo, ils n'ont fait qu'ajouter à ses embarras. Il était évident aussi que les Espagnols européens, voyant, depuis quatre ans, l'inutilité des sacrifices énormes d'or et de sang faits par leur gouvernement, pour réduire des colonies décidées à se séparer d'une métropole décrépite et rado-

tense, se dégoûteraient de cette lutte désavantageuse. Les journaux anglais annoncent en Espagne les armemens énormes faits en Irlande, à Dublin et à Londres, sous les yeux mêmes du gouvernement et en dépit des mesures parlementaires. Le départ de plus de 6,000 hommes bien enrégimentés, bien armés, bien organisés, en infanterie, cavalerie et artillerie, départ fait publiquement et que le ministère anglais n'a pu empêcher, parce que la loi contre l'enrôlement étranger ne devait avoir d'exécution qu'au premier août, tout cela, joint au refus de ratifier le traité avec les États-Unis, devait faire craindre, aux troupes de l'expédition, de rencontrer, à leur débarquement, des ennemis trop supérieurs pour ne pas succomber. Les soldats, témoins du malaise et du mécontentement de la nation, mal organisés, mal nourris, mal payés et mécontens eux-mêmes, se laissèrent dire et persuader qu'on les sacrifiait. Des sentimens d'insubordination germèrent et s'étendirent à la faveur de l'inaction où on les laissait. Enfin la bombe éclata. O'Donnel réussit à apaiser la sédition, à pallier le mal, dont on pense qu'il pouvait bien être le complice; il est appelé à Madrid, il y va recevoir un cordon, prix, dit-on, d'une double trahison, et n'ose reparaître ensuite à son armée, dont l'insubordination est domptée mais pas éteinte.

Le gouvernement espagnol, sentant dès lors la nécessité de hâter l'envoi de l'expédition, se voit en même temps dans l'impossibilité de le faire. Tout ce qu'il peut obtenir, ou par force ou par ruse, c'est d'en faire partir un faible détachement, qui périra malheureusement, et dont le sort lamentable excitera de nouveau l'indignation de leurs camarades, infestés de l'épidémie qui règne à Cadix et dans les environs, et qui menace toute l'Espagne. Cette grande expédition sera manquée, remise à un terme indéfini, c'est-à-dire à jamais. Elle ne quittera point Cadix : l'esprit de révolte s'y fortifiera. O'Donnel, s'il y revient, n'en pourra déraciner les causes. S'il punit et verse le sang, il est perdu lui-même; s'il écoute les griefs des soldats, il deviendra leur chef et fera trembler la cour. L'Espagne elle-même, dans les deux cas, deviendra la scène de la catastrophe; et là se jouera, à la face de l'Europe, un nouveau mélodrame dont il est encore impossible de préciser l'intrigue et le dénouement.

Si je me trompais, si, contre toute probabilité, ces événemens n'arrivaient pas, et que l'expédition eût lieu, il faudrait, avant de tenter de remonter jusqu'à Buénos-Ayres, occuper Monte-Video, pour y faire stationner la flotte pendant tout le temps que durerait cette guerre.

Cette occupation ne pourrait avoir lieu qu'en en chassant la garnison portugaise, ou par un traité fait d'avance avec la cour de Rio-Janeiro, d'après lequel les troupes portugaises se joindraient aux Espagnols pour opérer la soumission de cette immense colonie, quitte à se la disputer après la conquête. Mais le renfort de quelques milliers de Portugais donnerait-il au chef de l'expédition une supériorité assez décisive pour pouvoir en espérer un plein succès ? Voilà ce dont on peut douter. La haine enracinée qui règne entre ces deux nations éclaterait bientôt et ferait échouer toutes les entreprises, si toutes les troupes étaient réunies en un seul corps d'armée. Si, pour éviter cet inconvénient, on les faisait agir séparément, chacune alors opérerait pour son compte sans s'embarrasser de son alliée. La guerre serait plus générale, plus longue, plus dispendieuse et plus sanglante, et le résultat serait le même pour le roi d'Espagne ; il ne regagnerait rien que de s'être épuisé davantage; mais elle serait d'une conséquence plus dangereuse pour le roi du Brésil. *Qu'alliez-vous faire dans cette galère ?* aurait-on pu dire à ce souverain mal conseillé, quand, sans prévoyance, sans provocation, par une démarche suspecte et hostile envers les deux partis, il s'est emparé de Monte-Video.

La république du Chili [1] a cessé d'être le théâtre de la guerre, et ne court désormais aucun risque pour son indépendance : elle ne cherche plus qu'à la rendre invulnérable, en combattant pour conquérir ou défendre celle de ses voisins, par ses flottes et par son armée. Elle aura dans peu la gloire de *parachever* cette merveilleuse aventure.

Le Pérou sera bientôt arraché à la couronne d'Espagne, qui ne peut ni le défendre ni le secourir, parce que la mer Pacifique lui est fermée par les flottes du Chili, parce que les peuples, mal intentionnés contre le gouvernement de la métropole, n'attendent, même dans la capitale, que l'apparition de l'armée chilienne, pour se lever en masse contre le malheureux vice-roi; enfin parce que la prise de Santa-Fé par Bolivar, et l'accession de la Nouvelle-Grenade à la confédération de la Tierra-Firme, ouvrent au parti indépendant du Pérou une communication avec la république de Venezuela, et donne la facilité

[1] De tous les Européens qui ont porté à l'Amérique du Sud le secours de leurs connaissances et de leur courage, aucun n'a plus fait que le jeune Miller. C'est à lui principalement qu'est due l'indépendance du Chili. Lieutenant-général et capitaine-général, il profita d'un instant de paix en 1829, pour venir revoir son père, boulanger dans un village du comté de Kent. Il fit l'admiration de tout le monde par une piété filiale et une modestie dignes de l'antiquité. L.

d'arranger ensemble un plan général d'attaque environnante, à laquelle les royalistes, enveloppés de tous côtés, ne pourront pas résister. Le sort du Pérou serait déjà décidé, si l'aventurier Mac Grégor ne s'était pas fait enlever dans une nuit, et sans tirer un coup de fusil, la place importante de Puerto-Cabello dont il s'était emparé.

Sans doute tous les gouvernemens insurgés des deux Amériques ont commis, depuis qu'ils combattent sous les drapeaux de la liberté, de grandes fautes, qui ont retardé leur indépendance et qui même auraient entièrement ruiné leur cause, si leurs ennemis avaient su en profiter; mais ceux-ci en ont commis de bien plus grandes et de bien plus grossières. Les succès ont été quelque temps balancés, la guerre s'est prolongée. Aujourd'hui les événemens suivent un cours plus décidé : la conduite des chefs, Brion, Cockrane, St-Martin, et surtout celle de Bolivar, ne permet plus de douter que l'indépendance de toutes ces contrées, établie bientôt universellement de fait, sera reconnue par les puissances européennes, comme l'a été celle des États-Unis, et tous ces bâtards du Nouveau-Monde auront conquis la légitimité.

Ce tableau de l'Espagne, en Europe et en Amérique, nous offre, à un plus haut degré que partout ailleurs, les symptômes de la ruine de la

monarchie. Il est impossible de penser qu'il existe jamais plus, entre la péninsule espagnole et ses anciennes colonies, d'autres liens, d'autres rapports que ceux d'une égalité fraternelle ; et ces liens, ces rapports, qui devaient être d'un immense avantage pour les uns et les autres, ont été repoussés constamment, tant que l'occasion et le pouvoir de les établir se sont offerts. Les Espagnols américains, comme les Anglais américains, ont ainsi été forcés de se rendre indépendans, parce que leurs métropoles ont voulu les tyranniser ; mais comme si cette cruelle maladie qui ronge l'Espagne, qui lui fait perdre ses extrémités, ses membres éloignés, ne suffisait pas, des courtisans, des prêtres entraînent un roi faible à suivre le même système envers les peuples immédiatement soumis à sa domination. A peine quelques hommes sensés ont paru dans les conseils de Ferdinand que, lui-même, il les a repoussés, leur infligeant à chacun des peines proportionnées à leurs talens et à la pureté de leurs intentions. En Espagne, comme dans tout le reste de l'Europe, le besoin d'institutions libérales se fait sentir, et là plus que partout ailleurs, le despotisme le plus avilissant étouffe tous les sentimens qui rappellent à l'homme la dignité de sa destination : on plonge dans les fers ou dans les supplices les hommes qui ne peuvent perdre

ces sentimens qu'avec la vie. Des hommes à peine échappés au malheur[1] osent applaudir à ce système de gouvernement, et le présenter comme un chef-d'œuvre à l'imitation de monarques éclairés. Les insensés! qu'ils suspendent un instant leurs applaudissemens! Demain peut-être, après-demain sans doute, ils prendront le deuil, car plus leur triomphe est grand, plus il est prêt de sa fin. Désormais quand on voit de la tyrannie, on peut dire qu'il y aura liberté.

Je ne puis abandonner la péninsule espagnole sans porter mes regards sur le Portugal, et sans rechercher l'influence que doit exercer, sur ce royaume et sur le Brésil, la politique du ministère espagnol, soit dans la métropole, soit dans ses anciennes colonies. Quand le roi de Portugal, inspiré par la peur plus que par un raisonnement sain, alla établir sa résidence personnelle et le siége de son empire à Rio-Janeiro, quand il adopta ce parti extrême qui allait le séparer pour toujours de l'Europe, intervertir entièrement l'ordre de son gouvernement, et faire du Brésil sa métropole, et du Portugal sa colonie, il a commis une grande faute en choisissant Rio-Janeiro pour sa capitale, au lieu de San-Salvador.

[1] Dumouriez faisait allusion à un écrit de M. Châteaubriand dans lequel cet homme étonnant préconisait le gouvernement espagnol, et le présentait comme le modèle des monarchies. L.

Par ce choix, il s'est éloigné du centre de ses vastes états, pour aller se placer à leur extrémité méridionale, et près du foyer des révolutions américaines. Il s'est livré à l'espérance décevante de profiter des troubles pour agrandir ses états, et d'étendre ses frontières jusqu'au grand fleuve de la Plata, sans prévoir que par cette extension, bien loin de rendre plus compacte et plus assuré son royaume déjà trop vaste, déjà trop peu peuplé, il en rendait toutes les parties plus faibles, plus disjointes et plus susceptibles d'être pénétrées par l'esprit révolutionnaire, qui embrasait tous ses nouveaux voisins.

Profitant de l'imprévoyance, du désordre et des discordes du gouvernement de Buénos-Ayres, affaibli par la scission d'Artigas; trop fidèle aux habitudes ambitieuses et à la politique égoïste des cabinets européens, il a envahi, sous les prétextes les plus frivoles, toute la rive gauche de Rio de la Plata, jusqu'à l'Uraguay, et, sans la résistance obstinée d'Artigas, qui lui a fermé le Paraguay, sans le réveil du gouvernement de Buénos-Ayres qui a garanti cette capitale qu'il convoitait, l'appétit serait venu en mangeant, il aurait poussé ses limites jusqu'aux Patagons, et serait devenu le souverain de tout l'occident de l'Amérique du sud.

Ce projet gigantesque était tout-à-fait hors

de proportion avec ses faibles moyens, et cependant il a été sur le point de réussir. Si cet événement extraordinaire avait eu lieu, l'Espagne aurait crié à la perfidie, l'Europe aurait été émerveillée et muette, l'Angleterre seule en aurait profité, tant que cet état de choses aurait duré, ce qui pourtant n'aurait pas été long. Le roi du Brésil a commencé son invasion en renard, mais il n'avait pas la force du lion pour pousser ses conquêtes, ni même pour défendre sa proie, qui lui sera arrachée, quand les peuples libres de l'Amérique pourront se tourner de ce côté; mais alors ils pourront passer de la restitution à la vengeance, et ainsi, par une entreprise tout à la fois contraire à la probité, à l'Espagne et à ses colonies, ce monarque s'est exposé au danger de se voir arracher sa couronne d'Europe par les Espagnols monarchiques, et celle d'Amérique par les Espagnols républicains.

Cet esprit de républicanisme souffle déjà depuis long-temps sur toutes les parties du Brésil. Le gouvernement a réussi à éteindre les premières étincelles de cet incendie qui avait éclaté à Fernambouco; mais le feu couve sous la cendre et l'occasion d'éclater se représentera bientôt.

C'est tout ensemble par le nord, l'est et le sud que l'indépendance pénétrera dans le Brésil, avec

la rapidité irrésistible d'un embrasement général. Les cinq grandes républiques qui naissent à présent formeront, pour leur propre sûreté, une coalition contre le royalisme, qu'elles ne pourront pas laisser à leurs portes, et que l'Amérique se décidera définitivement à exiler de son sol. Cette coalition sera énergique et de bonne foi, comme tous les actes de la jeunesse des peuples, et ne pourra être déjouée par le machiavélisme de la vieille Europe.

Pendant que le roi du Brésil court ainsi à sa perte en Amérique, le Portugal est abandonné à son malheureux sort, et n'a pas même l'apparence d'être encore attaché à son ancien monarque. Son gouvernement est confié à un étranger[1], dont les hautes qualités sans doute et les grands services méritaient une récompense, mais à qui un souverain ne devait pas livrer l'administration de ses peuples; car la plus grande humiliation qu'on puisse infliger à une nation, c'est de la déclarer incapable de produire des hommes propres à diriger ses propres affaires. Les officiers de l'armée portugaise sont pour la plupart an-

[1] Milord Beresford était pour ainsi dire roi de Portugal, et gouvernait à la royale. Il a rendu au Portugal un grand service, il a fait sentir tout le mal de la protection du gouvernement anglais, et la nécessité d'un gouvernement et d'une armée nationale.

glais, beaucoup des employés de l'administration appartiennent au même pays. Tout le commerce est fait par l'Angleterre et pour son avantage; en un mot, le Portugal est plus colonie anglaise que toute autre chose.

Le Portugal ne se soutenait jadis que par les productions et les tributs de ses colonies; aujourd'hui que le siége du gouvernement est transplanté dans ses colonies, que le produit des impôts y est envoyé, que tout est consacré par le roi aux contrées où il a fixé sa résidence, il est évident que son royaume d'Europe, appauvri, négligé, doit être mécontent aussi et très disposé à secouer le joug d'un prince qui le dédaigne. Une armée mal organisée et mal payée, comme en Espagne, les administrations mal dirigées et mal surveillées, peu d'industrie, point de liberté : voilà les élémens des révolutions. A peine l'Espagne aura donné le signal, que le Portugal y répondra. La nation, privée de son roi, commencera par chasser des étrangers qui lui seront d'autant plus odieux que ce sont eux seuls qui la maintiennent dans la situation où elle se trouve; puis elle se constituera, peut-être en se réunissant à l'Espagne, peut-être en offrant la couronne à quelque prince étranger, peut-être même à son roi, qu'elle obligerait à revenir s'asseoir sur son trône, à certaines conditions, sinon, non!

Je ne m'arrête pas à l'Italie. Il est, je pense, inutile d'en tracer la situation, pour montrer qu'elle est mécontente ; que là, comme partout ailleurs, deux partis sont en présence et prêts à en venir aux coups : celui de la liberté constitutionnelle des peuples et celui des gouvernemens. Les vingt-cinq dernières années ont suscité et trompé trop d'espérances. Les idées de liberté y ont apparu avec trop d'éclat, et avaient promis un trop bel avenir ; les dernières paix qui ont été conclues, les arrangemens, les répartitions, les partages de provinces et de souverainetés qui ont été faits, tous ces événemens doivent trop peser sur le cœur des Italiens, pour qu'on puisse s'imaginer que leur calme apparent soit autre chose que l'engourdissement sous la force. Les royaumes de Naples et de Sardaigne ont repris leurs anciens monarques ; mais ces monarques ont conservé leurs anciennes idées, leurs vieilles habitudes, tandis que leurs peuples ont acquis de nouvelles manières et de jeunes doctrines. Au milieu de tous ces désastres, de ces guerres, de ces bouleversemens dont ces pays ont été le théâtre, les lumières se répandaient ; un grand mouvement s'imprimait. Même parce que tout avait été aboli, confondu, on sentait universellement le besoin d'établir un nouvel ordre. Au lieu de céder à ce besoin des peuples, que les

rois verraient bien être aussi le leur, s'ils n'étaient pas trompés, les ministres ont rétabli l'ancien ordre, ou plutôt l'ancien désordre, aux deux extrémités de la presqu'île italienne, et l'Autriche a fait plus encore, elle a établi des soldats allemands dans le reste de cette malheureuse contrée. La loi de l'épée est le code qui la régit, mais *qui se sert de l'épée périra par l'épée.*

Avant de retourner au nord de l'Europe, je jetterai un coup d'œil sur la Turquie, dont l'existence en Europe et surtout sa manière d'exister sont inconcevables. Au milieu de tous les changemens, de toutes les commotions, de tous les bouleversemens dont nous avons été témoins depuis vingt-sept ans, dont plusieurs semblaient menacer cet empire d'une ruine complète, il est resté stationnaire, et il semble que le temps se soit arrêté pour lui, que tout ce qui s'est passé soit comme non avenu. La fatalité mérite bien la confiance des Ottomans, car elle seule les a sauvés des projets formés depuis si long-temps, et si souvent repris contre eux. Les guerres des grandes puissances de l'Europe, et surtout celle de l'Angleterre contre la France, ont dérangé le projet du partage de la Turquie; mais aujourd'hui que toute l'Europe est en paix, les dangers de cet empire pourraient renaître.

Il en est un qui le menace constamment, et

qui tôt ou tard doit se réaliser; c'est la révolte des peuples de l'ancienne Grèce : cet événement est le seul que, dans ce moment, je regarde comme possible et même comme probable. Quelle que soit la politique du cabinet de St-Pétersbourg, avec quelque constance que depuis si long-temps il se soit avancé vers le midi, quelque prononcée que soit son intention héréditaire, depuis plusieurs siècles, de régner sur le Bosphore, il me semble que des obstacles insurmontables s'y opposent. L'Autriche, d'abord, ne permettrait pas que le colosse russe s'agrandît encore et la menaçât de ses forces environnantes : elle aurait de justes inquiétudes, qu'entretiendraient toutes les autres puissances, et dès lors il serait possible que la sublime Porte eût tous les autres souverains pour colonnes. Je dis *il serait possible*, car il pourrait arriver aussi que l'Autriche, dont la politique a été si constamment accommodante, lorsqu'il y a eu quelque chose à recevoir, acceptât avec plaisir des propositions que la Russie, pour éviter une guerre avec elle, ne manquerait pas de faire. Je ne connais pas d'exemple que l'Autriche ait résisté à la puissance du mot *partageons*.

Le partage de la Turquie européenne entre la Russie et l'Autriche est-il possible? En mettant de côté toute opposition de la part du reste

de l'Europe, je ne pense pas que ce partage puisse s'exécuter. Il y a bien quatre provinces, et même à la rigueur, six qui ne présenteraient pas beaucoup de difficultés. La Russie prendrait la Moldavie, la Valachie et la Bulgarie, et l'Autriche s'emparerait de la Bosnie, de la Servie et de l'Albanie; mais la Romélie, la Morée et les îles de l'Archipel ne sont pas susceptibles d'un partage aussi facile. En supposant encore qu'on s'arrange sur ce point et que les deux puissances se décident à prendre pour limites le *Vardar*, depuis le *tombeau d'Amurat* près de *Pristini*, jusqu'à son embouchure près de *Salonique*, l'Autriche gardant tout ce qui est à droite, et la Russie tout ce qui est à gauche du fleuve, on aura un pays à peu près également portionné; mais ce sera tout: il n'y aura rien qui puisse donner à cet arrangement un caractère de stabilité : au contraire, deux grands empires, tous deux ambitieux, en se mettant en contact parfait, n'auront que facilité les moyens de s'atteindre mutuellement et de se porter des coups plus terribles. La Russie obtiendrait bientôt une grande supériorité, même sans le secours des armes, dans le pays cédé à l'Autriche, par l'identité de son culte, et ce partage ne serait que le prélude de la réunion de toute la Turquie européenne sous la domination russe.

Quand à ces réflexions on ajoute que la France et l'Angleterre s'opposeraient à ce partage et qu'elles seraient appuyées par la Prusse, le Danemarck et les Pays-Bas, on voit mieux l'impossibilité d'un pareil partage. Une seule condition me paraît en appuyer la possibilité; c'est l'accession de l'Angleterre, qui s'emparerait de la Morée, du Négrepont et des îles de l'Archipel, qu'elle organiserait à l'instar des Iles Ioniennes, sous sa protection; mais, par cet arrangement, la Russie et l'Autriche manqueraient leur but, qui est la facilité d'avoir des flottes et le partage de la domination de ces mers, et de là, nouveaux germes d'instabilité, nouveaux motifs de guerre.

Après avoir exposé ces projets, ces rêves peut-être de quelques politiques, *projets et rêves qui ne sont pas les miens*, j'en reviens au véritable danger de la Turquie, à la Grèce. Après tant de tentatives infructueuses pour reconquérir leur indépendance, et qui toutes n'ont servi qu'à appesantir sur eux les chaînes de la plus affreuse tyrannie civile et religieuse, les Grecs sont retombés dans l'inaction. Trop souvent trompés par les gouvernemens étrangers, ils ont fini par ne se fier à aucun et avec raison, et ils cherchent à désarmer la fureur de leurs stupides tyrans, par leur soumission, et par des impôts

qu'ils ne peuvent payer qu'en se livrant à tous les genres de travaux. Les Turcs, indolens et paresseux, abandonnent à leurs malheureux idoles l'exercice et les profits de l'industrie. Le commerce est entièrement entre les mains des Grecs ; ce sont des Grecs qui manœuvrent presque toute la marine. Par le commerce et la navigation, ils se mettent en rapport avec les peuples étrangers, participent à leurs progrès, s'éclairent de leurs connaissances, et avancent dans la civilisation. Quand les opprimés sont plus éclairés que les oppresseurs, l'oppression est bien près de finir.

Ce n'est pas seulement dans les pays étrangers que les Grecs vont puiser leurs connaissances, leur désir d'indépendance et de sécurité, leur impatience de leur joug. Des écoles se sont établies au milieu d'eux, par les bienfaits de quelques-uns de leurs compatriotes et des hommes éclairés de tous les pays, qui tous s'efforcent de rendre aux descendans des Grecs les bienfaits que le monde doit à leurs ancêtres. Ainsi la population ne sera plus long-temps étrangère à l'instruction, l'étude lui montrera ses droits, et l'exemple des anciens héros lui donnera le courage de les faire prévaloir. Puissent les gouvernemens favoriser, comme les individus, l'éducation de ce peuple qui renaît, et puissent-ils,

quand il réclamera sa majorité, se réunir tous pour la reconnaître ! Un empire indépendant au sud-est de l'Europe, l'empire de la Grèce, doit être un bienfait pour l'Europe.

Au nord de cette partie du monde, deux puissances, la Suède et le Danemarck, ne peuvent avoir de politique indépendante de celle des grandes puissances. La première, gouvernée par une dynastie nouvelle, tandis que son ancien roi et sa famille errent dans l'exil, est condamnée à se ranger constamment du côté du plus fort, sous peine d'une révolution. Le monarque actuel est forcé, par son intérêt personnel, à suivre un système libéral, à respecter les droits de ses peuples, sur lesquels sont fondés ses titres encore nouveaux. La conduite qu'il a tenue, et qu'il tient encore, lui a fait le plus grand honneur; il a mérité et obtenu l'estime de tous les souverains et de tous les hommes d'état. Cependant je ne puis me dissimuler que son autorité n'est pas tellement établie qu'on puisse la regarder comme à l'abri du renversement, et lui-même ne saurait entretenir la persuasion que sa couronne passera à ses descendans. L'ancienne dynastie a sans doute conservé, en Suède, des amis puissans et dévoués. Il y a aussi des mécontens, des hommes dont la marche du gouvernement lèse bien des intérêts et que l'espérance

rattache à d'autres chefs. Enfin il y a, comme partout ailleurs, des hommes qui ne désirent que des changemens, et qui, au moindre mouvement, s'empressent de renforcer les assaillans. Tous ces hommes ne peuvent-ils pas se réunir un jour, dans le dessein de rendre la couronne à Gustave, ou du moins de l'offrir à son fils, dans le cas où on persisterait à repousser cet auguste malheureux ? N'est-il pas évident qu'alors, aucun des souverains ne voudrait intervenir dans cette lutte, quelque estime, quelque amitié personnelle qu'ils portent à Charles-Jean, et que même plusieurs agiraient ouvertement ou du moins secrètement contre lui ? Voilà des questions qu'il doit se proposer souvent.

Le Danemarck est resté assez étranger aux événemens du dernier quart de siècle. La bonté, la douceur de ses princes, une égale répartition d'impôts peu onéreux, et une grande économie, l'ont mis à l'abri des luttes dont les autres pays ont été et sont encore le théâtre. Cependant le désir des institutions s'y est introduit et doit y faire des progrès, en proportion de ceux qu'il fait en Allemagne. L'influence qu'exerce ce pays est presque nulle. Sa position et ses besoins le mettent nécessairement à la suite de l'Angleterre dont nous allons enfin parler.

L'Angleterre, depuis 1793 jusqu'en 1815, a

joué un grand rôle et déployé un grand caractère. Tantôt elle a lutté seule contre le plus terrible ennemi qu'elle ait jamais eu, tantôt elle lui a suscité de cruels embarras, et enfin elle l'a accablé du poids de toute l'Europe. Downing-Street était le point d'appui du levier qui mouvait le monde. Mais dans le moment actuel, toute son influence et toute sa force semblent perdues. Ainsi à la fin d'une lutte longue et opiniâtre, l'athlète victorieux reste, à côté du vaincu, étendu sur l'arène, épuisé de ses efforts.

Je l'ai déjà dit, l'Angleterre aurait dû tirer un tout autre parti de ses sacrifices prolongés, et la paix aurait dû lui assurer des avantages qu'elle n'a point obtenus, que peut-être même elle n'a point réclamés. On a accusé, et on accuse encore le gouvernement anglais de machiavélisme, ce qui suppose de la perfidie dans ses ministres, et je crois que jamais ils n'ont mieux répondu à ces accusations que dans leurs dernières transactions, car ils se sont plutôt exposés au reproche de duperie. La Russie, l'Autriche, la Prusse ont infiniment gagné au réglement de compte qui a suivi ce drame d'un quart de siècle. Un nouveau royaume, celui des Pays-Bas, dont l'érection avait été sollicitée par l'Angleterre, voilà ce qu'on lui a accordé, et peut-être, pour son bien, était-ce ce qu'elle ne devait pas désirer. Le réta-

blissement du stathouderat et de la république de Hollande était une chose juste, mais on voulait affaiblir la France, lui ôter les immenses ressources qu'elle tirait des Pays-Bas, soit en hommes, soit en argent, et on ne savait comment s'arranger. L'Autriche, qui n'admet pas de prescription à ses droits, réclamait sa propriété des Pays-Bas, et la France rejetait ce voisinage dangereux. L'Angleterre elle-même ne s'en souciait pas, les Belges se souciaient encore moins de retomber au point d'où ils étaient partis. Pour sortir de tous ces embarras, on réunit la Belgîque à la Hollande, et on en fit un royaume. Des vues passagères sans doute ont dicté ces mesures autant que des intérêts permanens. Si les calculs de la prévoyance humaine pouvaient avoir quelque solidité, lorsqu'ils sont basés sur les intérêts et les passions des hommes, il est certain que ceux du ministère anglais avaient quelques titres à la confiance. Un prince d'Orange gouvernant, avec un immense accroissement d'autorité, ses anciens états, agrandis, doublés par la possession de la Flandre et de la Belgique; un prince d'Orange épousant l'héritière présomptive de la couronne d'Angleterre, et ensuite un même prince réunissant sur sa tête toutes ces couronnes, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Hollande et de Hanovre; voilà certainement un plan bien

vaste, et qui, s'il avait été exécuté, eût établi de la manière la plus stable la suprématie de l'Angleterre sur toute l'Europe; et on eût pu dire aussi : *Tu felix Anglia, nube !*

On peut reprocher des fautes au gouvernement anglais, mais il semble que la fortune ait voulu lui faire expier par des calamités imprévues le bonheur de ses entreprises précédentes, et proclamer auprès du char du triomphateur le *memento* des Romains. L'alliance désirée n'eut pas lieu, et la Russie, calculant les avantages que lui offraient des relations intimes à l'extrémité occidentale du continent européen, donna la main d'une de ses princesses au prince héréditaire des Pays-Bas, et ainsi prépara des entraves à l'influence du cabinet britannique.

Les deux peuples soumis aujourd'hui à la domination de la maison d'Orange diffèrent entre eux d'intérêts, de goûts et d'habitudes, et ils n'ont qu'une chose commune, et qui doit contribuer à les désunir davantage encore, l'amour du travail, le besoin d'acquérir. Le soin de les concilier est l'occupation principale du monarque : elle est aussi la plus difficile, et il est juste de reconnaître qu'il y emploie tous ses efforts, et que sa conduite mérite des éloges; mais après tant d'événemens qui ont confondu la sagesse humaine, il est presque impossible de croire à la

perpétuité de l'union de matières aussi hétérogènes. D'anciens républicains ne souffrent pas patiemment le joug de l'homme qui n'était que leur capitaine général; et une population catholique ne saurait environner de sitôt un prince protestant de la confiance et de l'amour dont ses vertus d'ailleurs le rendent si digne.

Après avoir montré ce que l'Angleterre a fait à l'extérieur, voyons ce qu'elle est à l'intérieur. La paix, qui a commencé dans tous les états du continent la restauration de l'industrie et du bien-être, a commencé l'appauvrissement de l'Angleterre en faisant renaître la concurrence du commerce étranger; et, en même temps que cet appauvrissement s'accroît, des charges énormes, encourues pendant la guerre, obligent la nation à la continuation de ses sacrifices. Le peuple anglais, plus susceptible qu'aucun autre de mouvemens désordonnés et de résolutions extrêmes, prend en ce moment le parti le plus funeste, celui de braver toutes les autorités, de condamner tout ce qui existe; et, s'il n'est arrêté ou par la force ou par une crainte salutaire qui ramène les esprits égarés, il renversera cette constitution antique, qui a des vices, il est vrai, mais qui du moins a maintenu jusqu'à présent et peut encore continuer à maintenir, dans toute leur étendue, les droits de tous les citoyens. Ne réfléchissant ni

sur la force des circonstances, ni sur l'irrévocabilité du destin, il attribue tous ses maux, non seulement à l'imprévoyance de son gouvernement, mais encore au projet criminel qu'il lui suppose d'établir le despotisme royal, ou plutôt la tyrannie ministérielle, à l'aide d'un parlement vénal et corrompu. Ces accusations, quoique exagérées et fausses en partie, se propagent, se fortifient et sont accueillies par des hommes même justement considérés par leurs lumières, leur bonne foi et leur patriotisme.

J'ai regardé très long-temps ces mouvemens du peuple, ces assemblées tumultueuses de réformateurs radicaux, comme un paroxisme éphémère qui se calmerait de lui-même avec le temps, et je crains bien que les ministres, qui doivent être plus prévoyans, puisqu'ils peuvent en être les premières victimes, ne les aient considérés avec la même légèreté; mais aujourd'hui je commence à voir avec inquiétude que ces mouvemens se généralisent, que ces assemblées, sous une forme plus calme et plus légale, énoncent simultanément les résolutions les plus violentes, et se préparent, avec une obstination inébranlable, à renverser tout ce qui voudrait s'opposer à leur plan de réforme radicale, plan impraticable et extravagant, comme tout ce qui vient des dernières classes du peuple, et qui n'aurait d'autre

résultat que de détruire l'autorité royale, et y substituer le règne despotique et anarchique de nouveaux jacobins.

Ce que, surtout, je regarde comme un présage très fâcheux, c'est que les assemblées des classes les plus respectables de la société, présidées par les autorités constituées, telles que celles de *Norwich*, d'*York*, de *Bristol*, de *Liverpool*, etc., etc., tiennent à peu près le même langage, expriment, quoique avec plus de décence et de retenue, les mêmes résolutions, et annoncent la même fermeté. Ainsi le plan de réforme, sinon totale, du moins partielle, a ses partisans, non seulement dans ce qu'on appelle la populace, mais même parmi les hommes honnêtes et distingués.

Une autre circonstance qui augmente mon inquiétude, c'est que, dans chaque ville un peu considérable, où il se tient une de ces assemblées légales et réclamant des réformes, ces assemblées sont suivies de près par des réunions de partisans de l'état de choses actuel, qui protestent contre les résolutions adoptées, et ne veulent absolument aucun changement. Si ces protestations avaient au moins un nombre aussi considérable de signataires, quelque avenir que cela annonçât, quoiqu'on y pût voir les évolutions de deux partis qui se mettent en bataille pour commencer la guerre civile, et quoique

cela ressemblât furieusement au début de la ligue sous Henri III, je n'appréhenderais rien de dangereux, parceque deux partis qui sont égaux en nombre, au lieu d'en venir aux mains et de s'exposer aux chances d'un combat, en viennent à des transactions : mais le nombre des signataires des protestations est infiniment moindre que celui des réclamations, et, parmi les signataires, les ecclésiastiques anglais, admis bien mal à propos aux magistratures civiles, jouent un grand rôle. Ainsi ils montrent évidemment le petit nombre et le clergé contre des masses. Voilà ce que surtout il fallait éviter; car, en pareil cas, on est battu quand on se laisse compter.

Si les ministres peuvent être accusés d'insouciance ou d'imprévoyance dans la continuité de ces troubles, c'est pour n'avoir pas rassemblé sur-le-champ le parlement, pour lui présenter franchement les objets en discussion, pour s'identifier avec ce corps constitutionnel, afin de repousser ensemble toutes les inculpations qui les attaquent également; de céder aux demandes qui sont justes et dont la satisfaction est possible, et en même temps pour réunir tous les moyens légaux que la constitution leur donne, pour se couvrir de cette égide nationale contre les coups inconstitutionnels de leurs ennemis communs. Je peux me tromper dans cette opinion, mais elle

est partagée par une infinité d'hommes raisonnables, amis de l'ordre et de la paix.

Si le ministère, suivant sa routine ordinaire, comme dans un temps decalme, prolonge la prorogation du parlement, s'il temporise, les radicaux gagneront du terrain, et alors il courra le risque de voir la chambre des communes, fermée à ses partisans, ne se rouvrir qu'après une nouvelle élection favorable, au moins en partie, aux prétentions des réformateurs.

Au milieu d'une crise aussi dangereuse, où, comme chez toutes les nations continentales, mais avec infiniment moins de raison, le peuple crie à la tyrannie, le gouvernement anglais ne peut s'occuper avec efficacité et avantage des affaires des autres puissances. Quand il aura réussi, comme je l'espère, à étouffer tous ces funestes germes de dissensions civiles, il aura encore, pour long-temps, à s'occuper de guérir les plaies physiques et morales que lui a infligées une guerre longue et ruineuse, avant d'aller médicamenter les maladies des peuples étrangers.

C'est à ces embarras intérieurs qu'il faut attribuer le rôle secondaire auquel l'Angleterre est descendue, après avoir si long-temps joué le premier. Cependant de pareilles causes ne peuvent être offertes en justification de tous ses

actes diplomatiques. Il en est d'une faiblesse impardonnable, et la session récente de Parga est plus que de la faiblesse, c'est un crime. Il est probable que le ministère, s'il n'était pas obligé, par l'union de tous ses ennemis, à se concilier les suffrages d'hommes dont l'influence parlementaire est à ménager, n'eût pas laissé impunie une pareille violation du droit des gens et des lois naturelles, violation qui anéantit toutes les espérances que la possession des îles Ioniennes devait inspirer sur la Grèce. Après un pareil exemple, le ministère anglais ne peut pas de sitôt reprendre le premier rang. Les rochers où le sanguinaire Ali a tendu aujourd'hui ses tentes, répondra long-temps au *quos ego!*... de la dominatrice des mers.

J'ai passé en revue tous les états de l'Europe: récapitulons. Partout, à un degré plus ou moins grand, on voit le malaise, le mécontentement, la plainte. Partout on voit des germes plus ou moins féconds, plus ou moins avancés de ces grands événemens politiques qui changent la face des nations, et que rien qu'un retour à la raison, à la justice, à la modération, de la part des gouvernemens, ne peut prévenir. C'est en vain que, pour les éviter, les ministres s'engagent à se soutenir de toutes leurs forces. Il arrive des temps où une idée morale et politi-

que déjoue toutes les mesures, renverse toutes les résistances. Ces idées ont, il est vrai, une élasticité qui permet de les comprimer; mais elles s'échauffent par la compression, elles éclatent et bouleversent tout. Ainsi quelques grains de poudre sont entassés en dessous ou en travers de ces masses énormes que toute la force humaine ne saurait mouvoir, de ces rocs que le levier ne saurait désunir, et ces grains de poudre enflammés tout à coup ont, en un instant, fait rouler en immenses débris ce qui semblait défier toutes les puissances de l'homme et de son intelligence. Ministres de toutes les nations, gare la mine!

Je terminerai ce coup d'œil politique par des considérations sur la possibilité d'une guerre entre deux ou plusieurs puissances du continent, et je commence par déclarer que je n'en vois la possibilité que dans le cas où la guerre entre les peuples et les gouvernemens aurait éclaté.

Tous les chefs des nations, et en particulier des trois principales puissances de la Sainte-Alliance, sont trop occupés encore à remettre leurs finances en état, à s'arranger dans leurs principautés, les uns à organiser leurs acquisitions, les autres, et ce sont les plus faibles, à réparer leurs pertes, pour penser à se chercher chicane. Les uns ne veulent pas exposer ce qu'ils ont ga-

gné et jouissent de leurs profits, et les autres, qui sentent leur impuissance, ne veulent pas risquer ce qu'ils ont conservé. Les querelles de gouvernement à autre, me semblent donc impossibles avant plusieurs années, à moins que des causes autres que celles qui jusqu'à présent ont fait verser tant de sang, ne viennent susciter des hostilités. La lutte des peuples contre les ministères, pour en obtenir des institutions libérales, peut allumer, comme je l'ai dit ailleurs, une guerre générale, dans laquelle chaque gouvernement, occupé chez lui à résister aux coups qu'on lui porte, ne pourrait prêter secours à ses voisins. La Russie seule pourrait intervenir facilement en Allemagne. Je ne reprendrai pas cette discussion.

Mais, sans que cette guerre des peuples contre les ministères éclate, n'est-il pas possible que des gouvernemens, se croyant en danger par les concessions de libertés faites par d'autres gouvernemens, leur en demandent raison et veuillent les forcer à rompre leurs engagemens, à révoquer les concessions faites? Il y a quelques années qu'on aurait regardé comme un fou quiconque aurait exprimé une semblable inquiétude, mais aujourd'hui cette idée folle est entrée dans le code pénal contre les rois, code émané de quatre congrès, et il est impossible de la révoquer en

doute. Ainsi leurs majestés le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière, qui ont accordé des constitutions, peuvent, si ces constitutions déplaisent à quelques ministres des autres souverains de la confédération germanique, être cités à la diète de Francfort, y être jugés et condamnés à abolir tout ce qu'ils ont établi ! Et ce tribunal est composé de ministres ! !

Cette doctrine est passablement attentatoire à la dignité royale; mais ceux qui l'ont fait promulguer ne devaient pas s'arrêter en si beau chemin. Ils devaient prévoir tout naturellement que le roi de Bavière ou de Wurtemberg, ou tout autre dans le même cas, pourrait regarder sa soumission à une pareille condamnation comme un abandon de ses droits, comme une dégradation, et refuser toute obéissance aux amphictions. Ils le prévirent, et pour contraindre à l'obéissance, chacune des puissances composant la confédération doit entretenir, à la disposition de cette confédération, un certain nombre de troupes, pour en faire exécuter les arrêts. Ainsi, il est possible qu'au premier jour le Wurtemberg et la Bavière soient attaqués; et si, comme il est impossible d'en douter, ces souverains résistent (car ils sont braves), on leur fera une guerre sanglante, et peut-être, dans les combats qu'ils soutiendront, ces monarques tomberont sous les

coups de leurs ennemis. La dégradation et le massacre des rois ordonnés pour maintenir les peuples dans une servitude odieuse, voilà un perfectionnement terrible du principe monarchique !

Il est à présumer que les rois constitutionnels, attaqués par les anti-constitutionnels dans le cœur de l'Allemagne, ne seraient pas abandonnés à leurs seules forces, qu'au contraire ils trouveraient des alliés disposés à les secourir, et que, dans le cas même où les trois grandes puissances de la Sainte-Alliance s'uniraient pour prêter main-forte aux arrêts émanés de leurs conseils, d'autres grandes puissances, moins enchaînées à cette alliance appelée sainte, s'uniraient aussi pour y mettre opposition ; et alors une guerre générale et européenne commencerait entre la liberté et le despotisme. Dans cette guerre on verrait d'un côté la Russie, l'Autriche et la Prusse, entraînant la Suède quoique gouvernée constitutionnellement, et de l'autre l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, entraînant le Danemarck quoiqu'il n'y ait pas de constitution. Telle serait immanquablement la grande division des états européens dans l'événement de cette guerre ; et quant au résultat, il serait immanquablement aussi à l'avantage de la liberté.

Les autres causes de guerre ne me paraissent

point devoir se faire sentir de sitôt avec assez de force pour qu'elles soient suivies d'effets. Elles existent néanmoins, et tout homme qui a bien observé les événemens, qui s'est nourri des récits de l'histoire et qui s'est éclairé sur la tendance des nations, ne peut s'empêcher de voir dans la distribution actuelle des états de l'Allemagne et dans le caractère et les intérêts de l'Autriche et de la Prusse, des germes d'hostilités pour l'avenir. La rivalité entre ces deux puissances a des motifs aussi forts qu'en aucun temps : l'ambition d'un côté, et de l'autre la nécessité.

La Prusse, monarchie nouvelle encore, s'est agrandie pour ainsi dire au hasard, en prenant tout ce que le courage et l'adresse de ses princes pouvait mettre à sa convenance, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. La disposition de son territoire ne présente aucunement ce caractère d'unité de sol, de tendance de tous les points environnans et des extrémités vers un centre commun : elle est trop susceptible d'attaque; elle présente une ligne trop étendue, trop sinueuse; elle est trop facile à envahir, à pénétrer; la séparation d'une et même de plusieurs de ses provinces d'avec le centre du gouvernement s'opérerait trop aisément, en cas de guerre, et rend si aisée la ruine de cette monarchie,

qu'il est impossible qu'elle reste dans cet état. Le gouvernement prussien, qui connaît bien ce désavantage, aspire nécessairement à le faire cesser, et ne manquera pas de saisir toutes les occasions qui se présenteront pour s'approprier les territoires qui s'avancent dans ses états et y forment des intersections. Deux moyens sont les seuls qu'il puisse employer, la conquête ou des échanges, et ces deux moyens conduisent toujours au même résultat. Les échanges qui seraient avantageux à cette puissance, et qui, en la rendant plus unie, plus compacte, la rendraient plus forte, seront vus avec inquiétude et avec jalousie par l'Autriche, qui s'y opposera et qui fera tous ses efforts possibles pour maintenir sa rivale dans la position décousue où elle se trouve.

L'Autriche a aussi intérêt à ne pas rester comme elle est; et cet intérêt, qui est tout-puissant chez elle, qui survit aux ministères et aux monarques, c'est l'ambition. Ce qu'elle a possédé une fois elle veut le posséder toujours. Le titre d'empereur d'Allemagne, qu'elle a perdu, est constamment l'objet de ses désirs. Ployante dans l'adversité, elle abandonne facilement ce qu'elle ne peut conserver; mais cet abandon n'est que momentané, et elle revient sur ses engagemens quand les circonstances le lui permettent.

C'est ainsi qu'elle s'est toujours montrée et qu'elle se montrera toujours. Déjà, depuis les dernières limitations des états, elle a montré que sa politique n'a point changé. Plus hardie que la Prusse, elle a déjà fait un échange de territoire, et en compensation de celui qu'elle recevait, elle en a donné un qui ne lui appartenait pas.

Ces deux puissances, qui toutes deux tendent également à s'agrandir, l'une parce qu'elle ne veut pas décliner et qu'elle prétend être tout ce qu'elle a été, l'autre parce qu'en présence de la première elle ne peut rester dans l'état de faiblesse et de désunion où elle se trouve, ne peuvent marcher simultanément à leur but sans se choquer, et par conséquent sans se quereller, et enfin sans se battre, à moins que, s'accordant pour reprendre un ancien projet, elles ne partagent le différend, et fassent de l'Allemagne deux grandes monarchies, l'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale. Cet arrangement à l'amiable entre l'Autriche et la Prusse, qui a été médité, qui a été justifié sur la barrière qu'il opposerait aux envahissemens de la Russie, ne serait pas probablement du goût des autres puissances européennes, et dans ce cas encore il y aurait guerre générale.

On parle de l'énorme influence de la Russie,

et de l'envie de conquérir qui peut lui prendre d'un instant à l'autre. La probité d'Alexandre, sa fidélité aux traités, ses liaisons avec les souverains repoussent l'idée de toute attaque de sa part, et de tout projet d'invasion contre eux. Ce n'est pas de ce côté, d'ailleurs, que l'intérêt lui ferait tourner ses armes, car il réunirait contre lui, et en pure perte, des ennemis redoutables, qu'il lui serait difficile de vaincre; et le prix de sa victoire ne vaudrait certainement pas la peine du combat.

Il en est tout autrement d'une invasion contre la Turquie, dont le territoire appartient à l'Europe et dont le gouvernement est pour ainsi dire hors de la loi des nations européennes. La marche de ce gouvernement est si peu susceptible de calculs politiques, qu'on peut assurer que, quand même Alexandre repousserait tout désir d'agrandissement de ce côté, il est impossible que la conduite de la stupide Porte ne le force à la guerre contre elle; et cette guerre, selon toutes les probabilités, serait la dernière que les Ottomans auraient à soutenir en Europe et les repousserait en Asie.

Aucune puissance ne me paraît à même de donner à la Porte l'appui qui lui serait nécessaire pour sa conservation. Aucune puissance même n'a aucun intérêt à cette conservation :

peu importe que les Turcs soient expulsés et forcés de rentrer dans les déserts d'où ils sont sortis : que dis-je ? il importe au contraire beaucoup que l'Europe soit délivrée de cette peste physique et morale, et le jour où ils abandonneraient Constantinople serait un triomphe pour la raison et l'humanité.

Mais ce qui importe également à toutes les nations de l'Europe, ce qu'elles ne peuvent souffrir, sans s'exposer aux plus grands dangers, sans mettre une partie de leur commerce à la merci d'une nation déjà trop puissante, c'est la prise de possession de ces contrées par les Russes, c'est leur adjonction à cet empire déjà si vaste. Alexandre est le seul des monarques qui puisse faire cette entreprise, mais doit-il la faire lorsqu'il est persuadé qu'il n'en peut recueillir le fruit ?... Ce sont ces calculs de la politique qui jusqu'aujourd'hui ont sauvé les Turcs, et qui probablement prolongeront leur existence dans une partie de leurs dominations actuelles.

Les Turcs, pour que leur expulsion soit un bienfait pour l'Europe, doivent être remplacés par une nation nouvelle, indépendante, également amie de tous les états européens, et qui, par ses mœurs, par son industrie, par son gouvernement, soit en rapport avec la civilisation actuelle. Pour atteindre ce but il n'y a qu'un

moyen, c'est de hâter l'instruction des Grecs, c'est d'entretenir leurs idées d'indépendance, c'est d'encourager les efforts qu'ils pourront faire pour la conquérir, c'est de leur donner indirectement les secours dont ils pourront avoir besoin : les gouvernemens n'ont même rien à faire; il leur suffira d'autoriser ou seulement de ne pas défendre les efforts que le zèle des individus excitera pour envoyer à ce peuple, si long-temps victime, les hommes et l'argent dont il aura besoin. Alors se relèvera l'empire de la Grèce, conquête de toute l'Europe; un débouché facile s'ouvrira à l'industrie de tous les peuples, qui tous trouveront dans le peuple nouveau une garantie de paix et d'opulence. C'est là la seule manière dont la Turquie doive disparaître, pour ne pas replonger l'Europe dans des guerres affreuses et de nouveaux bouleversemens.

Quant à la Russie, l'influence qu'elle possède aujourd'hui et qui paraît épouvanter bien des politiques, me paraît devoir être passagère. L'avenir de cet empire est bien différent du présent : et la fatalité qui régit les peuples, qui les appelle à la vie et à la mort, menace déjà le peuple russe d'un changement d'existence, que tous les efforts de la politique ne pourront détourner.

Un empire aussi immense peut bien, lorsque les peuples sont encore dans leur enfance, être

gouverné par un seul homme; mais à mesure que les peuples s'éclairent, qu'ils deviennent laborieux et industrieux, leurs intérêts se compliquent et ils ont besoin d'être plus rapprochés des gouvernans, ou, s'ils en sont éloignés sans possibilité de rapprochement, ils s'en séparent pour s'en donner un qui soit au milieu d'eux et à eux. On peut donc prédire, avec certitude, que les Russies cesseront d'être réunies sous une même domination, et se formeront en plusieurs empires séparés et indépendans les uns des autres.

L'époque et le mode de cet événement ne peuvent être déterminés. Il peut arriver plus tôt ou plus tard, et être amené ou par la révolte de quelques provinces, ou par celle de quelques chefs, ou même par des divisions dans la famille impériale. L'histoire de la Russie en fournit des exemples, et ces exemples peuvent se renouveler. Les deux capitales de l'empire russe, et les peuples des provinces où elles sont situées, ne peuvent être parfaitement d'accord. Moscou, abandonnée, doit envier à Pétersbourg tous les avantages qu'elle doit à la résidence de l'empereur. Pétersbourg n'est pas placée convenablement pour être la capitale d'un empire aussi étendu. Bâtie à l'une des extrémités du sol russe, elle ne saurait être le siége du gouvernement

d'une nation active et éclairée. Là, cette capitale est pour ainsi dire l'empire. La position de Moscou est plus centrale et par conséquent plus convenable à la direction des affaires de l'état, et cependant cette position n'est pas encore assez favorable. La capitale de l'empire russe doit être en Asie, et dès lors son gouvernement devient étranger à l'Europe; c'est ce à quoi il ne se décidera pas, et par conséquent il doit négliger l'Asie et finir par la perdre.

Les gouverneurs envoyés dans les provinces et qui y exercent une autorité presque royale, à la tête de troupes nombreuses, doivent souvent être tentés, à cause de l'éloignement du gouvernement, d'exercer cette autorité à leur profit, et même de mettre leur volonté et leurs intérêts à la place des volontés et des intérêts de l'empereur et de ses ministres. De là à lever l'étendard de la révolte il n'y a pas loin : un instant suffit pour faire ce pas, et l'exemple une fois donné, qui en empêcherait l'imitation ? Où s'arrêterait-on? Enfin que resterait-il de l'empire russe?

Tant qu'Alexandre existera, ces révoltes ne pourront prendre place, parce que, connaissant particulièrement tous ses généraux qu'il a habitués à l'estimer et à le chérir, il peut compter sur leur fidélité et leur dévouement. Dans la

supposition où quelqu'un d'entre eux méditerait de se rendre indépendant dans son gouvernement, tous les autres, ou du moins la plus grande partie, se déclareraient contre lui, et ses soldats, qui, dans les dernières guerres, ont eu constamment sous les yeux leur *beau et brave empereur,* comme ils l'appellent, et qui le chérissent, ne serviraient pas de tels projets.

Mais si la mort enlevait ce prince (ce qui doit arriver un jour et puisse ce jour être éloigné!), qui peut répondre que son successeur, qui n'aura pas été placé dans les mêmes circonstances, qui n'aura pu déployer le même caractère et obtenir également l'amour des peuples, des soldats et des chefs, conservera cette unité de l'empire qui en fait toute la force et qui motive tant d'inquiétudes? Cette question se complique encore par la position d'Alexandre, qui n'a point d'enfans et qui laisse trois frères, qui tous trois peuvent avoir leurs vues et leurs partisans.

L'un d'entre eux, il est vrai, et c'est celui que l'ordre de sa naissance appelle au trône, en est exclu par un décret du sénat de Russie, décret dont je ne veux examiner ni les motifs ni la légalité; mais il suffit que ce décret existe, pour que l'avenir de l'empire russe ne se présente qu'au milieu de terribles orages. Le grand-duc Constantin se soumettra-t-il à ce décret? ne ré-

clamera-t-il pas le trône auquel il peut penser avoir des droits? aura-t-il ou n'aura-t-il pas pour appui les gouvernemens qui ne peuvent reconnaître à aucun corps le droit de changer l'ordre de l'hérédité? Si l'aîné des grands-ducs ne veut pas se soumettre à la dégradation, que fera le second? rejettera-t-il la couronne qui lui est destinée par le seul corps de l'empire qui puisse être regardé comme l'organe de la volonté nationale? réunira-t-il toutes ses forces pour contraindre son frère à l'obéissance? et pendant cette lutte, qui peut se prolonger, que fera le troisième?

Le grand-duc Constantin, en supposant qu'il cède, abandonnera-t-il la vice-royauté de la Pologne, ou bien prendra-t-il un autre titre pour se rendre indépendant, ainsi que le pays qu'il gouverne aujourd'hui? C'est encore une question importante et qui peut mener à de grandes conséquences. Car il ne se contenterait pas de la partie de la Pologne érigée en royaume, il tenterait nécessairement d'y joindre quelques unes des provinces russes qui l'avoisinent, et une fois la séparation faite, il n'est pas possible de penser que la réunion suivrait.

Voilà les réflexions que j'ai faites bien souvent sur le présent et l'avenir de la Russie, et qui me paraissent devoir dissiper les craintes que l'état

actuel de cet empire a pu inspirer. Ces réflexions sont-elles fondées, ou n'ont-elles aucune base raisonnable? C'est ce que personne au monde ne peut encore décider. Le temps seul nous l'apprendra.

Concluons maintenant : après avoir passé en revue toute l'Europe, que devons-nous craindre? que devons-nous espérer? Les gouvernemens ont encore à leur disposition leur sort et celui des peuples. En ce moment, il dépend d'eux d'assurer leur stabilité et leur tranquillité, et de conserver une grande autorité; mais il faut qu'ils se hâtent de contracter une alliance indissoluble avec les peuples, en reconnaissant leurs droits, en leur donnant des garanties de liberté et de prospérité. S'ils attendent plus long-temps, s'ils s'imaginent follement qu'ils peuvent, avec leurs rouages faibles et usés, continuer de mouvoir ces grandes machines politiques, si enfin ils persistent dans le dessein d'opposer la force à la raison, alors c'est le nombre qui décidera, et ils doivent trembler.

Le grand art des gouvernemens dans les siècles de lumière, c'est de gouverner dans l'intérêt du plus grand nombre. L'amour des peuples est le lien le plus fort qui les attache aux rois, et plus les rois ont d'amis, plus ils ont d'autorité. Gouverner dans l'intérêt du petit nombre, c'est

rechercher l'inimitié des masses, et les masses seules sont des puissances.

Le secours de ces masses s'obtient par le système représentatif, et sans ce système on ne connaît pas l'opinion publique, on n'a point de rapport avec elle, on est en guerre avec elle. Les rois à qui on fait tant de peur des représentations nationales, s'ils étaient livrés à leurs propres méditations, y trouveraient tous les avantages dont ils s'imaginent jouir. Dans la position où ils se trouvent aujourd'hui, ne sont-ils pas à la merci de cinq ou six hommes qui composent leurs ministères, et qui sont unis pour faire croire aux princes et pour leur faire faire tout ce qu'il y a d'avantageux, non à l'état, mais à leurs amis et à leurs protégés ?

De toutes les prérogatives dont les rois sont si jaloux, laquelle pourraient-ils perdre par l'établissement du système représentatif? La distribution des emplois? le système représentatif la leur abandonne. Celle des grâces et des faveurs? elle leur est laissée aussi. La levée et l'emploi des impôts? ce n'est pas le roi, ce sont les ministres qui en sont chargés. Les représentans ne gênent donc que les ministres. L'administration, la législation ne sont pas exercées par les rois; ce sont uniquement les ministres qui agissent et qui ont intérêt à aveugler leurs maîtres sur les fautes et

les crimes commis. Des représentans chargés d'exercer une surveillance active, de signaler et faire punir ces fautes et ces crimes, ne rendent-ils pas aux monarques un immense service, en faisant pour eux ce que leur élévation ne leur permet pas de faire ? Ces monarques le sentaient quand ils promettaient des constitutions; mais les ministres ont vu qu'ils seraient forcés d'être honnêtes, dévoués aux princes et à l'état, et ils ont rétracté les promesses des monarques !

Mais l'exécution de ces promesses n'est que retardée. Ou les monarques reconnaîtront leur erreur, ou les peuples briseront leur joug. Tout aujourd'hui tend à la liberté constitutionnelle d'une tendance irrésistible. La crise approche, il faut céder ou être entraîné.

Volentem fata ducunt, nolentem trahunt.



RÉFLEXIONS

SUR

LA RÉVOLUTION

ESPAGNOLE.

Avril 1820.

L'insurrection de l'île de Léon, le 1er janvier 1820, et la révolution qui la suivit et que Dumouriez prévoyait si bien, dans le Coup-d'œil politique, étonnèrent l'Europe et frappèrent d'abord les cabinets d'une sorte de stupeur. En Angleterre, en Autriche, en Prusse, en Russie, on ne doutait pas que ce ne fût le signal de la reprise de la grande guerre de la liberté, commencée en 1792, et l'on s'attendait à voir le Portugal, l'Italie et la France imiter plus ou moins l'exemple donné par l'Espagne, former immédiatement le noyau de la Sainte-Alliance

des peuples, et bientôt après battre en brèche tout l'édifice du despotisme construit à Vienne, en 1814 et 1815.

Mais quand les gouvernemens virent que deux ou trois mois s'écoulaient sans que la révolution espagnole portât ses fruits à l'étranger, ils reprirent courage et commencèrent à concerter les mesures propres à empêcher la propagation révolutionnaire, en étouffant en Espagne la révolution qui semblait s'y concentrer. Les ambassadeurs ne négligèrent rien pour décider les cabinets de Paris et de Londres à coopérer au grand œuvre.

A Paris c'était facile, M. Pasquier était arrivé de la préfecture de police, en traversant plusieurs ministères, à celui des relations extérieures et à la direction des affaires. Ses collègues étaient de la même force en vues politiques, en amour de la liberté, en sentimens d'indépendance et de dignité nationales. On en obtint ce qu'on voulut, à la condition que, pour marcher plus sûrement, on marcherait tout doucement, et que pour mieux combattre la révolution, on aurait l'air de la reconnaître [1].

A Londres, lord Castlereagh, diplomate fondateur de la Sainte-Alliance, était encore ministre des affaires étrangères, et très disposé à pousser jusqu'à leurs dernières conséquences les principes du nouvel

[1] On fait de même aujourd'hui en France. Espagnols! garde à vous! L.

ordre politique qu'il avait contribué à imposer à l'Europe. Mais l'opinion publique en Angleterre n'avait pas approuvé cet ordre politique ; de jour en jour elle en apercevait et en signalait les vices, avec plus de perspicacité et de force. Le besoin de réformes sociales se faisait vivement sentir. On les réclamait d'une extrémité à l'autre de l'Angleterre. L'opposition parlementaire se fortifiait, et une partie du ministère même entrevoyait la nécessité d'un changement de système.

Parmi eux et au premier rang se trouvait M. Canning, dont l'esprit a pu quelquefois se tromper sur ce qui était juste, mais dont l'intelligence saisissait vite ce qui est beau, dont le cœur sentait vivement tout ce qui est bien, tout ce qui est humain, et dont l'admirable talent savait si bien faire triompher ce qu'il croyait utile. Canning était l'ami de Dumouriez.

Un second ami c'était M. Vansittard (aujourd'hui lord Bexley) ministre des finances, homme probe, pieux, rempli de bonté, s'occupant peu de la politique étrangère, mais croyant à la liberté; peu favorable à l'alliance de l'Angleterre avec le despotisme continental, blâmant le système suivi par la restauration, et s'enfermant dans sa spécialité quand il ne pouvait faire prévaloir des vues libérales.

Le troisième était le duc d'York, frère du prince régent (depuis George IV), et commandant en chef de l'armée.

Dumouriez, qui suivait attentivement tous les

mouvemens politiques, et qui était fort exactement informé de toutes les menées diplomatiques, jugea indispensable de les contrarier et de faire entendre le langage d'une haute raison et de sa vieille expérience à des hommes qui pouvaient le faire prévaloir. Habitué à donner ses conseils dans toutes les circonstances graves, il n'attendit pas cette fois qu'on les lui demandât. Il écrivit et envoya à ses trois amis ses réflexions sur la révolution espagnole.

La conduite du gouvernement anglais envers l'Espagne, surtout en 1823, et l'admirable déclaration de M. Canning à la chambre des communes, lors de l'invasion française, prouvent assez que Dumouriez a été écouté et que son travail a été utile.

En l'écrivant, comme en écrivant son Coup-d'œil politique, avec l'intention de le publier, le général tenait surtout à ne montrer aucune hostilité personnelle au roi. Il pensait que les rois sont de grands enfans; qu'en emmiellant le vase on les décide à avaler la médecine. Il désirait encore que la restauration se maintînt, en s'appuyant sur la liberté. Il le désirait bien plus qu'il ne l'espérait; mais il craignait bien plus encore que le renversement des Bourbons n'amenât quelque chose de pis. On peut dire aujourd'hui s'il prévoyait juste.

Je n'ai pas besoin de répéter que, moins confiant que lui dans le succès de ses précautions oratoires, et beaucoup moins défiant de l'avenir, je n'en ai pas moins cru devoir laisser l'ouvrage sans corrections et sans suppressions.

Un événement d'une immense importance par lui-même, et dont l'influence sur le reste de l'Europe est incalculable, a réalisé déjà en partie les prédictions que je faisais il y a quatre mois; le despotisme s'est écroulé en Espagne. C'est dans les lieux mêmes où il paraissait le mieux établi, où il régnait dans toute sa force, où il agissait dans toute sa violence, où ses appuis les plus formidables, l'ignorance et le fanatisme, lui présageaient la plus longue existence et une suite de triomphes, c'est là qu'il a subi les premières attaques, et qu'après de vaines tentatives de défense, il a succombé enfin.

La révolution espagnole est complète. Ferdinand VII, détrompé enfin, ayant perdu toutes les illusions dont il était victime autant que son peuple, délivré de l'influence pernicieuse des conseillers et des courtisans qui l'entraînaient à sa perte, a adopté cette constitution qui doit, comme elle l'a fait il y a huit ans, réunir tous

les Espagnols, rétablir le véritable pouvoir du monarque et assurer le bien-être de cette nation qui, désormais, ne peut plus être esclave.

Ce mémorable événement, considéré dans ses principes, dans son commencement, dans ses développemens, inspire naturellement une infinité de réflexions auxquelles il est bon de se livrer avant que d'en combiner les conséquences naturelles.

Le principe de la nouvelle révolution espagnole, ainsi que de toutes les révolutions, c'est un mauvais gouvernement et une administration plus mauvaise encore. Depuis long-temps la nation et la monarchie espagnoles, qui autrefois exerçaient une prépondérance humiliante pour le reste de l'Europe, perdaient insensiblement toutes leurs forces, toutes leurs richesses, toute leur dignité. On les voyait décliner de jour en jour, et au commencement de la révolution française, elles se trouvaient dans l'impuissance ou d'améliorer leur organisation intérieure ou de combattre la désorganisation de l'extérieur; et, soit qu'elles gardassent la neutralité, soit qu'elles commissent des hostilités, elles le firent toujours à contre-temps, et dans des vues aussi étrangères aux principes de la morale qu'à ceux de la politique.

La conséquence de la conduite du gouverne-

ment espagnol, pendant la révolution française, fut de rendre l'Espagne, non pas l'alliée, mais pour ainsi dire l'esclave de la France. Tandis que celle-ci frayait de nouvelles routes à la marche des gouvernemens et forçait toute l'Europe continentale à y entrer, la première restait immobile et laissait régner les anciennes routines et les vieux abus.

Cependant la classe moyenne de la population espagnole et la classe distinguée sortaient peu à peu, à la faveur des événemens, des langes des préjugés et de la superstition. Des trônes partout renversés ou établis, comme en jouant, avaient dépouillé la monarchie de ce prestige de droit divin et de stabilité qui en faisait la sauvegarde; et tandis que les événemens étrangers montraient l'extrême facilité avec laquelle les couronnes étaient brisées, la conduite du gouvernement espagnol tendait à montrer combien celui qui portait la couronne de la Péninsule et des Indes était dégradé. Un monarque sans connaissances, sans caractère, une reine qu'on ne peut qualifier, un favori tout-puissant et visant à quelque chose de plus que le visirat : voilà ce gouvernement. Bonaparte, qui l'appréciait bien, le laissait subsister tant qu'il en pouvait tirer parti, mais il en avait résolu la ruine, car il ne pouvait laisser un trône aux Bourbons, et il n'attendait

que l'occasion de le leur ravir. D'un autre côté, les puissances étrangères opposées à la France avaient un mépris égal pour le gouvernement espagnol, et ne pouvant lui faire changer de conduite, ne pouvaient que désirer son bouleversement.

Différentes tentatives avaient été faites et furent renouvelées vainement depuis 1803 jusqu'en 1808 pour ramener l'Espagne, sinon dans une coalition générale pour arrêter les conquêtes de Bonaparte et le restreindre dans l'empire dont il s'était emparé, du moins dans un système de neutralité indépendante qui ne la mît pas à la disposition du fléau de l'Europe, et ne lui livrât pas son or et ses soldats. Au moment où on désespérait de rien obtenir de cette nation par le gouvernement, une intrigue de cour renversa ce gouvernement. Une révolution éclata : un fils ôta la couronne à son père. On ne sait comment la chose se serait terminée, si Bonaparte, se constituant le redresseur des torts dans cette affaire dont on ne peut ici donner les détails, n'avait réalisé la fable de l'huître et des plaideurs. Dès lors la révolution prit une autre tournure, et l'arrestation, l'emprisonnement du père et du fils assura à leur famille la conservation de la couronne.

Les détails de la guerre qui suivit cette révolution sont connus, ainsi que ses résultats ; mais

il y a des faits qui se rattachent trop particulièrement aux événemens présens pour qu'il ne soit pas absolument indispensable de les rappeler.

La double abdication de Ferdinand et de son père avaient livré à Bonaparte le trône espagnol. De ces faits il y a à tirer deux conséquences : la première, que le pouvoir absolu des rois est destructif de leur autorité, et que dans leur intérêt même il doit être aboli ; la seconde, que ce pouvoir ne peut s'étendre jusqu'à imposer des souverains à une nation.

On dira peut-être que ces deux abdications, loin d'être libres, ont été imposées à des princes malheureux, détenus en la puissance de l'homme en faveur de qui ils faisaient leurs lâches renonciations. Cela est vrai, mais il n'est pas moins vrai que c'est l'exercice de ce pouvoir absolu qui a armé le fils contre le père, et que la première abdication de Charles en faveur de son fils avait été arrachée par la violence. Il n'est pas moins vrai encore que c'est par l'exercice du pouvoir absolu que Ferdinand s'est remis à la discrétion de Bonaparte, et que puisque le pouvoir absolu peut conduire des souverains à de pareilles sottises, il est urgent de le condamner et de le détruire dans l'intérêt des princes.

Le peuple espagnol refusa de reconnaître le

chef que lui imposaient ces abdications. Il courut aux armes pour repousser les envahisseurs, et se battit pour Ferdinand, parce que Charles, avant d'abdiquer forcément en faveur de son fils, avait antérieurement abdiqué tacitement, pour ainsi dire, en faveur de Godoï[1], et qu'ayant, depuis long-temps, négligé les devoirs ou sacrifié les droits de la royauté, le peuple le reconnaissait incapable des uns et indigne des autres. Le choix du souverain par la nation était alors le seul titre de Ferdinand, puisqu'il ne pouvait se prévaloir d'une abdication qu'il avait arrachée dans le tumulte et au milieu des terreurs d'une insurrection; et ce droit, dont la nation s'est emparée, a été reconnu par toutes les puissances de l'Europe, qui, tour à tour, et enfin toutes ensemble, ont défendu la cause de l'Espagne, et reconnu la légitimité de Ferdinand.

Au milieu des horreurs d'une guerre épouvantable, soutenue avec un héroïsme et un acharnement sans exemple, en faveur d'un

[1] Godoï, amant de la reine, mère de Ferdinand, que la paix avec la France avait fait surnommer prince de la Paix, exerçait la puissance souveraine. Une autre reine à Naples faisait exercer cette puissance, à tour de rôle, par des amans que son inconstance remplaçait souvent. Suétone est bien pâle si à ses récits on oppose le récit des mœurs de ces cours. Et voilà pourtant les sources des légitimes ! L.

prince prisonnier de leur adversaire, les Espagnols, autant pour régulariser leur défense que pour avoir, après leurs succès et leur délivrance, des garanties contre les maux dont l'exercice du pouvoir absolu les avait fait accabler, assemblèrent les Cortès qui, dans la vacance du trône, organisèrent un gouvernement provisoire, et décrétèrent les lois constitutives qui devaient, par la suite, mettre le trône et le peuple à l'abri des catastrophes auxquelles l'impéritie et l'arbitraire du pouvoir royal les avaient exposés.

Cette constitution, discutée, adoptée et promulguée au milieu des armées ennemies qui, après avoir traversé toute l'Espagne, menaçaient le dernier asile de la liberté espagnole, et en l'absence des membres de la famille royale, qui, il faut l'avouer, étaient la cause de toutes les infortunes, devait être fortement imprégnée des principes populaires. En tête de ces principes devait se trouver l'idée abstraite, mal entendue et mal expliquée, de la souveraineté nationale, puisque cette idée seule pouvait justifier la conduite des Espagnols, ou dans leur refus de rejeter les deux abdications, ou dans leur constance a ne reconnaître pour roi que Ferdinand VII. Loin donc de leur en faire un crime, il me semble qu'on aurait plutôt droit de s'étonner que, dans les circonstances où la nation et ses repré-

sentans se trouvaient, subissant la peine des fautes du gouvernement monarchique, ils aient eu assez de sagesse pour ne pas abolir ce gouvernement et réorganiser l'Espagne avec des formes républicaines. Jamais peuple n'eut une occasion aussi favorable à l'exécution d'un pareil projet; et en résistant à cette tentation séduisante, les Cortès et le peuple espagnol ont donné la preuve la plus éclatante de leur raison, de la pureté de leurs intentions et de leur amour et de leur fidélité envers cette malheureuse dynastie des Bourbons à qui il ne restait plus rien, et dont les Espagnols sont les sauveurs.

Quant aux limites qu'ils ont données, par la constitution, à l'autorité du roi, sans vouloir décider si elles ne laissent pas assez d'étendue à l'exercice de cette autorité, il est évident que, puisque cette autorité était détruite, anéantie en Espagne, et que les Espagnols seuls, au prix des plus grands sacrifices, la relevaient, la reconstruisaient, ils avaient le droit de la modifier suivant qu'ils le jugeraient convenable aux intérêts de la nation; d'ailleurs le prince en faveur de qui ils la rétablissaient, et à qui ils voulaient la remettre, ne pouvant y avoir d'autre droit que le vœu national, était dans l'obligation de se soumettre à ce vœu dans toute son étendue. En vertu du principe de droit divin, principe

condamné par la raison et rejeté en Angleterre, Charles II aurait pu dire que son autorité légitime ne devait pas être restreinte, que tout ce qui avait été fait était nul et non avenu; mais Ferdinand, dont l'avénement au trône ne reposait pas sur cette base, ne pouvait entretenir la même opinion et parler le même langage, sans la plus absurde inconséquence.

Sans doute cette belle constitution a des défauts, mais ils sont en petit nombre et faciles à faire disparaître. Le libre exercice des cultes est aujourd'hui un besoin pour toutes les nations, et l'Espagne doit le reconnaître tôt ou tard. Alors l'article de la constitution qui n'autorise que l'exercice du culte catholique disparaîtra pour faire place à une disposition plus tolérante et plus conforme aux lumières du siècle. Les Espagnols sentiront aussi que la représentation nationale, dans ses rapports avec le monarque, dans la discussion des intérêts de l'état, a besoin d'un corps intermédiaire et modérateur. Car, ou le roi sera toujours forcé de céder, et alors son autorité est nulle; ou, par des moyens illicites, il maîtrisera les Cortès et établira le plus affreux despotisme, celui qui a les formes populaires, et alors il n'y a plus de liberté [1].

[1] Deux corps législatifs séparés conduisent au même résul-

Voilà les seuls défauts que présente cette constitution, créée au milieu des ruines de l'Espagne et qui lui promettait une longue suite de jours prospères, quand la chute de Bonaparte brisa les fers des princes captifs, et permit à Ferdinand d'aller recevoir la couronne qu'on avait préparée pour lui, au préjudice des droits de son père. L'aveuglement le plus absurde ou les conseils les plus pervers ont pu seuls engager ce prince à adopter le système qu'il a suivi. Comment en effet aurait-on pu s'imaginer que celui à qui un peuple avait donné tant de gages d'amour, à qui il avait sacrifié tant d'or et de sang, au nom de qui il affrontait tous les dangers, ne répondrait à un aussi héroïque dévouement que par la plus noire ingratitude; accepterait le trône, mais en renverserait toutes les barrières; repousserait, insulterait, condamnerait à l'exil ces grands citoyens qui, au jour de ses malheurs, lui étaient restés fidèles, avaient plaidé sa cause, en l'unissant à celle de la royauté, avaient rallié tous les citoyens, ranimé, entretenu, exalté

tat; la restauration l'a bien prouvé, et nous le voyons bien mieux aujourd'hui; mais le corps modérateur dont Dumouriez demandait l'établissement n'avait rien de commun avec notre pays, ni par sa constitution, ni par son personnel. Jamais homme n'a eu plus de mépris pour cette pairie, et certainement ce qu'elle est aujourd'hui aurait ajouté à ce sentiment.

L.

leur courage et enfin terminé glorieusement la vaste entreprise du salut de leur pays !

C'est ce qui arriva, et dès lors il était facile de prévoir que, loin d'assurer son autorité et d'affermir le trône sur lequel il remontait, le prince en dispersait tous les appuis. Les mécontentemens devaient conduire à des révoltes, ces révoltes à des supplices, ces supplices à de nouveaux mécontentemens, et l'Espagne a parcouru cet horrible cercle pendant six ans, jusqu'à ce qu'enfin ce mécontentement, éclatant avec une nouvelle force, et bravant les faibles obstacles qu'on lui opposait, renversa le colosse aux pieds d'argile du despotisme.

Ce n'est pas seulement l'abolition de la constitution des Cortès, les persécutions contre ses auteurs et ses partisans, les proscriptions lancées contre les plus grands citoyens de l'Espagne, qui ont amené la dernière révolution. Tout cela a pu lui servir de motif, de justification et d'appui, mais ne l'aurait pas fait éclater. Les supplices infligés aux hommes qui ont acquis, par leurs services, une grande réputation, et qui ont droit à l'amour et à la vénération des peuples, leur causent sans doute une profonde douleur, mais ne suffisent pas pour les appeler à la vengeance. Ces grands coups portés par la tyrannie, la représentent comme tellement forte,

qu'on n'ose entretenir l'idée de lui résister, dans la crainte d'être victime. Cette patience des peuples devient l'encouragement du despotisme. Parce qu'il a impunément écrasé les grands, il croit que rien ne lui sera plus difficile avec les petits ; et comme il est au-dessous de sa dignité de s'en prendre aux individus de cette classe, il attaque les masses, et alors il est perdu.

Par sa détestable et stupide administration, le gouvernement espagnol tourmentait la partie éclairée de la nation, et, en même temps, épuisait les faibles ressources du trésor, tandis que, d'un autre côté, son obstination à soumettre les colonies au joug déshonorant qui pesait sur la métropole, le forçait à s'affaiblir en Europe, dans l'espérance illusoire de se fortifier en Amérique. Cette guerre, dont le résultat n'était pas douteux, non seulement privait l'Espagne des richesses qu'elle tirait de ses possessions transatlantiques, et qui, depuis deux siècles, étaient son unique ressource, mais encore la forçait à employer tous les faibles moyens qui lui restaient pour réaliser un vain projet, et les absorbait tous. Il était impossible de tenter à main armée la pacification des vice-royautés américaines, à moins de le faire avec des forces considérables. La levée, l'armement et l'équipement de vingt mille hommes destinés à cette

entreprise put à peine s'exécuter. L'entretien et la solde de ces troupes ne pouvant être assurés, et les soldats, inquiets sur leur avenir, ne prévoyant que des désastres, des défaites, dans l'expédition qu'on allait faire, et mécontens déjà de la misère qu'ils enduraient, rompirent tous les liens de la discipline, et se révoltèrent.

Les soldats avaient deux motifs de rébellion : ils n'étaient pas payés, et ils ne voulaient pas aller en Amérique ; mais ces deux motifs, personnels à l'armée, n'étaient pas suffisans pour rattacher le peuple à sa cause ; il fallait même se garder de donner de pareilles causes à la révolte. Le succès dépendant de l'union de la nation, il était urgent d'invoquer cette union, en présentant un but national ; et on proclama la constitution des Cortès que Ferdinand avait abolie. Dès lors le sort de l'Espagne fut décidé.

Ce fut l'armée qui commença la révolution en Espagne, mais quelque satisfaction que doive causer le résultat de cette révolution, il est impossible de ne pas regretter qu'elle ait eu un pareil commencement. L'armée ne doit jamais, dans aucun pays, imposer des lois ou une forme de gouvernement. Car, si aujourd'hui elle veut une constitution et l'établit, demain elle peut n'en plus vouloir et la détruire, et bientôt, comme les gardes prétoriennes, elle mettra l'empire à l'encan.

Ce malheur du commencement de la révolution espagnole qui lui imprime une tache, appartient au siècle où nous vivons. Les gouvernemens n'ont jusqu'ici trouvé d'autre moyen d'exercer un pouvoir sans contrôle que de se servir des armes des soldats pour anéantir et punir toute résistance. Il serait étrange que ces soldats ne s'aperçussent pas que ce sont eux qui font la force des gouvernemens, et qu'après avoir été si souvent les instrumens des volontés et des caprices d'un ministre, ils ne fussent pas quelquefois tentés d'être les instrumens de leur propre intérêt, de leur propre volonté.

Le système militaire universellement établi, met donc constamment les rois et les peuples à la merci des hommes qui ont un fusil et des cartouches. Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ce danger, c'est de rappeler l'armée à l'esprit de son institution, c'est de la rappeler au sentiment du seul devoir qui puisse lui être imposé, celui de repousser les invasions de l'ennemi et de venger les outrages que les nations étrangères commettraient contre son pays; c'est de lui faire sentir que les détails du gouvernement et de l'administration ne demandant que de la vérité, de la raison et de la justice, et non pas de la force, elle ne doit pas y intervenir; c'est enfin de faire sentir à tout soldat que sa destination

étant de défendre sa patrie contre les attaques extérieures, il se couvre d'infamie quand, sous quelque prétexte que ce soit, il tourne ses armes contre ses concitoyens. La raison humaine, qui s'éclaire de plus en plus, et qui recueille toutes les leçons de l'expérience, finira par faire adopter ce principe, et par vouer à l'exécration ou ces ministres qui livrent les peuples à l'exécution militaire, ou les conspirateurs qui poussent les armées au renversement des trônes [1].

Mais tant que les chefs des gouvernemens, tant que les ministres, regarderont l'armée comme un instrument d'administration, et l'emploieront contre les citoyens, qu'ils n'espèrent pas être à l'abri de ses attaques. On se lasse de massacrer des hommes sans défense, et ceux-là mêmes qui, sur l'ordre d'un seul, ont déchargé leurs armes sur une foule de citoyens, peuvent bien le lendemain, émus par les plaintes et les gémissemens du reste de ces citoyens, tourner et décharger ces mêmes armes contre l'ordonnateur de la veille. C'est ce qui est arrivé en Espagne.

Les citoyens, délivrés de la crainte inspirée par la conduite antérieure de l'armée, qui avait

[1] Nous recommandons ce passage remarquable à l'attention de nos lecteurs, là se trouve tout l'avenir des peuples. L.

laissé sacrifier les plus braves de ses chefs, ne la virent pas plus tôt déclarée, qu'ils se livrèrent avec enthousiasme aux expressions de leurs sentimens. Partout on proclame cette constitution à laquelle on est d'autant plus attaché qu'on en a davantage senti le besoin, pendant les six années auxquelles on vient d'échapper. C'est en vain que le gouvernement veut comprimer le mouvement qui entraîne toute la nation; c'est en vain qu'il fait marcher des troupes, sous des chefs à qui il accorde une confiance mal placée; rien ne peut résister, la révolution poursuit sa marche triomphante et va enfin se faire sanctionner par Ferdinand au milieu de la capitale.

Si on a blâmé le commencement de cette révolution, si on a regretté que l'armée, qui doit être indifférente dans les affaires intérieures, en ait donné le signal, on ne saurait assez louer la sagesse et le calme qu'ont déployés cette armée et la nation dans de pareilles circonstances. Aucune effusion de sang n'a souillé la régénération du peuple espagnol, depuis le premier janvier jusqu'au moment où le roi, se rendant au vœu général, accepta le pacte que lui présentait son peuple [1]; mais au milieu de la joie qu'inspi-

[1] Quelques combats ont été livrés par les partisans du despotisme; ces combats n'ont pas pesé sur le peuple, et n'ont

rait ce grand et heureux événement, une grande atrocité se méditait et se commettait.

L'histoire de l'Espagne offre sans doute l'exemple d'affreux massacres, et de la plus noire perfidie. Rien cependant n'est comparable à l'attentat qui, le 10 mars, a inondé Cadix du sang de ses habitans. Ici ce ne sont point les révolutionnaires qui égorgent leurs adversaires, ce sont les hommes du despotisme qui, par une trame infernale et au signal de la paix, massacrent des citoyens désarmés.

Un monstre, quel nom lui donner ? le général Freyre, jure le 9 fidélité à la constitution, et baise le livre qui la contenait : lui-même il appelle le peuple à la proclamer solennellement le lendemain, et lorsque ce peuple se livre à la joie, et prononce publiquement le serment d'être fidèle à cette loi première de la monarchie, dans cette ville, où commande Freyre, les soldats à ses ordres commencent un horrible carnage. A peine on peut croire que tant de rage unie à tant de dissimulation ait pu entrer dans l'ame d'un général, dont la conduite antérieure promettait autre chose ; mais la suite ne laisse aucun doute sur la perfidie de Freyre : obligé de fuir de Cadix,

servi qu'à faire éclater le courage et la modération des constitutionnels qui, par leur conduite, ont hâté la détermination du roi. L.

après l'imparfaite exécution de son projet, il ose envoyer dans toutes les villes de son gouvernement, l'ordre d'abolir cette constitution odieuse à la tyrannie, et de faire rétracter tous les sermens qu'on avait prêtés.

La coïncidence de ce fatal événement avec le danger qu'a couru le colonel Riego par la perfidie du général O'Donnel, semblable à celle de Freyre ; la tentative avortée du général Castanos contre Barcelonne; la conduite douteuse des trois O'Donnel, qui paraissent encore intercepter les communications entre les provinces du sud et la capitale : tout semble prouver que le massacre de Cadix n'était qu'un acte du grand drame que l'on voulait jouer en Espagne et dont tous les rôles étaient distribués. Malgré ces atrocités commises et celles méditées encore, le succès de la révolution est assuré. L'horreur qu'inspirent généralement les moyens employés pour l'arrêter contribue encore à son triomphe, et bientôt une procédure instruite devant les Cortès assemblés débrouillera cette intrigue infernale, et livrera à la justice nationale les auteurs et les complices de ce cruel attentat, qui ne peut rester impuni, sans honte et sans danger [1].

[1] Le gouvernement constitutionnel, qu'on a depuis accusé de tant de crimes et de cruautés, a au contraire porté à l'excès sa modération. Les massacres de Cadix sont restés impunis ! L.

Quelles doivent être les conséquences de cette révolution ? Quelle influence doit-elle exercer sur le reste de la Péninsule et sur l'Europe ? Voilà ce qu'il est important d'examiner, au moment présent.

Tous les gouvernemens de l'Europe qui persistent à méconnaître les droits des peuples et à gouverner par la loi du bon plaisir, ont dû voir avec indignation le réveil de ce peuple qui paraissait si profondément assoupi sous le joug. Toutes les illusions du pouvoir absolu ont dû être dissipées, quand, à l'extrémité sud-ouest de l'Europe, l'instrument de ce pouvoir, échappant des mains de ses maîtres, voua obéissance à la reine des siècles éclairés, l'opinion publique. Il faut donc s'attendre à une lutte, après la victoire que la liberté vient d'obtenir. Les événemens de l'Espagne ne sont que les premières hostilités entre deux grandes puissances qui se partagent le monde, le libéralisme et le despotisme. Recherchons donc quels sont les moyens de chacune de ces puissances ; où, quand et comment commenceront les nouvelles hostilités.

Le libéralisme est épidémique ainsi que le despotisme. On ne peut s'en approcher sans danger. La fréquence et l'intimité des relations entre tous les cabinets les entraînent nécessairement tous à l'acquisition du plus grand pouvoir

possible, dès que les puissances prépondérantes exercent une autorité arbitraire. De même la fréquence et l'intimité des relations entre les peuples doivent les conduire à la plus grande indépendance possible, lorsque les principaux de ces peuples ont établi leur liberté. L'influence de la révolution espagnole sera donc en proportion de l'étendue de ses rapports avec les nations voisines.

Le premier peuple qui doit ressentir cette influence, c'est sans doute le peuple portugais, que la nature semble avoir destiné à ne faire qu'un avec l'Espagne, et que les circonstances actuelles forcent nécessairement à prendre pour exemple la conduite de ses voisins. Le Portugal ne peut pas rester soumis au pouvoir absolu du monarque, dès que l'Espagne jouit d'un gouvernement constitutionnel. Sans doute cette nation, quoique déchue entièrement, quoique privée d'un gouvernement local et réduite à l'état de colonie de l'empire du Brésil, n'est pas aussi malheureuse que l'était l'Espagne en 1819. Le même désordre dans l'administration y règne, la même pauvreté s'y fait sentir, on y voit partout le même épuisement; mais il n'y a pas, comme il y avait en Espagne, cet esprit de violence et de persécution qui change en haine le mécontentement des peuples et leur inspire des

désirs de vengeance. Le maréchal Beresford a du moins réussi à éviter au Portugal les scènes horribles qui ont justement fait maudire l'ancien gouvernement espagnol, et qui auraient été imitées à Lisbonne, si l'ancienne cour y était revenue. L'influence de l'Angleterre sur ce royaume, si elle a été nuisible sous beaucoup de rapports, lui a certainement évité de grands maux, et aurait pu maintenir l'état de choses actuel, si la libération des Espagnols n'était pas venue donner de l'activité au sentiment du mal, inspirer le désir de le faire cesser, et en indiquer le moyen.

Un révolution en Portugal, exécutée à la manière de celle d'Espagne, me paraît donc inévitable et prochaine. L'armée portugaise, qui n'est guère en meilleur état que l'armée espagnole, en voyant le succès de celle-ci, en entendant les éloges dont cette armée libératrice est comblée par des citoyens reconnaissans, croira ne pouvoir mieux améliorer son sort et celui de la nation, qu'en proclamant la nécessité d'un changement, le renversement du gouvernement actuel, et l'établissement d'une constitution quelconque. Les officiers anglais qui se trouvent dans cette armée, et qui, dans leurs relations avec leurs collègues portugais, ont apporté des idées et des habitudes de liberté et

d'indépendance puisées dans l'éducation et les lois de leur pays, auront déjà éclairé une partie de l'armée sur les avantages des gouvernemens libres et représentatifs. Lorsque ces idées éclateront, les officiers anglais n'y opposeront qu'une faible résistance; ils essaieront, mais en vain, de rappeler l'armée aux lois de la discipline, et finiront par être entraînés; ou plutôt, en conformité avec leurs principes et avec leurs devoirs, ils refuseront de prendre part au mouvement, ni pour ni contre, et laisseront aller les événemens.

Si par une surveillance plus active sur l'armée, par des mesures bien combinées, sans cependant être sévères (car cela hâterait la catastrophe au lieu de la prévenir), le gouvernement portugais parvenait à s'assurer de la fidélité de l'armée, il ne devrait pas pour cela se croire à l'abri de tout danger; car la nation ayant toujours les mêmes motifs de mécontentement, et voyant toute l'Espagne s'organiser constitutionnellement, n'attendra pas le signal de l'armée pour réclamer son indépendance. Des soulèvemens auront lieu sur les différens points du royaume, et alors que fera l'armée? Il est possible qu'elle croie avoir assez fait en ne se déclarant pas la première, et qu'elle refuse d'agir contre un peuple qu'il est de son devoir de défendre, et contre une cause

qu'elle croit bonne et nationale. Ce mode de révolution est, selon moi, bien plus avantageux que le premier : il honorerait l'armée portugaise en la montrant à la fois fidèle et citoyenne : tandis que, quelque favorables que soient les résultats de l'insurrection militaire, il y a toujours un certain air de rébellion et de manque de foi qui les ternit. Il y a, on ne peut le nier, des occasions où la révolte contre un gouvernement quel qu'il soit est légitime, et où l'armée et ses chefs doivent en donner le signal, lorsque personne n'oserait le faire : j'avoue qu'il est assez difficile de préciser ces occasions, et qu'il faut qu'elles soient bien urgentes; mais il y a des exemples de cette urgence, et je ne balance pas à dire que, si j'avais commandé les troupes de Charles IX lorsqu'il ordonna la Saint-Barthélemi, je me serais révolté, comme je l'ai fait, malheureusement sans succès, contre le gouvernement des Jacobins et de la Montagne.

Si, contre toute probabilité, l'armée ne se contentant pas de ne pas donner l'exemple du soulèvement, ne gardait pas la neutralité, et se croyait obligée à l'obéissance, si elle consentait à combattre le mouvement national, quel en serait le résultat? Je ne pense pas qu'il serait autre que le succès de la révolution : car l'armée portugaise est trop faible pour résister à la popu-

lation depuis Bragance jusqu'au cap St.-Vincent, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre du royaume. Il faudrait au moins cent mille hommes armés pour étouffer l'insurrection, et le Portugal n'a ni ne peut lever de pareilles forces; et avec celles dont il pourrait disposer aujourd'hui, il aurait bien de la peine à contenir Porto, Lisbonne et cinq à six places fortes sur les frontières d'Espagne, d'où la révolution pourrait bien arriver aussi à main armée.

Je ne m'arrête pas à cette idée, car quoique j'en conçoive la possibilité, je n'en pourrais trop condamner l'exécution. La nation espagnole doit se bien garder de prétendre propager ses principes par la force. Toute tentative de sa part, pour faire prévaloir la liberté par les armes chez ses voisins, serait un attentat à l'indépendance de ces peuples, et justifierait les attaques que les gouvernemens absolus se résoudraient à faire contre la constitution d'Espagne. Cette nation doit, pour ainsi dire, ne pas regarder autour d'elle. Sa seule occupation doit être son organisation intérieure, l'application des lois constitutionnelles à ses intérêts et à ses besoins présens et futurs, la réunion de tous les partis autour des nouvelles lois fondamentales de la monarchie, le rétablissement de l'ordre dans ses finances et la prompte organisation d'une armée assez

forte pour imposer à ceux qui voudraient l'attaquer. En réparant ainsi les maux d'une guerre terrible et d'un affreux despotisme, en faisant cette alliance du bonheur et de la liberté de la patrie, elle montrera bien mieux les avantages de sa constitution, et excitera bien plus, chez les nations encore enchaînées, le désir de les obtenir, qu'en y envoyant des émissaires ou des soldats. L'évangile de la liberté ne fait pas de conversions par la force. La révolution française l'a bien prouvé. Que les Espagnols l'étudient, ils y trouveront de la manière la plus claire tout ce qu'ils doivent faire et tout ce qu'ils doivent éviter.

L'influence de la révolution espagnole sur la France se fait déjà sentir, mais en sens inverse de l'action qu'elle doit avoir sur le Portugal. C'est avec douleur que je reporte aujourd'hui mes regards sur ma patrie. Aucun peuple, aucun gouvernement ne possède autant d'élémens de bonheur et de tranquillité, et cependant je le vois rentrer dans la route du despotisme et des révolutions. Des ministres sans caractère moral, sans probité politique, presque tous anciens agens du despotisme de Bonaparte, ont cru servir la famille des Bourbons, en l'établissant sur l'échafaudage tyrannique de l'usurpateur du trône qui leur a été rendu. Le sage et vénérable

monarque qui avait concilié tous les vœux et donné des sécurités à tous les intérêts par sa charte constitutionnelle, et qui voulait mettre son travail à l'abri des attaques d'un parti incurable, les avait appelés pour l'aider dans cette patriotique entreprise, et ils ont trompé sa confiance; ils ont contrarié ses désirs, ils ont porté une main profane sur l'œuvre royale, sur cette arche de salut, et, depuis leur arrivée au pouvoir, ils ont constamment éveillé des inquiétudes, lésé des intérêts, soulevé des mécontentemens, et inspiré une défiance générale contre les desseins d'un monarque probe et éclairé, et de toute la famille qu'ils semblent avoir pris à tâche de rendre odieuse aux Français, dont le roi ne veut que le bonheur.

A quelle autre cause peut-on attribuer le crime affreux qui vient de plonger la France dans le deuil et qui a rempli d'horreur tout être pensant? Une mauvaise administration et la violation des droits nationaux arrachent des plaintes; les meilleurs citoyens y prennent part; tous demandent le maintien des garanties accordées par Louis XVIII, et les ministres, loin de rentrer en eux-mêmes et de se hâter de rétablir le calme et la confiance, osent pousser plus avant dans la fausse route qu'ils se sont frayée. Tout le monde s'épouvante. La révolution éclate à Cadix, au mi-

lieu de ces débats, comme si le ciel avait voulu, pour sauver la France, signaler aux ministres les dangers du despotisme : ils sont sourds à cet avis, ils persistent et marchent avec plus d'ardeur à leur but. Les plaintes et les inquiétudes augmentent. Un fanatique, un monstre médite la ruine de l'auguste famille à qui il attribue le mal que souffre son pays : il s'arme, et un prince jeune et intéressant tombe sous le poignard ! Digne héritier de Henri IV, le duc de Berry pardonne avant d'expirer.

Au milieu de la consternation générale, d'affreuses accusations retentissent. L'une atteint le ministre que le monarque honorait de son amitié, et qui avait eu le tort de ne pas répondre dignement à sa confiance. Ce ministre est forcé de quitter les conseils de son maître, et reste sous le poids de l'accusation de complicité dans le forfait de Louvel [1]. D'autres attribuent cet at-

[1] L'accusation a été énoncée à la tribune même des députés ; l'organe de l'accusation, M. Clausel de Coussergues, la reproduisit avec beaucoup de détails dans un écrit assez volumineux, et fut bientôt après nommé conseiller à la Cour de Cassation. M. Decazes vint silencieusement prendre possession de l'ambassade de Londres. Mais en Angleterre les hommes politiques n'ont pas cette prodigieuse impassibilité, et l'apprécient fort mal ; aussi aucun ambassadeur français n'a jamais été plus dédaigné, plus délaissé que M. Decazes.

Aujourd'hui on ajoute à cette accusation des particularités

tentat aux idées libérales, et d'autres enfin veulent faire expier par la nation entière le crime qu'elle voue à l'exécration. Le ministère nouveau, si on peut donner ce nom à un changement nominal partiel dans le conseil du prince, réclame des mesures de rigueur qu'appuie un parti violent, que combat le parti éclairé, et qu'un parti mitoyen et peu nombreux, rempli de science et d'imprévoyance, fera accorder constamment, ainsi qu'il l'a prouvé dans les deux dernières discussions sur la liberté individuelle et la liberté de la presse. Il faut gémir sur l'aveuglement de ces hommes qui, fiers de leurs doctrines, croient pouvoir les faire prévaloir en les séparant des libertés publiques; bientôt ils recueilleront le prix qu'ils ont mérité: c'est eux que leur patrie accusera de tout le mal qui a été fait; tandis que les vainqueurs, les payant d'ingratitude, les écraseront sur les vaincus.

Le parti qui triomphe en France est certainement bien contraire à la liberté, et la révolution d'Espagne est pour lui un nouveau motif

qui donneraient un autre complice à l'ex-ministre; ces particularités m'ont été communiquées par une personne digne de foi, et dont la position lui permettait de voir beaucoup de choses et de les voir bien. Ce qui m'a frappé le plus c'est le renouvellement de la scène de Cromwell au cercueil de Charles Ier; mais ce qui me fait douter de la vérité du récit, c'est qu'on ne le reproduise pas hautement. L.

de redoubler de vigilance et de rigueur. Si sa puissance continue et se consolide, il entraînera le ministère et finira par le renverser; alors il ira plus directement à son but : maître du gouvernement, il se servira de l'arbitraire qu'il trouvera tout établi, pour détruire pièce à pièce l'édifice nouveau de la monarchie constitutionnelle, et rendre à la France ce qu'il appelle son ancienne constitution.

Mais il lui faudra du temps pour arriver à ce but : la nation tout entière est bien éloignée de favoriser ces entreprises. Les nombreuses pétitions qui ont été présentées de tous les départemens, pour réclamer le maintien de la charte, annoncent assez que le renversement du système constitutionnel ne sera pas facile. Si les ministres, entraînés par l'inquiétude que leur cause l'établissement d'une constitution libre en Espagne, emploient tous leurs moyens pour restreindre et anéantir les libertés françaises, le peuple, de son côté, trouvera, dans la conduite des Espagnols, de nouveaux motifs pour défendre les droits qui ont été reconnus et spécifiés par le roi : alors nécessairement une nouvelle lutte s'engagera, et quels malheurs en résulteront!

Contre tous les dangers qui menacent la France, et qui tous ont été préparés par le mi-

nistère actuel et par le précédent, dont il a fait partie, et dont il adopte toute la fausse politique, la France n'a de secours à attendre que de la grande instruction et de la sagesse de Louis XVIII. C'est à ce prince lui-même qu'il faut s'adresser, c'est à lui qu'il faut signaler la mauvaise administration des ministres qui le trompent. C'est à lui qu'il faut se plaindre, comme au meilleur des pères, de la violation de sa parole par les hommes qu'il a chargés d'y être fidèles et de la faire exécuter; c'est à lui enfin qu'il faut demander avec confiance de délivrer un peuple qui le chérit, et dont il veut le bonheur, de ses maux et de ses inquiétudes. Le monarque qui s'est glorifié de sacrifier aux lumières et aux besoins de son siècle, doit être pour les Français l'asile de toutes leurs espérances, et ces espérances il les réalisera. Il lui suffira d'être instruit du péril auquel on l'expose, lui et son pays, pour le faire cesser [1].

[1] C'est en 1820 que Dumouriez traçait avec tant d'exactitude le tableau de l'avenir de la France, et donnait ses conseils, en leur prêtant les formes de l'espérance et de la confiance. Aujourd'hui, en voyant ce que font les mêmes hommes, le vieillard, s'il vivait encore, éprouverait des craintes bien plus vives; mais il ne pourrait plus, en les exprimant, terminer de la même manière, et chercher à se rassurer, en tentant d'éveiller des sentimens de haute raison et de justice. Il semble en vérité qu'une couronne, en tombant sur une tête, rabatte les paupières et les oreilles de manière à empêcher de voir et d'entendre. L.

Mais quand même le ministère actuel conserverait le pouvoir, ou quand même, ce qui est plus probable, il serait forcé d'abandonner l'administration, et de céder les rênes de l'état à des hommes tout aussi malintentionnés, mais plus violens, ils ne pourront de long-temps attaquer ouvertement la constitution espagnole, parce que l'opinion publique, leur étant contraire, éclaterait partout contre un pareil projet. L'armée et les finances de la France d'ailleurs ne permettent pas de penser à une telle entreprise. Il faudrait plusieurs années d'exercice d'un pouvoir presque absolu pour oser faire une tentative aussi dangereuse, et avoir l'assentiment et l'appui non seulement des grandes puissances de la Sainte-Alliance (le ministère français en est certain, s'il prend cette résolution), mais de l'Angleterre; et cela n'est pas aussi assuré.

La nation anglaise, dont les habitudes de liberté sont enracinées, a vu sans étonnement, mais non pas sans une vive satisfaction, les derniers événemens de l'Espagne. Le ministère qui est éclairé, qui toujours est obligé de suivre le cours de l'opinion nationale, ne saurait être indifférent à cette révolution, quelle que soit d'ailleurs son opinion sur la constitution des Cortès. L'Espagne libre et régénérée devient l'alliée naturelle de l'Angleterre, qui n'a d'appui, contre

l'alliance des monarchies absolues, que les nations administrées constitutionnellement; et sous ce rapport, le cabinet de Saint-James doit voir avec plaisir le changement qui s'est opéré dans la Péninsule. Les relations des deux pays, pendant la dernière guerre, qui aurait dû procurer de grands avantages aux Anglais après la paix générale, ne lui avaient presque rien obtenu, et la conduite du gouvernement de l'Espagne depuis 1814 rendait cette puissance inutile au reste de l'Europe. Il n'en sera pas de même à l'avenir, et l'Angleterre doit être la première à profiter des avantages que la liberté, l'activité et l'industrie rendront à ce beau pays.

Sous le rapport de l'intérêt, le ministère anglais doit applaudir à cette révolution. Sous le rapport des principes, il fait cause commune avec elle. La constitution anglaise n'est pas une concession du monarque, c'est une loi qui lui a été imposée par la nation. En Angleterre on reconnaît que le peuple a le droit d'intervenir dans le gouvernement, qu'il faut des constitutions et que le peuple a le droit de faire ces constitutions: on va plus loin, on condamne la royauté de droit divin, et on proclame que le peuple a le droit de déposer son chef et d'en élire un autre, si ce chef viole le contrat qu'il a fait avec son peuple. De tous ces droits que le peuple anglais

reconnaît, dont il a usé, et même une fois abusé, les Espagnols ne réclament et n'exercent que le premier, et malgré les justes inquiétudes que Ferdinand VII doit encore leur inspirer, ils reconnaissent ses droits à la couronne. Il n'y a donc rien dans la révolution espagnole qui puisse blesser les lois monarchiques de l'Angleterre et exciter le mécontentement de ses minitres; au contraire il y a une identité de principe, et par conséquent motif d'union.

Il serait possible que le Portugal changeât cette manière de voir, et que la crainte trop fondée que ce royaume n'imite la conduite de ses voisins, inspirât quelque inquiétude. Cependant je compte trop sur la sagesse du ministère britannique pour croire qu'il veuille sacrifier les intérêts de toute une nation aux intérêts que pourrait léser une révolution en Portugal. Je suis même persuadé que ce ministère, bien plus éclairé, bien plus habile que tous ceux des autres puissances, jugera bien plus sainement les événemens qui viennent de se passer, et que, loin de trouver dans l'établissement de la liberté des motifs pour agir avec plus de rigueur, il y verra au contraire la preuve du besoin d'institutions libérales et la nécessité d'éviter, en les accordant, les mouvemens insurrectionnels par lesquels le peuple voudrait les obtenir. Sans doute,

si le roi de Portugal n'avait pas abandonné ses états européens, si, au lieu de rester au Brésil, il était revenu à Lisbonne, le gouvernement anglais emploierait toute son influence pour l'engager à établir lui-même, et avant que le mécontentement de son peuple ne l'y contraigne, une constitution et le système représentatif. Au reste, lord Beresford, qui remplit aujourd'hui les premières fonctions dans ce royaume, se sera hâté sans doute de communiquer toutes les nouvelles relatives à l'Espagne, au souverain qu'il a l'honneur de représenter, et lui aura mandé toutes les mesures qu'il est urgent de l'autoriser à prendre. Cette marche qui se présente tout naturellement, si elle est adoptée, permettra d'espérer que le Portugal obtiendra, sans mouvement et sans secousse, ce qui est aujourd'hui le besoin de tous les peuples; mais il n'y a pas de temps à perdre : le moindre retard peut être regardé par l'opinion publique comme une résistance, et l'engager à des efforts que tout homme sage doit s'empresser de prévenir. Les gouvernans doivent savoir aujourd'hui que, sous le rapport de droits populaires, il y a plus d'économie à donner qu'à laisser prendre [1].

[1] Il est vrai que le peuple, dans ce cas, prend toujours beaucoup, et que souvent il prend tout ; mais il ne sait pas garder. C'est là ce qu'il faudrait lui apprendre. L.

Si le maréchal de Beresford, trompé sur sa situation et sur ses forces, croyait n'avoir rien à craindre, ou être capable de résister, il est hors de doute que la révolution éclatera, que son armée, si elle n'en est pas le premier moteur, ne la combattra point, ou que, si elle la combat, elle sera vaincue; et alors la nation, mécontente de ces étrangers qui auront voulu perpétuer son esclavage, les rejettera de son sein, et, dans l'absence de son roi, s'organisera avec des formes plus indépendantes encore que l'Espagne. Il est à désirer que les Portugais ne rejettent ni le gouvernement monarchique ni la dynastie de Bragance, ce qui les exposerait aux discordes civiles et aux attaques de l'extérieur. Puissent-ils être assez sages pour rappeler leur monarque, et, en l'attendant, préparer le contrat qui devra assurer la solidité et le bonheur de leur nouvelle union!

De quelque manière que s'accomplisse la révolution du Portugal, le gouvernement anglais n'a aucun intérêt à la combattre tant que le Portugal reste indépendant de l'Espagne. Ce n'est certainement pas parce que la nation établirait un nouveau système de gouvernement, et parce que ce système limiterait l'autorité royale, que le cabinet de Saint-James interromprait des relations amicales qui lui sont avantageuses, et retournerait à l'état de guerre qui lui a fait tant

de mal, et dont on ne saurait calculer les conséquences. Ce cabinet d'ailleurs s'est aperçu du danger des concessions qu'il a faites à l'absolutisme, et déjà il en a solennellement séparé sa cause. Les ministres de l'Angleterre ne sauraient se déclarer les ennemis des droits des nations, sans saper les fondemens de leur autorité, et sans perdre l'occasion la plus favorable de reparaître à la tête de l'Europe avec l'éclat qui convient aux gouvernans d'une grande nation. Un instant d'égarement, causé par l'ivresse de la victoire, a été depuis suivi par la réflexion et par des regrets. Aujourd'hui l'Angleterre, qui avait soulevé toute l'Europe contre la tyrannie d'un seul homme, doit voir qu'elle n'a rien fait, si elle ne se montre comme le point d'appui et le modèle des nations libres, contre les représentans de cet homme.

La révolution espagnole doit évidemment apporter un grand changement dans les affaires de l'Amérique. Il n'est pas probable que les Cortès qui vont s'assembler se traînent sur les pas des ministres de Ferdinand, et qu'ils continuent la guerre contre leurs colonies. La cession des Florides sera ratifiée sans doute, et c'est la première mesure de politique extérieure dont les représentans espagnols auront à s'occuper. Un armistice avec les insurgés de toutes les vice-royautés des

deux Amériques doit suivre la nouvelle des changemens opérés dans le gouvernement de la mère-patrie ; et si l'Espagne le veut, cet armistice doit terminer les affreuses dissensions et la guerre d'extermination qui désolent ces riches contrées. C'est de là que dépend, en grande partie, l'avenir de l'Espagne : elle ne saurait trop s'en occuper, et apporter trop de modération dans l'examen de toutes les questions américaines. Les principes sur lesquels les colonies appuient leurs droits à l'indépendance sont les mêmes que ceux proclamés par l'Espagne régénérée, et les Cortès ne pourraient les méconnaître, au détriment des anciennes colonies, sans saper les fondemens du gouvernement dont ils tiennent toute leur autorité. Si un des premiers articles de la constitution de Cadix porte qu'une nation ne peut être le domaine d'une famille, il y aurait contradiction à prétendre que de vastes territoires et des peuples nombreux peuvent être le domaine d'une nation dont ils sont séparés par l'Océan. Ces réflexions n'échapperont pas à la sagesse des représentans de l'Espagne, et les engageront à faire aujourd'hui le seul arrangement possible entre la métropole et ses anciennes vice-royautés [1].

[1] Ce conseil n'a pas été suivi, la guerre a été continuée avec

Cet arrangement c'est de reconnaître l'indépendance des provinces de l'Amérique espagnole et d'obtenir, pour prix de cette reconnaissance, la plus grande partie possible des avantages que l'Espagne tirait de leur possession. Une alliance fraternelle, la liberté illimitée du commerce entre ces peuples, sans aucune restriction douanière ou maritime, pourraient remplacer avec avantage les relations détruites et rétablir entre ces pays une espèce d'unité, plus solide et plus favorable que celle du gouvernement, qui n'est que celle de la force, tandis que l'autre est celle des intérêts fondés sur la communauté d'origine, de langage et de culte.

Le gouvernement nouveau de l'Espagne ne pourrait s'obstiner à retenir sous sa domination les provinces de l'Amérique espagnole, sans les forcer à rompre tout-à-fait avec l'ancienne métropole, et à en devenir les ennemies les plus acharnées. Tous les efforts militaires et maritimes de l'Espagne sont et seront toujours insuffisans pour triompher de la vaste insurrection américaine, appuyée comme est cette insurrec-

plus de désavantage pour l'Espagne, qui se montra tout aussi hostile en intentions, sans pouvoir employer de forces proportionnées à ces intentions. Il est résulté de là qu'après la guerre de 1823, les Américains n'ont voulu recevoir chez eux aucun des proscrits espagnols. L.

tion par l'esprit du siècle et les spéculations du commerce. Aucune puissance ne peut venir au secours de la métropole obstinée, car aucune puissance ne peut mettre sur pied une flotte assez considérable pour transporter en Amérique des troupes suffisantes pour dompter les insurgés. L'Angleterre seule, qui pourrait fournir les vaisseaux, loin de concourir à l'exécution d'un pareil dessein, s'opposera au contraire à la part qu'y voudraient prendre les puissances étrangères; parce que tous les états du continent faisant, depuis cinq ans, une horrible guerre de douanes à l'industrie britannique, cette industrie, dont le gouvernement est obligé, sous peine de mort, de soigner les intérêts, a besoin des débouchés nouveaux que lui ouvriront les républiques naissantes du Nouveau-Monde. La Grande-Bretagne aura pour alliés, dans sa résistance, les États-Unis, qui ont aussi le plus grand intérêt à voir cesser dans le Nouveau-Monde, dont ils sont les fils aînés, et dont ils aspirent à être les curateurs, toute influence européenne. Devant cette coalition des deux puissances maritimes du monde, tous les gouvernemens doivent s'incliner avec respect, et abandonner toute idée de donner du secours à l'Espagne.

Il en sera de même du Brésil, par rapport au Portugal, quand ce royaume aura opéré la révo-

lution qui est imminente. Soit que le roi revienne prendre sa couronne d'Europe, soit qu'il demeure à Rio-Janeiro, il est évident que le Portugal et le Brésil formeront deux états séparés indépendans l'un de l'autre, et ayant chacun leur législation et leur gouvernement. Il est absurde de penser que les états d'Amérique consentiront à envoyer des députés à Madrid, pour y coopérer avec les Cortès à faire des lois pour les Américains, et que les représentans portugais iront à Rio-Janeiro pour décider comment on administrera à Lisbonne. Rien ne peut désormais changer le cours des événemens. Le roi de Portugal doit, bien loin de vouloir l'arrêter, se hâter de le suivre, s'il ne veut pas perdre à la fois ses deux royaumes.

Après l'Amérique sur laquelle la révolution espagnole doit produire des effets décisifs, il n'est pas de pays où cette révolution doive exercer plus d'influence que l'Italie. Ce n'est qu'avec une profonde douleur qu'on peut considérer les cruelles destinées de ce beau pays, qui, depuis tant de siècles, théâtre, victime, et prix de tant de guerres, a constamment reçu le joug du vainqueur du moment. Ces peuples, qui aujourd'hui sont arrivés au dernier point de la dégradation politique, doivent sentir vivement le prix de la liberté, et être tentés d'imiter l'exemple des nations

qui l'ont reconquise. Déjà des rapports de journaux annoncent des conspirations dans la Lombardie, dans la Toscane, et aux deux extrémités de la péninsule italienne, en Piémont et à Naples.

Deux époques d'organiser l'Italie se sont présentées dans un quart de siècle. Bonaparte, vainqueur des coalitions européennes, laissa échapper la première occasion, et une nouvelle coalition européenne, victorieuse de Bonaparte, négligea la seconde. C'est vainement qu'on chercherait dans les principes de la politique les motifs d'une conduite semblable, dans des circonstances et de la part d'hommes si différens. A ces deux époques il y avait une grande et belle question à examiner, celle de la réunion de toute l'Italie en un seul corps de nation. Bonaparte a eu tous les moyens de décider cette question affirmativement, et de la mettre à exécution ; il n'aurait rencontré aucun obstacle. Les différens peuples qui habitent cette belle contrée l'avaient espéré, et l'enthousiasme avec lequel ils avaient reçu les Français, en manifestant leurs désirs, leur donnait le droit d'en attendre la réalisation. Au lieu de s'élever à une de ces grandes pensées qui dominent les siècles, il s'est arrêté à des considérations futiles d'intérêt personnel et passager. Il a organisé de petites républiques dont il pût faire de petites principautés pour en dispo-

ser à son gré, suivant les intérêts ou les caprices de l'avenir. Il laissa l'Italie dans l'état de désunion et de parcellement où il l'avait trouvée; il s'efforça d'y étouffer l'esprit de nationalité auquel la révolution française avait donné naissance et que les exploits militaires de la France avaient fortifié, il ranima l'esprit de localité, l'antipathie des provinces les unes contre les autres, et finit par faire peser sur toutes le despotisme dont il écrasait la France. Il a dû sentir plus tard la faute qu'il avait commise. L'Italie, qu'il avait sacrifiée dans sa prospérité, ne lui offrit aucune ressource dans son adversité. Trop faible, parce qu'elle était restée sans union, incapable d'une grande résolution parce qu'il n'y avait pas d'idée de patriotisme, l'Italie a dit : *Je ne porterai pas deux bâts*, et elle a été indifférente à la lutte. Le résultat eût été tout autre si, au lieu d'avoir des principautés, des duchés, et une espèce de royaume, distribués à sa famille et à ses dignitaires, il avait réuni toutes les parties de cette belle péninsule sous un même gouvernement et ressuscité une grande nation. Il aurait eu alors un allié puissant qui eût à jamais dominé l'Autriche, qui l'eût empêchée de se joindre à aucune coalition contre la France, et qui même l'eût forcée de s'unir à cette dernière pour combattre des ennemis communs.

Une autre carrière s'était ouverte à Bonaparte dans ce pays, et s'il avait mieux consulté ses vrais intérêts, s'il avait apprécié la vraie gloire, l'état de l'Europe serait bien différent. Maître de l'Italie qu'il lui était si facile de réunir en nation, il a pu s'y élever un trône magnifique, et rappeler au trône constitutionnel de France, en établissant les garanties les plus fortes de liberté, l'ancienne dynastie qu'il préféra supplanter [1]. Il dédaigna ces conseils qui lui furent donnés; il les jugea même dignes de sa colère et d'un long ressentiment, et après avoir perdu l'Italie et la France, il a été se perdre au milieu des mers.

En 1815 l'occasion était moins favorable, parce qu'on était préoccupé des idées de restauration. On ne pouvait plus penser à ne faire de l'Italie qu'un seul empire, parce que les rois de Naples et de Sardaigne réclamaient leurs domaines; mais rien n'empêchait que le reste de l'Italie ne formât un troisième royaume, un royaume italien, indépendant des deux autres et surtout de l'Autriche. C'était ce qu'exigeaient les intérêts de la France et de l'Angleterre, autant que le bien-être des Italiens. Tout fut sacrifié à l'intérêt de l'Autriche.

L'Italie est donc encore aujourd'hui, dans sa

[1] Lettres du général Dumouriez au premier consul. L.

plus grande partie, un pays conquis, et soumis à la loi martiale : il est impossible que des peuples souffrent patiemment le joug d'une pareille loi, et qu'ils ne soupirent pas avec ardeur pour leur libération. Il est impossible qu'ils ne guettent pas l'occasion de secouer leurs chaînes, et qu'ils ne la saisissent pas aussitôt qu'elle se présentera.

L'Autriche, qui ne peut se dissimuler l'impatience avec laquelle les Italiens supportent leur asservissement, est obligée d'entretenir des troupes considérables, et d'employer tous les moyens possibles pour comprimer des sentimens trop contraires à ses intérêts. Les mesures qu'elle a adoptées ne permettent pas d'espérer que les provinces soumises à sa domination seront les premières à lever l'étendard de l'insurrection; car la menace d'une exécution militaire est toute-puissante sur une population qui est environnée de soldats, et qui se croit abandonnée et sans appui. Le Piémont lui-même est trop rapproché de l'Autriche et ressent trop l'influence de la terreur, pour oser se déclarer. C'est dans les parties les plus éloignées des forces autrichiennes que doit naturellement se manifester l'esprit de liberté; c'est de Naples que doit être donné le signal qui appellera toute l'Italie à de nouvelles destinées.

Le roi de Naples, en quittant la Sicile pour retourner dans un royaume qui, comme la France, avait été gouverné par une nouvelle dynastie, aurait dû penser qu'il était urgent de se concilier les intérêts nouveaux qui s'étaient formés depuis son départ; de faire quelques sacrifices à l'esprit du siècle, et d'établir des institutions qui consacrassent l'alliance du monarque avec le peuple, auquel, depuis nombre d'années, il était devenu étranger. Telle était l'opinion de tous les hommes éclairés, des constans alliés de ce prince, les Anglais, et en particulier de lord William Bentinck [1]; mais cette opinion ne prévalut pas : ni la Sicile, ni Naples, ne reçurent de constitutions. L'ancien régime tout pur y fut établi, et depuis lors, jusqu'aujourd'hui, on ne s'est occupé que des perfectionnemens des anciens abus, en faisant servir aux progrès du despotisme les améliorations que le gouvernement

[1] Lord W. Bentinck est un de ces caractères politiques qui font la gloire de l'Angleterre. Au talent et au courage militaire, à la science administrative, il unit toujours le respect pour l'humanité et l'amour de la liberté. Il croyait le ministère anglais engagé d'honneur à maintenir la constitution sicilienne; mais, ne pouvant faire prévaloir cette opinion, il se sépara du ministère et entra dans l'opposition, jusqu'à ce que M. Canning arrivât à la direction des affaires. M. Canning le nomma bientôt après gouverneur général des Indes. C'est le meilleur que ces vastes contrées aient eu. L.

français avait introduites. Ce système fut suivi aussi par le gouvernement sarde, et ainsi toute l'Italie se trouve dans une position plus déplorable encore qu'au commencement de la révolution française.

Quand on considère que ces différens peuples, associés si long-temps à la gloire et aux infortunes de la France, se sont éclairés par leur contact, ont retrempé leur caractère, ont acquis de nouvelles idées, et ont été arrachés à la superstition et à la soumission qui jadis faisaient tout le pouvoir de leurs maîtres, il est impossible de ne pas prévoir que le retour des anciennes maximes du gouvernement doit rencontrer des obstacles, des contradictions, et, par l'obstination aveugle des gouvernans, amener des révoltes. Les grands événemens qui se sont passés sous nos yeux, pendant un quart de siècle, ont détruit à jamais le premier principe du despotisme, le droit divin des chefs des peuples : tant de rois détrônés, expulsés, des royaumes anéantis, d'autres royaumes créés, d'autres familles élevées au trône, tous ces changemens auxquels les peuples ont assisté comme à des spectacles, et dont nous voyons encore tant de décorations, ont détruit ce prestige de la royauté qui en plaçait les bases dans le ciel, et ont démontré jusqu'à l'évidence que loin de venir d'en haut,

l'autorité royale vient d'en bas et souvent même très bas [1]. Pour changer cette manière de juger, il faudrait étouffer tous les souvenirs des contemporains et effacer toutes les pages de l'histoire. C'est impossible.

Nulle nation n'a, dans ces derniers temps, donné à son prince des preuves de dévouement comme la nation espagnole; aussi, pour engager tous les peuples à secouer le joug du dominateur de la France, leur présentait-on constamment pour exemple la conduite des Espagnols. Les Italiens surtout ont été accoutumés à les entendre citer comme des modèles. Aujourd'hui ce même peuple, après tant de gages d'amour et de fidélité, a été contraint de se lever contre le pouvoir absolu du prince pour qui il avait tout fait. Croit-on que les peuples de l'Italie ne verront pas ces événemens? Croit-on qu'ils n'y verront rien de digne de leur imitation? Quand il y a tant de similitude entre eux et les Espagnols du 31 décembre 1819, même température, même

[1] C'est, suivant moi, le seul service (mais un immense service) que Napoléon ait rendu à l'humanité, que de faire voir, dans ses désastres, la faiblesse, l'ignorance, la bassesse, l'ingratitude, le néant des rois. Quelqu'un se charge aujourd'hui de donner un petit supplément à cette grande leçon. Il le fait avec beaucoup moins de gloire, je dirai même sans gloire du tout; mais il n'y a que plus de mérite et cela coûte moins cher, quoique cela coûte déjà assez et même trop cher. L.

ciel du midi, même vivacité de sentimens, même despotisme et à peu près même langage, pense-t-on qu'il ne peut pas y avoir même résultat? Ou s'imagine-t-on que des peuples longtemps séparés de leurs rois, et qui les avaient vus s'éloigner avec indifférence et sans y mettre le moindre obstacle, seront aujourd'hui plus patiens sous la tyrannie, que ne l'ont été les Espagnols qui ont tout risqué pour Ferdinand?

On ne peut donc se dissimuler que la révolution espagnole doit produire une grande impression en Italie, qu'elle doit y réveiller tous les esprits, et y trouver de nombreux partisans. On ne peut se dissimuler que l'exemple donné d'un côté excite un désir d'imitation; et que si les gouvernemens ne se hâtent pas d'aller au devant de l'opinion, en lui accordant quelque chose, l'opinion leur arrachera tout. Ce n'est qu'avec leurs armées que les souverains de Naples et du Piémont peuvent retenir leurs peuples dans l'asservissement; mais ces armées seront-elles plus aveuglément fidèles, plus entièrement dévouées que l'armée espagnole? Ont-elles, par leur conduite antérieure, donné des garanties plus certaines de leur amour pour leur roi? N'ont-elles pas au contraire été créées par d'autres maîtres, promis fidélité à d'autres chefs, combattu sous d'autres drapeaux et pour une autre cause?

Parce qu'au lieu de les conduire à la liberté, où elles croyaient aller, on les menait à des combats qui étaient sans utilité pour elles, mais non pas sans gloire, s'imagine-t-on qu'elles sont dégoûtées de la gloire, ou qu'elles ne croient plus à la liberté? Qu'on ne s'abandonne pas à ces illusions : qu'on cesse de compter sur ces armées. Il y a forcément aujourd'hui trop d'esprit de civisme dans les soldats, pour qu'ils combattent long-temps leurs concitoyens; il y a plutôt à craindre que leur alliance soit trop intime et dangereuse pour les trônes : dans l'état actuel des choses, Quiroga réussirait à Naples et Riégo à Turin.

Cette alliance des troupes avec la population ne saurait avoir lieu dans le reste de l'Italie, parce que la force armée est composée d'étrangers qui, au milieu d'habitans qui ne voient en eux que des ennemis, sont, pour leur propre intérêt, obligés d'être toujours sur leurs gardes. Les soldats autrichiens en Italie ne peuvent que servir la tyrannie : mais plus le joug est pesant, plus il est déshonorant, et plus il doit faire désirer la liberté, plus il doit faire aimer l'indépendance; et quand une fois l'étendard de la libération sera arboré d'un côté, il deviendra le ralliement des peuples de toute cette péninsule.

L'Allemagne doit, comme l'Italie, mais à un

moindre degré, éprouver l'influence des événemens de la péninsule espagnole. Les peuples gouvernés constitutionnellement y verront une nouvelle garantie de leur liberté, et les princes une preuve de la sagesse de leur conduite. Dans ces pays l'alliance du pouvoir et de la liberté se consolidera, parce que l'Espagne aura donné une grande leçon. Quant aux princes qui n'ont pas encore cédé aux vœux de leurs sujets, peut-être quelques uns croiront qu'il est temps de le faire, pour éviter les dangers qu'une plus longue résistance pourrait leur faire courir. Les autres, aveuglés par des conseillers incorrigibles, redoubleront de rigueurs, et ajouteront ainsi à la nécessité des changemens et au mécontentement de leurs nations.

Les trois grandes puissances qui composent la Sainte-Alliance suivront ce plan de conduite. L'Autriche, en particulier, a de trop justes sujets d'inquiétude pour ne pas voir avec dépit des changemens qui, imités de proche en proche, s'étendraient jusque dans ses conquêtes (si on peut donner ce nom aux provinces italiennes qu'on lui a données) et les lui enlèveraient. La Russie, quoiqu'elle n'ait ni à craindre ni à espérer de ce changement de gouvernement en Espagne, le verra avec mécontentement et le condamnera, parce qu'il est en opposition for-

melle avec les principes promulgués par les diplomates dans les différens congrès. La Prusse, redoutant pour ses peuples la communication de l'épidémie libérale, ne peut que condamner aussi le rétablissement de la constitution, dont elle doit abhorrer également la forme et le fond. Les autres puissances européennes sont insignifiantes et ne paraissent pas appelées à manifester leur opinion sur ce grand événement.

Si l'exemple de l'Espagne est imité en Portugal, et ne s'étend pas plus loin pour le moment, la révolution s'y consolidera, parce que la France, divisée et cherchant à défendre les libertés qu'un parti irréconciliable cherche à lui ravir malgré les promesses et les sermens de son roi, ne permettra pas de sitôt au gouvernement de penser à attaquer l'indépendance d'un peuple étranger; et parce que les puissances de la Sainte-Alliance ne sont pas à même de faire une croisade pour aller, si loin de leur pays, rétablir l'absolutisme et l'inquisition. Ce projet que les minstres pourraient méditer est inexécutable, de quelque manière qu'on l'arrange; car, ou les nouveaux croisés se proposeraient de se rendre en Espagne par mer, et il n'y a pas de marine suffisante pour transporter les troupes nécessaires pour une telle expédition; ou bien on ferait arriver les armées alliées par le Midi

de la France pour y pénétrer par les Pyrénées, et les Français ne pourraient sans déshonneur accorder ce passage, qui, par les suites onéreuses qu'il entraînerait, soulèverait la population, lors même que le gouvernement aurait la faiblesse de le permettre. L'Angleterre d'ailleurs ne pourrait pas rester paisible spectatrice de cette invasion, qui ne pourrait que lui être préjudiciable, et très probablement enverrait quelque amiral pour y mettre son *veto*.

Si cette révolution passe de la péninsule espagnole dans la péninsule italienne, c'est là qu'elle sera attaquée, parce qu'elle y sera à la proximité de la Sainte-Alliance et à portée de ses coups; mais la ligue des trois grandes puissances, et la réunion d'une partie de leurs forces pour concourir au renversement de la liberté, causeraient de trop grandes inquiétudes aux autres puissances pour qu'elles restassent passives. Le lien le plus fort des coalitions est détruit. C'était le pouvoir de Bonaparte, qui, menaçant également tous les peuples et tous les rois, devait nécessairement leur faire faire cause commune contre lui; mais, délivrés de ce danger universel, les peuples et les gouvernemens sont revenus à leurs intérêts particuliers.

Sans m'arrêter à considérer s'il conviendrait à la Prusse et à la Russie de faire marcher des

armées nombreuses et à grands frais, ce qui ne me paraît pas certain, je passe à l'examen des intérêts de l'Autriche elle-même, qui doit redouter toute coalition. L'Autriche veut l'Italie, et la veut tout entière. Elle se gardera donc bien, si elle est forcée d'y tenter le sort des armes, de se donner des auxiliaires, utiles sans doute dans les combats, mais importuns et gênans après la victoire. Elle se gardera bien d'introduire elle-même dans ces belles et riches contrées, où il y a tant à prendre, des Russes et des Prussiens qui pourraient bien, après avoir été d'accord pour la dépouille, ne l'être pas pour le partage. Elle aimera mieux lutter seule, même avec désavantage, que de le faire avec succès, mais avec moins de profit. La guerre que ferait éclater une révolution en Italie serait donc une guerre particulière, une lutte d'une puissance contre une autre, et le résultat n'en serait pas long-temps douteux, si les peuples de l'Italie généralisaient leur insurrection et prenaient la ferme résolution de ne plus être les esclaves des étrangers. C'est ce qui doit arriver, et le premier succès contre les Autrichiens serait bientôt suivi de leur expulsion entière. Alors la cause de la liberté serait entièrement gagnée.

Je ne puis terminer ces réflexions sans dire quelle devrait être la conduite des hommes d'état

et des peuples éclairés dans les circonstances actuelles. Ma patrie, que j'aime toujours, que j'ai toujours aimée, y trouverait les moyens les plus nobles de remonter au rang dont l'insatiable ambition de son chef l'a fait descendre. Il serait bien digne du sage auteur de la charte d'entamer une aussi belle entreprise, dont l'exécution serait si facile et si prompte; alors la restauration serait complète.

La France, malgré toutes ses erreurs, est toujours le foyer des lumières de l'Europe, et les véritables principes des gouvernemens y sont bien connus et bien appréciés. Revenue des illusions de la victoire, elle n'a plus besoin de chercher dans les combats une gloire toujours funeste: ce n'est pas par des guerres, qui seraient sans avantage pour elle, qu'elle peut réparer ses derniers désastres. Elle a assez long-temps porté chez les étrangers la terreur et l'asservissement, elle leur doit des compensations, et ce qu'elle leur donnerait serait des conquêtes pour elle.

Le gouvernement français, loin de combattre dans son propre pays des principes qui se sont propagés partout, qui forment un évangile politique et qui seuls désormais peuvent faire le bonheur des nations, doit se hâter de rentrer dans la route tracée par la charte, de donner à cette œuvre de lumière tous les développemens

qu'elle annonce, qu'elle promet, et sans lesquels son existence est précaire et son action impossible. C'est par respect pour son auguste auteur et par dévouement à sa personne, autant que par zèle pour leur pays, que les ministres doivent se diriger en tout d'après la loi fondamentale; car en l'abandonnant, en la violant, en la mutilant, ils s'en rendent les détracteurs, ils la signalent comme une de ces spéculations politiques bonnes tout au plus à orner quelques pages d'un livre, mais dont l'exécution est impossible. C'est l'outrage le plus coupable envers le monarque, et c'est le montrer à la nation qui l'accueillit avec tant d'enthousiasme, comme incapable de réaliser ce qu'il avait promis. Tout respect, toute confiance, tout amour pour ce digne prince s'évanouirait; et les peuples étrangers, dont les vœux se bornent à obtenir une charte semblable à celle de Louis XVIII, en voyant avec quelle facilité les ministres l'éludent ou la détruisent, en deviendraient les adversaires et la rejetteraient avec mépris, parce qu'elle ne leur paraîtrait qu'un mécanisme de despotisme.

Mais en y étant fidèles, les ministres feraient chaque jour ressortir davantage la prévoyance et la sagesse du monarque : chacun de leurs actes serait un hommage à la souveraineté du génie

qui l'a créée, et un pas de plus vers la perpétuité de cette souveraineté. Le règne de ce prince se prolongerait au-delà de son existence, son nom serait encore une autorité, son ouvrage serait toujours la loi suprême à laquelle ses successeurs seraient soumis eux-mêmes. Les Français, en voyant la fixité des principes du gouvernement, perdraient leurs inquiétudes, reprendraient leur confiance, ajouteraient chaque jour à leur admiration, à leur amour pour leur roi; la tranquillité, le travail, l'opulence et la prospérité de cette nation, attribués à sa constitution, la feraient envier à tous les autres peuples; et ce pays, grâce à la fermeté et aux lumières de son auguste chef, grâce à la fidélité de ses ministres, reprendrait le premier rang dans la civilisation.

Dans les circonstances présentes, lorsque les ministres des gouvernemens absolus se sont ligués pour étouffer toute liberté, et quand les peuples aspirent partout après cette liberté légale, quel beau rôle la France doit jouer! Tous les souverains ne voudraient-ils pas imiter l'exemple de leur Nestor, surtout quand ils le verraient jouir, au sein d'une grande autorité, du bonheur de son pays? tous ne solliciteraient-ils pas ses conseils et son appui? enfin Louis XVIII ne deviendrait-il pas le chef d'une autre coali-

tion, *de la noble alliance*, dont le but serait le bien-être des peuples et la restauration de tous les trônes sur des bases plus solides?

Rien ne pourrait s'opposer à ce que le monarque français montât à ce haut rang, car l'état politique du monde est changé. Ces vieux principes d'équilibre de l'Europe ont croulé avec le frêle édifice qu'ils ne pouvaient soutenir. Au milieu de tous les différens gouvernemens, il n'y a plus réellement que deux puissances, la liberté et le despotisme : c'est entre ces deux puissances qu'il faut établir l'équilibre. Les guerres de gouvernement à gouvernement sont déshonorées, et deviennent de jour en jour plus difficiles; la passion des conquêtes est flétrie, enfin. C'est un bienfait de Bonaparte. Les seules luttes possibles sont celles entre le despotisme et la liberté. Voilà où il faut établir l'équilibre, et ce que Louis XVIII me paraît appelé à faire. Le caractère qu'il a déployé dans plusieurs occasions, les profondes études qu'il a faites dans l'histoire des peuples, tout me porte à croire qu'il reconnaîtra sa mission.

L'Espagne, après sa régénération, doit rechercher et cultiver l'amitié de la France, mais cette amitié ne peut exister qu'autant que le système constitutionnel sera suivi franchement par le gouvernement français. Le Portugal, qui sera

plus grande partie, un pays conquis, et soumis à la loi martiale : il est impossible que des peuples souffrent patiemment le joug d'une pareille loi, et qu'ils ne soupirent pas avec ardeur pour leur libération. Il est impossible qu'ils ne guettent pas l'occasion de secouer leurs chaînes, et qu'ils ne la saisissent pas aussitôt qu'elle se présentera.

L'Autriche, qui ne peut se dissimuler l'impatience avec laquelle les Italiens supportent leur asservissement, est obligée d'entretenir des troupes considérables, et d'employer tous les moyens possibles pour comprimer des sentimens trop contraires à ses intérêts. Les mesures qu'elle a adoptées ne permettent pas d'espérer que les provinces soumises à sa domination seront les premières à lever l'étendard de l'insurrection; car la menace d'une exécution militaire est toute-puissante sur une population qui est environnée de soldats, et qui se croit abandonnée et sans appui. Le Piémont lui-même est trop rapproché de l'Autriche et ressent trop l'influence de la terreur, pour oser se déclarer. C'est dans les parties les plus éloignées des forces autrichiennes que doit naturellement se manifester l'esprit de liberté; c'est de Naples que doit être donné le signal qui appellera toute l'Italie à de nouvelles destinées.

Le roi de Naples, en quittant la Sicile pour retourner dans un royaume qui, comme la France, avait été gouverné par une nouvelle dynastie, aurait dû penser qu'il était urgent de se concilier les intérêts nouveaux qui s'étaient formés depuis son départ; de faire quelques sacrifices à l'esprit du siècle, et d'établir des institutions qui consacrassent l'alliance du monarque avec le peuple, auquel, depuis nombre d'années, il était devenu étranger. Telle était l'opinion de tous les hommes éclairés, des constans alliés de ce prince, les Anglais, et en particulier de lord William Bentinck [1]; mais cette opinion ne prévalut pas : ni la Sicile, ni Naples, ne reçurent de constitutions. L'ancien régime tout pur y fut établi, et depuis lors, jusqu'aujourd'hui, on ne s'est occupé que des perfectionnemens des anciens abus, en faisant servir aux progrès du despotisme les améliorations que le gouvernement

[1] Lord W. Bentinck est un de ces caractères politiques qui font la gloire de l'Angleterre. Au talent et au courage militaire, à la science administrative, il unit toujours le respect pour l'humanité et l'amour de la liberté. Il croyait le ministère anglais engagé d'honneur à maintenir la constitution sicilienne; mais, ne pouvant faire prévaloir cette opinion, il se sépara du ministère et entra dans l'opposition, jusqu'à ce que M. Canning arrivât à la direction des affaires. M. Canning le nomma bientôt après gouverneur général des Indes. C'est le meilleur que ces vastes contrées aient eu. L.

français avait introduites. Ce système fut suivi aussi par le gouvernement sarde, et ainsi toute l'Italie se trouve dans une position plus déplorable encore qu'au commencement de la révolution française.

Quand on considère que ces différens peuples, associés si long-temps à la gloire et aux infortunes de la France, se sont éclairés par leur contact, ont retrempé leur caractère, ont acquis de nouvelles idées, et ont été arrachés à la superstition et à la soumission qui jadis faisaient tout le pouvoir de leurs maîtres, il est impossible de ne pas prévoir que le retour des anciennes maximes du gouvernement doit rencontrer des obstacles, des contradictions, et, par l'obstination aveugle des gouvernans, amener des révoltes. Les grands événemens qui se sont passés sous nos yeux, pendant un quart de siècle, ont détruit à jamais le premier principe du despotisme, le droit divin des chefs des peuples : tant de rois détrônés, expulsés, des royaumes anéantis, d'autres royaumes créés, d'autres familles élevées au trône, tous ces changemens auxquels les peuples ont assisté comme à des spectacles, et dont nous voyons encore tant de décorations, ont détruit ce prestige de la royauté qui en plaçait les bases dans le ciel, et ont démontré jusqu'à l'évidence que loin de venir d'en haut,

l'autorité royale vient d'en bas et souvent même très bas [1]. Pour changer cette manière de juger, il faudrait étouffer tous les souvenirs des contemporains et effacer toutes les pages de l'histoire. C'est impossible.

Nulle nation n'a, dans ces derniers temps, donné à son prince des preuves de dévouement comme la nation espagnole; aussi, pour engager tous les peuples à secouer le joug du dominateur de la France, leur présentait-on constamment pour exemple la conduite des Espagnols. Les Italiens surtout ont été accoutumés à les entendre citer comme des modèles. Aujourd'hui ce même peuple, après tant de gages d'amour et de fidélité, a été contraint de se lever contre le pouvoir absolu du prince pour qui il avait tout fait. Croit-on que les peuples de l'Italie ne verront pas ces événemens? Croit-on qu'ils n'y verront rien de digne de leur imitation? Quand il y a tant de similitude entre eux et les Espagnols du 31 décembre 1819, même température, même

[1] C'est, suivant moi, le seul service (mais un immense service) que Napoléon ait rendu à l'humanité, que de faire voir, dans ses désastres, la faiblesse, l'ignorance, la bassesse, l'ingratitude, le néant des rois. Quelqu'un se charge aujourd'hui de donner un petit supplément à cette grande leçon. Il le fait avec beaucoup moins de gloire, je dirai même sans gloire du tout; mais il n'y a que plus de mérite et cela coûte moins cher, quoique cela coûte déjà assez et même trop cher. L.

ciel du midi, même vivacité de sentimens, même despotisme et à peu près même langage, pense-t-on qu'il ne peut pas y avoir même résultat? Ou s'imagine-t-on que des peuples longtemps séparés de leurs rois, et qui les avaient vus s'éloigner avec indifférence et sans y mettre le moindre obstacle, seront aujourd'hui plus patiens sous la tyrannie, que ne l'ont été les Espagnols qui ont tout risqué pour Ferdinand?

On ne peut donc se dissimuler que la révolution espagnole doit produire une grande impression en Italie, qu'elle doit y réveiller tous les esprits, et y trouver de nombreux partisans. On ne peut se dissimuler que l'exemple donné d'un côté excite un désir d'imitation; et que si les gouvernemens ne se hâtent pas d'aller au devant de l'opinion, en lui accordant quelque chose, l'opinion leur arrachera tout. Ce n'est qu'avec leurs armées que les souverains de Naples et du Piémont peuvent retenir leurs peuples dans l'asservissement; mais ces armées seront-elles plus aveuglément fidèles, plus entièrement dévouées que l'armée espagnole? Ont-elles, par leur conduite antérieure, donné des garanties plus certaines de leur amour pour leur roi? N'ont-elles pas au contraire été créées par d'autres maîtres, promis fidélité à d'autres chefs, combattu sous d'autres drapeaux et pour une autre cause?

parce qu'au lieu de les conduire à la liberté, où elles croyaient aller, on les menait à des combats qui étaient sans utilité pour elles, mais non pas sans gloire, s'imagine-t-on qu'elles sont dégoûtées de la gloire, ou qu'elles ne croient plus à la liberté? Qu'on ne s'abandonne pas à ces illusions : qu'on cesse de compter sur ces armées. Il y a forcément aujourd'hui trop d'esprit de civisme dans les soldats, pour qu'ils combattent long-temps leurs concitoyens; il y a plutôt à craindre que leur alliance soit trop intime et dangereuse pour les trônes : dans l'état actuel des choses, Quiroga réussirait à Naples et Riégo à Turin.

Cette alliance des troupes avec la population ne saurait avoir lieu dans le reste de l'Italie, parce que la force armée est composée d'étrangers qui, au milieu d'habitans qui ne voient en eux que des ennemis, sont, pour leur propre intérêt, obligés d'être toujours sur leurs gardes. Les soldats autrichiens en Italie ne peuvent que servir la tyrannie : mais plus le joug est pesant, plus il est déshonorant, et plus il doit faire désirer la liberté, plus il doit faire aimer l'indépendance; et quand une fois l'étendard de la libération sera arboré d'un côté, il deviendra le ralliement des peuples de toute cette péninsule.

L'Allemagne doit, comme l'Italie, mais à un

moindre degré, éprouver l'influence des événemens de la péninsule espagnole. Les peuples gouvernés constitutionnellement y verront une nouvelle garantie de leur liberté, et les princes une preuve de la sagesse de leur conduite. Dans ces pays l'alliance du pouvoir et de la liberté se consolidera, parce que l'Espagne aura donné une grande leçon. Quant aux princes qui n'ont pas encore cédé aux vœux de leurs sujets, peut-être quelques uns croiront qu'il est temps de le faire, pour éviter les dangers qu'une plus longue résistance pourrait leur faire courir. Les autres, aveuglés par des conseillers incorrigibles, redoubleront de rigueurs, et ajouteront ainsi à la nécessité des changemens et au mécontentement de leurs nations.

Les trois grandes puissances qui composent la Sainte-Alliance suivront ce plan de conduite. L'Autriche, en particulier, a de trop justes sujets d'inquiétude pour ne pas voir avec dépit des changemens qui, imités de proche en proche, s'étendraient jusque dans ses conquêtes (si on peut donner ce nom aux provinces italiennes qu'on lui a données) et les lui enlèveraient. La Russie, quoiqu'elle n'ait ni à craindre ni à espérer de ce changement de gouvernement en Espagne, le verra avec mécontentement et le condamnera, parce qu'il est en opposition for-

melle avec les principes promulgués par les diplomates dans les différens congrès. La Prusse, redoutant pour ses peuples la communication de l'épidémie libérale, ne peut que condamner aussi le rétablissement de la constitution, dont elle doit abhorrer également la forme et le fond. Les autres puissances européennes sont insignifiantes et ne paraissent pas appelées à manifester leur opinion sur ce grand événement.

Si l'exemple de l'Espagne est imité en Portugal, et ne s'étend pas plus loin pour le moment, la révolution s'y consolidera, parce que la France, divisée et cherchant à défendre les libertés qu'un parti irréconciliable cherche à lui ravir malgré les promesses et les sermens de son roi, ne permettra pas de sitôt au gouvernement de penser à attaquer l'indépendance d'un peuple étranger; et parce que les puissances de la Sainte-Alliance ne sont pas à même de faire une croisade pour aller, si loin de leur pays, rétablir l'absolutisme et l'inquisition. Ce projet que les minstres pourraient méditer est inexécutable, de quelque manière qu'on l'arrange; car, ou les nouveaux croisés se proposeraient de se rendre en Espagne par mer, et il n'y a pas de marine suffisante pour transporter les troupes nécessaires pour une telle expédition; ou bien on ferait arriver les armées alliées par le Midi

de la France pour y pénétrer par les Pyrénées, et les Français ne pourraient sans déshonneur accorder ce passage, qui, par les suites onéreuses qu'il entraînerait, soulèverait la population, lors même que le gouvernement aurait la faiblesse de le permettre. L'Angleterre d'ailleurs ne pourrait pas rester paisible spectatrice de cette invasion, qui ne pourrait que lui être préjudiciable, et très probablement enverrait quelque amiral pour y mettre son *veto*.

Si cette révolution passe de la péninsule espagnole dans la péninsule italienne, c'est là qu'elle sera attaquée, parce qu'elle y sera à la proximité de la Sainte-Alliance et à portée de ses coups; mais la ligue des trois grandes puissances, et la réunion d'une partie de leurs forces pour concourir au renversement de la liberté, causeraient de trop grandes inquiétudes aux autres puissances pour qu'elles restassent passives. Le lien le plus fort des coalitions est détruit. C'était le pouvoir de Bonaparte, qui, menaçant également tous les peuples et tous les rois, devait nécessairement leur faire faire cause commune contre lui; mais, délivrés de ce danger universel, les peuples et les gouvernemens sont revenus à leurs intérêts particuliers.

Sans m'arrêter à considérer s'il conviendrait à la Prusse et à la Russie de faire marcher des

armées nombreuses et à grands frais, ce qui ne me paraît pas certain, je passe à l'examen des intérêts de l'Autriche elle-même, qui doit redouter toute coalition. L'Autriche veut l'Italie, et la veut tout entière. Elle se gardera donc bien, si elle est forcée d'y tenter le sort des armes, de se donner des auxiliaires, utiles sans doute dans les combats, mais importuns et gênans après la victoire. Elle se gardera bien d'introduire elle-même dans ces belles et riches contrées, où il y a tant à prendre, des Russes et des Prussiens qui pourraient bien, après avoir été d'accord pour la dépouille, ne l'être pas pour le partage. Elle aimera mieux lutter seule, même avec désavantage, que de le faire avec succès, mais avec moins de profit. La guerre que ferait éclater une révolution en Italie serait donc une guerre particulière, une lutte d'une puissance contre une autre, et le résultat n'en serait pas long-temps douteux, si les peuples de l'Italie généralisaient leur insurrection et prenaient la ferme résolution de ne plus être les esclaves des étrangers. C'est ce qui doit arriver, et le premier succès contre les Autrichiens serait bientôt suivi de leur expulsion entière. Alors la cause de la liberté serait entièrement gagnée.

Je ne puis terminer ces réflexions sans dire quelle devrait être la conduite des hommes d'état

sur les princes et sur le peuple, et que celui-ci ne peut perdre ses libertés sans que ses chefs perdent leur indépendance.

Une alliance naturelle contre ces dangers s'offre au gouvernement des Deux-Siciles, et il doit ne rien négliger de ce qui peut l'amener et la cimenter. Trois royaumes sont en ce moment gouvernés constitutionnellement par des princes de la même famille, par des descendans de l'immortel Henri IV. L'Espagne, par la sagesse et la modération avec lesquelles elle a dirigé sa révolution, par la prudence avec laquelle elle calme tous les partis et concilie tous les intérêts, doit achever de convaincre Ferdinand que le parti qu'il a pris est le plus salutaire et le plus conforme à ses vrais intérêts, à sa prospérité comme à celle de son pays, et à sa gloire. Ce prince, que si long-temps l'incapacité ou la méchanceté de ses conseillers avait rendu odieux à son peuple, a reconquis tous les cœurs par son acceptation de la constitution. Depuis l'époque où il a juré d'y être fidèle et de la faire exécuter, il reçoit les témoignages les moins équivoques de l'amour et du dévouement de son peuple. Il n'y a point de doute que, sensible à ces démonstrations, il ne s'attache de plus en plus au système auquel il les doit, et que, de concert avec sa nation, il ne soit disposé à le

défendre partout contre toutes les attaques et, par conséquent, à donner à Naples tous les secours dont ce royaume pourrait avoir besoin pour conserver et ses lois et son indépendance.

La France doit au chef de la famille des Bourbons ses lois constitutives. La concession de la charte par Louis XVIII est seule une preuve de ses lumières, de la profondeur de ses réflexions et de la pureté de ses intentions. La différence qu'il y a entre la charte et la constitution adoptée à Madrid et à Naples, est loin de pouvoir établir entre elles des hostilités. Il y a un principe fondamental commun, la représentation nationale, et c'est à ce principe que le despotisme déclare une guerre à mort. La France et le monarque. dont la bienveillance paternelle envers les Français est indubitable, malgré les erreurs de ses ministres, sont intéressés à la conservation de ce principe qui ne pourrait être détruit dans un état, sans être en danger dans un autre. Le vénérable souverain de la France doit avoir trop à cœur l'honneur de la famille dont il est le premier membre, et l'influence du pays qu'il gouverne, pour ne pas être disposé à rendre au royaume des Deux-Siciles, et à ses augustes princes, toute l'assistance dont ils peuvent avoir besoin pour repousser les attaques plus ambitieuses que politiques de l'Autriche.

C'est dans les circonstances actuelles que l'intérêt des royaumes des Deux-Siciles, d'Espagne et de France, doit engager ces trois gouvernemens à refaire sur de nouvelles bases le pacte de famille qui doit les soustraire à la tutelle humiliante des chefs de la Sainte-Alliance. Le ministère napolitain doit se hâter de préparer ces heureux résultats; et si les ministres de la France, soit par petitesse d'idées, soit par antipathie contre les idées libérales, ne prennent pas l'initiative, ils ne pourraient du moins repousser les ouvertures qu'on leur ferait dans cette intention, sans violer leurs devoirs et sans encourir le juste mécontentement des Français et de leur monarque; et, quelle qu'ait été jusqu'ici leur conduite, bien condamnable certainement, il n'est pas à présumer qu'ils soient disposés à se laisser entraîner si loin, et qu'ils se refusent à une alliance qui assure l'indépendance de tous les Bourbons, et place la France au rang glorieux qui lui convient.

Cette coalition si naturelle et si facile, opérerait seule le salut du royaume de Naples; mais le peuple régénéré de ce beau pays ne doit pas se laisser éblouir par cette spéculation. Il ne doit pas compter sur les secours extérieurs pour triompher des attaques dont il est menacé. Un peuple ne peut être libre que lorsqu'il est résolu

à défendre ses droits lui-même et lui tout seul : sans cette résolution tous les moyens de l'extérieur ne suffiraient point. Aujourd'hui qu'une grande armée ennemie, bien organisée et aguerrie, est aux portes du royaume, les Napolitains doivent se hâter de déployer toutes leurs forces, et de préparer une résistance opiniâtre qui vaut mieux que des alliances parce qu'elle les amène et les rend solides.

Le prince vicaire-général a déployé un trop grand caractère pour n'être pas convaincu de la vérité de ces observations, et pour ne pas se hâter d'en réaliser toutes les conséquences, en réunissant toutes les ressources du pays qu'il gouverne, pour sauver sa dynastie et son peuple. Ces ressources sont plus que suffisantes pour repousser tout danger. Une population de 6,000,000 d'habitans couvre le territoire des deux royaumes, qui, divisés d'abord, non sur le principe, mais sur le mode d'établir leur liberté, ont été réunis depuis par le danger commun, et manifestent désormais le même esprit de patriotisme et le même attachement au roi et à son fils qui a toute leur confiance. Cette population doit présenter 500,000 hommes au moins en état de porter les armes, et parmi ce nombre plus de 50,000 ont combattu pour ou contre Bonaparte, pendant les longues guerres susci-

tées par l'ambition désordonnée de cet homme extraordinaire. Quantité d'officiers se sont formés dans ces brillantes campagnes sous les généraux les plus habiles et ont acquis des talens qui les rendent dignes de commander à leur tour leurs compatriotes combattant sous leurs princes légitimes, pour la liberté, contre les satellites du despotisme.

La position de la France en 1792 était bien moins avantageuse. Elle renfermait, il est vrai, une population plus que quadruple de celle du royaume des Deux-Siciles, mais il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût animée d'un même esprit. Une partie de la nation n'aimait que la monarchie de Louis XIV. Une partie, plus considérable, plaignait les infortunes cruelles de Louis XVI, et détestait la révolution par pitié pour l'auguste malheureux que des intrigues insensées et coupables en rendaient la victime. Les princes français s'étaient joints avec 15,000 émigrés aux 120,000 Allemands qui de différens côtés envahissaient la France; enfin les germes d'une guerre civile atroce qui, pendant dix ans, a désolé les départemens de l'Ouest, s'étaient manifestés et embarrassaient ou parcellaient les moyens et les plans de défense. Tous ces obstacles ont été surmontés. La liberté a triomphé. Heureuse la France si ces triomphes n'eussent pas

été suivis de tous les excès qu'on ne peut assez déplorer, comme citoyen autant que comme ami du prince!

La comparaison de l'état de la France à cette époque, avec celui du royaume des Deux-Siciles dans le moment actuel, est entièrement à l'avantage du dernier. Ici toute la nation manifeste la même opinion, elle agit unanimement et spontanément : elle est d'accord avec son gouvernement légitime ; il n'y existe qu'un seul intérêt, on n'y voit qu'une seule volonté, c'est de repousser l'ennemi qui menace la patrie. La haine que la nation napolitaine porte aux Autrichiens est partagée par toute l'Italie, et surtout par les provinces soumises au joug de ces étrangers. Partout dans cette péninsule, si long-temps malheureuse, mais sur laquelle brille enfin l'aurore d'un beau jour, le gouvernement des Deux-Siciles trouvera des alliés, des auxiliaires, des soldats et des généraux, dès le moment où il aura montré, par ses dispositions, qu'il a pris la ferme résolution de repousser des lois tyranniques.

Ce n'est pas cependant par des levées en masse, par un appel aux armes de toute la population capable du service militaire, que l'on parviendra sûrement à intimider l'ennemi, ou à le repousser en cas d'attaque. Les cinq cent mille

hommes propres au métier des armes que contiennent les Deux-Siciles, et que leur zèle patriotique engagerait à voler à la défense de leur frontière attaquée, si on les laissait marcher et agir en suivant leur propre impulsion, ne pourraient le faire qu'avec désordre, confusion et témérité. Les gros bataillons sont nécessaires, mais il ne les faut pas trop gros. Il serait difficile d'organiser, de discipliner, d'aguerrir ces 500,000 combattans, et de les mettre en ligne. Il serait impossible au gouvernement napolitain de pourvoir à leur subsistance. Les imprudences, le désordre et la famine ne tarderaient pas à attaquer et à détruire ces masses. Naples est trop rapprochée des frontières du royaume pour ne pas devenir le prix d'une première victoire de l'ennemi. La désorganisation ou la défaite d'une pareille armée entraînerait la ruine irréparable de la liberté. La famille royale serait elle-même forcée de se soumettre, ou n'aurait de ressource, pour se sauver de la captivité, que de se retirer en Sicile, si elle en avait le temps et les moyens; mais encore tout serait perdu.

Pour éviter cette catastrophe qu'amènerait immanquablement l'abus des grandes ressources d'une population nombreuse et remplie de patriotisme, il faut se hâter de choisir parmi les élémens de résistance, de les régulariser, pour

donner à l'action plus de facilité, de rapidité et de véritable force. C'est dans ce dessein qu'on a l'honneur de proposer à son altesse royale le prince vicaire-général, un plan d'organisation de l'armée, et de défensive pour le royaume confié à ses soins.

Le nombre des hommes qui doivent composer l'armée, leur distribution dans les différens corps dont l'armée doit être formée, l'organisation de ces corps et des différentes armes qui leur sont propres, suivant les différens services auxquels ils doivent être appelés, et les détails sur les opérations défensives et offensives qu'une invasion rend inévitables, formeront les sujets des diverses sections de ce mémoire.

PREMIÈRE PARTIE.

Première Section.

DE LA FORCE NUMÉRIQUE DE L'ARMÉE.

Toute la population du royaume des Deux-Siciles montre le plus vif enthousiasme pour la cause de la liberté et se dispose à voler à sa défense; mais le nom seul des levées en masse est formidable, et nous avons trop de preuves que la surabondance des moyens n'est pas toujours, en guerre, une source de succès. Une armée trop nombreuse peut souvent amener la ruine d'un pays; l'art et le devoir des gouvernans c'est de calculer, dans l'établissement militaire de la nation, les besoins et les ressources de l'état. Le royaume de Naples a-t-il besoin, pour sa défense contre l'attaque que médite le gouvernement

autrichien, d'armer les 500,000 hommes propres au service militaire, et peut-il entretenir une armée aussi considérable? l'examen de cette question ne sera pas long.

La guerre dont le royaume des Deux-Siciles est menacé ne peut être qu'une guerre d'état à état, et ne peut l'atteindre que d'un côté. C'est l'Autriche qui fera marcher une armée, et cette armée ne saurait arriver sur le territoire napolitain qu'en traversant toute l'Italie. L'Autriche peut-elle disposer pour cette invasion de forces considérables? Cela n'est point probable; forcée comme elle le sera, dans une expédition aussi éloignée, d'assurer ses communications, de garnisonner non seulement toutes les villes des provinces qui détestent son joug, mais encore de tenir, sur les différens points de la péninsule italienne, des corps nombreux de troupes, pour empêcher le soulèvement du pays, elle ne pourra guère disposer, pour les opérations actives, que de soixante à quatre-vingt mille hommes, qui arriveront par le nord. Le royaume de Naples n'ayant pas d'autre ennemi, et cet ennemi ne pouvant l'atteindre que d'un côté, la question des forces à lever, à armer et à disposer, est bien simple.

La frontière par laquelle l'ennemi peut pénétrer sur le territoire napolitain, et qu'il s'agit de

défendre, a environ soixante lieues de longueur, depuis l'Adriatique à l'est, jusqu'à la Méditerranée à l'ouest. La plus grande partie de cette frontière est impénétrable, à cause des montagnes, où de faibles détachemens peuvent résister, avec avantage, à des corps nombreux. La défensive de cette partie ne présentera guère de difficultés. Il n'y a que la terre de Labour, qui forme à peine un tiers de toute l'étendue de cette frontière, qui offre des plaines pour le développement d'une armée d'invasion, et dont la défense puisse nécessiter de grands efforts; mais du moins il est évident déjà que, loin d'avoir besoin de levées en masse et de 500,000 hommes, cent mille hommes peuvent suffire pour repousser cette attaque de 60,000 ou 80,000 Autrichiens, et ensuite pour les expulser de tout le territoire de l'Italie.

Il est évident aussi que l'entretien de 100 mille hommes est au-dessus des moyens des finances du gouvernement napolitain; il faut donc combiner l'organisation des forces militaires du royaume avec les ressources du trésor : le royaume des Deux-Siciles ne peut et ne doit guère entretenir plus de 25 à 30,000 hommes en temps de paix, et, en temps de guerre, ce nombre peut être porté de 50 à 55,000 hommes. Tels étaient du moins les anciens calculs sur lesquels

les gouvernemens réglaient les grands efforts que des événemens rares les obligeaient à faire. Aujourd'hui que toutes les puissances, sans aucun égard pour leurs ressources, ont tellement augmenté la force numérique de leurs armées, l'état militaire du royaume de Naples serait insuffisant si on n'avisait pas aux moyens de le renforcer par la création de nouveaux corps armés, qui ne fussent pas onéreux au trésor de l'état ou qui du moins ne seraient que momentanément à sa charge.

C'est pour atteindre ce double but qu'on propose d'adopter un plan connu depuis longtemps, mais dont l'application a toujours été irrégulière et défectueuse. D'abord les forces militaires du royaume des Deux-Siciles doivent être divisées en armée permanente et en milice nationale. L'armée permanente doit être organisée constitutionnellement et réglée annuellement par les décrets du corps législatif, sur lesquels seront fondées les ordonnances du roi. On peut prendre pour régulateur l'ancienne composition, et porter à 55,000 hommes sur le pied de guerre cette armée, qui, en temps de paix, serait réduite à 25 ou 30,000 hommes.

La milice nationale doit toujours être composée d'un nombre d'hommes double de celui de l'armée; elle doit donc monter de 100,000 à

110,000 hommes. Cette milice nationale doit être recrutée par une conscription annuelle, et fournir ensuite à l'armée le nombre d'hommes nécessaire pour la porter au complet. L'armée, étant permanente, recevra constamment ses subsistances et sa paie, tandis que les milices, quoique toujours organisées et armées, ne recevront l'une et l'autre que lorsqu'elles seront appelées à un service actif.

Les forces militaires du royaume des Deux-Siciles présenteront donc un effectif de 150 à 160,000 hommes, dont un tiers seulement pourra être constamment entretenu et soldé. Ce nombre de soldats est bien suffisant pour la défense du royaume contre toute invasion ; et, par la nature et la durée de leur service, ils peuvent être organisés sans dommage pour l'agriculture, sans danger pour la population et sans trop de sacrifices financiers.

Seconde Section.

COMPOSITION DE L'ARMÉE ; SES DIFFÉRENTES ARMES ; SON ORGANISATION EN TEMPS DE GUERRE.

	hommes.
L'armée napolitaine se compose de la maison militaire du roi, qui peut être portée à.	1,200
De l'infanterie de ligne.	33,000
A reporter. . .	34,200

Report. . .	34,200
De l'infanterie légère.	6,600
Cavalerie pesante et légère.	5,800
Artillerie à pied et à cheval, état-major, parc, etc. .	6,790

L'importance de cette armée dans l'état actuel de l'art de la guerre, et surtout l'instruction et la pratique si nécessaires aux hommes admis dans ces corps, exigent impérieusement qu'ils soient en proportion plus forte qu'ils ne l'étaient anciennement, et que, même en temps de paix, ils soient toujours tenus au grand complet et exercés constamment.

Mineurs et sapeurs.	1,200
État-major, officiers du génie, ingénieurs-géographes et guides.	900
Telles sont les proportions des différentes armes de l'armée, évaluée à.	55,490

La maison militaire du roi, destinée à la garde du monarque plutôt qu'à un service militaire, conservera son organisation ou recevra telle autre que l'on jugera à propos de lui donner; on ne s'en occupera pas ici.

L'infanterie de ligne doit être composée de 15 régimens de deux bataillons chacun, et chaque bataillon sera de dix compagnies fortes de 109 hommes chacune, ce qui, en comprenant l'état-major, portera la force de chaque bataillon à 1,100 hommes, et par conséquent celle de toute l'infanterie de ligne à 33,000 hommes.

L'infanterie légère sera composée de trois régimens, dont les deux bataillons et les compa-

gnies seront organisés comme dans l'infanterie de ligne; l'effectif de l'infanterie légère sera donc de 6,600 hommes.

La cavalerie doit être divisée en cavalerie pesante et légère ; et on doit apporter le plus grand soin à sa composition, surtout lorsqu'il s'agit de combattre une nation qui se fait gloire de la sienne. Il sera indispensable de porter à six le nombre des régimens de cuirassiers; chaque régiment sera de deux escadrons, et chaque escadron de deux compagnies de 109 hommes chacune, comme les compagnies d'infanterie.

Les six régimens de cuirassiers, avec les officiers d'état-major, offriront un total de deux mille six cent quatre-vingts hommes.

Trois régimens de lanciers, deux de hussards et deux de dragons organisés de même, donneront un effectif de 3,120 hommes, ce qui portera la cavalerie napolitaine à 5,800 hommes, qui pourront être renforcés en temps de guerre par les 1,200 hommes de la maison du roi et la gendarmerie que les circonstances doivent rappeler à un service plus important.

On ne saurait donner trop de soin à l'organisation du service de l'artillerie, cette arme essentielle qui décide maintenant du sort des batailles; on ne peut se permettre la moindre économie à cet égard, à la veille d'une guerre

dont les Napolitains doivent faire une guerre de position et de chicane. Il est indispensable de lui donner toute la force dont elle est susceptible. Le nombre des hommes de chaque compagnie est le même que pour les autres armes; mais les bataillons ne seront que de cinq compagnies à cause de la nécessité fréquente de séparer les troupes de cette arme, séparation à laquelle on doit toujours chercher à rendre un caractère d'unité.

	hommes.
L'artillerie à pied sera composée de huit bataillons et de	4400
L'artillerie à cheval, de quatre escadrons de deux compagnies.	890
Il y faudra joindre en outre cinq compagnies de bombardiers.	550
Pour l'état-major et le parc d'artillerie.	400
Cinq compagnies d'ouvriers.	550
Total des hommes de cette arme. . .	6790

Le service de cette arme doit se faire par compagnie. Chacune d'elles servira une batterie de quatre canons et un obusier ou mortier léger.

Le genre de guerre qu'il me paraît nécessaire d'adopter, et dont je parlerai par la suite, exigera aussi un corps assez nombreux de sapeurs et de mineurs avec un plus grand nombre d'officiers de génie de tous grades que dans les autres corps, parce que ces officiers auront à diriger non seulement leurs propres soldats, mais encore

ceux des autres corps que les circonstances obligeront à s'occuper des mêmes travaux. Les sapeurs et les mineurs formeront deux bataillons de cinq compagnies, et on y joindra cent ingénieurs de tout grade, ce qui donnera un total de 1,200 hommes.

Enfin l'état-major général de l'armée, les ingénieurs géographes, la prévôté, quatre compagnies de guides, formeront encore un total de 900 hommes : ce qui donnera pour l'armée permanente, sur le pied de guerre, 55,490 hommes.

Troisième Section.

DE LA MILICE NATIONALE ET DE SON ORGANISATION.

La révolution française, qui a été la source de tant de maux, parce que ceux qui s'en sont emparés ont tout outré, a du moins laissé sur ses traces des principes et des exemples qui survivront, et parmi ces principes et ces exemples il en est deux qu'elle a renouvelés avec autant d'héroïsme et de gloire qu'en avaient montré les anciens. C'est le devoir pour tous les citoyens de contribuer, de tous leurs efforts, à la défense de la patrie. Les peuples des Deux-Siciles manifestent en ce moment un enthousiasme trop ardent pour qu'on puisse douter de leur détermination

de défendre leurs institutions, les droits de leurs princes et l'indépendance nationale. Il faut profiter de cet enthousiasme, non pas pour en obtenir de ces immenses sacrifices qui l'épuisent et finissent par tout perdre, mais pour le régulariser, le modifier et le diriger de manière à le rendre plus actif et plus fort. Tous les hommes de tous les pays sont braves et capables de grandes choses, mais il faut que les chefs des nations sachent les diriger. Les défauts des peuples sont toujours ceux de leurs institutions et de leurs maîtres : quand ces institutions s'écroulent de vétusté, quand les peuples entrent pour ainsi dire dans un nouvel ordre social, il faut que des hommes dignes des circonstances soient placés à la tête de la marche et la combinent avec résolution, mais avec prudence.

Les gouvernemens constitutionnels sont les gouvernemens des nations; il est par conséquent tout naturel que les nations sentent le besoin de les défendre. Les 500,000 Napolitains capables de porter les armes ne balanceraient pas à les prendre s'ils y étaient appelés par leurs princes; mais cet appel général serait dangereux pour la cause même que l'on voudrait défendre : ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on doit faire usage de toutes ses ressources, et lorsque les moyens déjà employés ont été insuffisans.

Les gouvernemens doivent sans doute prévoir les cas où leurs peuples doivent tous s'occuper de la résistance à opposer à un ennemi puissant, et c'est pour cela qu'ils doivent veiller à ce que tout homme capable de porter les armes soit armé et placé sous des chefs qui exercent une espèce d'autorité militaire et qui, en cas de besoin, le puissent appeler sous leurs ordres. Mais la différence des âges et des états en amène nécessairement une autre dans le service auquel tous les citoyens armés sont assujettis. Cette masse de citoyens armés, c'est la milice qui se divise en plusieurs classes.

La classe la plus nombreuse, c'est celle des pères de famille, des hommes de trente-cinq à cinquante-cinq ans, de ceux dont les fonctions les obligent à rester dans leurs foyers, et qui n'en peuvent être arrachés sans un grand détriment pour eux et pour l'état. Cette classe de la milice, appelée sédentaire, est essentiellement destinée à un service civil, et ne doit point être sortie du canton de la résidence des hommes qui la composent, et qui même ne peuvent être obligés à ce service que lorsqu'un service plus important et plus urgent occupe l'autre classe de la milice, que nous appellerons milice disponible.

Cette classe de la milice se composera de tous

les hommes de dix-huit à trente-cinq ans qui n'auront pas été appelés dans les rangs de l'armée, et dont la force physique sera reconnue suffisante pour supporter les fatigues auxquelles ils pourront être appelés. Après avoir établi tous les cas d'exemption, le nombre d'hommes restant recevra l'organisation militaire suivante :

Un certain nombre de communes réunies en cantons fourniront une compagnie, et douze de ces compagnies formeront un bataillon. Les compagnies seront, comme celles de l'armée, de 109 hommes, y compris les officiers, sous-officiers et tambours. Quand tous les hommes destinés à former le bataillon seront réunis, on en tirera les plus robustes, les plus lestes et les plus habiles au tir, en nombre suffisant pour en former deux compagnies, qui en temps de guerre seront détachées de leurs bataillons pour faire, avec les troupes légères de la ligne et à la manière des guérillas de l'Espagne, le service d'avant-garde de l'armée. Le reste du bataillon sera alors organisé en huit compagnies du centre, une de grenadiers et une de chasseurs. Les compagnies détachées ou de guérillas seront réunies en cohortes de cinq compagnies.

La population du royaume de Naples peut fournir cinquante bataillons de milice disponible, et la Sicile vingt-cinq, ce qui donnera soixante-

quinze bataillons de douze compagnies ; et, lorsque la séparation des guérillas aura été faite, on aura

75 Bataillons de 10 compagnies, avec l'état-major, environ.		82,000
30 Cohortes de 5 compagnies,	*id.*	16,590
Total de la milice nationale disponible.		98,500

Il est urgent de s'occuper de l'organisation, de l'armement et de l'exercice de cette milice, qui doit faire la principale force de l'état, auquel elle ne coûtera rien en temps de paix, et qui, si elle est bien conduite en temps de guerre, en abrégera la durée, et par conséquent le temps des sacrifices du trésor ; mais, même en temps de paix, le gouvernement des Deux-Siciles doit bien se garder de négliger cette institution milicienne, car indépendamment que c'est dans son sein que doit se faire le recrutement de l'armée, et que cette milice habituée aux manœuvres militaires procurerait des soldats déjà presque tout formés, il me paraît évident que la guerre dont le royaume de Naples est menacée ne sera point la dernière qu'il aura à supporter contre l'Autriche. L'ambition et le machiavélisme du cabinet de Vienne méditent depuis long-temps l'asservissement de toute cette belle péninsule, et le

gouvernement des Deux-Siciles doit se bien persuader qu'il n'y aura de sécurité pour lui que lorsque l'Autrichien ne possédera plus rien en Italie.

Quatrième Section.

DE LA MARINE DU ROYAUME DES DEUX-SICILES.

La guerre contre l'Autriche ne doit point dépendre des opérations maritimes que peut entreprendre l'une ou l'autre des deux puissances belligérantes. L'Autriche est dans l'impuissance de rien entreprendre par mer. Venise entre ses mains a perdu son activité et ses flottes. C'est là le propre du despotisme; il dessèche, engourdit, étouffe tout; mais quoique le gouvernement napolitain n'ait rien à redouter de ce côté, il ne doit pas pour cela négliger des ressources qui peuvent faciliter son triomphe et atteindre sévèrement son ennemi.

C'est pour cela que je regarde comme indispensable de s'occuper avec activité de la réorganisation de la marine. Il faut porter à 12,000 le nombre des matelots; à 6,000 le nombre des artilleurs maritimes, et à 2,000 celui des fusiliers. Ces vingt mille hommes, nécessaires dans la guerre qui va éclater, pourront être réduits

de moitié à la paix, excepté cependant l'artillerie, qui doit être constamment maintenue au grand complet, et être exercée sans cesse aux manœuvres. On ne peut trop s'appesantir sur l'importance de cette arme, qu'on ne peut négliger sans s'exposer aux plus grands dangers. On peut, en temps de paix, licencier la moitié, les deux tiers et même plus des troupes de ligne : quelques semaines suffisent pour rendre des recrues propres au maniement des armes et aux évolutions strictement nécessaires dans les manœuvres faites en présence de l'ennemi, et un quart de vieux soldats placés dans les rangs suffisent pour soutenir et animer le courage de leurs jeunes camarades. Il faut plus de soin et de réserve dans les réformes à opérer dans la cavalerie, parce qu'il faut instruire et exercer les chevaux et les hommes. Cependant on peut, sans beaucoup d'inconvéniens, porter les réformes dans cette arme à la moitié; mais il n'en est pas de même de l'artillerie; et, dans le système militaire que peut adopter le gouvernement des Deux-Siciles, il doit nécessairement y faire entrer un corps d'artillerie nombreux, tant pour les forces de terre que pour celles de mer, et qui sera constamment, même pendant la paix, entretenu au grand complet, et exercé à toutes les manœuvres.

Je n'ai pas de détails assez exacts sur le nombre des bâtimens que l'amirauté napolitaine a dans ses ports et qu'elle peut mettre en mer. Je ne parlerai donc que légèrement des opérations maritimes. Sans doute Naples aurait besoin d'une flotte : mais on n'improvise pas des vaisseaux, et l'exemple de l'Espagne prouve qu'on est dupe de les acheter. Au reste, en quelque petit nombre que soient ceux du gouvernement des Deux-Siciles, il suffira pour le service qu'il peut en attendre.

Récapitulons maintenant les forces du royaume en temps de guerre :

Armée.	55,490 hommes.
Milices disponibles.	98,500
Gendarmerie à pied et à cheval. .	2,000
Marine.	20,000
Total.	175,990

Ces forces sont bien suffisantes pour repousser une invasion qui ne peut se faire que par une seule frontière et avec cent mille hommes au plus, et pour assurer l'ordre et la tranquillité de l'intérieur. Elles ne peuvent être onéreuses à l'état que dans les temps où le besoin de la conservation nationale impose la nécessité des grands sacrifices. Mais ces temps sont passagers.

Quand les peuples ont du courage et de la modération, la paix y met un terme. Alors les milices nationales cessent d'être à la charge du trésor, et l'armée ainsi que la marine, réduites de moitié, ne demandent plus aux finances de l'état que la solde de 30 à 35 mille hommes, ce qui ne peut être onéreux pour le royaume des Deux-Siciles.

SECONDE PARTIE.

Première Section.

DE LA DISTRIBUTION DES TROUPES DES DEUX-SICILES.

Les forces militaires de terre ont été portées à 155,990 hommes. C'est de cette masse d'hommes, que la guerre prochaine doit trouver tout organisés et réunis sous les drapeaux, que seront formés les différens corps d'armée qui doivent servir à la défense du pays et au maintien de l'ordre dans l'intérieur. Les opérations militaires et le service des places sont les deux objets auxquels il faut pourvoir dès à présent.

Les opérations militaires de l'ennemi ne peuvent avoir lieu, comme nous l'avons déjà dit, que sur la frontière septentrionale du royaume

de Naples, depuis l'embouchure du Tronto, à l'orient, jusqu'au golfe de Gaëte, à l'occident. C'est donc sur toute cette ligne sinueuse, coupée de hautes montagnes, de vallées profondes, dans sa plus grande longueur, et qu'on ne peut pénétrer qu'avec la plus grande difficulté, qu'il faut placer la plus grande partie des troupes, en proportionnant le nombre à la nature des lieux et aux avantages et inconvéniens qu'ils peuvent présenter.

La chaîne des Apennins, qui s'étend du nord de l'Italie à l'extrémité sud au bout de la Calabre, partage naturellement le royaume de Naples en deux parties, et par conséquent sa défensive en deux branches, celle de l'est, faisant face à l'Adriatique, et celle de l'ouest à la Méditerranée. La défensive de l'ouest n'est pas, comme celle de l'est, favorisée par la nature; et comme en outre elle est d'une immense importance, parce qu'elle est plus rapprochée de la capitale, qu'il faut défendre à tout prix, c'est de ce côté qu'il faut réunir les plus grands moyens de résistance, les forces les plus considérables; car il est évident que c'est là que les Autrichiens feront l'attaque principale, parce qu'il y aurait, de leur part, plus que de la témérité à vouloir pénétrer dans les Abruzzes, où de faibles détachemens, composés d'hommes du pays, résisteraient avec avan-

tage à des corps nombreux, en intercepteraient facilement les communications et les convois, et les forceraient, presque sans combat, à une fuite honteuse, avec grande perte.

Sans doute l'armée autrichienne est bien organisée, bien disciplinée, bien aguerrie; mais ces avantages deviennent presque nuls pour des troupes envahissantes, dont la marche est toujours lente et embarrassée, parce qu'elles sont obligées de porter avec elles toutes leurs provisions, dans un pays qui en est dépourvu, et où, à chaque pas, elles peuvent rencontrer les fourches caudines : tandis que des troupes, même nouvellement organisées, connaissant parfaitement le pays, secondées par leurs compatriotes, animées par le patriotisme et la liberté, tirent même de leur irrégularité des avantages incalculables.

La Terre de Labour, offrant une entrée plus facile, sera exposée aux principaux efforts des Autrichiens, et parce que ses vastes plaines leur permettront de développer leurs masses, et parce que leur but étant d'arriver rapidement à Naples, ils chercheront la route la plus courte et la plus aisée. Cette disposition topographique servira donc de base à la distribution de l'armée, dont on formera deux corps séparés, en faisant d'avance les arrangemens nécessaires pour que

ces corps se renforcent mutuellement en cas de besoin, et même se réunissent en entier si les circonstances l'exigent. Le premier de ces corps s'appellera l'armée de l'Ouest, et l'autre l'armée de l'Est.

L'armée de l'Ouest sera composée de :

			hommes.
Infanterie.	9 régimens de ligne.	19,800	60,500
	24 bataillons de milices nationales.	26,400	
	18 cohortes de guérillas. . . .	9,900	
	2 régimens d'infanterie légère. .	4,400	
Cavalerie.	Maison du roi (pour mémoire). .		4,464
	6 régimens de cuirassiers. . . .	2,680	
	2 — de lanciers.	892	
	1 — de dragons.	446	
	2 escadrons de gendarm. à cheval.	446	
Artiller. et Génie.	4 bataillons d'artillerie à pied. .	2,200	3,846
	2 escadrons — à cheval. .	446	
	Parc d'artillerie, 2 compagnies de bombardiers, 2 d'ouvriers, 3 de sapeurs et 2 de mineurs, avec l'état-major.	1,200	

L'armée de l'Est sera composée de :

			hommes.
Infanterie.	3 régimens de ligne.	6,600	33,000
	16 bataillons de milices nationales.	17,600	
	1 régiment d'infanterie légère. .	2,200	
	12 cohortes de guérillas. . . .	6,600	
Cavalerie.	2 régimens de hussards. . . .	892	2,230
	1 — de lanciers. . . .	446	
	1 — de dragons. . . .	446	
	2 escadrons de gendarm. à cheval.	446	

Artiller. et Génie.	2 bataillons d'artillerie à pied. .	1,100	hommes.
	2 escadrons — à cheval.	446	
	Parc d'artillerie, état-major, 2 compagnies de sapeurs, 1 de mineurs, 2 d'ouvriers, 1 de bombardiers.	800	2,346
	Total des forces de l'armée de l'Est. . .		37,576
	Le total de l'armée de l'Ouest est de. .		68,810
	Total général de l'armée de défense.		106,386

Le reste des forces militaires du royaume des Deux-Siciles qui ne font pas partie de l'armée de défense de l'Est ou de l'Ouest sera destiné, sous le nom de division sédentaire de l'armée, à tenir garnison dans les places, ports et golfes, le long des côtes orientales et occidentales du royaume, et sera aidé dans ce service par les compagnies de milices urbaines, chacune dans son district respectif.

Cette division sédentaire se compose de :

3	régimens ou 6 batail. d'infant. de ligne.	6,600	hommes.
35	bataillons de milices nationales. . . .	38,500	
2	— d'artillerie à pied.	1,100	46,745
2	compagnies de bombardiers.	218	
1	compagnie d'ouvriers.	109	
2	— de mineurs.	218	

A quoi on joindra la gendarmerie qui n'est pas employée à l'armée de défense. Ces troupes de la

division sédentaire fourniront d'abord aux garnisons de la Sicile :

2	régimens d'infanterie de ligne. . . .	4,400		hommes.
1	bataillon d'artillerie à pied.	550		
15	— de milices nationales. . . .	16,500		21,886
2	compagnies de gendarmerie à cheval. .	218		
2	— de gendarmerie à pied. . .	218		

Le reste sera sur-le-champ distribué dans les différentes places à garrisonner.

Le premier poste à garder par une garnison fixe est Pescara, sur la mer Adriatique. Viennent ensuite les îles Tremiti, station d'une petite escadre de cinq à six bâtimens constamment armés, chargés de veiller sur le golfe de Venise, ensuite Manfredonia. On placera un bataillon de milices nationales dans chacun de ces lieux, qu'il faut se hâter de mettre en état de défense.

Otrante et Castro doivent être garrisonnées chacune par un bataillon de milices nationales. Gallipoli est un point naval d'une immense importance : Nelson le regardait comme le Gibraltar du royaume de Naples ; il doit être occupé par un bataillon d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie nationale et une nombreuse artillerie de marine.

Tarente, chef-lieu de la défense de la côte

adriatique, aura un bataillon de ligne et un bataillon de milices, deux compagnies d'artillerie à pied, une compagnie de bombardiers et une de mineurs. Rossano, Squillace, Bona, Reggio auront chacune pour garnison un bataillon national. Sur les côtes de la Méditerranée, Golfo-di-Gioia, Golfo-di-San-Euphemia, Amantea, Golfo-di-Policastro, Golfo-di-Salerno, auront aussi chacune une garnison d'un bataillon de milices nationales, et l'artillerie de ces places sera fournie et servie par des compagnies d'artilleurs de la marine. Il est urgent de s'occuper des réparations nécessaires à la défense de toutes ces places, et de les faire faire par les troupes des garnisons, auxquelles on accorderait un supplément de paie aux frais des provinces où elles sont situées.

Le service de la garnison de Naples sera fait par les quatre bataillons de milices nationales restant, conjointement avec le reste de la gendarmerie, et on y placera 3 compagnies d'artillerie à pied, une de bombardiers, et une de mineurs. Telle est la distribution de l'armée qui me paraît la plus avantageuse. On suivra le même système pour les forces de la Sicile.

Seconde Section.

FORMATION DES DIFFÉRENS CORPS DE L'ARMÉE DE DÉFENSE.

Les troupes des deux corps d'armée de l'Est et de l'Ouest seront organisées en brigades et en divisions. Pour les troupes d'infanterie de ligne et des milices nationales, les brigades seront formées de deux régimens, et les divisions de deux brigades.

Les brigades de l'infanterie légère et des guérillas étant destinées au service de l'avant-garde, à des manœuvres irrégulières, doivent avoir une composition différente. C'est pour cela que d'abord les guérillas ont été organisées en cohortes de cinq compagnies, au lieu de l'être en bataillons de dix. Ces corps, destinés à agir toujours en petit nombre et séparés du corps de l'armée, doivent trouver, dans leur propre organisation, des moyens de réunion et de division que la nature de leur service les oblige constamment à exécuter. Leurs opérations consistent à se porter rapidement en flanc, en front, ou en queue de l'armée d'invasion, soit pour intercepter les communications entre les différentes divisions qui la composent, soit pour enlever ses détache-

mens et ses convois, en un mot pour la harasser, l'affamer, retarder sa marche, la circonscrire et l'isoler.

Il est donc à désirer que les bataillons d'infanterie légère de l'armée se subdivisent en deux pour avoir une organisation conforme à celle des guérillas dont ils doivent partager le service. Ces trois régimens formeront alors douze cohortes. Les mouvemens de ces troupes légères doivent avoir pour premier mérite la rapidité, et ensuite le secret. C'est dans cette intention qu'on n'a composé les cohortes que de cinq compagnies; mais il arrivera souvent que ces troupes devront se réunir en forces considérables, pour des expéditions sur des corps détachés de l'ennemi, et, par conséquent, il faut qu'elles trouvent dans leur organisation un moyen naturel d'union et de force. Les brigades de l'infanterie légère et des guérillas seront donc composées de six cohortes chacune, ce qui les mettra à même de présenter des masses, suivant que les circonstances exigeront qu'elles se réunissent.

L'importance de la guerre que va soutenir la nation napolitaine exige de son gouvernement et des hommes appelés sous les drapeaux, l'adoption de tous les moyens, et même des innovations qui paraissent propres à conduire au succès. Comme de l'organisation et du service de l'avant-

garde dépendra, en grande partie, le succès de la campagne, il faut s'en occuper très particulièrement. L'armement de ces corps doit subir une addition qui est indispensable, surtout si on se borne à une guerre défensive. L'avant-garde, qui, dans ce cas, est l'arrière-garde, ne doit pas se borner à arrêter par les armes la marche de l'ennemi. Elle doit entraver cette marche en gâtant tous les chemins par lesquels cette armée doit pénétrer, en remuant les terres; quelquefois saisir les avantages d'une position et s'y fortifier, etc., etc. Enfin, il faut donner à ces corps légers une solidité qui leur permette de rester en ligne, lorsque les événemens de la guerre les auront réunis en présence d'un ennemi nombreux.

Des cinq compagnies dont se compose chaque cohorte, la première sera armée d'une pique de 7 pieds, croisée en fer à hauteur de mire, pour appuyer la carabine qu'ils porteront en bandoulière, et de deux pistolets. Les quatre autres compagnies seront armées d'un fusil à baïonnette, et d'un pic ou pioche pour remuer la terre, ou de pelles, ou de haches, en distribuant ces outils avec proportion dans chaque compagnie. Il ne faut pas s'arrêter aux observations que l'on pourra faire sur ce mode d'armement, susceptible peut-être de plaisanteries, mais bien plus

susceptible de résultats avantageux. C'est sans doute charger ces troupes légères d'un nouveau poids, mais les soldats y verront un moyen de faciliter leur défense, et bientôt l'habitude de s'en servir leur en fera connaître l'utilité.

A chacune des brigades de guérillas seront attachées une compagnie d'artillerie à cheval manœuvrant 5 pièces de 8 et de 4, une compagnie d'artillerie à pied manœuvrant 5 pièces de 4 et de 2, et une compagnie de lanciers. J'ai parlé, dans la seconde section de la première partie, de la nécessité d'avoir un corps nombreux d'officiers du génie, parce que les travaux de défense que les guérillas auront à exécuter exigent qu'un de ces officiers soit attaché à chaque cohorte, pour diriger les travailleurs, sous la direction d'un officier supérieur qui résidera près du général de la brigade.

Il sera évident, quand je parlerai de la défensive, que l'organisation et l'armement des guérillas répondent au but qu'on se propose. Il suffit en outre, de montrer l'ordre de bataille de chacune des cohortes, pour convaincre les moins crédules de la solidité que cet armement peut donner à ces corps. Cet ordre de bataille offrira en tête la compagnie de piqueurs sur deux rangs, ce qui donnera un front de 50 hommes, et les autres compagnies placées derrière, de manière

que chacune des cohortes présente à l'ennemi une petite colonne de 50 hommes de front sur 10 de profondeur. La brigade réunie offrirait six de ces colonnes compactes, qui sont dans le cas de combattre en ligne l'infanterie la plus régulière, et même de repousser la cavalerie, étant d'ailleurs soutenues par dix pièces d'artillerie.

Chacune des cohortes ne pourra être divisée, et dans toutes ses marches, dans tous ses mouvemens, sera précédée d'une de ses compagnies qui fera le service d'éclaireurs, service dans lequel cette compagnie sera relevée par une autre aussi fréquemment que les circonstances le permettront. La compagnie des piquiers seule ne partagera pas ce service. Chaque homme doit, en campagne, être muni de 50 cartouches, et aura en outre, dans un des caissons de l'artillerie de la brigade, cent autres cartouches en réserve.

La compagnie de lanciers est destinée au service d'éclaireurs de toute la brigade réunie, ou à accompagner et servir de garde à l'artillerie et au général de cette brigade, quand le corps est dispersé sur différens points; enfin, à établir les communications entre les différentes cohortes, et pour cela, il y aura toujours auprès de chacune un brigadier et quatre hommes. Mais

comme la garde de l'artillerie de la brigade est un objet de la plus grande importance, chacune des compagnies de guérillas, excepté celles des piquiers, détachera pour la garde des batteries une escouade de 8 hommes avec un caporal. Ces escouades se renouvelleront de manière à ce que toutes acquièrent, par ce service, quelque connaissance et quelque pratique de cette arme. Dans les guerres ordinaires, chacun à son rôle, son devoir; mais dans celle qui se prépare, il faut, autant que cela n'entraîne pas de désordre, *que tous fassent tout.*

L'uniforme de ces corps doit être très simple, l'économie en fait un devoir : qu'on leur donne une veste brune avec un manteau de la même couleur, et que la couleur des collets et des paremens distinguent les brigades. Au lieu de tambours, chaque compagnie aura deux cors armés de deux pistolets et d'un sabre.

Les cuirassiers sont le seul corps de cavalerie qui sera embrigadé. Les brigades seront, comme pour les troupes de ligne, de deux régimens. Si les circonstances exigent la réunion de plusieurs brigades de ce corps, leur mise en division ne peut être que momentanée. Ce n'est pas la cavalerie qui décidera du sort de la guerre. Ces corps ont une organisation suffisamment bonne pour le service auquel ils seront appelés. Ce qui

m'a paru le plus important, ce qui doit être décisif, c'est le service des troupes légères; et comme ce service et l'organisation de corps qui y soient propres sont peu connus du gouvernement napolitain, j'ai cru devoir m'en occuper beaucoup, et entrer dans tous les développemens.

Troisième Section.

DISTRIBUTION ET POSITION DES TROUPES SUR LA FRONTIÈRE SEPTENTRIONALE.

ARMÉE DE L'OUEST.

L'avant-garde de cette armée, composée de 26 cohortes de guérillas et d'infanterie légère qu'on y aura assimilée, sera cantonnée depuis Gaëte jusqu'à Sora, le long de l'extrême frontière, dans les villages en avant de Gaëte et de Fundi, jusqu'aux bords du Garillan. Ces deux dernières places doivent être, sans perte de temps, mises en état de défense, et pourvues chacune d'une garnison de deux bataillons et de l'artillerie nécessaire. Il faut tenir, dans le port de Gaëte, une flottille aussi forte que possible, pour rendre cette défensive plus imposante. Une brigade de l'armée doit être can-

tonnée entre Rocca-Secca et Ponte-Corvo, et occuper Pico, où passe le grand chemin de Fundi à Capoue, par Ponte-Corvo.

Ponte-Corvo et Capoue seront mises en état de défense, et garrisonnées par deux bataillons chacune. Deux autres brigades de l'armée seront cantonnées entre Rocca-Secca et Sora, en passant par Arpino, dans les villages et bourgs jusqu'à l'extrême frontière.

Le reste de cette armée sera cantonné par brigades le long du Voltaggio, afin de couvrir Naples. Le quartier-général de cette armée doit être établi à Capoue, des télégraphes doivent être construits pour assurer la rapidité des communications sur toute la ligne et sur toute la frontière des Abruzzes, de sorte que l'on puisse sans délai porter des forces considérables sur les points menacés.

ARMÉE DE L'EST.

Les 16 cohortes de guérillas et d'infanterie légère qui forment l'avant-garde de cette armée seront cantonnées sur l'extrême frontière, surtout vis-à-vis des huit grandes routes qui pénètrent des états du pape dans les Abruzzes. De ces 16 cohortes, quatre seront à l'extrémité gauche de la frontière, afin de tenir aux deux

cohortes de l'armée de l'Ouest qui formeront ensemble une brigade et qui se porteront à l'avant-garde de l'armée de l'Ouest ou de l'armée de l'Est, suivant que les événemens de la guerre l'exigeront, et d'après l'ordre du général de l'avant-garde qui établira son quartier-général à Città-Ducale.

Le général de l'armée de l'Est fera ensuite cantonner ou camper, en avant du lac de Cellano, le corps de son armée de ligne, c'est-à-dire deux divisions. Le régiment de ligne qui ne sera pas embrigadé sera formé en corps de réserve, et placé dans Aquila pour se porter en avant, selon le besoin, en dedans ou au dehors des frontières. Les quatre bataillons nationaux qui resteront disponibles seront envoyés en garnison dans les places ou forts entre le Tronto et la Pescara. Ces places doivent être immédiatement pourvues d'artillerie, de munitions et de subsistances.

Les points les plus importans à fortifier sur la frontière que doit défendre l'armée de l'Est sont Monte-Securo, à l'embouchure du Tronto, qu'il faut rétablir solidement et y placer un bataillon, San-Benedetto, Atri, Pescara, Chieti, Città-Ducale, le fort San-Pietro, Aquila et Cellano, ou même un autre point choisi en avant du lac et plus près de la frontière. La défensive de toute

cette partie est organisée par la nature; mais l'aspérité de ce pays, qui doit environner de dangers l'ennemi qui y pénétrerait, peut aussi présenter quelques obstacles à l'armée chargée de le défendre, par la difficulté des marches et des transports. Si cette difficulté obligeait à ouvrir des routes militaires, il faut le faire avec bien des précautions, jamais en ligne directe, mais toujours en ligne presque parallèle avec la frontière.

Telles sont les positions que doivent prendre les deux armées, en attendant le signal des hostilités. Mais cette attente ne doit pas être consacrée à l'oisiveté. Il faut au contraire mettre à profit tous les délais qu'on obtiendra de la politique, pour préparer une résistance plus acharnée, et par suite un triomphe honorable. Il faut que partout, sur toute cette ligne qui court de l'Adriatique à la Méditerranée, toutes les troupes s'exercent au maniement des armes, au tir du fusil et du canon, aux marches, aux évolutions militaires, à des attaques et à des défenses simulées. Il faut leur offrir des encouragemens, les amener à ne regarder ces exercices que comme des amusemens; entretenir, exalter s'il est possible, et par tous les moyens dont les gouvernemens nationaux peuvent seuls disposer, l'enthousiasme qu'inspirent la patrie

et la liberté. Enfin il faut, dès aujourd'hui, accoutumer les soldats aux ouvrages de fortifications, leur faire préparer des positions, tracer des retranchemens, couper et détruire toutes les routes qui ne sont pas absolument indispensables aux troupes napolitaines, ne laisser que celles où l'on peut facilement tendre des piéges à l'ennemi, le resserrer, l'environner et le détruire; mais c'est l'objet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Première Section.

PRÉLIMINAIRES DES HOSTILITÉS.

Le gouvernement des Deux-Siciles, en usant de toutes ces ressources pour organiser un système de défense redoutable, en appelant sous les drapeaux des forces aussi considérables, et en les disposant le long de sa frontière septentrionale, et toutes prêtes à combattre toute invasion, éloignera peut-être le danger dont il est menacé. Quelque grand intérêt que la Sainte-Alliance ait à détruire la liberté napolitaine, quelque désir que l'Autriche ait d'étouffer cette voisine inquiétante, le cabinet de Vienne, qui

doit être sur la première ligne d'attaque, qui, peut-être, sera obligé d'entreprendre seul cette guerre, réfléchira, avant de tenter l'entreprise, sur le résultat dont le menaceront des armemens aussi considérables et l'enthousiasme de toute la nation. Ce cabinet s'arrêtera alors, soit involontairement, soit pour chercher des moyens de conciliation, et obtenir, par le machiavélisme de sa diplomatie, des modifications à l'ordre de choses existant, afin d'arriver ensuite plus facilement à sa destruction, sans tenter le sort incertain des armes.

Le prince vicaire-général et toute la nation napolitaine sauront sans doute repousser ces attaques diplomatiques, avec autant de zèle qu'ils en auront mis à préparer leur résistance à la force des armes. L'Autriche alors sera obligée de solliciter la coopération de ses alliées, la Russie et la Prusse, ou bien d'abandonner son projet d'attaque. Quant au premier parti, l'Autriche a trop de répugnance à voir en Italie d'autres étrangers que ses propres soldats, pour y introduire des Prussiens et des Russes. Si la haine de la liberté l'emportait sur cette répugnance, et la décidait à agir en coalition, il est plus que probable que les autres puissances de l'Europe ne verraient pas avec indifférence la réunion de trois puissances colossales contre le

royaume de Naples; que la Grande-Bretagne interviendrait, et entraînerait dans cette intervention la France, qui ne doit voir qu'avec inquiétude les prétentions de ces grandes puissances.

Pour assurer le succès de cette intervention fortifiée par celle de l'Espagne, le gouvernement de Naples doit, par l'activité de ses dispositions militaires, annoncer sa détermination de se défendre, même seul et sans aucun secours étranger. La faiblesse des nations, comme celle des individus, ne fait que rendre plus exigeante l'avidité de leurs adversaires; mais qu'elles montrent du caractère et de la force, et les autres ou se mettront de leur côté, ou ne penseront pas à les attaquer.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement napolitain sera instruit assez à temps (puisqu'il sera prêt sur tous les points) des résultats du congrès de Troppau, soit par les intimations de la cour de Vienne, soit par l'approche des troupes de l'Allemagne, leur marche vers le Pô, et autres mouvemens qui annonceront les hostilités. La première mesure que doit prendre le cabinet de Naples, immédiatement après l'organisation et la distribution de son armée sur toute la ligne de la frontière, c'est d'envoyer à Milan, aussi bien que dans toutes les capitales des états ita-

liens, une déclaration formelle annonçant que, du jour que l'armée impériale franchira sa frontière, pour passer le Pô et pénétrer dans les états du pape, ou même dans la Toscane, il regardera la guerre comme commencée, et agira en conséquence. Le cabinet napolitain doit nécessairement conserver pour Sa Sainteté tous les égards qui lui sont dus comme chef de l'Église, mais cela ne doit pas empêcher de lui signifier que toute relation pacifique avec son gouvernement et les états romains cessera du jour où l'armée autrichienne y sera entrée. On ajoutera que, le cas échéant, cette signification équivaudra à une déclaration de guerre, et que, sans nulle autre explication, on procédera à des hostilités.

L'Autriche en attaquant les libertés constitutionnelles du royaume des Deux-Siciles, impose à ce gouvernement l'obligation, pour sa défense personnelle, d'attaquer le despotisme de l'Autriche en Italie. Le ministère napolitain ne fera qu'user de la loi du talion, dès le premier mouvement hostile des Allemands, en couvrant toute l'Italie du manifeste de la liberté. Il exposera aux peuples les motifs d'une invasion criminelle, cherchera à réveiller en eux l'amour de l'indépendance et la haine des barbares nouveaux qui pèsent sur la terre classique du génie

et des arts. Il dira à chacun d'eux ce qui peut produire l'impression la plus vive. Aux Vénitiens, aux Milanais, aux Toscans, on offrira paix, amitié et efforts communs, pour résister à l'oppression et en briser à jamais le joug. A la Sardaigne, on peut lui montrer le danger auquel l'exposerait l'accroissement de puissance de l'Autriche, et la nécessité de se réunir pour empêcher de nouveaux envahissemens de la part d'une cour avide, qui veut asservir toute l'Italie au système gothique qui a été anéanti en Allemagne.

Ces proclamations, cet appel à tous les Italiens, soutenus par le courage des Napolitains, ne manqueront pas de produire un grand effet, dans un pays où les familles principales, privées de toute autorité, et réduites à sentir plus vivement l'humiliation des lois étrangères, ne laisseront pas échapper cette occasion de reconquérir leurs droits en même temps que ceux de leur pays. La guerre dont Naples est menacée peut ainsi devenir une guerre nationale, une grande guerre italienne. Il est facile d'y diriger les peuples que toujours l'oppression révolte. C'est ainsi que toute l'Allemagne se souleva contre la domination de Bonaparte, et entraîna ses masses armées jusqu'au cœur de la France. Les rois qui, oubliant des leçons encore si ré-

centes, méditent des expéditions tout aussi injustes, tout aussi ambitieuses, méritent d'éprouver les mêmes désastres ; et loin que le gouvernement napolitain ait besoin d'excuse, en remuant les masses italiennes contre des maîtres étrangers, il manquerait à ses premiers devoirs envers son pays, envers la patrie commune, l'Italie, s'il négligeait de le faire. Ainsi donc, en même temps que les troupes du royaume des Deux-Siciles, en attendant la marche des Autrichiens, s'exerceront dans l'art militaire, et offriront au reste de l'Italie un grand exemple, celui de la détermination d'être libres, des moyens secrets seront adoptés pour engager les autres peuples italiens à imiter cet exemple. Ce sont là les préliminaires des hostilités qui doivent faire retomber tout le mal de la guerre sur ceux qui l'ont méditée.

Il y a cependant un écueil à éviter. Des villes ou des provinces pourraient, en se révoltant contre leurs maîtres étrangers, réclamer de faire partie du royaume de Naples afin de jouir des bienfaits de sa constitution. Le gouvernement napolitain ne pourrait accéder à ces demandes sans s'exposer au reproche de vouloir s'agrandir, et sans inspirer des inquiétudes aux princes du pays. Il faut donc, dans ce cas, refuser en disant que le sort de l'Italie ne peut pas être décidé

par le gouvernement napolitain seul; que le premier soin c'est de résister à l'invasion, ensuite de chasser l'ennemi de tout le territoire italien; qu'alors, libre et débarrassée des étrangers, l'Italie s'organisera, et que Naples contribuera de tous ses moyens à cette organisation, de manière à la rendre juste et stable. Les Italiens, trompés par les promesses d'indépendance que tour à tour lès étrangers leur ont faites, ont dû contracter une défiance légitime; mais les nouvelles promesses viendront de leurs compatriotes : il y a unité d'intérêt, et ils y croiront.

Seconde Section.

COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS.

Aussitôt que les troupes autrichiennes auront passé le Pô, le gouvernement napolitain doit, suivant la teneur des déclarations adressées aux différentes cours italiennes, commencer brusquement les hostilités, en portant hors de son territoire une partie de son armée, c'est-à-dire toutes les troupes légères, et en faisant avancer le reste sur l'extrême frontière, afin de soutenir et d'appuyer les mouvemens de l'avant-garde. Il est possible que le cabinet autrichien, usant de sa ruse accoutumée, proteste de ses inten-

tions pacifiques, et, dissimulant ses véritables desseins, annonce publiquement que l'entrée de ses troupes sur les terres de l'Église et dans la Toscane, n'a pour but que de garantir ces états de la manie des constitutions et d'en assurer la tranquillité; mais il faut bien se garder de se laisser arrêter par ces prétextes diplomatiques, ou par les accusations que le mouvement des armées napolitaines pourra susciter contre le gouvernement. La marche des Autrichiens aura assez annoncé que l'état de guerre existe, et justifiera pleinement des opérations militaires qui, quoique offensives en apparence, sont strictement défensives.

Ainsi, dès que le premier mouvement des troupes autrichiennes sera avéré, il faut, avant qu'elles aient eu le temps de gagner Rome, que la première brigade de l'avant-garde de l'armée de l'Ouest, soutenue par une division de cette armée, se jette brusquement sur Terracine et s'en empare. Après ce coup de main, on emploiera la brigade de l'avant-garde à couper entièrement les chaussées de la voie Appienne, de manière à les rendre absolument impraticables. Ce travail ne peut être ni long ni difficile. Pendant que cette brigade l'exécutera, le général commandant l'expédition fera fortifier le mieux possible Terracine, et y laissera, en se retirant,

une garnison assez nombreuse avec une artillerie suffisante.

Si les Autrichiens, retardés, comme on peut le présumer, par la lenteur ordinaire de leurs opérations, lui en laissent le temps, le général, avant de se retirer, fera aussi occuper par un bataillon de ligne, une cohorte de guérillas, une compagnie d'artillerie, un officier supérieur du génie, et un détachement de sapeurs, mineurs et ouvriers, le village de Santa-Felicità, sur le mont Circello, où d'abord ils se retrancheront le plus vite et le mieux possible, travaillant ensuite à en faire une citadelle régulière, qui, à la paix, doit rester au royaume de Naples, ainsi que Terracine, Bénévent et Ponte-Corvo.

Ces expéditions sont indispensables pour la défensive de la Terre de Labour : leur succès est indubitable si le secret est bien gardé jusqu'au moment de l'exécution. Ce projet d'ailleurs n'exige aucuns préparatifs ostensibles, et le succès peut faire cesser la guerre dès son début, en faisant échouer le plan de campagne avant qu'il soit entamé. L'occupation de Terracine surtout me paraît tellement importante que si, contre toute attente et contre leur habitude, les Autrichiens, prévoyant cette tentative, faisaient avancer rapidement un corps d'avant-garde pour s'emparer de la place, avant que les

troupes napolitaines l'eussent tenté, il ne faudrait pas balancer à attaquer l'ennemi dans ce poste où il ne pourra ni manœuvrer ni se déployer, où sa cavalerie lui sera inutile et ne fera qu'accroître ses embarras pour sa retraite, sur les chaussées, à travers les marais Pontins. En outre, le corps ennemi, poussé ainsi en avant, ne sera pas soutenu par le reste de l'armée en échelons, ne s'attendant même pas à une attaque aussi imprévue de la part des troupes d'une nation que les Autrichiens regardent comme bien inférieure à eux dans l'art de la guerre. Il suffira toujours, pour cette entreprise, d'une brigade d'infanterie de ligne, une de milices nationales, avec deux compagnies d'artillerie qui appuieront la brigade de guérillas. C'est même plus qu'il n'en faut pour surprendre et détruire le corps autrichien jeté dans la place. Mais en cas de mauvais succès, l'ennemi ne sera pas assez fort pour s'occuper d'une poursuite. La retraite sur Fundi est sûre et facile, on doit alors, en la faisant, abymer le chemin pour détruire toute communication entre les deux places. Ce fait de guerre se réduit à une escarmouche, il n'en résulte guère d'inconvéniens et, au contraire, il habitue les troupes au feu, et mettra les chefs à même de réparer les fautes que l'inexpérience aura pu faire commettre.

Le même jour que se fera l'attaque de Terracine, la deuxième brigade de guérillas, partant de Pico, se portera rapidement sur Frosinone et même plus près de Rome, si les Autrichiens sont encore au-delà de cette ville. Elle enlèvera tous les magasins de subsistances ou de munitions de guerre qui auraient été faits dans les lieux de son passage pour l'armée autrichienne, ou si ces magasins n'ont pas encore été faits, les grains et les bestiaux qui pourraient sustenter l'ennemi. Le général de brigade commandant cette expédition, en entrant dans toute ville romaine, assurera, par une proclamation, qu'il ne vient point comme ennemi; que tout ce que sa troupe consommera ou enlèvera sera payé par son gouvernement, après la retraite des Autrichiens, et suivant les procès-verbaux faits par des experts, et certifiés par le commissaire napolitain et les magistrats du lieu. Il engagera en outre les habitans à s'armer secrètement, non pas pour s'opposer à la marche des Autrichiens, mais pour être prêts, dès les premiers événemens qui leur seraient désavantageux, à tomber sur leurs derrières, à embarrasser leur retraite et à leur faire expier l'injustice et la témérité de leur entreprise. La brigade, après cette expédition, rentrera dans ses cantonnemens et renverra fidèlement les chevaux et les voitures employés pour le trans-

port des objets enlevés, aux villes et aux communes qui les auront fournis.

Une troisième brigade de guérillas partira de Rocca-Secca, en suivant la rive gauche du Garillan pour arriver à Frosinone, en même temps que la seconde, pour assurer le succès de cette expédition, en étendre les effets et en escorter les convois. Deux brigades de l'armée doivent le même jour se réunir à Ponte-Corvo avec de la cavalerie et de l'artillerie, afin de pouvoir se porter en avant rapidement, dans le cas où ces brigades seraient suivies de près et inquiétées par l'ennemi.

La quatrième brigade partira aussi le même jour de Sora, se dirigera sur Palestrina et de là sur Rivoli, si les Autrichiens n'y sont pas encore, et suivra dans toute sa route le même système que les autres.

Ces expéditions simultanées, projetées avec secret et prudence, et exécutées avec audace et promptitude, ne doivent pas durer plus de huit jours, et alors les brigades doivent toutes retourner dans leurs cantonnemens respectifs, et s'y occuper des travaux qui doivent rendre plus difficile la marche de l'ennemi et faciliter la défense du pays. Il doit être particulièrement enjoint aux généraux de brigade, à leur départ pour ces coups de main, de ne livrer aucun com-

bat aux troupes autrichiennes, de faire constamment la retraite à leur approche, excepté pour l'attaque de Terracine, pourvu que le corps autrichien qui s'en serait emparé ne fût pas trop considérable, et ne fût pas appuyé par d'autres corps ennemis. Dans le cas où la marche des Autrichiens serait tellement rapide, qu'il y aurait lieu de croire qu'ils dussent arriver les premiers aux places vers lesquelles les brigades doivent être dirigées, il faudrait renoncer au projet de contre-invasion, et profiter du temps qu'on aura pour pousser avec la plus grande activité les travaux dont je parlerai tout à l'heure.

L'ennemi, en voyant les troupes napolitaines se retirer devant lui, ira droit à son but qui est de s'emparer de Naples, et plein de confiance, à cause de ce qu'il regardera comme des succès, il se précipitera vers la frontière avec témérité, dans l'intention de s'y frayer un passage, ou peut-être dans l'espoir qu'on le lui abandonnera. C'est là que doit commencer véritablement la guerre, et il ne dépend que des Napolitains de triompher.

Troisième Section.

DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE OUEST.

Il est possible et même il est facile d'empêcher l'armée autrichienne de pénétrer dans le royaume. La route que naturellement l'ennemi choisira, c'est celle qui l'introduira dans la Terre de Labour, où la nature du sol offrirait les plus grandes facilités pour toutes ses opérations militaires, et d'où il se dirigerait sans obstacles sur Naples. Cette route est celle qui va de Terracine à Fundi, et de là à Ponte-Corvo; mais il en existe trois autres moins directes et moins belles qui conduisent dans la Terre de Labour, et qui favoriseraient la marche de l'ennemi en plusieurs colonnes. Celle de Frosinone le long de la rive droite du Garillan et qui s'embranche à Pico avec celle de Terracine. Celle de Frosinone à Rocca-Secca par la rive gauche du Garillan, enfin celle de Veroli par Arsola sur Sora.

Soit que les coups de main dont j'ai parlé s'exécutent ou non, les brigades qui en auront été ou qui en auraient dû être chargées, s'occuperont sans relâche, à leur retour de cette expédition ou au lieu de l'entreprendre, de la destruction complète de toutes ces routes. Tous

les ponts seront minés, toutes les barques de toute espèce seront enlevées ou brûlées, et dans tous les lieux favorables on occupera l'armée à faire des retranchemens de manière à pouvoir y arrêter l'ennemi.

Au moment où l'ennemi approchera de la frontière, toute l'armée de l'Ouest doit sur-le-champ quitter ses cantonnemens pour se rapprocher elle-même de sa frontière et établir une première ligne de défense le long du Garillan. Elle ne laissera dans ses premiers cantonnemens, sur la rive gauche du Voltaggio, dont elle doit faire sa seconde ligne de défense, qu'un corps de réserve composé de deux régimens de ligne, huit bataillons de milices nationales, deux régimens de cuirassiers et la cavalerie de la maison du roi, avec le grand parc d'artillerie. Cette réserve sera constamment employée à faire, avec la population disponible, tous les travaux de défense que la nature du terrain suggérera, de manière que l'armée, soit qu'elle éprouve un échec, soit en suivant un système de retraite, s'y puisse rallier ou se concentrer.

La première brigade de guérillas restera en avant de la gauche de l'armée, de manière à se trouver constamment à la hauteur de la première colonne ennemie, et à pouvoir se réunir facilement au corps de l'armée. Les trois autres

brigades seront sur la droite, mais plus éloignées du corps d'armée, à l'exception de la seconde, qui gardera la même distance que la première. Les deux autres se porteront plus à droite en avant, sur le versant occidental des Abruzzes et à l'extrême frontière, en sorte cependant qu'elles conservent toujours leurs communications avec l'armée et avec l'avant-garde de l'armée de l'Est. C'est avec ces deux brigades que doit être le général de l'avant-garde à qui il faut laisser une assez grande latitude d'opération, et le droit de réunir sous ses ordres, pour les expéditions qu'il jugerait nécessaires d'entreprendre, la première brigade de l'armée de l'Est, ce qui, lui donnant la disposition de neuf mille neuf cents hommes, le met à même, non seulement d'inquiéter, d'intercepter les colonnes ennemies, mais même de les attaquer avec un grand avantage. Le choix de ce général est d'une immense importance: de lui peut-être dépend le sort de Naples et de l'Italie.

Le corps d'armée principal qui se sera avancé pour arrêter l'ennemi avec les deux brigades de guérillas de gauche et de droite, sera de près de quarante-cinq mille hommes. C'est plus sans doute que les Autrichiens n'en présenteront sur un même point; obligés comme ils seront d'avoir

un grand nombre de troupes placées en échelons, depuis Terracine jusqu'aux rives du Pô, pour assurer leurs convois et contenir les peuples; forcés de placer un corps d'observation de vingt mille hommes au moins en face de l'armée de l'Est, et enfin ayant à surveiller les brigades de l'avant-garde.

Mais le général en chef de l'armée napolitaine, qui sera sans doute le digne prince qui s'est rendu l'interprète des vœux et le premier défenseur des droits de son pays, ne doit pas souffrir que l'avantage du nombre excite la présomption de ses soldats et les entraîne à une action générale. Le sort des batailles est trop incertain, et souvent même trop indépendant des meilleures dispositions, pour qu'il y risque l'honneur de son nom et l'indépendance de sa patrie. Quand bien même l'infériorité de ses troupes, sous le rapport de la discipline et des habitudes militaires, ne lui ferait pas une loi d'éviter les actions générales, il le devrait encore, parce que le véritable art militaire ne consiste pas tant à repousser un ennemi en gagnant une bataille, qu'à le forcer à la retraite sans lui fournir l'occasion de se battre.

La guerre à faire avec le plus de succès, c'est une guerre de position, une guerre de chicane, ralentir la marche de l'ennemi, en l'inquiétant

sur tous les points ; le forcer à partager ses forces, n'entamer que des actions partielles et toujours dans des lieux avantageux à la défense ; faire une retraite plutôt que de se laisser entraîner à une bataille ; mais faire cette retraite en ordre, et en s'arrêtant pour escarmoucher, à chacun des postes qu'on aura préparés d'avance. Voilà le système qu'il faut suivre et qui offre l'avantage d'exercer les troupes, de les habituer au feu, de les familiariser avec le danger en ne les exposant pas à des pertes considérables.

Les dispositions faites sur les bords du Garillan, dont la défense est assez facile, et une armée de 40 à 45,000 hommes, feront réfléchir les envahisseurs avant de se décider à pénétrer de ce côté, où les forces les plus considérables auront été réunies, et à tenter le passage d'un fleuve en présence d'une armée. Peut-être chercheront-ils à pénétrer par le versant occidental des Abruzzes, ou même par d'autres passes de cette frontière, défendue par l'armée de l'Est ; c'est ce qui pourrait arriver de plus heureux, et ce serait un grand succès obtenu par de simples mouvemens de troupes, que de forcer l'ennemi à abandonner l'attaque de la Terre de Labour. Il ne faut cependant pas y compter : mais je parlerai de ce cas dans la section prochaine.

Si l'ennemi, décidé à s'avancer, obtenait quel-

ques avantages dans les combats partiels qu'il sera nécessairement forcé de livrer, il faut, à moins qu'on ne le puisse faire avec un succès certain, ne lui disputer que faiblement le passage du Garillan; se hâter de mettre des garnisons nombreuses, avec des officiers déterminés, dans les places dont on devra s'éloigner par la retraite. On mettra un bataillon de ligne et deux de milices nationales à Rocca-Secca, ainsi qu'à Ponte-Corvo, et deux bataillons de milices nationales dans les villes de Fundi, Verola et Sora. L'armée napolitaine retrouvera au camp de réserve, qu'elle aura laissé dans sa seconde ligne de défense, les douze bataillons qu'elle aura employés en garnisons; l'armée autrichienne sera obligée de faire le siége de ces places, et alors elle perdra du temps, et courra même des dangers, parce qu'elle aura auprès des places une armée égale qui soutiendra le courage des assiégés et profitera de tous les avantages que présentent les événemens d'un siége, pour faire éprouver des pertes à l'ennemi; ou bien, les Autrichiens se contenteront de laisser, autour de ces places, des corps d'observation pour en former le blocus. Mais la formation de ces corps d'observation affaiblira l'armée envahissante, qui continuera sa marche, d'un nombre d'hommes égal ou même supérieur d'un tiers à celui des garni-

sons : c'est-à-dire que l'armée autrichienne arrivera sur la seconde ligne de défense avec dix-huit bataillons de moins, tandis que l'armée napolitaine s'y retrouvera au complet.

Mais dans ce mouvement rétrograde de l'armée napolitaine, il ne suffira pas de garrisonner les places indiquées, il faudra encore que le général en chef ne garde avec lui que la première brigade de guérillas, renvoie la seconde au général de l'avant-garde, en lui disant de prendre le commandement de toutes les brigades, excepté de la septième, qu'il laissera au général de l'armée de l'Est. Avec les cinq brigades sous ses ordres, montant à près de 18,000 hommes d'infanterie légère, de cavalerie et d'artillerie, le général de l'avant-garde sera abandonné à lui-même, avec l'ordre général de veiller sur les places investies, de harceler, attaquer détruire les corps d'observation, ravitailler les villes, y conduire les convois de l'ennemi dont il s'emparera, d'inquiéter constamment les derrières des Autrichiens, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; de ne jamais rien tenter qu'avec des forces supérieures, d'attirer l'ennemi à lui et de se retirer toujours vers les montagnes des Abruzzes quand il sera suivi; enfin d'exécuter tous ces mouvemens brusques et imprévus qui, dirigés avec une méthode cachée sous une irrégularité

apparente, doivent évidemment déranger le plan d'attaque d'une armée qui se verra environnée de tous côtés.

Le général de l'avant-garde devra, jour par jour, rendre compte au général en chef et au général de l'armée de l'Est, des opérations qu'il aura faites, de celles qu'il méditera, de l'état des villes investies, et généralement de tout ce dont il aura connaissance. Il sera tenu de se rendre à l'ordre que le général en chef lui donnera, dans le cas où cet ordre, donné en conseil de guerre et signé des deux tiers des membres, porterait que le rapprochement de l'avant-garde avec le reste de l'armée est indispensable.

Aussitôt qu'il sera constaté que la masse des forces ennemies se porte vers la Terre de Labour, c'est-à-dire lorsque la ligne du Garillan aura été dépassée, et qu'on n'aura pas à craindre d'attaque considérable du côté de l'est, le général de cette armée renverra à l'avant-garde la brigade de guérillas qu'il aura conservée, garrisonnera dans les places frontières les plus importantes une partie de ses troupes, qu'il remettra sous le commandement du général de l'avant-garde, et lui-même, avec le reste, composé de deux régimens de ligne, huit bataillons de milices nationales, deux régimens de hussards, un régiment de dragons, la gendarmerie à cheval, son artil-

lerie à pied et son parc, se hâtera de se porter sur les derrières de la seconde ligne de défense, entre le Voltaggio et Naples, de manière à former une nouvelle réserve de l'armée dont il conservera le commandement.

Si l'armée est forcée d'abandonner cette seconde ligne, ce qui ne me paraît pas du tout probable, d'après les mesures qui auront été prises en suivant ce plan, elle emploiera encore douze bataillons à garrisonner les places dont elle sera obligée de s'éloigner, et tandis qu'elle retrouvera ces douze bataillons à sa réserve, les Autrichiens seront de nouveau obligés ou d'entreprendre des siéges et par conséquent de s'arrêter, ou de s'affaiblir, en dispersant sur différens points des corps d'observation, que dans ses promenades, l'avant-garde napolitaine portée à 21,000 hommes ira molester et peut-être anéantir les uns après les autres, pour ensuite venir en masse sur les derrières de l'armée principale, tandis que 50,000 hommes lui défendront d'avancer davantage.

Telle est, je ne balance pas à le dire, la position dans laquelle, avec du courage et de la prudence, on peut placer les envahisseurs. On ferait alors payer cher à l'Autriche les coupables desseins qu'elle a osé tramer pour l'asservissement de l'Italie. Ses troupes affaiblies, n'osant pas at-

taquer une armée supérieure en nombre et aguerrie depuis le commencement des hostilités, ayant sur leurs derrières 21,000 guérillas, et les garnisons de Capoue, Gaëte, etc., etc., ne pourraient, sans une témérité qui serait bien punie, aller en avant; à peine elles pourraient reculer, et cependant ce serait leur seule ressource. Dans cette retraite par des chemins abymés, à travers des villes ennemies bien garrisonnées, elles seraient précédées par ces mêmes guérillas, et suivies par toute l'armée napolitaine augmentée sans cesse par les garnisons des places débloquées; et cette armée d'invasion n'échapperait à la destruction que par une fuite honteuse à travers l'Italie, qui dès lors, ne craignant plus ces légions vaincues, commencerait à se venger, par l'établissement de la liberté.

Ce résultat de la marche constante des Autrichiens vers Naples serait aussi celui du système qu'ils adopteraient, d'un côté, de prendre toutes les villes importantes, ce qu'ils devraient faire en présence d'une armée nombreuse, et, de l'autre, de poursuivre les guérillas jusque sur la cime des Apennins, dans des lieux inconnus et par des chemins impraticables pour eux. Ce système de guerre la ferait traîner en longueur. Les fatigues, les maladies, sous un ciel brûlant, autant que des combats continuels, et

des poursuites plus dangereuses encore, ruineraient rapidement cette armée, sur les frontières mêmes, tandis que la liberté acquerrait chaque jour plus de force par l'efficacité de la résistance, se consoliderait à Naples, et annoncerait aux peuples de l'Italie qu'il ne tient qu'à eux de jouir de ses bienfaits.

Je me suis étendu beaucoup sur la défensive de cette partie du royaume, parce que d'abord elle est la plus importante; qu'il est probable que c'est de ce côté que l'attaque principale, et la seule qui mérite quelque attention, sera faite, et ensuite, parce que la nature du terrain et la connaissance des lieux m'ont permis d'entrer dans des développemens. Il n'en sera pas de même de la section prochaine, où je me bornerai à quelques traits généraux.

Quatrième Section.

DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DE L'EST.

Le premier soin du général de l'armée de l'Est doit être de détruire, de manière à les rendre impassables, toutes les routes qui pénètrent de l'Italie dans les Abruzzes. La première est une route de montagnes, très dangereuse, débou-

chant de Terni par Cantaro, 2° celle de Viterbe à Carsoli, 3° celle de Rieti à Forte-San-Pietro, 4° celle de Rieti à Città-Ducale, 5° celle de Piedi-Lago à Leonessa, 6° celle de Norcia et Cascia à Amatrice, 7° celle de Pescara à San-Benedetto, 8° enfin, le grand chemin de Marano, le long du littoral de l'Adriatique, traversant le Tronto sous Monte-Securo, et continuant jusqu'à la Pescara et au port de ce nom.

De toutes ces routes, la plus importante est celle de Rieti à Città-Ducale, parce qu'elle est moins montueuse, et que Città-Ducale, grande place absolument frontière, sera nécessairement le but des attaques de toute armée qui tentera de pénétrer dans les Abruzzes. Città-Ducale deviendrait la place d'armes de l'ennemi, lui servirait de point de départ, d'appui et de ralliement. Il est donc indispensable d'en rendre l'approche très difficile, impossible si on le peut, et ensuite de la bien approvisionner et y placer une garnison d'au moins trois bataillons.

Si l'ennemi attaque le royaume par la Terre de Labour, le général de l'armée de l'Est, comme je l'ai dit dans la section précédente, doit, dans le cas où les envahisseurs marcheraient vers la seconde ligne de défense, distribuer une partie de son armée en garnisons dans les places frontières où aboutissent les routes ci-dessus nom-



mées, et, avec le reste, ira former la seconde réserve de l'armée de l'Ouest. Il doit en outre, avant son départ, tirer de tous les bataillons qu'il placera dans les villes, les compagnies de grenadiers et de chasseurs, pour en former un corps d'observation nécessaire pour arrêter les attaques partielles et les diversions que l'ennemi voudrait tenter. Ce corps d'observation, commandé par un général soumis aux ordres du général de l'avant-garde, ayant deux compagnies d'artillerie avec des pièces de 4, et deux compagnies de cavalerie, aura l'ordre de se reployer constamment devant l'ennemi qu'il cherchera à attirer dans des défilés, dans des lieux difficiles, où les guérillas arrivant tout à coup, d'après les communications constantes avec le général de l'avant-garde, pourront les attaquer avec avantage, les forcer à se rendre, ou les anéantir.

Mais, si l'ennemi ne dirigeait pas son attaque principale vers la Terre de Labour; s'il avait la témérité de vouloir pénétrer par les Abruzzes, avec la plus grande partie de ses forces, le général de l'armée de l'Est, après avoir détruit toutes les routes (destruction qui dans tous les cas est indispensable), commencerait par garrisonner toutes les places où ces routes aboutissent, et avec le reste de son armée prendrait des positions sur les points par lesquels l'ennemi

voudrait exécuter son passage. Il ne livrerait que des affaires d'avant-postes avec ses deux brigades de guérillas, se retirant toujours vers l'Est, avec ordre, et de manière à obliger l'ennemi à le suivre; suivre lui-même l'ennemi, si celui-ci ne le faisait pas et cherchait à redescendre vers Naples par le versant occidental de l'Apennin.

Dans ce cas, l'armée de l'Ouest ferait un changement de front, et se placerait en cantonnement au pied de ces montagnes, et le général de l'avant-garde, avec cinq brigades de guérillas, entrerait dans les Abruzzes, longeant constamment la droite de l'ennemi, tandis que le général de l'armée de l'Est le flanquerait à gauche, de manière que si l'ennemi s'avançait sur le corps d'armée de l'Est, les guérillas marchassent sur ses derrières, et *vice versa*. Dans toute cette guerre à l'Est, la nature du terrain indiquera aux généraux, mieux que je ne pourrais le faire, la conduite qu'ils doivent tenir. Ce à quoi je bornerai mes recommandations, c'est d'éviter les batailles, de se retirer devant l'ennemi de position en position, de le suivre de même, en n'ayant jamais de prise qu'avec ses détachemens avancés ou son arrière-garde.

La victoire est assurée aux Napolitains s'ils parviennent à établir le théâtre de la guerre dans ces provinces, où l'armée autrichienne n'aura

aucune ressource, où tous ses mouvemens trouveront des obstacles dans la topographie autant que dans le courage des habitans. La victoire leur est assurée encore si la défensive de l'Ouest est conduite d'après le plan indiqué, avec courage et en même temps avec prudence. Ce qu'il faut aux Autrichiens, c'est aller vite et arriver à Naples. Une grande bataille leur serait avantageuse; car leur armée, plus aguerrie et mieux disciplinée, aurait le dessus, et les armées napolitaines, nouvellement levées, se disperseraient après une défaite, et laisseraient tous les chemins ouverts à l'ennemi qui serait maître du pays. Ce qu'il faut aux Napolitains, c'est arrêter l'impétuosité de l'invasion, ne rien risquer, conserver leurs forces, les augmenter en aguerrissant leurs soldats, traîner la guerre en longueur deux mois seulement, et l'Autriche sera obligée de renoncer honteusement à sa coupable entreprise, ou bien ses troupes seront exterminées dans les contrées qu'elles pensaient conquérir.

J'ai déjà dit plus haut que cette prolongation de la guerre, par la valeureuse résistance des Napolitains, détruirait dans toute l'Italie l'idée de la puissance autrichienne, encouragerait les peuples à briser le joug sous lequel ils gémissent, et à rendre enfin son indépendance à toute cette belle péninsule. Le gouvernement napo-

litain ne doit pas perdre de vue ces observations, ni négliger aucun des moyens de les réaliser. Lorsque l'invasion sera entamée, il faudra faire circuler dans toute l'Italie le récit des opérations militaires, et préparer tous les habitans à accompagner la retraite des ennemis.

L'Autriche n'ayant point de marine, et aucune des puissances qui pourraient se déclarer ses auxiliaires n'ayant de forces navales suffisantes pour faire craindre une expédition sur les côtes de Naples, la marine napolitaine sera employée à favoriser les opérations de l'armée de terre, à croiser dans la Méditerranée et l'Adriatique, pour s'emparer des bâtimens marchands autrichiens ou des convois qu'on voudrait faire arriver par mer.

Si cette marine était suffisante pour en former deux petites escadres, le gouvernement napolitain a deux entreprises à tenter. Leur succès dépend entièrement de l'obstination de la résistance sur le sol napolitain. Une de ces escadres, et ce serait la plus forte, se porterait dans le golfe de Venise, où elle exciterait les Vénitiens à prendre les armes pour recouvrer leur liberté, tandis que les dominateurs de l'Italie sont enfoncés et retenus dans l'extrémité de la péninsule.

L'autre se rendrait dans le golfe de Gênes,

et engagerait les Génois à rester unis avec le royaume de Sardaigne, toujours en paix avec Naples, mais à réclamer des lois constitutionnelles; et ensuite une alliance offensive et défensive du gouvernement sarde avec Naples, pour l'expulsion entière des étrangers. Je ne fais qu'indiquer ces deux tentatives, dont on peut tirer un parti décisif.

Telle est, selon moi, la manière dont le gouvernement napolitain doit organiser ses forces militaires, pour repousser l'invasion dont il est menacé. Tels sont les moyens les plus propres à employer pour triompher dans cette lutte du despotisme contre la liberté, lutte qui sera la dernière, et qui changera la face du monde si les Napolitains, fidèles à leur brave prince et à leurs sermens, sont décidés à périr plutôt que de perdre leurs droits et leurs lois.

NOTE.

On peut faire des objections au Mémoire militaire que j'ai l'honneur de présenter ; et comme j'en sens toute la force, je crois devoir y répondre brièvement.

1° L'armée n'est pas organisée suivant le système proposé, et ne présente pas le nombre d'hommes exigé pour les opérations indiquées.

Ma réponse est que dans les dangers qui menacent toute une nation, tous les citoyens doivent prendre les armes ; que la population napolitaine capable de porter les armes est quadruple du nombre des citoyens qui, d'après mon système, sont appelés dans les rangs de l'armée ; enfin qu'en entretenant l'enthousiasme national, on réunira facilement, non pas seulement 160 mille soldats, mais même plus, si on en avait besoin.

2° La dépense énorme que causera l'entretien de pareilles forces militaires.

L'indépendance du pays vaut bien plus encore que toutes les sommes qu'on pourrait dépenser ; mais d'ailleurs il faut considérer que plus les dé-

penses sont grandes, plus elles seront de peu de durée. Une armée de 60,000 hommes coûterait moins sans doute ; mais, quel que soit le courage de ses soldats, peuvent-ils occuper tous les lieux? peuvent-ils faire autant que 120 mille combattans? et à la longue les 60,000 hommes ne peuvent-ils pas causer plus de dépense ?

3° On n'a pas le temps de donner à l'armée l'organisation proposée.

Depuis 1792, on donne à de braves gens un fusil et un sabre, et des habits quand on en a ; et avec quelques bons officiers ils s'organisent d'eux-mêmes. Sans doute ces gens-là s'alignent mal et sont détestables à la revue et à la parade, mais cela ne les empêche pas de se battre très bien. Les plus belles troupes de l'Europe, les mieux tenues, les mieux exercées, les plus aguerries, au nombre de 100 mille, ont fui de la Champagne devant des recrues; mais quelles recrues! Il faut à une armée un bon sentiment bien plus qu'une belle organisation : celle-ci vient toujours d'elle-même à la suite du premier.

4° Le plan de contre-invasion par des guérillas est inexécutable. Ces guérillas n'existent pas.

L'exécution de cette contre-invasion est indispensable, et il faut la faire avec les premières troupes qu'on aura, et surtout avec de la cavalerie : quant aux guérillas, ils se feront. C'est un métier qui s'apprend aisément, surtout dans des pays de montagnes ; et je ne doute pas que par la suite,

ces guérillas ne soient la partie la plus solide et la plus avantageuse du système militaire que le gouvernement napolitain adoptera, après s'être, par leur moyen, délivré de la guerre présente.

Je le répète en terminant, dans les circonstances où se trouve le royaume des Deux-Siciles, il faut les plus grands efforts. Aucune objection ne doit prévaloir contre la nécessité d'employer toutes les ressources. Du courage et de la persévérance, et le succès est certain. Et les Napolitains pourraient-ils en manquer, quand le prince vicaire-général en donne l'exemple, pour maintenir l'honneur de sa couronne et les libertés de son peuple !

FIN DU PREMIER VOLUME.

Table des Matières

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE INÉDITS

DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Imprimerie de Ode et Wodon.

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE INÉDITS

DU

GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

PUBLIÉS

SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DÉPOSÉS CHEZ L'ÉDITEUR,

ET PRÉCÉDÉS D'UN FAC-SIMILE.

Tome Second.

Bruxelles.

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1835





MÉMOIRE MILITAIRE

POUR

L'ESPAGNE.

Juillet 1821.

INTRODUCTION.

—

IL y a vingt-neuf ans que je fus appelé à diri-
les efforts de mes concitoyens, armés pour
pousser une invasion formidable; il y a vingt-
f ans que j'eus le bonheur de sauver mon
ys, et de lui obtenir les premiers succès qui
nt cimenté sa nouvelle existence. Je croyais
rs n'avoir jamais plus à craindre pour l'ordre

et pour la liberté. Je fus cruellement trompé. Des crimes atroces ont suivi et m'ont fait pleurer mes succès. J'ai succombé dans ces orages de la révolution ; la proscription de l'anarchie m'a poursuivi aussi; mais rien n'a pu éteindre en moi, tout, au contraire, a fortifié l'amour de la liberté, et après de longues années, arrivé au terme de ma carrière, cet amour m'anime d'une nouvelle force, et inspire mes derniers travaux.

L'attaque projetée contre les libertés napolitaines avait excité mon indignation. En voyant l'Autriche lancer cent mille soldats contre la malheureuse Italie, j'ai voulu contribuer à sa défense; une grande partie de ce que je demandais a été reconnu utile et négligé. Un événement facile à prévoir, la révolution du Piémont, éclatant dès le commencement des hostilités, devait naturellement exciter davantage encore le courage et le patriotisme, et semblait donner le signal de la libération de l'Italie; mais à peine l'ennemi paraît sur leurs frontières que les lâches qui devaient, qui pouvaient les défendre, ont fui, en jetant leurs armes pour en former leurs chaînes! Quelques jours seulement s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient prononcé le serment de vaincre ou de mourir; ces sermens retentissaient encore sur les rives étrangères et réveillaient les plus belles espérances, et déjà,

du nord au midi de l'Italie, tous les sermens étaient oubliés, et ces peuples pleuraient aux pieds du despotisme, et quelques citoyens, dignes de servir la noble cause à laquelle ils s'étaient dévoués, étaient réduits ou à se cacher dans la solitude, ou à mendier l'hospitalité des étrangers auxquels ils couraient raconter leurs désastres.

Mais malgré la décision de la force, malgré le triomphe des gouvernemens absolus, il n'en est pas moins vrai que l'arbitraire des ministres et des rois est une calamité pour les peuples; que toutes les nations, éclairées par une triste expérience, s'éloignent de jour en jour davantage des principes de l'obéissance passive, et connaissent leurs droits; enfin, que les seuls gouvernemens légitimes, les seuls qui puissent marcher désormais sans crainte de dangers, et appuyés sur l'affection des gouvernés, sont ceux qui, limités dans l'exercice de la puissance par des lois constitutionnelles, et dirigés et accompagnés constamment par des représentations nationales, font de l'intérêt général la règle de l'administration. Quand même toutes les nations du monde abandonneraient volontairement toutes leurs libertés et se mettraient à la discrétion de leurs chefs, rien ne pourrait détruire ces vérités, qui, étouffées un instant, et même pen-

dant des années, doivent reparaître toujours et finir par triompher à leur tour.

Loin donc de se laisser décourager par des événemens rendus plus déplorables par la faiblesse des peuples qui ont cédé au premier choc et sans résistance, il faut chercher dans ces événemens, et surtout dans les tristes résultats que la malheureuse Italie aura long-temps à souffrir et à déplorer, de nouveaux motifs pour chérir la liberté, pour la défendre, pour l'établir enfin sur des bases inébranlables. On peut trouver dans la catastrophe de Naples d'utiles leçons et en grand nombre. C'est à l'Espagne qu'il faut les signaler aujourd'hui, parce que le gouvernement espagnol, en les méditant, y verra autant ce qu'il doit faire que ce qu'il doit éviter.

La première réflexion qui doit frapper toute la nation, c'est que l'expédition de Naples n'est que le premier acte du grand drame de la Sainte-Alliance, et que le succès de l'expédition doit nécessairement entraîner ses auteurs à poursuivre l'exécution de leur plan, la ruine de toute constitution populaire; car c'est dans ce cas que l'on peut dire : « Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. » On veut attaquer l'Espagne, et il est impossible que cette attaque n'ait pas lieu.

Le projet de cette attaque a été médité et décidé

en même temps que celui contre Naples. Les ministres de la Russie et de l'Autriche étaient d'accord sur ce point. Ces ministres, coupables envers l'humanité, coupables surtout envers leurs souverains dont ils étouffent les vertus, dont ils démentent les promesses, dont ils ternissent la gloire, savent mieux que personne que c'en est fait d'eux, si les monarques et les peuples sont unis. Plus la révolution d'Espagne, du Portugal et de Naples a été modérée, paisible et raisonnable, plus elle a respecté les droits des monarques, et plus les ministres ont dû craindre. Au milieu de tous les événemens de ces révolutions, les ministres seuls sont tombés, parce que seuls ils faisaient le mal; mais les rois et les trônes ont été à l'abri de toutes les atteintes. Cette justice des nations était une menace contre les cabinets despotiques et devait nécessairement les entraîner à tromper leurs maîtres et à s'en servir comme des instrumens de leur conservation.

Aussi est-il constant que, dès l'invasion de Naples, cent cinquante mille Russes devaient se mettre en marche, s'unir aux Autrichiens, traverser le Piémont après la ruine de la constitution napolitaine, puis les départemens méridionaux de la France, et franchir les Pyrénées, pour conquérir l'Espagne. Le succès ne parais-

sait pas douteux : on comptait que la jonction des troupes pourrait s'opérer en Piémont vers le mois de juin. Déjà un tiers de l'armée russe traversait l'Allemagne à marches forcées : rien enfin ne paraissait devoir entraver ces vastes projets. La conduite de l'Angleterre, la pusillanimité de la France, qui avaient assenti aux complots contre Naples, ne leur permettaient plus d'opposition ; toutes deux, à la traîne de la Sainte-Alliance, ne semblaient destinées qu'à regarder et se taire.

La providence, qui se joue des desseins des hommes et de l'ambition des ministres, suscitant tout à coup en Orient un de ces mouvemens inattendus, dérangea et suspendit les plans que l'on voulait exécuter en Occident. Les deux cabinets de Pétersbourg et de Vienne, à la nouvelle de la révolte des Grecs, ressentent tout à coup l'aiguillon de leurs anciennes jalousies et de leur ambition, et sont contraints de reporter vers les frontières de l'empire turc leur attention, leur politique et leurs troupes. Quel que soit le résultat de la guerre à mort qui a commencé entre les Grecs et leurs barbares oppresseurs; quelque influence que ces événemens puissent avoir sur la conduite de la Sainte-Alliance, l'Espagne ne doit regarder que comme suspendu le danger qui la menaçait. L'exécution

de l'invasion n'est que retardée, et par conséquent elle doit profiter du temps qu'un hasard heureux lui procure, du délai que lui obtient la Grèce, pour se préparer à la résistance.

Les ennemis de la liberté espagnole pourraient seuls tenter de donner à cette brave nation une funeste sécurité, en lui disant qu'elle n'a plus rien à redouter; que les événemens de l'Orient suscitant chez chacune des puissances de la Sainte-Alliance des intérêts contraires et d'importantes rivalités, il n'y a plus rien à craindre de leur coalition. Ce n'est point des circonstances extérieures, ce n'est pas d'événemens lointains et des démêlés des cabinets étrangers que l'Espagne doit attendre son salut. C'est de sa volonté, de sa force qu'elle obtiendra la conservation de ses libertés et de son indépendance nationale, ou sans être attaquée, ou après la victoire, si cette attaque méditée avait lieu.

Il est vrai que l'éloignement des armées autrichiennes et russes offre quelques motifs, ou pour mieux dire quelques prétextes d'illusions; mais le système militaire de l'Europe est changé. Les distances ne sont plus des obstacles : les armées les plus nombreuses les franchissent aujourd'hui avec une facilité qui eût passé pour prodigieuse il y a un demi-siècle, et qui cependant n'est qu'un emprunt fait par la civilisation

aux siècles de la barbarie. Quant aux occupations que les gouvernemens de la Sainte-Alliance pourraient avoir, et qui les distrairaient de leurs projets, on ne doit pas perdre de vue que l'objet qu'elle a le plus à cœur c'est la ruine de la liberté; que tous les sacrifices pour arriver à ce but ne lui coûteraient pas. Le système constitutionnel représentatif est l'ennemi le plus formidable des gouvernemens absolus, qui dès-lors s'empresseront de s'arranger provisoirement les uns avec les autres, pour pouvoir diriger tous leurs efforts contre celui-ci, sauf à recommencer ensuite à se débattre entre eux.

L'intérêt de la Russie et de l'Autriche n'est d'ailleurs pas d'intervenir les armes à la main dans les affaires de l'Orient. Il leur suffit de stationner sur les rives du Pruth et sur les frontières de la Servie deux corps d'armée, le premier de 50,000 Russes, et le second de 25,000 Allemands, pour forcer la Sublime-Porte à diviser ses forces, à opposer à ces armées d'observation des armées d'observation au moins aussi nombreuses; à ne pouvoir envoyer contre les Grecs que de faibles corps, et ainsi prolonger les combats dont l'ancienne Grèce est le théâtre. L'Autriche, qui aura des forces moins considérables, paraîtra au divan moins ambitieuse et plus modérée, elle sera le centre de négociations

qu'elle a le talent de rendre inintelligibles et de ne pas finir, et, pendant tous ces débats diplomatiques, la Russie peut facilement faire marcher ses 100,000 hommes vers l'occident de l'Europe, dont une partie serait laissée en Piémont pour y maintenir l'étrange bon ordre qui y est établi, ce qui permettrait à l'Autriche, qui n'aurait plus à faire que la police du royaume de Naples, de disposer d'une partie de ses troupes et de les joindre à celles de son allié.

La France accordera-t-elle le passage par ses départemens méridionaux ? Cette question sera sans doute résolue diversement suivant les intérêts différens, et à coup sûr, ceux qui voudraient endormir la nation espagnole ne manqueront pas de la résoudre négativement. Mais moi qui ne veux que le salut et l'indépendance de l'Espagne, je jugerai d'après ce que je vois, et je déciderai autrement. Il y a malheureusement une distinction à faire entre la nation française et son gouvernement. L'une a appris, même par ses excès, le prix de la liberté, et elle désire non seulement en conserver tous les avantages si chèrement acquis, mais encore les voir partager par les autres peuples. Le vénérable monarque qui règne sur ce beau pays y avait apporté ses sentimens philanthropiques et nationaux. Il avait donné des gages de sa sincérité ; mais les hommes

de l'ancien despotisme, qui ont usurpé sa confiance, ont trompé ses intentions, mécontenté les amis de leur pays, et, incapables de tenir plus long-temps les rênes de l'état, les laissent saisir par le parti qui ne veut de liberté que pour lui, et qui prétend comme il l'a voulu, lorsqu'il l'a pu, sous l'ancienne monarchie, maîtriser le peuple et le prince. Ce parti qui l'emporte aujourd'hui, contre lequel luttent, mais faiblement et en vain, les ministres qui l'ont fait ce qu'il est, dans la crainte de le voir s'emparer de leurs places; ce parti, tout-puissant en idée, parce qu'il est violent, désire, tout autant que les ministères de Saint-Pétersbourg et de Vienne, une croisade du despotisme contre la liberté, et saluerait, comme l'aurore de sa restauration, le jour où les escadrons et les bataillons du Volga et du Danube fouleraient la terre de France pour aller rétablir en Espagne la superstition, l'inquisition et le despotisme; pour préparer l'asservissement de l'Europe, et faire rétrograder la civilisation de plusieurs siècles.

Ce parti sait bien que ses principes, ses opinions, ses desseins sont irréconciliables avec les opinions, les principes et les intérêts nationaux. Il n'oserait pas encore, malgré toute l'ardeur de ses désirs, demander aux Français d'aller eux-mêmes étouffer chez leurs voisins des institutions

qu'ils ont eux-mêmes réclamées, et dont ils ont conservé une partie. Il a encore du caractère français et des sentimens de l'armée et de ses chefs une opinion trop honorable, pour leur proposer et leur confier une pareille mission. Il espère bien plus de l'obéissance des soldats autrichiens et russes; et la satisfaction, l'enthousiasme que lui a inspirés la chute de Naples, est un garant assuré du plaisir avec lequel il ouvrirait la France pour le second acte de ce drame.

Le caractère du monarque, qui s'est montré grand dans le malheur, devrait, il est vrai, inspirer quelqueconfiance; mais environné comme il est par les trames de ce parti, la vérité ou les hommes nationaux ne peuvent plus arriver jusqu'à lui. Trompé sur les désirs, sur les intérêts de la France, il a poussé l'abnégation de lui-même jusqu'à consentir à ce que la charte, cet ouvrage dont il se faisait honneur, fût mutilée de manière que son existence soit désespérée. Sans doute ce prince finira par apercevoir la fausse route où ses ministres sont entraînés; mais il est possible que, par le jeu des intrigues de cour, bien du temps s'écoule avant que le mal ne soit connu, et dans l'intervalle il étend ses ramifications et peut amener bien des catastrophes.

Pour le moment du moins, l'Espagne n'a rien à redouter du ministère français et du parti vio-

lent qui le domine. La faiblesse d'une administration sans principes, sans plan, ne lui permet pas de méditer elle-même des hostilités; mais cette faiblesse, trop évidente, doit favoriser les projets des ennemis des libertés nationales, et si les deux cours qui se sont mises à la tête de la Sainte-Alliance, demandent qu'on leur ouvre la route de l'Espagne, il est hors de doute que cette demande sera accordée, malgré le juste mécontentement de la nation française.

L'Espagne doit donc, dès à présent, s'attendre à la guerre. Cette guerre lui est déclarée déjà par les manifestes que le cabinet de Saint-Pétersbourg a publiés à différentes époques, depuis la révolution; elle lui est déclarée par l'invasion et l'asservissement du royaume de Naples. C'est la constitution espagnole qu'on a attaquée à l'extrémité de l'Italie, et dès lors il y aurait de la folie à penser qu'on respecterait dans Madrid ce qu'on a cru devoir anéantir à Naples. J'appuie sur ces observations parce qu'il importe à l'Espagne de penser, dès aujourd'hui, qu'elle ne peut éviter les hostilités, et que, par conséquent, elle doit prendre, sans perdre un seul moment, toutes les mesures pour les repousser. L'inertie, l'indifférence du gouvernement espagnol dans les circonstances actuelles, ne feraient que montrer ou la crainte, ou l'impossibilité d'agir, et

dans les deux suppositions ses ennemis trouvent de nouveaux encouragemens et même de nouvelles forces.

L'intérêt de l'Espagne m'oblige à lui signaler deux grandes fautes qui ont été commises depuis sa régénération, et dont il est temps de prévenir les conséquences. La première a été de ne pas réclamer contre la première circulaire du cabinet de Saint-Pétersbourg sur le nouvel ordre de choses établi en Espagne. Il était impossible de se dissimuler que cet écrit, adressé à tous les cabinets de l'Europe, était une attaque, une insulte contre la nation espagnole et son nouveau gouvernement. Il fallait sur-le-champ relever le gant qui était jeté, montrer le ressentiment de l'injure, apprendre à l'Europe et à ses dominateurs, qu'un peuple qui vient de conquérir la liberté, ne souffre pas l'insolence de l'étranger. L'honneur national exigeait que le gouvernement demandât à l'ambassadeur russe une réparation, qu'il la fît demander en même temps par l'ambassadeur espagnol à Saint-Pétersbourg, et sur le refus d'accorder cette réparation, rompre sur-le-champ toutes les relations avec ce pays et son gouvernement.

Une mesure aussi ferme, aussi prompte, eût eu plusieurs résultats : le premier, de montrer à toute la nation, que son gouvernement était

digne d'elle, et savait conserver l'honneur du pays. Le second, de préparer la nation, dans le moment où l'enthousiasme de la liberté se manifestait dans toute sa force, à la résistance contre les attaques dont on repoussait ainsi la première; d'exciter davantage encore le patriotisme des Espagnols, et de les montrer tels qu'ils avaient été, dix ans auparavant, lorsqu'ils luttaient avec un héroïsme presque sans exemple contre un adversaire bien plus redoutable. Enfin, les nations étrangères, en voyant la résolution du gouvernement espagnol, et dans la crainte d'événemens pour lesquels aucune n'était préparée, seraient toutes intervenues pour arranger cette affaire, qui n'eût pu se terminer qu'à l'avantage de l'Espagne, puisque la France, moins assujettie qu'elle ne l'est aujourd'hui, ayant dans ses assemblées législatives une majorité nationale, ne pouvant consentir à livrer un passage à l'ennemi, eût ou pris le premier rôle de médiateur, ou, dans le cas où la conciliation eût été impossible, se serait décidée à fermer sa frontière et à la défendre. L'Angleterre, où la raison et la justice ont toujours des défenseurs, et qui, dans cette occasion, en défendant la raison et la justice, eût servi ses propres intérêts, en appuyant la digue élevée contre le pouvoir de l'alliance qui devait l'inquiéter, l'Angleterre eût secondé les

négociations de la France, ou sa résolution de ne pas laisser passer l'ennemi. Ces oppositions de vues et d'intérêts eussent insensiblement rangé toutes les puissances de l'Europe dans l'un ou l'autre parti; et comme les forces n'eussent pas été égales, la Russie, après ses déclamations, eût été obligée de rester en repos, tandis que l'Espagne, outre qu'elle aurait montré le sentiment de sa dignité, aurait, pour ainsi dire, reconstitué l'équilibre de l'Europe, en réunissant dans un plateau de la balance toutes les forces libérales, contre celles du despotisme.

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps sur ce sujet, et je ne montrerai pas le mauvais effet qu'a produit le peu d'énergie avec lequel le gouvernement espagnol a ressenti cette injure. Le résultat a été que la Russie est devenue plus audacieuse, et que les puissances amies de l'Espagne ont senti diminuer leur considération et leur intérêt; car il en est des nations comme des individus : on croit que qui se laisse insulter est bien près de se laisser battre.

La seconde des grandes fautes que l'Espagne a commises, c'est de ne pas manifester son ressentiment contre l'Autriche, dès le congrès de Laybach, et avant l'invasion de l'Italie. Les coups dont on pouvait écraser Naples étaient trop évidemment dirigés contre Madrid, pour que le peu

d'efforts du gouvernement espagnol ne parût pas une espèce d'abandon de sa cause. L'Espagne devait réclamer le droit de paraître à ce congrès, parce que, soit par sa constitution, soit par le mode de son rétablissement, elle était identifiée avec le royaume de Naples, et que, comme le jugement à prononcer dans cette cause devait être commun aux deux pays, elle devait être admise à la défense de sa cause. La France, indécise encore entre les partis, et l'Angleterre qui commençait à protester contre les projets de la Sainte-Alliance, devaient être chargées d'appuyer les réclamations de l'Espagne. Certainement cette demande courageuse du gouvernement espagnol eût donné plus de courage aux plénipotentiaires de la France et plus de poids et de force à l'opposition naissante de l'Angleterre.

Ou cette demande eût été admise, ou elle eût été rejetée. Dans le premier cas, le plénipotentiaire espagnol eût plaidé la cause de Naples et celle de l'Espagne; il eût fait sortir la France de son indécision, eût été appuyé par l'Angleterre, et la déclaration du gouvernement espagnol, qu'il est déterminé à regarder comme hostiles à lui-même les hostilités contre Naples, à faire avec ce royaume une alliance offensive et défensive, à lui prêter tous les secours en son pouvoir,

eût sans doute amené de mûres réflexions. Les Autrichiens auraient craint un nouvel adversaire, et les Napolitains comptant sur des secours, voyant qu'ils n'étaient pas abandonnés, ne se seraient pas abandonnés eux-mêmes. Dans le second cas, l'Espagne devait protester contre sa non admission à des débats qui l'intéressaient, contre ce fait anti-national, cette usurpation des rois, qui s'établissent juges de nations indépendantes; déclarer qu'elle ne peut regarder que comme ses ennemis les trois gouvernemens qui ont donné cet exemple scandaleux; rappeler sur-le-champ ses ambassadeurs, renvoyer ceux de ces trois gouvernemens, et s'unir de la manière la plus intime avec le gouvernement napolitain. Alors eût commencé la ligue des gouvernemens constitutionnels contre celle des gouvernemens ennemis des constitutions. L'Espagne se serait agrandie aux yeux de l'Europe; elle aurait trouvé des appuis, et la cause de la liberté serait en meilleur état.

On aurait tort sans doute d'attribuer à la crainte la conduite qu'a tenue, dans cette circonstance, le gouvernement espagnol. Le courage qu'a déployé cette nation héroïque repousse une pareille supposition. Il faut l'attribuer plutôt à la modération dont ce gouvernement s'était fait une loi, et dont il a donné les plus gran-

des preuves depuis son rétablissement; mais cette modération ne doit pas aller trop loin, et de même que, dans l'intérieur, elle alimente les partis lorsqu'elle va jusqu'à la faiblesse, à l'extérieur elle encourage les desseins hostiles des puissances étrangères. Il est trop vrai que l'Espagne n'en a tiré aucun profit; qu'elle n'a même pas évité les reproches bien injustes du défaut contraire; que le langage et les prétentions des ennemis n'ont fait que devenir plus violens: il est donc temps de changer de conduite.

La conclusion de cette introduction, c'est que l'Espagne sera attaquée et que par conséquent elle doit se mettre en état de défense. Cette attaque ne viendra pas de la France qui ne peut et ne veut pas la faire; elle n'a été retardée que par différentes causes indépendantes des volontés de la Sainte-Alliance et de l'Espagne; mais ces causes cesseront bientôt. L'inaction de l'Espagne favoriserait le développement des plans de l'ennemi, et les conquêtes du parti qui, en France, combat avec acharnement les principes qui, seuls aujourd'hui, peuvent assurer la félicité des nations, parti qui ne profiterait ensuite de ses triomphes que pour les étendre sur l'Espagne. Le moment actuel ne doit pas être négligé et offre peut-être la dernière occasion favorable

d'assurer l'indépendance de la noble nation espagnole et les droits de tous ses braves habitans.

Nota. C'est la France qui a attaqué, envahi l'Espagne, et qui y a rétabli le despotisme de Ferdinand. Aujourd'hui qu'il y a plus de fausseté et de corruption dans nos gouvernans que sous Louis XVIII, je m'attends au renouvellement de cette grande iniquité politique, et c'est ce qui m'a décidé à publier cet ouvrage, envoyé autrefois par le canal de M. le duc d'Orléans.

On me dira peut-être, comme disait Louis XVIII, que c'est être l'ennemi du pays et calomnier le gouvernement, que de lui prêter de telles intentions. Mais nous savons mieux que jamais ce que valent ces protestations, surtout dans la bouche d'un roi. L.

PREMIÈRE PARTIE.

Première Section.

FORCE NUMÉRIQUE ET ORGANISATION DE L'ARMÉE.

Les forces militaires d'une nation doivent être combinées sur la nature du pays, sur la disposition de ses frontières, sur le caractère des citoyens, sur celui des peuples limitrophes et sur les dispositions habituelles de leur gouvernement. Ce sont là les principes constans sur lesquels un gouvernement doit fonder son organisation militaire. Des circonstances particulières y doivent nécessairement apporter des modifications; mais ces circonstances étant passagères, ces modifications doivent l'être aussi, et elles ne peuvent être utiles qu'autant qu'elles se rattachent au

système général sans le contrarier, et qu'elles en peuvent être détachées après leur action sans l'affaiblir.

Un royaume péninsulaire comme l'Espagne, qui n'a de véritable danger à craindre que sur une seule frontière, celle du nord, n'est pas dans la nécessité d'entretenir des forces aussi considérables qu'un royaume dont le territoire serait bien moins étendu, dont les ressources même seraient moindres, mais qui se trouverait enclavé au milieu d'autres royaumes qui borderaient toutes ses frontières. Ainsi la France, les Pays-Bas, la Prusse et tous les états continentaux sont obligés d'entretenir des forces militaires considérables, parce qu'ils sont vulnérables sur une grande étendue de territoire.

L'organisation de l'armée espagnole, d'après ce principe, doit appeler sous les armes un nombre inférieur de citoyens, qui, dans tous les temps, seront stationnés sur la frontière attaquable, mais distribués de manière à ce que les corps puissent se grossir suivant le besoin, sans en changer la composition et la discipline. C'est là l'armée de ligne, elle doit être permanente.

Les armées permanentes sont un des maux nécessaires de la civilisation actuelle. Elles menacent constamment les droits des citoyens parce

que, obéissant au gouvernement à qui elles sont enchaînées par leur organisation, leur discipline et leur solde, elles ne doivent pas examiner les ordres qu'on leur donne et que, quels qu'ils soient, elles les exécutent. Ce danger est diminué par la réduction de ces armées permanentes au nombre strictement nécessaire pour repousser les dangers extérieurs. Moins un état emploie de soldats pour contenir les ennemis étrangers, et plus il lui est facile de conserver ses libertés. L'Espagne a donc plus de moyens de liberté, ou du moins elle est moins exposée à les perdre que la France et les autres états continentaux.

Quelque faible que soit l'armée permanente d'un état, elle est toujours redoutable aux citoyens, parce que, formant la principale force de l'état, la seule mobile au gré des gouvernans, la seule qui obéisse sans examen, elle peut devenir facilement l'instrument du despotisme; ou même, entraînée par un chef ambitieux, être un moyen de révolution. Les peuples qui ont acquis et qui veulent conserver leur liberté ont senti et doivent sentir toujours la nécessité d'avoir une force citoyenne armée, suffisante pour mettre les citoyens à l'abri des dangers dont les menacent les armées permanentes. Cette force citoyenne, immobile par sa nature, soumise seulement aux magistrats locaux, composée

d'hommes dont les occupations ne leur permettent pas un service militaire prolongé, et enfin dispersée sur une vaste étendue de territoire, doit être infiniment plus nombreuse que l'armée permanente. Elle doit se composer de tous les citoyens capables de porter les armes, et présenter une masse au moins décuple du nombre total de l'armée.

Cette force citoyenne ne doit cependant pas être organisée dans le seul but de faire respecter l'autorité civile par l'autorité militaire, c'est-à-dire d'offrir à la nation des garanties contre le pouvoir absolu que des ministres, ou un prince, ou un général ambitieux voudraient exercer à l'aide des soldats. Si la sécurité des citoyens, sous ce rapport, exige que l'armée permanente soit composée du plus petit nombre possible, eu égard au service continuel qu'elle a à faire, la sécurité des citoyens exige aussi, en cas d'attaque étrangère, que cette armée, qui pourrait être trop faible, soit renforcée, suivant le besoin des circonstances, par une partie de la force citoyenne qui sera appelée à partager ses dangers. Il est donc évident que cette force citoyenne doit être partagée en plusieurs, ou au moins en deux classes : celle des hommes non mariés de vingt à trente-cinq ans, et celle des hommes mariés ou âgés de plus de trente-cinq

ans. La première de ces classes serait disponible, mobile, en cas de guerre. La seconde serait sédentaire.

Afin que, même en temps de paix, lorsque la force citoyenne réside dans ses foyers, on ne perde pas de vue leur destination différente, il est utile d'astreindre la première classe à une discipline militaire un peu plus sévère. Pour cela on ferait entrer tous les hommes qui la composent dans les compagnies d'élite des bataillons citoyens. Ils en seraient les grenadiers et les chasseurs, auraient un uniforme militaire complet, un fusil ou carabine à baïonnette et un sabre, giberne, etc., seraient exercés au maniement des armes, aux évolutions et aux manœuvres militaires, tandis que les compagnies du centre, formées de la seconde classe, n'auraient qu'une redingote et un chapeau uniformes, et pour arme un fusil à baïonnette avec une giberne.

Voilà les principes sur lesquels l'Espagne doit baser son organisation militaire, pour y trouver toutes les garanties de sécurité et d'indépendance. Nous allons développer ce plan, en montrer tous les détails, et on y trouvera les moyens suffisans pour résister aux attaques dont la noble Espagne est menacée. Les délais, les retards apportés à l'exécution des projets de la Sainte-Alliance, par une infinité de causes, permettent

au gouvernement et aux Cortès de peser mûrement et d'exécuter à loisir, mais sans lenteur, les mesures qui leur sont proposées; et le patriotisme dont les Espagnols ont donné des preuves si grandes et si constantes, ne permet pas de croire qu'abjurant leur beau caractère, ils se refuseront aux moyens les seuls propres à sauver leur pays.

La seule attaque dangereuse que les Espagnols aient à redouter, c'est par leur frontière du nord, sur une ligne de cent lieues de longueur, formée par les Pyrénées. C'est par là que les bataillons de la Sainte-Alliance tenteront de pénétrer, après avoir forcé la France à leur ouvrir ses provinces du sud. C'est un grand bonheur pour l'Espagne de n'avoir à porter son attention que d'un seul côté, et d'être sans inquiétude sur ses côtes maritimes. L'Angleterre, qui par sa déclaration de principes au congrès de Laybach s'est entièrement séparée des dominateurs du continent, se prononcera bien plus fortement contre leur nouvel attentat; et si elle ne s'y oppose point par les armes (ce que son intérêt et une politique éclairée pourraient l'engager à faire), elle ne les appuiera certainement pas en leur accordant l'usage de ses flottes. Le Portugal, loin d'inquiéter l'Espagne, est un appui pour elle, puisque les deux pays étant régis par les

mêmes lois, on ne peut attaquer l'un à cause de ces lois, sans que l'autre soit obligé de les défendre, sans que l'alliance la plus étroite appelle les deux peuples à combattre sous les mêmes drapeaux.

Cet avantage de n'être exposé aux attaques de la Sainte-Alliance que sur une seule frontière n'est pas le seul dont l'Espagne ait à se féliciter. La nature de cette frontière lui en offre d'autres qui lui facilitent sa résistance. En effet, tout le long de cette frontière, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan, la ligne des Pyrénées présente à l'ennemi une barrière formidable, qu'il est difficile de franchir, et à travers laquelle on ne peut pénétrer que par des passes étroites et dangereuses, où un petit nombre d'hommes déterminés peut arrêter facilement des corps nombreux. Là, chaque cime de mont, chaque vallée offre à l'armée de défense des positions inexpugnables, des retraites inaccessibles aux envahisseurs, des moyens échappatoires inconnus à l'ennemi. L'artillerie, la cavalerie, qui font la principale force du système militaire des grandes puissances, deviennent inutiles dans ces lieux, et ne peuvent être employées avec quelque avantage que lorsque l'ennemi a pénétré cette frontière et s'est enfoncé dans l'intérieur, où de nouveaux obstacles naturels ou artificiels doivent l'entraver

encore. Il est évident que l'Espagne n'est pas obligée d'employer, pour résister à l'invasion, des forces aussi considérables que celles de l'ennemi, que par conséquent son armée permanente ne doit pas être, comme celles des autres états, hors de proportion avec la population et les moyens financiers du pays. L'armée espagnole, sur le pied de guerre, peut, sans inconvénient, être portée seulement à soixante ou soixante-cinq mille hommes, auxquels, en cas d'invasion, se joindraient les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la milice nationale, que j'appellerai les grenadiers et les chasseurs nationaux.

La population de l'Espagne, dont il est urgent de faire un dénombrement exact, doit monter au moins à dix millions d'habitans, et sur ces dix millions il y a pour le moins six cent mille hommes, âgés de vingt à cinquante ans, capables de porter les armes, et que le gouvernement doit armer. C'est de ces six cent mille hommes que doivent se tirer les corps destinés à un service actif et mobile. Le moyen de les organiser qui me paraît le plus simple est celui-ci.

Tous les hommes capables de porter les armes seront organisés en compagnies dans toute l'Espagne. Les hommes mariés ou âgés de plus de trente-cinq ans composeront les compagnies sédentaires ou du centre, à moins qu'ils ne veuil-

lent entrer dans les compagnies d'élite, celles des grenadiers et des chasseurs. Cette classe de citoyens étant la plus nombreuse est évaluée à 390,000 hommes environ. Les hommes non mariés âgés de vingt ans et n'ayant pas trente-cinq ans formeront les compagnies d'élite, s'ils ne font pas partie de l'armée permanente, ou s'ils ne sont pas appelés au service de la marine.

Ayant porté les forces de l'armée à soixante-cinq mille hommes, il faut porter au double de ce nombre les compagnies de la milice nationale qui, d'après les principes établis ci-dessus, doivent, en temps de paix, servir de garanties contre les envahissemens du pouvoir et de l'armée, et en temps de guerre s'unir à l'armée contre les étrangers. Ces compagnies formeront donc un total de cent trente mille hommes ou le tiers de la milice sédentaire, et les quinze mille hommes restant seront consacrés à la marine.

C'est d'après ces proportions que l'organisation des forces militaires de l'Espagne doit être faite. La milice, les grenadiers et chasseurs nationaux seront organisés ensemble et en compagnies semblables, et huit de ces compagnies formeront un bataillon, dont six compagnies, comme on l'a vu plus haut, appelées sédentaires, n'auront pour uniforme que la redingote et le chapeau, et pour arme qu'un fusil à baïonnette

et une giberne, et dont les deux compagnies d'élite auront un uniforme et un armement complet comme la troupe de ligne, même en temps de paix.

L'organisation de chacune de ces compagnies doit être la même que celle des compagnies de l'armée; car il faut la plus grande uniformité dans le système militaire, afin qu'il y ait identité et unité dans les manœuvres et les actions, aussi bien que pour la discipline, quand les événemens appellent les grenadiers et les chasseurs nationaux à coopérer avec l'armée, et pour que les officiers puissent indistinctement servir dans l'une ou l'autre troupe, sans être obligés de faire un nouvel apprentissage.

Les compagnies peuvent être avec avantage divisées en 8 escouades de 12 hommes, commandées chacune par un caporal. 4 escouades, formant la moitié, seront guidées par un sergent. Les autres sous-officiers seront un sergent-major et un fourrier-adjudant, chargés de la comptabilité. Chaque compagnie aura deux tambours ou trompettes, et pour état-major un capitaine, un lieutenant et deux sous-lieutenans, en tout 114 hommes. Ainsi les compagnies de la milice nationale, réunies en bataillons, avec leurs grenadiers et leurs chasseurs, formeront un total de 912 hommes, auxquels il faut ajou-

ter un colonel, un lieutenant-colonel et un adjudant-major, ce qui porte le nombre des hommes de chaque bataillon à 915. Il serait difficile de donner à cette milice une organisation en régimens. La chose ne serait faisable que dans quelques grandes villes dont la population plus nombreuse permettrait cet arrangement ; mais en tout, je ne crois pas le système des régimens assez avantageux pour regretter de ne pouvoir l'admettre, et je crois, au contraire, que l'on peut s'en passer, même dans l'armée. J'en parlerai plus tard.

La population de l'Espagne fournira 568 de ces bataillons, en retranchant de cette population les soixante-cinq mille hommes de l'armée de ligne et les quinze mille hommes de la marine. Ces bataillons doivent exister toujours, comme je l'ai déjà dit, de telle manière que le gouvernement espagnol, lorsque le danger approche, n'ait plus qu'à ordonner, avec l'assentiment des Cortès, aux 568 compagnies de grenadiers, et aux 568 compagnies de chasseurs, de se mettre en marche pour le service actif auquel ils seront destinés.

Avant de parler de ce service et de l'organisation à donner à ces compagnies pour les y rendre propres, je dois parler de l'organisation de l'armée à laquelle ils doivent se joindre, pour

en partager les travaux. Cette armée doit être divisée :

1° En infanterie de ligne, 2° en infanterie légère, 3° en grosse cavalerie, 4° en cavalerie légère, 5° en grosse artillerie, 6° en artillerie légère, 7° en troupes du génie, 8° enfin, l'état-major général.

D'après ce que j'ai dit des grenadiers et des chasseurs nationaux, on voit qu'en cas de guerre, le gouvernement, au premier signal, ferait marcher 1186 compagnies d'infanterie, dont la moitié d'infanterie légère. Cette organisation des forces citoyennes permet de ne pas porter à un nombre considérable l'infanterie de l'armée, et d'organiser avec une plus grave force les corps qui exigent plus de soin, plus d'étude et de pratique, comme la cavalerie et principalement l'artillerie.

Une remarque qu'on a faite dans la dernière guerre que l'Espagne a soutenue contre Bonaparte, c'est que le manque d'une infanterie solide n'a presque jamais permis aux troupes espagnoles de lutter avec avantage dans les batailles rangées, et que, si les troupes anglaises n'avaient pas suppléé à ce défaut, la Péninsule aurait été subjuguée, malgré le courage étonnant de ses habitans et l'habileté intrépide de quelques chefs de guérillas. Ce défaut n'est cer-

tainement pas inhérent au caractère et aux mœurs espagnoles ; il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler ces vieilles bandes qui, dans un temps peu reculé, formaient l'infanterie la plus solide et la plus terrible de l'Europe. C'est à la négligence des gouvernemens, à une détestable administration, à un système inepte qu'il faut l'attribuer. Le gouvernement constitutionnel doit faire tous ses efforts pour le corriger, et il y parviendra en composant l'infanterie de l'armée d'après le mode que je crois pouvoir lui proposer comme le résultat de mon expérience.

Les bataillons de l'armée seront composés de dix compagnies de 114 hommes chacune, organisées comme je l'ai dit en parlant des compagnies nationales, ce qui donnera 1,140 hommes par bataillon, et en ajoutant le colonel, le lieutenant-colonel, deux adjudans-majors (grade qu'on rendra intermédiaire entre celui du capitaine et celui de lieutenant-colonel), un aumônier, un chirurgien-major, deux chirurgiens adjoints, un tambour-major, un infirmier et dix hommes pour le service de l'ambulance du bataillon, formera un total de 1,160 hommes. L'infanterie de ligne sera composée de trente bataillons et comprendra 34,800 hommes.

Toutes les compagnies de ces bataillons seront

regardées comme compagnies de grenadiers, égales entre elles pour le rang comme pour la solde; ou, si on persiste à maintenir des compagnies de grenadiers, il faut en créer deux, mais n'y appeler que les soldats qui se sont distingués par leur exactitude, leur bonne conduite ou quelque action courageuse, en se gardant bien de les prendre à la taille. Alors même il ne faut pas accorder à ces compagnies une augmentation de solde. Il faut que les soldats n'aspirent à y être admis que pour l'honneur.

La réunion de trois bataillons de ligne formera une brigade commandée par un brigadier-général qui aura deux aides-de-camp : deux brigades ne pourront être commandées que par un lieutenant-général, chef de division; et deux divisions seront toujours sous les ordres d'un capitaine-général. Enfin les capitaines-généraux seront subordonnés aux généraux en chef qu'on peut appeler simplement généraux. Cette gradation des titres des officiers-généraux me paraît indispensable pour éviter l'inconvénient qui résulte souvent de la mauvaise humeur avec laquelle un officier-général obéit à un officier-général du même grade, qui n'a en sa faveur que l'ancienneté ou la volonté du supérieur. Ces mésintelligences sont souvent bien préjudiciables aux armées. Bonaparte lui-même en a éprouvé les

mauvais effets. On les préviendra en établissant bien la hiérarchie militaire, parce qu'on resserre les liens de la discipline, en établissant que nul ne doit obéissance qu'à son supérieur, et en créant ces supériorités.

L'infanterie légère de l'armée de ligne ne sera point réunie en bataillons : les nombreuses compagnies de chasseurs nationaux, destinées au service de corps légers, seront suffisantes pour les circonstances. Car si on a remarqué, dans la guerre de l'indépendance espagnole, le manque d'une infanterie solide, on a vu aussi avec étonnement, par les mouvemens rapides et hardis des guérillas, l'aptitude singulière des Espagnols pour le service des troupes légères. L'infanterie légère de l'armée ne sera point détachée d'elle, ne devra au contraire agir qu'avec elle, soit pour éclairer sa marche, soit pour servir de postes avancés ou d'arrière-garde. Je pense donc qu'il faut, non pas tout-à-fait l'identifier avec l'infanterie de ligne, mais du moins l'y attacher assez étroitement pour qu'elle soit une partie de son système. Deux compagnies d'infanterie légère, qu'on appellera les chasseurs de la ligne, seront placées à la suite de chacun des bataillons de ligne, et ces deux compagnies seront commandées, sous les ordres du colonel, par un adjudant-major d'infanterie légère. Les bataillons,

marchant en avant, seront précédés à une certaine distance, ou, faisant leur retraite, seront suivis par ces chasseurs. Si les bataillons opèrent réunis en brigades ou en divisions, les généraux peuvent, suivant le besoin des circonstances, réunir ces compagnies, et en former momentanément un ou deux bataillons de six compagnies, qu'ils placeront sous les ordres de colonels d'état-major pour exécuter les mouvemens nécessaires; il en sera de même si les divisions sont réunies en corps d'armée.

Chaque bataillon de ligne ayant deux compagnies de chasseurs à la suite, commandées par un adjudant-major, le nombre d'hommes employés dans cette arme (non compris les officiers d'état-major qui, dans le cas de réunion, seront chargés de leur commandement) sera de 6,870 hommes.

Telle doit être la force de l'infanterie de l'armée espagnole en temps de guerre, et cette infanterie me paraît suffisante pour servir de ralliement et d'exemple aux grenadiers et aux chasseurs nationaux qui seront appelés avec eux à la défense de la patrie. En temps de paix ces troupes peuvent facilement être réduites de moitié par des congés de semestre accordés alternativement avec cessation de solde, excepté les officiers et sous-officiers qui conserveront alors

la moitié de leur paie. L'arrangement est facile par l'organisation des compagnies. Le colonel, un adjudant-major, un capitaine, un sous-lieutenant et les six premiers hommes de chaque escouade avec la moitié des caporaux rentrent dans leurs foyers, et ensuite viennent remplacer leurs camarades à l'expiration de leurs congés, sans que le bataillon soit désorganisé.

Je reviens maintenant aux moyens de donner de la solidité aux bataillons de la ligne. Les compagnies des chasseurs de la ligne ont pour but de leur donner de la sécurité. L'appui dont ils ont besoin et qu'ils paieront avec avantage ne peut leur venir que de l'artillerie. Chaque bataillon doit avoir à sa suite une compagnie de cette arme, organisée comme les autres compagnies de l'armée et manœuvrant une pièce par escouade, à savoir six canons de douze et deux obusiers. J'ai vu moi-même tout l'avantage de ce système. Les bataillons, protégés par le feu de leurs pièces, soutiennent avec plus de fermeté les attaques de l'ennemi, ils sentent assez l'utilité de ces auxiliaires pour faire tous les efforts possibles pour les conserver, et enfin, il y a une espèce de honte qui s'attache au bataillon qui se les laisse enlever. Il ne faut, dans les circonstances présentes, négliger aucune des observations dont on peut tirer parti; il faut au contraire ac-

cueillir tout, méditer tout, et exécuter tout ce qui peut tendre à augmenter la valeur du soldat et à repousser l'idée des dangers auxquels il est exposé. Ainsi, outre l'artillerie, chaque bataillon aura une escouade de sapeurs, et dans un de ses caissons des pelles et des pioches pour exécuter les travaux que la nature du terrain ou des opérations rendrait utiles. L'artillerie des bataillons n'en sera point détachée comme les chasseurs. C'est du grand parc d'artillerie de l'armée que seront tirées les bouches à feu nécessaires pour les batteries à élever ou à promener sur les différens points où leur exécution peut être utile. Un bataillon en bataille peut avec avantage établir deux pièces à la séparation de la cinquième d'avec la sixième compagnie et deux autres pièces avec un obusier à chacune des extrémités. Les charges contre cette ligne de bataille sont dangereuses, soit qu'elles soient faites par la cavalerie ou par l'infanterie. Le bataillon les supporte avec moins d'impatience, et si l'ennemi arrive après les avoir bravées ce n'est jamais sans une espèce de désordre qui l'affaiblit et dont il est facile de profiter.

Je reviendrai ensuite sur ce sujet lorsque je parlerai de l'organisation de l'artillerie. Je passe à celle de la cavalerie.

Ce n'est que dans l'intérieur de l'Espagne que

des plaines permettent le développement de cette arme, et les envahisseurs ne peuvent songer à introduire leurs escadrons que lorsqu'ayant pénétré par une partie quelconque de la frontière, ils se seront avancés dans l'intérieur. Quelques corps de cavalerie légère seulement se glisseront par des passes difficiles, mais il n'y a pas grand'-chose à en redouter, si le service des chasseurs nationaux est organisé comme on doit et comme on peut facilement le faire. Le gouvernement et les Cortès doivent cependant prévoir le cas où l'invasion réussirait. Je dirai même plus : il doit, si les soldats de la Sainte-Alliance se présentent, n'offrir qu'une faible résistance sur certains points de leur frontière, afin de les amener dans l'intérieur, où on peut couper leurs communications, les environner, les harasser et finalement les détruire. Une cavalerie bien organisée est indispensable pour cela, et comme les troupes nationales n'en fourniront point, il faut qu'elle soit en proportion plus forte de ce qu'elle est ordinairement avec l'armée de ligne.

Les compagnies de cavalerie seront composées du même nombre d'hommes que celles de l'infanterie. Deux compagnies formeront un escadron, et deux escadrons un régiment. Chaque régiment, y compris le colonel, le lieutenant-colonel, deux chefs d'escadron, un aumônier,

un chirurgien-major, un chirurgien-adjoint, un maréchal-vétérinaire, quatre maréchaux-ferrans, un infirmier, quatre sous-infirmiers et un trompette-major, présente un total de 474 hommes.

Il faudra organiser 8 régim. de cuirassiers.	3,792	11,376 h.
4 régimens de dragons.	1,896	
4 régimens de hussards.	1,896	
8 régimens de lanciers.	3,792	

Lanciers. L'utilité de cette arme, démontrée par le raisonnement, a été prouvée par l'expérience dans les dernières guerres. Toutes les puissances se sont empressées de les adopter. L'Espagne doit imiter cet exemple. Elle doit sortir enfin, à la faveur du système constitutionnel, de la situation stationnaire que la politique du despotisme et l'ineptie de ses ministres, depuis près d'un siècle, lui avaient imposée. La nécessité de la défense lui en ferait un devoir, quand même les avantages auraient été moins reconnus; car, encore une fois, il faut tenter tous les moyens qui se présentent.

La cavalerie, comme l'infanterie, sera formée en brigades, mais de deux régimens et en divisions de deux brigades. Quoique l'organisation des compagnies soit la même que celle de la ligne, et qu'il y aurait les mêmes facilités pour la réduction des corps, en temps de paix, je pense

que cette réduction serait très désavantageuse, si on ne la limitait pas à un quart. L'instruction des hommes et des chevaux exige des exercices constans auxquels rien ne peut suppléer. On bornera donc à trois mois les congés qu'on accordera en temps de paix au quart des cavaliers, des officiers et sous-officiers.

L'artillerie est, dans l'état actuel de l'art militaire, l'arme principale des combats. Elle a fait de très grands progrès dans toute l'Europe. L'Espagne est bien arriérée sous ce rapport, et il est temps de s'occuper à se mettre au niveau des autres nations. La pratique de cette arme exige de la part des officiers, sous-officiers et soldats, de longues études et une pratique continuelle. Comme on ne l'improvise pas ainsi que des corps d'infanterie au moment du danger, et que son organisation et sa force numérique doivent être en proportion non seulement de la force de l'armée, mais encore de celle des grenadiers et chasseurs nationaux qui, en cas d'attaque, sont appelés à en faire partie, il faut nécessairement que cette artillerie soit nombreuse, constamment au grand complet; qu'elle n'éprouve aucune réduction pendant la paix, et qu'elle soit continuellement exercée au tir et à toutes les manœuvres.

L'artillerie à pied sera composée de six batail-

lons, chacun de dix compagnies du même nombre d'hommes que les autres armes, et manœuvrant huit pièces par compagnie.

L'artillerie à cheval, dont, un des premiers, j'ai reconnu et éprouvé les avantages dans tous les mouvemens et les opérations d'une armée, convient parfaitement au système de guerre que la nation espagnole est heureusement forcée d'adopter. Son utilité, avérée dans les batailles, par la rapidité de ses mouvemens, n'est pas moindre dans les pays inégaux, dans les vallées et sur les montagnes que présente la frontière des Pyrénées. Sa force numérique ne doit être par conséquent, en raison de son utilité, pas moindre de huit régimens de deux escadrons, manœuvrant, comme l'artillerie à pied, huit pièces par compagnie.

La force totale de l'artillerie sera donc de

6 bataillons d'artillerie à pied. . . .	6,960	10,752 h.
8 régimens d'artillerie à cheval. . . .	3,792	

Les troupes du génie ne doivent pas être nombreuses, et même, dans mon système, il n'en faut pas. C'est la troupe de ligne qui doit exécuter elle-même les travaux nécessaires, sous l'inspection des officiers et sous-officiers du génie. Il faut ramener les soldats à quelques unes des pratiques de l'antiquité, et particulièrement à

4.

l'exécution des travaux militaires, qui contribuent à leur sécurité et auxquels par conséquent ils contribueront avec zèle. Il suffira donc d'organiser l'état-major de quelques compagnies de sapeurs et de mineurs. Ces états-majors, distribués par brigades, y exerceront, sous les yeux des brigadiers-généraux ou autres officiers-généraux supérieurs, les soldats aux ouvrages de fortifications, de la sape et de la mine. Ils seront composés d'un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenans, quatre sergens et huit caporaux : en tout, seize hommes. Et en créant trente de ces cadres de compagnies, on emploiera 480 hommes capables de diriger tous les bras de l'armée, sous l'inspection de 6 colonels, 6 lieutenans-colonels et 12 adjudans-majors : total 504 hommes. Le seul corps du génie qui doit être organisé complètement, c'est celui des pontonniers ; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit nombreux, et cinq compagnies formant le bataillon des pontonniers suffiront aux besoins de l'armée. Ces cinq compagnies, avec un colonel, un lieutenant-colonel et deux adjudans-major, feront 574 hommes. Quant aux ingénieurs géographes, le corps sera composé d'un nombre d'officiers égal à celui des officiers de 6 régimens.

L'état-major de l'armée, c'est-à-dire celui du général en chef commandant l'armée, doit se

composer d'un ou de deux capitaines-généraux, d'au moins deux lieutenans-généraux, quatre brigadiers-généraux, de huit colonels et huit lieutenans-colonels et de seize adjudans-majors d'infanterie et de cavalerie : total, 40 hommes;

Des officiers supérieurs des bataillons ou régimens d'artillerie dont les compagnies sont placées à la suite des régimens : je ne les porte pas en compte, parce qu'ils sont compris dans le total de l'artillerie. Je ne compterai qu'un lieutenant-général et deux brigadiers-généraux d'artillerie : 3 hommes;

D'un lieutenant-général, deux brigadiers-généraux, quatre colonels, quatre lieutenans-colonels et huit adjudans-majors du génie; deux colonels, deux lieutenans-colonels, quatre adjudans-majors, quatre capitaines et huit lieutenans ingénieurs géographes : 39 hommes. Total de l'état-major de l'armée, 82 hommes. Ces officiers d'état-major, résidant auprès du général en chef et n'ayant pas de commandement fixe, sont chargés de surveiller l'exécution, ou d'exécuter eux-mêmes les mouvemens qu'il jugera utiles.

Le grand état-major général, dont le ministre de la guerre est le chef, sera composé de deux capitaines-généraux, quatre lieutenans-généraux, dont un d'artillerie et un du génie, quatre

brigadiers-généraux de même; huit colonels et huit lieutenans-colonels dont un de chaque grade pour l'artillerie, le génie et les ingénieurs géographes, et trente-deux adjudans-majors et capitaines aides-de-camp : total, 58 hommes.

L'organisation des états-majors généraux et du grand état-major a été portée, principalement en France, sous Bonaparte, à un haut degré de perfection. Mieux que personne, il a su se servir habilement des innovations de ses devanciers; heureux si son génie volcanique ne lui avait pas fait outrer tout et abuser de tout. L'Espagne doit chercher dans les institutions militaires de la France tout ce qui peut l'aider à combattre une invasion tout aussi odieuse que celle de Bonaparte et qui ne laisse pas même aux deux puissances qui la méditent le prétexte qu'avait le premier, la nécessité d'être maître de ce pays pour combattre l'Angleterre et conserver son existence. Dans le plan d'état-major proposé, je me suis efforcé de le restreindre; car l'Espagne n'est pas assez riche pour avoir un état-major nombreux et brillant. Je n'ai demandé que ce que j'ai cru indispensable.

Récapitulons maintenant les forces militaires de l'armée permanente telles que les propose le plan que je présente à l'adoption des Cortès et du gouvernement de l'Espagne.

Infanterie de ligne de l'armée			34,800	65,236 h.
Infanterie légère de l'armée			6,870	
Cavalerie pesante et légère			11,376	
Artillerie à pied et à cheval			10,752	
Génie	Sapeurs et mineurs	504	1,198	
	Pontonniers	574		
	Ingénieurs géographes	120		
État-major de l'armée		82	240	
État-major-général		58		
État-major des différens corps d'armée		100		

L'armée espagnole sera donc composée de 65,236 hommes en temps de guerre, auxquels se joindront, à l'approche des hostilités, les grenadiers et les chasseurs nationaux qui en tripleront la force. La dépense de l'entretien de cette masse d'hommes ne peut être onéreuse pour l'état que pendant la guerre; car, en temps de paix, les grenadiers et les chasseurs nationaux, rentrant dans leurs foyers et n'étant plus assujettis qu'à un service civil, qu'ils peuvent faire sans beaucoup entraver leurs occupations, ne recevront plus de solde; et l'armée, éprouvant les réductions indiquées ci-dessus, restera composée de :

Infanterie de ligne, réduction de moitié	17,400	41,375 h.
Infanterie légère, *id.*	3,435	
Cavalerie, réduction d'un quart	8,532	
Artillerie, aucune réduction	10,752	
Génie, *id.*	1,198	
L'état-major-général est seul conservé	58	

Les troupes du génie ne doivent jamais cesser d'exister en corps et d'être constamment occupées des études, des travaux et des essais indispensables à cette arme. Quant à tous les officiers-généraux ou d'état-major, ils doivent, en temps de paix, être mis en disponibilité avec la moitié de leurs appointemens. Un pareil état militaire n'est pas onéreux pour l'Espagne, et il est suffisant non seulement pour le service de paix, mais encore pour être toujours prêt à repousser les hostilités.

Seconde Section.

DES TROUPES AUXILIAIRES.

Les troupes auxiliaires sont ou levées par capitulations comme les régimens suisses, ou composées de militaires étrangers qui, soit par amour pour la liberté, soit par le besoin de se battre pour obtenir du pain, offrent leurs services à des puissances belligérantes.

L'entretien constant de troupes étrangères de la première classe est contraire à la raison et insultante pour une nation qui ne doit avoir pour défenseurs que des citoyens, qui ont intérêt à la faire triompher. C'est un des instrumens des monarchies absolues ou qui veulent

le devenir, et les peuples constitutionnels doivent se hâter d'abandonner ces vieux usages dont on a maintes fois reconnu le danger, soit par la révolte et l'abandon de ces corps, comme dans les temps anciens, soit par leur obéissance aveugle à des chefs étrangers, au détriment des droits des citoyens.

Les Suisses sont braves et aujourd'hui fidèles; mais cette bravoure fût-elle au dessus de celle des Espagnols, cette fidélité fût-elle au dessus de toute tentation, je ne crois pas que l'on doive les conserver comme corps étrangers, après la guerre dont l'Espagne est menacée. J'espère que la république helvétique elle-même, dont l'indépendance n'est plus qu'une chimère, sentant le besoin de conserver des forces suffisantes pour reprendre le rang dont elle est déchue, cessera bientôt ce trafic honteux qui la déshonore et ne livrera plus au plus offrant des hommes qu'elle condamne à vivre et à mourir pour des étrangers, quand ils ne devraient le faire que pour leur patrie.

Le gouvernement espagnol, s'il n'est pas enchaîné par un traité avec le gouvernement helvétique, doit offrir aux Suisses de retourner dans leur pays et accorder à ceux qui resteront, et qui consentiront à se soumettre aux lois espagnoles et à recevoir une nouvelle organisation,

des avantages qui compensent le sacrifice qu'ils feront en renonçant à leur patrie. Ces avantages doivent être la naturalisation, après un certain nombre d'années de service, le don d'un terrain ou des secours accordés à leurs veuves et à leurs enfans, si les époux ou les pères succombent dans les combats. Alors ce ne sera plus comme étrangers, mais comme aspirans à la naturalisation et comme voulant mériter l'adoption, que les Suisses serviront l'Espagne. Beaucoup des soldats suisses et wallons accepteront ces conditions, et on en pourra former une brigade de deux bataillons de dix compagnies chacun, plus deux compagnies de chasseurs et une d'artillerie pour chaque bataillon. Cette brigade sera ainsi composée de 2,974 hommes.

Les autres troupes étrangères, se composant de diverses nations, ne pourront que très difficilement être organisées en un seul corps. Les premiers de ces étrangers sont les émigrés italiens. Cette classe des martyrs de la constitution espagnole est déjà très nombreuse, et augmentera encore par les persécutions que les Autrichiens exerceront ou feront exercer en Italie. Les Espagnols, dont le caractère est si noble, regarderont sans doute ces fugitifs comme des frères malheureux à qui ils doivent rendre une patrie. La plupart d'entre eux, accoutumés aux

armes, demanderont à servir ; mais, comme ils sont presque tous officiers et qu'un principe des gouvernemens représentatifs est de ne pas laisser commander les troupes nationales par des étrangers, ces officiers doivent être réunis en corps et faire, quoiqu'en conservant leurs grades et les traitemens qui y sont attachés, le service de simples soldats. Ceux des soldats qui les auront suivis seront organisés en compagnies commandées par leurs compatriotes. Il serait utile alors de former les autres de ces officiers en corps de cavalerie qui serait attaché à la brigade étrangère. A la fin de la guerre, ces officiers obtiendront tous les droits de citoyens et continueront de recevoir une solde de retraite proportionnée à leur rang et qui les mette à même de vivre, jusqu'à ce que des événemens, plus rapprochés peut-être que ne semble le présager l'état présent de l'Italie, leur permettent de retourner dans leur patrie.

Les malheurs qu'a éprouvés la France en 1814 et en 1815, quoiqu'ils aient été amenés par l'ambition de son ancien chef et que les étrangers n'aient été forcés à envahir que pour se maintenir, n'en ont pas moins laissé un vif sentiment de haine, un désir de vengeance dans l'ame des Français, et on ne peut douter que les armées coalisées de la Sainte-Alliance ou simplement de

la Russie et de l'Autriche ne se présenteraient pas plus tôt sur le territoire français, que les citoyens et les soldats leur feraient éprouver leur profond ressentiment. Il est possible que cela force le gouvernement français à s'opposer au passage, et c'est le plus grand bonheur que puisse obtenir la dynastie des Bourbons. Toute la nation s'unirait avec son vénérable chef, quand elle le verrait, ferme dans les principes qu'il a énoncés dans sa charte, offrir la première barrière aux desseins des gouvernemens despotiques, se constituer le premier appui de l'indépendance des peuples. Alors la réconciliation serait complète; il n'y aurait plus rien à redouter pour la France ou pour les Bourbons, et l'Espagne serait sauvée.

Si le ministère français a la lâcheté d'accorder un passage et emploie des mesures de rigueur pour prévenir les querelles entre les Français et les étrangers, il indisposera plus vivement la nation; il la détachera davantage de ses chefs, et ne pourra empêcher une infinité d'anciens officiers, aujourd'hui sans emploi et sans ressources, de passer les Pyrénées et d'aller y attendre, au milieu des Espagnols, l'arrivée des ennemis auxquels ils ont voué une haine implacable. Une multitude d'anciens et de nouveaux soldats les suivront. Ces auxiliaires doivent être accueillis. On y trouvera des officiers-généraux

et autres de tous grades d'un grand talent et d'un grand courage. Les premiers peuvent avec un grand avantage être adjoints aux états-majors, et les seconds, à qui il faut témoigner de la confiance, s'organiseront d'eux-mêmes, suivant le besoin, en compagnies d'artillerie ou du génie, et suppléeront par leurs connaissances et leur pratique à ce qui peut manquer aux Espagnols.

L'Angleterre enverra aussi au secours de l'Espagne son contingent d'officiers qui n'ont pas oublié leurs anciens alliés, leurs braves compagnons de dangers. Ceux-ci, plus habitués à agir de concert avec les Espagnols dans la dernière guerre, peuvent, avec moins d'inconvéniens, être placés dans les corps nationaux et particulièrement dans ceux des grenadiers nationaux. Les généraux, ainsi que les généraux français, seront attachés aux états-majors.

On a eu long-temps l'habitude d'armer les transfuges, les déserteurs de l'ennemi, et même on a prétendu qu'ils étaient les soldats les plus intrépides. Je ne partage point cette opinion; je pense, au contraire, que l'on ne doit pas employer au service militaire contre une nation les sujets de cette nation, de quelque manière et sous quelque prétexte qu'ils se présentent. Il vaut mieux recevoir avec bonté les déserteurs, les traiter

avec douceur, les disperser en petit nombre dans les villes; laisser à ceux qui savent quelque métier la liberté d'exercer et occuper les autres dans l'intérieur aux différens travaux auxquels on les jugera propres. Quant à ceux dont la conduite serait irrégulière, on les escorterait sur une frontière opposée à celle que menace l'ennemi, et on leur ordonnerait de ne plus rentrer dans le pays, ou on les transporterait sur un territoire neutre.

Un plan d'organisation maritime exigerait des renseignemens qui me manquent. Je me bornerai à recommander l'adoption des classes ou conscription maritime, conception de Louis XIV, qui obtint des résultats très avantageux, et qui n'a pas, comme la presse, l'inconvénient de dégarnir la marine marchande. Cette conscription doit, comme cela était en France, s'étendre à deux lieues de la mer et à une lieue des rivières qui tombent dans la mer et qui sont navigables pour les vaisseaux pontés et naviguant à voiles carrées. J'ignore si les classes ont été établies en Espagne à perpétuité; mais du moins, on en peut obtenir, avec la plus grande facilité, les 15,000 matelots que, dans les circonstances présentes, je crois suffisans pour les besoins de l'état.

Troisième Section.

ORGANISATION DES GRENADIERS NATIONAUX.

Les 568 compagnies de grenadiers nationaux doivent être réunies en bataillons de dix compagnies, comme les troupes d'infanterie de ligne, dont ils partageront le service. Il y aura par conséquent 56 de ces bataillons, et les 8 compagnies de surplus seront épuisées par le complément de l'état-major de ces bataillons, état-major qui doit être pris parmi les officiers, suivant l'ordre d'ancienneté ou le mérite. Les 58 bataillons présenteront une masse de 64,960 hommes. Ils seront, comme la ligne, divisés en brigades de trois bataillons, et autant que possible les divisions seront formées d'une brigade de ligne et une brigade de grenadiers nationaux. Afin même de simplifier le système, on peut et je conseille de réduire la brigade à deux bataillons, dont l'un de ligne et l'autre de grenadiers nationaux. Les divisions seraient alors de quatre bataillons au lieu de six.

D'après ce système, on commencerait par attacher trente bataillons de grenadiers nationaux à l'armée, unissant chacun d'entre eux à un bataillon de ligne. Les 26 bataillons restant se-

5.

ront destinés à garrisonner les places, à y soutenir des siéges, à les défendre jusqu'à la dernière extrémité. On a vu dans la dernière guerre des exemples de la constance obstinée des Espagnols sous ce rapport, et on peut avec confiance s'attendre au renouvellement de ces belles défenses de la part des grenadiers nationaux.

Dans le cas où l'armée, faisant une retraite, serait obligée de garrisonner des villes dont elle s'éloignerait, on n'y placerait jamais que des bataillons nationaux, même quand les 26 bataillons de surplus seraient tous employés à ce service, parce que la troupe de ligne étant plus particulièrement organisée pour résister en plaine, y étant plus accoutumée, ayant plus l'habitude des manœuvres et des évolutions à faire en pleine campagne, y sera d'une plus grande utilité, tandis que pour la défense des places elle ne pourrait faire plus ni mieux que les troupes nationales. Les bataillons de ligne, desquels on aura ainsi séparé le bataillon de grenadiers nationaux, s'embrigaderont alors avec d'autres bataillons de ligne.

Je ne m'occupe encore que de l'organisation des corps; je me borne à en indiquer le service. J'exposerai ce service avec plus de détails dans la seconde partie où je traiterai du système de défensive à adopter. Mais avant je dois parler

encore de l'organisation des chasseurs nationaux. C'est peut-être la partie militaire la plus importante de ce plan, et on doit y faire beaucoup d'attention. De là peut-être dépend le sort de l'Espagne et de la liberté.

Quatrième Section.

ORGANISATION DES CHASSEURS NATIONAUX.

Dans toutes les guerres anciennes ou modernes, les peuples arriérés dans l'art militaire, et qui n'avaient ni les moyens d'organiser de nombreuses armées, ni le talent de faire mouvoir avec promptitude et régularité ces grandes masses d'hommes qui décident du sort des nations, ont été forcés de se reployer, de fuir, de se disperser devant les troupes ennemies, de ravager eux-mêmes le pays, de se partager en petites bandes, agissant sans plan fixe et sans ensemble, n'ayant qu'un but commun que chacun cherchait à atteindre à sa manière, celui de harceler, de combattre, d'affamer les corps détachés, et de détruire ainsi en détail les armées auxquelles ils ne pouvaient résister en bataille. Les premiers succès dans ce genre de guerre devaient nécessairement grossir les rangs de ces soldats

volontaires ; le butin qu'ils retiraient de leurs expéditions les encourageait, et en définitive, presque toute la population d'un pays se trouvait sous les armes, sans avoir d'armée, et était forcée de se battre long-temps et partout avant de faire quelque chose de décisif.

C'est ce système que l'Espagne a suivi dans la dernière guerre. Ses guérillas ont fait le plus grand mal à l'armée française, et ont contribué principalement à la libération de l'Espagne. Il ne faut pas cependant que l'on s'abuse sur ce système, et que, parce qu'il a été d'une grande utilité, on s'imagine qu'il faut le laisser tel qu'il est et en attendre le même succès que par le passé. On doit au contraire reconnaître les défauts de ces corps afin de les corriger, et le mal qu'ils ont pu faire, afin de le prévenir.

La formation de ces guérillas n'était pas dirigée par le gouvernement. Un prêtre, un moine, un avocat, un médecin, un artisan, un laboureur, rassemblaient autour d'eux des hommes dont ils étaient connus, excitaient leur haine contre les étrangers, les armaient de tout ce qu'ils rencontraient, en devenaient les chefs, sans reconnaître de supérieurs, sans même avoir sur leurs suivans volontaires d'autre autorité que celle que les intérêts ou la confiance de ceux-ci voulaient bien leur reconnaître. Ainsi, il y avait

dans l'état des corps armés, créés sans l'autorisation du gouvernement, sans relations avec lui, sans contact avec son armée; sans contact régulier même les uns avec les autres. C'était un défaut.

Ces guérillas, n'ayant ni administration, ni solde, ni provisions, ni même de munitions, ne pouvaient vivre que par le pillage de leurs concitoyens; elles ajoutaient ainsi aux malheurs des habitans, aux ravages causés par l'invasion étrangère. C'était un grand mal.

Ces guérillas, que rien ne retenait sous les armes, puisque leur volonté seule les faisait soldats, étaient quelquefois nombreuses, quelquefois paraissaient dissoutes. Une affaire malheureuse, la perte d'un chef les anéantissait. Le moment où leur coopération pouvait être utile et décisive était quelquefois celui où on ne pouvait les réunir. Les généraux espagnols et alliés n'étaient guère plus instruits que l'ennemi de leur nombre et de leurs positions. C'étaient de nouveaux inconvéniens.

Enfin, tous les chefs de ces guérillas étaient indépendans les uns des autres; ce qui, en empêchant leur réunion en grand nombre sous un même général, devait nécessairement les empêcher de rien tenter de considérable. Quelques uns de ces chefs, et surtout Mina et l'Empeci-

nado, ont acquis une grande réputation, ont déployé des talens militaires supérieurs, et auraient fait de bien plus grandes choses s'ils avaient eu une autorité suprême, la direction générale sur ces troupes; mais leur commandement ne s'étendait que sur leurs bandes, qui étaient plus considérables, à la vérité, mais seulement parce que leurs noms étaient plus connus par leurs actions intrépides et mieux combinées.

N'est-il pas possible de conserver aux guérillas les avantages de leur mobilité, de leur rapidité, du secret de leurs mouvemens, de leur dissolution apparente et momentanée, en les délivrant de tous les inconvéniens que je viens d'indiquer; en leur donnant une organisation régulière, une hiérarchie militaire semblable à celle du reste de l'armée; en leur laissant une partie de leur franc-aller, mais en les astreignant à des communications obligées avec l'armée? En un mot, de régulariser l'irrégularité essentielle à ces troupes?

Je le pense. Et dans le Mémoire militaire adressé à la nation napolitaine, j'ai essayé de présenter un plan d'organisation que je vais reproduire avec quelques développemens nouveaux, parce que je persiste à croire que l'adoption entière de ce plan et du courage dans les hommes auraient entièrement changé la face

des affaires, et que les Autrichiens, au lieu de régner à Naples et à Turin, seraient aujourd'hui acculés aux montagnes du Tyrol.

Le service des guérillas consiste à inquiéter l'ennemi, à le harceler dans sa marche, à intercepter ses communications, à saisir ses convois, à couper les différens corps de son armée, à en envelopper et enlever les détachemens, à l'attaquer quand on est parvenu à l'isoler, à présenter tantôt de faibles détachemens sur différens points, tantôt des masses sur un seul; à paraître, attaquer, profiter de ses avantages ou disparaître avec la même rapidité; se rallier pour de nouvelles expéditions; éviter les plaines, se tenir dans les lieux montueux et difficiles, les rendre inaccessibles à l'ennemi, l'y égarer et l'y détruire, s'il a l'imprudente témérité de les suivre, ou après y être entré d'un côté, en ressortir rapidement par un autre sur ses flancs ou sur ses derrières. La frontière nord de l'Espagne est la plus avantageuse possible pour ce genre de guerre. Ce doit être le quartier-général des guérillas, et il faudrait des forces immenses et bien du temps pour les en déloger, si une fois elles y étaient établies.

Il ne faut pas un long apprentissage pour ce genre de guerre. On a vu, dans la guerre de l'indépendance, que presque tous les hommes

y étaient faits sur-le-champ; il suffit de chefs supérieurs habiles et intrépides, d'officiers ou soldats qui connaissent bien le pays, et c'est à ce service que seront destinées les 568 compagnies de chasseurs nationaux; quant au chef, l'Espagne et l'Europe l'ont nommé : c'est Mina.

Cependant, comme les habitans des montagnes ont plus d'aptitude à ce genre de service que ceux des plaines; qu'ils sont en général plus lestes, plus actifs, plus habitués à supporter les fatigues et les privations, plus indépendans, plus ennemis de l'uniformité et de la subordination, on pourrait, dans l'organisation de la milice nationale, donner aux bataillons des pays de montagnes deux compagnies de chasseurs sans grenadiers, en donnant aux bataillons des pays plats deux compagnies de grenadiers sans compagnie de chasseurs, de manière cependant que le nombre des unes soit toujours le même que celui des autres.

Le nombre de ces compagnies doit être, d'après les calculs faits dans la première section, de 568. Pour organiser ces compagnies en corps, il faut avoir égard au service auquel ils sont destinés. Le mystère et la rapidité de la marche ne s'accordent guère avec des bataillons nombreux. Les bataillons de chasseurs nationaux, ou, comme je les appellerai par la suite, de gué-

rillas ne le seront donc pas; mais, comme ils doivent être assez forts pour inquiéter au moins un régiment de ligne, il ne faut pas non plus les réduire trop. Je pense donc que les bataillons de guérillas auront la force et la rapidité nécessaires, si on les porte à cinq compagnies.

L'armement des guérillas doit éprouver une addition qui me paraît importante. Ces troupes, par l'impossibilité de résister un instant en plaine à une attaque d'un corps régulier, ont souvent manqué le but que se proposaient les chefs et ont été dispersées rapidement; et quelquefois elles ont été poursuivies par les troupes légères de l'ennemi, et, pour éviter de succomber sous leurs coups ou d'être prisonnières, se sont entièrement débandées. Ce serait un grand avantage que d'ajouter plus de solidité à ces corps, de leur donner plus de moyens de résistance, soit en plaine et devant l'ennemi, soit dans les retraites. On approchera ce but, si même on ne l'atteint pas entièrement, en ajoutant à l'armement de la première compagnie une pique ou lance de neuf pieds de long, qui sera croisée à la hauteur de mire pour appuyer le fusil, et chacune des autres compagnies aura toujours une escouade qui, outre ses armes, sera munie de haches; une autre, de pics, de pelles, afin de remuer les terres, dégrader les chemins et faire

des retranchemens dans les lieux où on croira pouvoir arrêter l'ennemi : toutes les escouades de chaque compagnie (excepté la première) se relèveront pour ces travaux. Je désirerais même, comme je l'avais demandé dans le plan militaire pour le royaume des Deux-Siciles, que toutes les escouades eussent ces outils, outre leur armement. L'ordre de bataille en colonne de chacun de ces bataillons, ou comme je les appellerai, de ces cohortes, sera un front de cinquante-quatre piquiers ou lanciers et dix hommes de profondeur, masse très susceptible de mobilité, quoique très solide; et, par les travaux que chaque cohorte est à même d'exécuter, elle peut se fortifier dans des postes et s'y défendre contre des forces supérieures, quoique cependant elle ne doive pas le faire imprudemment.

Le grand avantage des guérillas, c'est la rapidité de leurs mouvemens, la facilité de paraître sur plusieurs points à la fois et de se réunir soudainement en grand nombre sur un seul, lorsqu'il y a quelque expédition à faire. Il faut donc donner aux cohortes des moyens simples de réunion par leur embrigadement; et comme les cohortes, dont le caractère est d'être séparées les unes des autres, ne peuvent se réunir que pour attaquer un ennemi nombreux, les brigades de guérillas doivent présenter une force considéra-

ble. On doit les composer de six cohortes. Lorsque les circonstances requièrent la réunion de deux ou plusieurs brigades, elles seront commandées par un lieutenant-général, ou par un capitaine-général si deux ou plusieurs divisions devaient se réunir sur un point commun pour agir simultanément.

Les cohortes seront commandées par un colonel, un lieutenant-colonel et deux adjudans-majors. Le total des hommes de chaque cohorte, y compris un aumônier et un chirurgien, sera de 576.

Les 568 compagnies de chasseurs nationaux formeront ainsi 113 cohortes, et ces 113 cohortes 18 brigades de guérillas. Le nombre des hommes, en négligeant les compagnies et les cohortes de surplus, sera alors pour tout le corps de guérillas de 62,208, non compris l'état-major général.

La solidité que je crois nécessaire de donner à ces troupes, surtout lorsqu'elles doivent agir en masse, exige que chaque brigade soit pourvue d'artillerie, dans les cas où elle agirait en plaine; et, comme cette artillerie doit suivre le mouvement central de sa brigade, mouvement toujours rapide, c'est l'artillerie légère de l'armée qui fera ce service. Cinq régimens d'artillerie légère seront donc attachés au corps de gué-

rillas ; chaque brigade en aura une compagnie, et les deux compagnies de surplus resteront au quartier-général du général en chef des guérillas, auprès de qui résideront deux colonels, deux lieutenans-colonels et quatre adjudans-majors de l'armée.

Le besoin d'assurer les communications entre les cohortes, aussi bien qu'avec les autres brigades et le général en chef des guérillas et avec l'armée de ligne, requiert l'addition au corps de guérillas de troupes de cavalerie. Cinq régimens de lanciers seront attachés au corps de guérillas, savoir : une compagnie par brigade, comme l'artillerie, et les deux compagnies de surplus seront attachées au quartier-général du commandant en chef. Ces compagnies de lanciers seront chargées d'accompagner et garder l'artillerie. Une escouade sera toujours de service auprès du brigadier-général, pour porter ses ordres ou ses dépêches ; et deux escouades seront toujours en éclaireurs aux extrémités droite et gauche des cantonnemens de la brigade. Toutes les escouades de la compagnie se relèveront dans ces services.

Les travaux que les guérillas auront souvent à exécuter, soit pour détruire les routes, soit pour se retrancher, nécessiteront la présence à chaque brigade d'officiers et sous-officiers du génie pour diriger les travaux des soldats. Dix

des cadres de compagnies du génie seront adjointes aux guérillas, à savoir deux officiers et la moitié des sous-officiers de chacune des compagnies par brigade. Une de ces compagnies restera avec le général en chef des guérillas, ainsi que les officiers supérieurs de cette arme.

Enfin, chaque brigadier-général aura auprès de lui un ingénieur géographe, chargé d'examiner tout le pays que doit parcourir et que parcourra la brigade, d'en faire les rapports et les plans en double; une copie pour l'usage de la brigade, et l'autre pour celui du général en chef des guérillas, à l'état-major duquel seront attachés un colonel, un lieutenant-colonel et deux adjudans-majors des ingénieurs géographes.

Chacune des brigades de guérillas, avec l'artillerie, la cavalerie et le génie, sera alors forte de 3,693 hommes. Les guérillas, ainsi organisées et commandées par un général expérimenté dans ce genre de guerre, doivent arrêter toute armée qui tenterait de pénétrer en Espagne, quelque considérable qu'elle fût, surtout lorsqu'elle pourrait compter sur la coopération d'une armée solide et nombreuse; mais, cette organisation une fois adoptée, il faut défendre, même sous les peines les plus sévères, toutes levées de corps particuliers qui causeraient du désordre et qui,

n'étant ni reconnus ni soldés par le gouvernement, ne pourraient vivre que de brigandage, ravageraient les demeures de leurs concitoyens et contrarieraient les desseins et les mouvemens des guérillas régulières.

Récapitulons maintenant les forces militaires que le plan que j'ai l'honneur de proposer aux Cortès et au gouvernement de l'Espagne, regarde comme nécessaires pour la défense du pays.

Armée.	65,236 hommes.
Grenadiers nationaux. . . .	64,960
Guérillas.	62,208
Total.	192,404
Marine.	15,000 environ.
Total général. . .	207,404

C'est aujourd'hui qu'il faut s'occuper de la levée, de l'organisation et de l'armement de cet état militaire. Les délais seraient dangereux, puisqu'ils exposeraient l'Espagne à être prise au dépourvu. Le sort de Naples est une grande leçon pour le peuple espagnol; qu'il ne se laisse pas abuser par de vaines paroles, par des assurances de paix et d'amitié. La politique moderne cache ses projets hostiles sous des protestations de bienveillance, l'Espagne ne doit pas l'imiter. C'est à

elle surtout qu'il faut dire aujourd'hui : *Si vis pacem, para bellum*.

J'ai cherché constamment, dans le plan que je soumets aux Cortès et au gouvernement, à concilier deux choses : la sécurité de l'état contre les attaques étrangères, et la sécurité des citoyens contre les forces de l'armée. Les armées ont été trop souvent chez tous les peuples, et, il faut bien l'avouer, sont encore aujourd'hui presque partout les instrumens trop dociles de la tyrannie des gouvernemens, pour que les citoyens ne les voient pas avec une certaine inquiétude. Il fallait, par conséquent, combiner la distribution des forces de l'état, de manière que celle mise à la disposition constante du gouvernement ne pût être dangereuse pour les libertés publiques. Mais ce n'est pas assez pour atteindre ce but que d'avoir calculé les forces numériques des différens services militaires, de sorte que l'armée permanente soit bien inférieure aux troupes nationales, il faut encore employer des moyens moraux qui donnent des garanties encore plus fortes. Il faut ramener à la sociabilité l'esprit militaire qui a été entraîné dans toute l'Europe à la barbarie, c'est-à-dire à la domination par la force. Il faut rappeler l'armée aux principes de son institution ; lui inculquer, comme principe unique, le devoir de n'employer

ses armes que contre les ennemis étrangers. C'est aux troupes citoyennes à intervenir dans les affaires civiles, à prêter main-forte à l'exécution des ordres des magistrats. Dans aucun cas l'armée ne doit intervenir, à moins que, par un accord commun, les Cortès et le gouvernement n'en réclament le secours. Que les lois de l'état déclarent déchu des droits de citoyen tout homme de l'armée qui aura tourné ses armes contre ses compatriotes, tout officier qui en aura donné l'ordre.

C'est vainement qu'on dira qu'une pareille loi met tout à la merci des ennemis de l'ordre public, et que l'état peut facilement s'écrouler dans les commotions excitées par les factions. C'est là le prétexte dont le despotisme appuie ses prétentions de diriger à son gré les soldats de l'armée contre les ennemis extérieurs ou contre les citoyens. L'Espagne constitutionnelle doit rejeter ces maximes de la tyrannie. Le but des gouvernemens, celui surtout du gouvernement espagnol, comme l'indique sa constitution, c'est de donner au plus grand nombre possible le plus grand bonheur possible. Si le gouvernement espagnol est fidèle à ce principe, il aura toujours pour lui le plus grand nombre des citoyens, qui sauront bien calmer les commotions, étouffer les factions et rétablir la tranquillité, sans em-

ployer l'armée. S'il se conduisait autrement, je ne vois pas la nécessité de sa conservation. Sa destruction n'est pas alors le désir d'une faction, c'est l'intérêt de tous les citoyens, et dès lors l'armée ne doit pas intervenir, pour imposer à son pays la conservation d'un gouvernement qui en fait le malheur.

Ces réflexions d'une longue expérience seront sans doute condamnées comme anarchiques par les hommes avides de domination, qui croient que leur droit est de tout oser et le devoir d'un peuple de tout souffrir. Peut-être elles seront combattues aussi par des hommes amis de leur pays et de la justice; mais, à coup sûr, ces hommes seront constitués en autorité quand ils les combattront, et dès lors ils sont récusables. Il y a quelque chose dans le pouvoir qui gâte jusqu'aux meilleures dispositions. L'homme qui y arrive est trop enclin à le regarder comme sa propriété et à s'en croire inséparable. Dès lors il croit qu'on le dépouille d'une partie de son bien, si on veut le limiter. Avec le plus grand désir d'opérer le bien public, il craint de ne pouvoir rien opposer à la résistance qu'il éprouvera, et laisse subsister les échafaudages du despotisme, à l'aide desquels ses successeurs pourront l'accabler lui-même.

Mais les hommes qui ont vu et médité les évé-

nemens, qui ont été observateurs attentifs des catastrophes dont presque tous les états européens ont été les victimes, les vrais amis de l'ordre et de la liberté, approuveront ces idées et demanderont sans doute qu'elles deviennent les bases du nouveau système militaire à adopter. Le siècle les cultivera, les mûrira et en léguera tous les fruits aux siècles suivans. Tôt ou tard elles seront généralement adoptées, et peut-être même nous ne sommes pas loin de l'époque où le système constitutionnel, proscrit aujourd'hui par la Sainte-Alliance, triomphant et de ses armes et de ses préjugés, établissant partout ses principes, étouffera partout les germes de guerre, assurera aux nations un de leurs premiers besoins, la paix, et les délivrera de ce mal malheureusement nécessaire aujourd'hui, les armées permanentes.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Je me suis borné, dans cette première partie, à l'organisation des forces militaires de l'Espagne et à demander qu'on s'occupe dès à présent de cette organisation. Les Cortès, sans ralentir leurs travaux civils, peuvent d'ici au printemps prochain, époque avant laquelle aucune armée ne peut arriver sur les frontières des Pyrénées, le-

ver, armer, exercer l'armée de ligne et la marine, et en même temps former les bataillons de milices avec les compagnies de grenadiers et de chasseurs. L'organisation de l'armée de ligne exigera des dépenses, mais qui ne seront pas au-dessus des ressources de l'état. Avec une bonne administration militaire conduite avec une sévère économie, en ne refusant rien aux besoins des soldats, 50 millions de francs doivent suffire.

L'organisation des bataillons de la milice ne coûtera à l'état que les frais d'armement et d'habillement, si, contre mon attente, les Espagnols destinés à en faire partie ne pouvaient s'habiller et s'armer à leurs frais, ou à l'aide des hommes riches et distingués placés comme officiers à la tête des compagnies et des bataillons. Les souscriptions volontaires de ces dignes citoyens couvriraient facilement les dépenses de ceux qui ne pourraient les faire.

Ces forces immenses ne coûteraient rien jusqu'au signal des hostilités, qui en arracherait un tiers à leurs foyers : alors ce serait le temps des sacrifices pour l'Espagne; mais elle ne pourrait s'y refuser. Il s'agirait de son existence.

La seconde partie traitera de la distribution des troupes en différens corps d'armée, et des moyens de défense que je crois utile d'adopter. Je ne puis guère, éloigné des lieux comme je le

suis, entrer dans beaucoup de détails; mais je tracerai un système général dont les généraux espagnols pourront facilement tirer toutes les conséquences.

SECONDE PARTIE.

Première Section.

DISTRIBUTION DE L'ARMÉE EN DIFFÉRENS CORPS.

Les trois provinces frontières par lesquelles l'ennemi peut pénétrer en Espagne, donnent aux différens corps de l'armée une distribution naturelle, et la partagent nécessairement en trois corps.

L'armée de Catalogne ou de l'Est, l'armée d'Aragon ou du Centre, et l'armée de Navarre et de Biscaye ou de l'Ouest. Les règles de la guerre exigent la formation d'un quatrième corps d'armée, sous le titre d'armée de réserve. La force de chacune de ces armées doit être en proportion des forces qui leur sont opposées. On ne

peut encore dire avec certitude quelle sera la marche de l'ennemi; ce n'est par conséquent que par un calcul de probabilités que l'on peut diriger les différens corps d'armée espagnols. Les troupes autrichiennes et russes peuvent-elles entrer en masse par le même point, pour conquérir la péninsule? Non, parce que cette guerre exigeant une armée très nombreuse, qui ne pourra porter avec elle des provisions suffisantes, ces troupes auraient bientôt affamé le pays et seraient bientôt affamées elles-mêmes.

L'invasion doit donc se faire sur différens points et par des corps d'armée différens; mais le système militaire que les souverains alliés ont appris à leurs dépens, dont Bonaparte fut le grand maître, et qui, quoiqu'il lui ait été fatal à la fin, est suivi par ses vainqueurs, naguère ses vassaux; ce système militaire, dis-je, consistant à marcher rapidement sur la capitale de l'ennemi, pour y imposer des conditions, engagera nécessairement les envahisseurs à faire une attaque principale avec des forces plus considérables, vers les points les plus rapprochés de Madrid, et qui offrent les routes les plus directes et les plus faciles pour y arriver, la Navarre et la Castille.

Une autre considération qu'on ne doit pas perdre de vue, quoiqu'elle soit au grand détriment de l'Espagne, doit diriger le gouvernement

dans la distribution de ses forces. C'est que la France n'étant que partie passible dans cette guerre, toute idée de contre-invasion qui dans les guerres entre nations limitrophes égalise la partie, si je puis m'exprimer ainsi, doit être repoussée, parce que la contre-invasion, faisant peser sur la France le fardeau de la guerre, et l'exposant à ses ravages, la forcerait à être acteur dans cette lutte, et attirerait un nouvel ennemi à l'Espagne, ce qu'elle doit éviter. Ainsi, la guerre se fera sur le territoire espagnol; l'invasion aura lieu sur différens points, et, suivant toute probabilité, l'attaque principale sera dirigée vers la Navarre.

L'invasion en Catalogne ne serait, pour ainsi dire, qu'une fausse attaque pour occuper une partie des forces espagnoles, et couvrir le dessein de l'attaque principale. L'ennemi n'emploiera pas des forces considérables de ce côté, du moins le corps d'armée qu'il y destinera ne sera pas de plus de 40,000 hommes.

L'invasion du royaume d'Aragon peut être plus réelle et être faite avec des forces plus considérables; moins cependant pour le succès de cette invasion elle-même, que pour appuyer l'invasion de la Navarre et en seconder les opérations. Il me paraît difficile de pénétrer par les Pyrénées dans ce royaume, pour peu qu'on se

soit occupé de sa défensive, et qu'on ait pris des mesures pour arrêter l'ennemi, qui, dans l'espoir de vaincre tous les obstacles, pourra se décider à faire l'attaque avec 50,000 hommes.

Enfin, la troisième invasion, celle de la Navarre, qui me paraît devoir être la principale, sera faite avec 60,000 hommes, ce qui fait monter à 150,000 hommes l'armée d'opération de la Sainte-Alliance en Espagne. Il est impossible que cette armée soit plus nombreuse, peut-être même elle le sera beaucoup moins; mais il vaut mieux s'attendre au pis.

Les forces que, d'après la première partie de ce plan militaire, l'Espagne aurait à opposer, montent à 192,404 hommes, arrangés de la manière suivante :

30 bataillons de ligne formant un total de.	34,800	69,600	79,950 h.
Embrigadés avec 30 bataillons de grenadiers nationaux. . . .	34,800		
A cette infanterie se joignent 2 compagnies de chasseurs de la ligne pour chaque brigade. . . .	6,870	10,350	
Et 30 compagnies d'artillerie à pied (3 bataillons)	3,480		
26 bataillons de grenadiers nationaux, non embrigadés avec l'infanterie de ligne, et destinés à garrisonner les places.			30,160
A reporter. . .			110,110h.

	Report. . .		110,110 h.
18 brigades de guérillas. . .	62,208		
5 régimens d'artillerie à cheval attachés à ces brigades.	2,370		
5 régimens de lanciers, *id.* . .	2,370		67,138 h.
10 cadres des compag. du génie.	160		
Et les ingénieurs géograghes, 25 ou 30.	30		
Cavalerie. 8 rég. de cuirassiers.	3,792		
4 régimens de dragons. . . .	1,896		
4 régimens de hussards. . . .	1,896	9,006	
3 régimens de lanciers.	1,422		
3 bataillons d'artillerie à pied. . .	3,480	4,902	
3 régimens d'artillerie à cheval.	1,422		
Sapeurs et mineurs. 20 c^es^. .	320		15,156 h.
Pontonniers. 1 bataillon de 5 c^es^.	574	984	
Ingénieurs géographes. . . .	90		
États-majors et officiers supérieurs du génie.		264	
Total général comme ci-dessus. . .			192,404 h.

Pour faciliter l'intelligencc de ce que je dirai par la suite sur les dispositions à faire, je rappelle que, par l'addition d'une compagnie d'artillerie et de deux compagnies de chasseurs de la ligne à chaque bataillon de l'armée, la brigade qui sera formée d'un de ces bataillons et d'un bataillon de grenadiers nationaux, sera forte de 2,663 hommes, et que les brigades de guérillas, y compris l'artillerie légère, les lanciers et sous-officiers du génie, seront composées chacune de 3,693 hommes.

L'armée de Catalogne doit être composée de 6 bataillons de grenadiers nationaux non embrigadés et destinés à garrisonner et à défendre les places que, par suite de ses mouvemens, l'armée espagnole serait forcée de laisser exposées aux attaques de l'ennemi.

Ces 6 bataillons font une masse de.	6,960h.
5 brigades de ligne.	13,315
3 brigades de guérillas.	11,079
2 régimens de cuirassiers.	948
1 de hussards et 1 de dragons.	948
4 cadres des compagnies du génie.	64
10 officiers ingénieurs géographes.	10
Parc d'artillerie avec un demi-bataillon. . . .	580
Total des forces de l'armée de Catalogne.	33,904

Armée d'Aragon.

6 bataillons de grenadiers nationaux non embrigadés.	6,960
8 brigades de ligne.	21,304
4 brigades de guérillas.	14,772
2 régimens de cuirassiers.	948
1 de hussards, 1 de lanciers et 1 de dragons. . .	1,422
Parc d'artillerie avec un demi-bataillon. . . .	580
1 régiment d'artillerie à cheval.	474
4 cadres des compagnies du génie.	64
15 officiers ingénieurs géographes.	15
1 compagnie de pontonniers.	114
Total de l'armée d'Aragon. . . .	46,653

Armée de Navarre et de Biscaye.

10 bataillons de grenadiers nationaux non embrigadés	11,600 h.
10 brigades de ligne	26,630
4 brigades de guérillas	14,772
3 régimens de cuirassiers	1,422
1 de dragons, 1 de hussards, 1 de lanciers	1,422
Parc d'artillerie avec un bataillon	1,160
1 régiment d'artillerie à cheval	474
8 cadres des compagnies du génie	128
30 officiers ingénieurs géographes	30
2 compagnies de pontonniers	228
Total de l'armée de Navarre et de Biscaye	57,866

Les sept brigades de guérillas restantes formeront un corps particulier, sous le titre d'avant-garde de l'armée, et seront placées sous le commandement d'un général à qui on donnera la plus grande latitude d'action et le titre de général en chef des grandes guérillas. Je parlerai tout à l'heure du service que ces troupes auront à faire. Leur nombre s'élèvera à 25,851 hommes.

Réserve de l'armée.

3 brigades de ligne	7,989 h.
1 régiment de cuirassiers	474
1 de dragons	474
1 de hussards	474
A reporter	9,411 h.

Report. . . .	9,411 h.
1 de lanciers.	474
Parc d'artillerie avec un bataillon d'artillerie à pied.	1,460
1 régiment d'artillerie à cheval.	474
2 compagnies de pontonniers.	228
4 cadres des compagnies du génie.	64
15 officiers ingénieurs géographes.	15
Total de la réserve de l'armée. . .	12,126

Une des quatre brigades de ligne qui ne font partie ni de la réserve ni d'aucune des armées, fera le service de la garnison de Madrid; la seconde de ces brigades sera à Valence, la troisième à Grenade et la quatrième à Cadix. De même, les quatre bataillons de grenadiers nationaux seront placés, l'un à Carthagène, l'autre à Alicante, le troisième à Alméria et le quatrième à Malaga. Le service de toutes les places de l'intérieur sera fait par les compagnies de la milice.

Je n'ai pas porté en compte les troupes étrangères dont le nombre est trop incertain pour entrer dans mes calculs. Les réfugiés de l'Italie et les volontaires des autres nations voudront être en première ligne de bataille, et comme on peut compter sur leur courage et leur dévouement, on les attachera à celle de trois armées où leur présence et leur valeur peuvent être de la plus grande utilité. Quant aux troupes suisses, on les attachera à la réserve de l'armée.

Seconde Section.

POSITIONS DES DIFFÉRENS CORPS D'ARMÉE.

Dès la première apparence des hostilités, c'est-à-dire aussitôt que les premières colonnes des alliés arriveront sur les frontières de France, pour traverser les départemens méridionaux, toutes les troupes espagnoles des trois armées doivent se mettre en marche et se porter vers les Pyrénées.

Toutes les guérillas doivent être placées sur l'extrême frontière, savoir : les trois brigades de l'armée de Catalogne, détachées en cohortes, depuis Cervera, sur les bords de la Méditerranée, jusqu'à Viella, extrême frontière Nord-Ouest de la Catalogne. Le général de la première brigade aura son quartier-général à Mazanet, celui de la seconde à Belver, et celui de la troisième à Viella.

Les quatre brigades de guérillas de l'armée d'Aragon, détachées en cohortes, s'étendront depuis Venasques jusqu'à Castillo de Ansa. Le quartier-général de la première brigade sera à Venasques, celui de la seconde à Gistan, celui de la troisième à Fanlo, et celui de la quatrième à Canfrane.

Les quatre brigades de guérillas de l'armée de l'Ouest, aussi séparées en cohortes, occuperont depuis le village d'Ysala jusqu'à Fontarabie. Le quartier-général de la première brigade sera à Oxagabia, celui de la seconde à Ronces-Valles, celui de la troisième à Échalar, celui de la quatrième à Irun.

Comme l'ennemi doit nécessairement, quelque part qu'il veuille tenter l'invasion, passer (n'importe à quelle distance, ceci dépendra de ses arrangemens avec la France) devant les frontières de la Catalogne, le général en chef des grandes guérillas établira provisoirement son quartier-général à Urgel. Cinq de ses brigades seront alors stationnées sur l'extrême frontière de la Catalogne, comme les guérillas de l'armée de l'Est, qui se resserreront alors, et deux sur l'extrême frontière de l'Aragon.

Il observera la marche de l'ennemi, marchera lui-même parallèlement par l'intérieur, si l'ennemi longe les Pyrénées pour pénétrer par la Navarre; réunira ses cohortes et ses brigades ou les éparpillera, selon que l'ennemi montrera l'intention d'attaquer et d'entrer sur le territoire. Il ne doit cependant pas risquer de combats contre des masses, il vaut mieux ne disputer le passage que pour la forme, puis avoir l'air de fuir et dérober sa marche, afin de reparaître,

suivant les circonstances, sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi.

Les sept brigades composant les grandes guérillas, dès le moment où l'ennemi sera arrivé sur le territoire français, à la hauteur de la frontière espagnole, réuniront toutes leurs cohortes et prendront leurs cantonnemens vis-à-vis de l'armée ennemie, dont elles suivront tous les mouvemens; mais les brigades de guérillas attachées aux différentes armées resteront stationnaires sur l'extrême frontière, où elles formeront l'avant-garde des armées.

Les brigades de la ligne, et les autres troupes formant l'armée de Catalogne, seront cantonnées depuis Vique jusqu'à Solsona, aussitôt que l'armée d'invasion sera arrivée sur les frontières de France. Le quartier-général de cette armée sera à Collent en avant de Manresa. C'est de ces cantonnemens que l'armée s'avancera vers la frontière, à mesure que l'ennemi s'en approchera. La seconde des grandes positions que l'armée doit prendre s'étendra depuis Gérone jusqu'à Ripoll. Le quartier-général étant à Castelfollit, des travaux de défense doivent y être faits, ainsi que dans la première de ces lignes, des retranchemens et des fortifications doivent y être tracés et tout préparés, afin qu'en cas de retraite on puisse y soutenir l'attaque de l'en-

nemi. Enfin, de cette dernière position, l'armée s'avancera sur la frontière, de manière à s'y trouver quatre à cinq jours avant l'apparition de l'ennemi.

Les sept brigades des grandes guérillas s'avanceront en même temps sur la frontière, depuis la Cerdagne jusqu'au pays d'Aran, pour s'y placer en observation, et les guérillas de l'armée de l'Est, qui étaient disséminées sur cette partie de la frontière de la Catalogne, se réuniront à celles placées sur l'autre partie de cette frontière, d'où elles s'étendront de nouveau sur la première, si les grandes guérillas s'en éloignent, pour suivre la marche de l'ennemi.

Les six bataillons de grenadiers nationaux non embrigadés dans cette armée seront garrisonnés dans les villes suivantes, dont la conservation sera confiée à leur honneur : Roses, Figuières, Campredon, Ribas, Belver et Urgel.

L'armée d'Aragon sera cantonnée depuis Barbastro jusqu'à Huesca, à l'arrivée de l'ennemi en France. Le quartier-général de cette armée sera à Aldaguesa, un peu en avant et à égale distance de ces deux places. La seconde ligne de cette armée s'étendra depuis Terraza jusqu'à Fiscal, et enfin, sa troisième position, celle de la frontière, lorsque l'ennemi s'en approchera, sera depuis Venasques jusqu'à Fanlo.

Dans toutes ces positions on tracera des lignes, des retranchemens, et on élèvera des fortifications sur tous les points susceptibles de défense.

Les six bataillons de grenadiers nationaux non embrigadés seront garrisonnés dans les villes suivantes : Venasques, Gistan, Vio, Fanlo, Sallent et Canfrane.

Les deux brigades des grandes guérillas se reploieront dans le pays d'Aran, en attendant les ordres de leur général en chef.

Les premiers cantonnemens de l'armée de l'Ouest seront sur l'Èbre, depuis Tudela jusqu'à Logrono ; le quartier-général à Andosilla. Le temps qui s'écoulera depuis l'arrivée de l'ennemi sur le territoire français, jusqu'à son apparition sur la frontière espagnole, doit être employé à fortifier cette ligne de l'Èbre, si susceptible d'une belle défense. Ce n'est que lorsque l'ennemi aura montré, par ses dispositions et sa marche, le dessein de porter des forces considérables dans la Navarre, que l'armée de l'Ouest s'avancera pour prendre sa seconde position, depuis Sanguessa jusqu'à Pampelune; et enfin lorsque l'armée d'invasion aura indiqué sûrement ses desseins, l'armée prendra ses dernières positions depuis Pampelune jusqu'à Vittoria.

Les mouvemens de cette armée, qui se feront de droite à gauche, dans le cas où la principale

attaque se ferait sur la Navarre et la Biscaye, se feront dans le sens contraire, si l'ennemi dirige ses plus grands efforts sur l'Aragon et la Catalogne. Une partie de cette armée se réunirait à l'armée d'Aragon, si l'Aragon est le principal théâtre de la guerre, ou remplacerait à cette armée les forces qu'elle aura été forcée d'envoyer au secours de la Catalogne, si cette province était le but principal de l'invasion. Les bataillons de grenadiers nationaux seront placés dans les villes importantes ou forts dans les provinces, le long de l'Océan, depuis Saint-Sébastien jusqu'à Léon.

L'armée de réserve sera établie d'abord sur les frontières de la Catalogne et de l'Aragon, et aura son quartier-général à Lerida, et, de la même manière que les grandes guérillas suivront les mouvemens du corps principal de l'ennemi, marchant parallèlement sur la frontière de l'intérieur et sur le front des divers corps d'armée espagnols, de même la réserve se portera toujours en arrière de l'armée qui devra supporter l'attaque principale, restant à Lerida si c'est l'armée de Catalogne, se portant à Saragosse si c'est l'armée d'Aragon, et enfin marchant vers Osma et Ségovie, si le fort de la guerre éclate en Navarre ou en Biscaye, ou même se portant en avant suivant l'urgence des cas.

Il m'est impossible d'entrer dans plus de détails sur cette partie de ce plan militaire. Il embrasse, comme on le voit, un vaste système d'opérations qui se lient les unes aux autres, qui doivent s'appuyer mutuellement, qui dépendent, à la vérité, du système d'attaque qu'adoptera l'ennemi, mais qui peuvent et doivent toujours conserver leur ensemble. C'est à l'intelligence des généraux espagnols et surtout de l'état-major-général des armées à en diriger l'exécution. Cette guerre sera, s'ils le veulent, le sublime de l'art. Le choix des généraux est d'une importance extrême. Ce ne sont pas seulement des hommes sur la fixité des principes, sur la fidélité des sermens, desquels on puisse compter, que demandent les circonstances actuelles, mais encore des hommes d'un grand courage, d'un grand talent et d'une grande expérience militaire. Malheureusement l'art de faire mouvoir les grandes masses d'hommes armés, de combiner ensemble et de ramener à un même but les mouvemens de ces grandes masses, n'est pas bien connu en Espagne, qui compte peu de bons généraux. Le général Mina a sa place marquée à la tête des guérillas; mais après lui il ne reste guère que Ballesteros comme général.

On peut suppléer à ce défaut, que cette guerre corrigera bientôt, parce qu'elle formera de bons

capitaines, par l'organisation d'un bon état-major-général et en plaçant auprès des généraux de bons états-majors d'armée. Les Espagnols me pardonneront ces vérités qui ne peuvent blesser que la vanité : ils chercheront chez les étrangers ce qui leur manque. Ils introduiront dans leurs états-majors des officiers généraux anglais, et surtout français. Ces derniers particulièrement entendent bien la stratégie, qu'ils ont pratiquée trop bien et trop long-temps pour le bonheur du monde. Beaucoup d'entre eux s'empresseront de reprendre leurs épées pour la cause qui les a rendus ce qu'ils sont, et de réparer autant qu'ils le pourront le mal que jadis ils ont fait à l'Espagne.

Troisième Section.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE LA DÉFENSIVE.

C'est d'abord en fermant les Pyrénées, ou du moins en en hérissant le passage de tant d'obstacles qu'on puisse le défendre pied à pied qu'on peut garantir l'Espagne de l'oppression dont la menace la Sainte-Alliance, et assurer dans la péninsule espagnole le règne de la liberté constitutionnelle. Cette opération première exige le plan le plus méthodique, les efforts les mieux concertés et les plus constans, dirigés par l'exa-

men le plus réfléchi de la nature du pays. Cet examen est l'objet de cette section dans laquelle j'ai cru devoir indiquer les routes et passages grands et petits qui ouvrent la communication entre l'Espagne et la France.

Il y a en Catalogne une grande route et douze passages à fermer; en Aragon, une grande route et vingt-cinq passages; en Navarre, trois grandes routes et six passages : en tout, cette frontière est pénétrable par cinq grandes routes et quarante-trois débouchés, sur une étendue de plus de quatre-vingts lieues. Aussitôt que les guérillas seront arrivées sur la frontière, les diverses cohortes de chacune des brigades s'occuperont sans délai, et sous la direction des officiers du génie, à détruire et rendre impraticables toutes ces routes et passages, depuis la frontière jusqu'aux villes où elles conduisent dans l'intérieur, à la distance d'au moins dix lieues de cette frontière, de manière que la cavalerie ennemie et surtout l'artillerie ne puissent s'y aventurer. Le grand nombre des ruisseaux et des rivières qui, coulant des Pyrénées, arrosent ces provinces frontières, rendront ce travail facile et complet. On n'aura qu'à couper tous les chemins en canaux sinueux, et y amener par des saignées toutes les eaux des rivières. Cette opération, à laquelle non seulement les guérillas, mais encore

le reste de l'armée contribuera, ne demandera pas beaucoup de temps, et sera terminée avant que l'ennemi ait traversé les départemens du midi de la France pour arriver aux Pyrénées.

Les ingénieurs géographes attachés à chacune des brigades inspecteront ces travaux, les concerteront avec les officiers du génie, traceront les cartes des cantonnemens de chaque cohorte dans leur état naturel, et ensuite avec les travaux qu'on y aura exécutés. Ces cartes, faites sur une grande échelle et en double, seront envoyées, l'une au général en chef des guérillas, l'autre au général commandant l'armée où ces travaux auront été faits. Les ingénieurs géographes attachés à l'état-major de l'armée et à l'état-major des guérillas feront de nouvelles copies de ces cartes, dont une sera envoyée au grand état-major-général, une au général en chef des armées réunies (car quoiqu'il y ait trois armées, je pense qu'il doit y avoir un général en chef, pour que tout soit dirigé vers un même but), et les autres copies seront conservées pour être remises aux brigades qu'on devrait faire agir dans ces pays, afin d'éclairer et diriger leur marche et leurs évolutions.

La route principale qui pénètre la frontière de la Catalogne est celle qui, après avoir été de Perpignan jusqu'à Mont-Louis, va de là à Llivia,

Puycerda et Belver. Cette route a plusieurs embranchemens. L'un conduit de Mont-Louis directement à Ribas, et un autre plus sinueux va de Puycerda au même lieu de Ribas, d'où une seule route conduit à Ripoll, Vique et Barcelonne. Ces routes doivent être rendues absolument impassables depuis l'extrême frontière jusqu'à Orgagna pour la première, et Ripoll pour les autres. Les routes inférieures ou passes, en commençant par l'extrémité, sont celles de Cervera à Roses; de Cervera à Peralada et Figuières; de Bellegarde à Figuière par la Junquera; de Sarrelongue à Carbonils et ensuite de Carbonils à Figuières d'un côté, et Campredon de l'autre; de Pratz-de-Mollo à Campredon; du fort de la Garde à Campredon, et de là à Ripoll; d'Ax à Urgel, l'une par Belver, l'autre par Andorra; de Forjadet à Andorra; de Tarragone à Pobla, route très importante; de Monjarri à Pobla et à Viella; de Saint-Beat à Viella; enfin, tous les embranchemens de ces routes en ligne verticale vers l'intérieur.

La destruction complète de toutes ces routes doit empêcher l'ennemi de s'avancer en forces et avec la rapidité qui seule faciliterait ses succès. Cette destruction sera aidée par les eaux d'un grand nombre de rivières, et en particulier de la Fluvia, du Ter et de la Noguera.

Les seuls chemins qu'on laissera subsister seront ceux dont la direction est parallèle avec la frontière, pourvu qu'ils n'en soient pas trop rapprochés, parce que ces chemins seront nécessaires à la marche des grandes guérillas qui suivront, dans l'intérieur, la marche des ennemis à l'extérieur de la frontière. Les officiers du génie indiqueront aux ingénieurs géographes, afin de les faire marquer sur les cartes, tous les lieux favorables à des embuscades, à des défenses obstinées et susceptibles de devenir, avec peu ou point de travail, des postes forts où l'on puisse arrêter l'ennemi, en spécifiant dans les rapports joints à ces cartes le nombre d'hommes nécessaires pour les tenir. Il est indispensable que ces officiers soient instruits et expérimentés; et, s'il est possible, on doit les prendre, ou du moins les principaux d'entre eux, parmi les anciens officiers français sortis de l'École polytechnique, qui doivent avoir besoin de battre les Russes et les Autrichiens.

Si, par suite des premiers événemens de la guerre, l'armée espagnole était forcée de faire sa retraite, elle doit continuer la dégradation des chemins sur ses derrières, la démolition de tous les ponts sur toutes les rivières, afin d'entraver l'ennemi par tous les moyens possibles.

La frontière de l'Aragon a une route d'autant

plus importante à détruire, qu'elle va presque perpendiculairement de Canfranc, à l'extrême frontière, jusqu'à Saragosse. Je ne crois point devoir indiquer toutes les autres routes ou passages. On fera en Aragon la même chose qu'on a indiquée pour la Catalogne.

L'armée de l'Ouest aura à faire détruire absolument la première grande route, la plus importante, celle depuis la Bidassoa à Irun, Ernani, Tolosa, Villafranca, Segura, jusqu'aux monts Aralar. Les routes d'Irun à Goyzueta, d'Irun à Bera et Echalar, et toutes les passes plus ou moins sinueuses qui de Saint-Jean-Pied-de-Port conduisent à Pampelune, doivent être absolument détruites, ainsi que celle d'Oxagabia à Sanguessa dans toute sa longueur. On se servira avec avantage pour cela des eaux de la Bidassoa, de l'Iraci, du Salazar et autres rivières. On ne laissera subsister que la route, parallèle à la frontière, de Sanguessa à Pampelune, et de Pampelune à Salvatierra.

Les ingénieurs géographes feront, pour cette armée et pour celle du centre, les mêmes travaux que j'ai indiqués en parlant de l'armée de Catalogne, de manière que chaque brigadier général des guérillas ait une carte générale et très exacte de toute la frontière, sur une profondeur d'au moins vingt lieues; et si les trois

armées devaient se retirer, ces cartes comprendraient tout le pays entre les positions qu'auraient prises ces armées et la frontière.

Vittoria est un point important que l'on devra fortifier de manière à le rendre imprenable, ou du moins à forcer l'ennemi à l'attaquer avec des forces considérables et à y consumer beaucoup de temps. Tous les travaux dont j'ai parlé doivent avoir pour résultat de retarder l'ennemi, d'empêcher le transport de son artillerie, de le priver par conséquent d'une partie de ses forces, de gagner du temps. Les chaleurs du climat seront ensuite les auxiliaires des Espagnols, et les troupes autrichiennes et russes éprouveront en Espagne le sort des armées de Bonaparte en Russie.

Quatrième Section.

DES OPÉRATIONS MILITAIRES.

L'armée espagnole ne peut pas, dans la guerre présente, agir offensivement, c'est-à-dire à l'extérieur de sa frontière, parce que la France, malgré le passage qu'elle aura accordé, protestera de sa neutralité, et qu'il ne faut pas la forcer à prendre autrement part aux hostilités. C'est donc dans l'intérieur de leur pays que les

Espagnols devront faire la guerre; et, par conséquent, leur système doit être celui de la défensive.

Comme j'ignore encore comment et de quel côté on attaquera, je ne puis que supposer des cas, et offrir mes réflexions sur chacune de ces suppositions, en commençant d'abord par offrir les réflexions générales qui doivent s'appliquer à tous les cas.

Les Espagnols doivent éviter les batailles rangées. Le système à adopter est celui des positions qu'on défendra autant qu'on le pourra, sans courir le risque des actions générales. Ce système est le mieux adapté au caractère espagnol et à la nature du pays.

Les armées, plutôt que de s'exposer à une action générale, doivent se retirer et, dans leur retraite, emmener tous les grains, bestiaux, et la population qui pourra suivre cette retraite. Mettre un désert entre soi et son ennemi est une méthode dont la Russie elle-même a montré les avantages, et dont il est juste que l'injustice de son gouvernement éprouve à son tour les inconvéniens.

Ces bestiaux, ces vivres seront placés dans les villes ou forts susceptibles de défense que l'on fortifiera et dans lesquels, en opérant sa retraite, le général en chef de l'armée placera une garni-

son suffisante qu'il prendra toujours parmi les grenadiers nationaux, les bataillons de ligne devant toujours garder la campagne.

Dans ces retraites à faire, il ne faut jamais que l'armée marche perpendiculairement, mais verticalement et en zig-zag. Comme l'armée n'attendra pas pour faire sa retraite qu'elle soit forcée par l'ennemi, elle sera toujours à même d'agir à peu près suivant ses désirs.

Enfin, les trois armées, en les supposant attaquées à la fois ou séparément, doivent opérer leurs retraites, en n'opposant que des corps peu nombreux aux corps avancés de l'ennemi. Ce n'est qu'à une certaine distance de la frontière que le système de défensive et de retraite doit recevoir des modifications, ou même être changé entièrement et abandonné, pour être remplacé par des opérations offensives, suivant la force et la conduite de l'ennemi. Par exemple :

§ I. *Opérations militaires en Catalogne.*

Quand l'armée ennemie arrivera sur la frontière d'Espagne par la Catalogne, toutes les cohortes de guérillas attachées à cette armée, quelle que soit la force des envahisseurs, se réuniront en brigades. Chacune de ces brigades sera placée en embuscade, auprès des passes ou des

routes détruites, par lesquelles l'ennemi tenterait de pénétrer. Ces brigades auront l'ordre de repousser les corps avancés de l'ennemi, tant que ces corps ne seront pas appuyés par le corps principal de l'armée. Pendant ce temps, le corps principal de l'armée de Catalogne sera cantonné depuis Figuières jusqu'à Campredon, et la réserve de cette armée, qui sera de deux brigades de ligne et de la moitié du parc d'artillerie, sera cantonnée de Ripoll jusqu'à Baga.

Lorsque l'ennemi en force aura contraint les guérillas à se reployer, la brigade qui occupait la partie de la frontière depuis Cervera jusqu'à Pratz-de-Mollo, abandonnera toute cette frontière pour se porter, en seconde ligne de la seconde brigade, dans les montagnes de la Cerdagne. Roses, Peralada, Figuières, Campredon, Ribas, Belver et Urgel étant garrisonnées chacune par un bataillon et munies de vivres et de provisions, si l'ennemi pénètre avec des forces considérables, l'armée se retirera sur sa seconde ligne de Gérone à Ripoll, et la réserve à Solsona; et on attendra les mouvemens de l'ennemi.

S'il continue sa marche en avant et présente des forces supérieures qui rendent difficile la défense de cette seconde ligne, on n'y restera que le temps nécessaire pour faire croire à l'intention de cette défense, et on se retirera sur la

troisième ligne de Vique à Solsona, après avoir garrisonné d'un bataillon de grenadiers nationaux chacune des places suivantes, qu'on aura pourvue, pendant la retraite, de provisions et de munitions : Carruella, à l'embouchure du Ter, Gérone et Sot; la réserve de cette armée se joindra alors au corps principal, après avoir laissé un bataillon de grenadiers nationaux pour la défense de Ripoll. Enfin, si l'ennemi persiste à avancer, et que la défense de cette troisième ligne soit impossible au faible reste de cette armée épuisée en garnisons, le général qui la commandera laissera à Solsona le dernier de ses bataillons de grenadiers nationaux; placera à Vique et à Manreza un bataillon d'infanterie de ligne avec son complément, et avec le reste de l'armée s'enfermera à Barcelonne.

Il est évident que l'armée de Catalogne ne peùt être forcée à suivre ce plan de défense, qu'autant que l'ennemi y pousserait des forces considérables; car ce n'est que dans ce cas qu'il pourrait éviter des siéges, parce qu'il ne pourrait laisser derrière lui toutes les places fortifiées en avant de la seconde et de la troisième ligne, sans y laisser des troupes plus nombreuses, pour en faire le blocus; ce qui devra occuper au moins 30,000 hommes, sans compter les forces qu'il sera obligé d'employer au blocus de Barcelonne,

dont la garnison, après que le général en chef de l'armée s'y sera retiré, montera à plus de 7,000 hommes de l'armée de ligne.

Ainsi, l'armée d'invasion sera dispersée en petits corps de blocus de 2 à 3,000 hommes autour d'une quinzaine de places, et le reste de cette armée ou du moins 20,000 hommes seront arrêtés devant Barcelonne. Il ne restera plus, il est vrai, d'armée espagnole de la Catalogne, mais les trois brigades de guérillas qui seront restées en campagne et qui, au lieu de suivre le mouvement de retraite de l'armée, se seront enfoncées dans les montagnes de l'extrême frontière, commenceront alors les opérations pour lesquelles elles sont instituées. A travers ces montagnes impraticables à l'ennemi, elles se glisseront en cohortes; et, réunies soudainement en brigades auprès des places bloquées, elles attaqueront, les uns après les autres, les corps ennemis qui y seront stationnés, couperont leurs communications, saisiront les convois, et, disparaissant avec la même rapidité, se porteront sur d'autres points éloignés où, à l'improviste, elles renouvelleront les mêmes attaques.

Pour paralyser ces trois brigades de guérillas montant ensemble à 11,079 hommes, dont on ne connaît la marche que quand elles se montrent soudainement, l'ennemi serait obligé d'em-

ployer environ 20,000 hommes, dont une partie serait occupée à garder les défilés, et l'autre irait affronter mille dangers, en poursuivant, et certainement en vain, dans des lieux inconnus, un ennemi qui les égarerait et les détruirait facilement; mais, en supposant même que l'armée d'invasion de la Catalogne réussît ainsi à paralyser ces guérillas, elle serait forcée d'employer 70,000 hommes dans cette province, ce qui formera nécessairement près de la moitié de toute l'armée alliée. Dès lors les autres armées de défense, celles du Centre et de l'Ouest, n'ayant pas à craindre des forces supérieures aux leurs, pourront envoyer en Catalogne un nouveau corps d'armée de quatre brigades d'infanterie de ligne, et le général en chef des grandes guérillas saura bien, en outre, tromper les mesures de l'ennemi et lui faire payer cher sa coupable invasion.

L'ennemi, pour prévenir ces embarras qu'il devra nécessairement prévoir, suivra-t-il un autre système? N'avancera-t-il qu'avec prudence? Se décidera-t-il à ne laisser derrière lui aucune place au pouvoir des troupes espagnoles? Il entreprendra donc des siéges; mais les chemins, s'ils ont été bien détruits, rendront impossible le transport de l'artillerie de siége; mais ces siéges devront être entrepris en présence de l'armée espagnole, opération toujours très dan-

gereuse. Livrera-t-on des batailles pour se débarrasser de ces témoins inquiétans? Faudra-t-il que les Espagnols acceptent? Leur intérêt, et le devoir du général est de les refuser et de se retirer pour se rapprocher ensuite, quand l'ennemi retourne à son siége. Enfin chacun de ces siéges forcera l'ennemi à partager son armée en trois corps : celui du siége, celui d'observation contre l'armée espagnole, et celui d'observation contre les guérillas. Avant d'arriver à Barcelonne, il y aura vingt de ces siéges à faire. En supposant qu'ils durent huit jours chacun, ce qui est bien peu, la Sainte-Alliance mourra avant que la guerre soit à moitié de son cours.

L'ennemi sera forcé d'affaiblir son armée par les garnisons des places qu'il aura prises tant pour s'assurer de ces places que pour établir sa communication avec la frontière, places et communication constamment menacées par les guérillas. L'armée d'invasion de la Catalogne, si elle était de 70 mille hommes en entrant en campagne, n'aurait pas 35 mille hommes pour assiéger Barcelonne défendue par une nombreuse garnison, en présence de la réserve de l'armée montant à 12 mille hommes qui, de Lerida, s'avanceraient au secours de la place; et, environnée par au moins 20 mille guérillas qui, revenant sur ses derrières, d'accord avec les habitans, re-

prendraient les villes, en égorgeraient les garnisons et forceraient les assiégeans à rétrograder continuellement et à se ruiner en marches, en contre-marches et en petits combats, qui, tôt ou tard, sauvent un pays envahi.

Plus je considère toute la frontière des Pyrénées et les quatre provinces qu'elle ferme, et plus je suis convaincu de la facilité d'anéantir l'ennemi qui oserait y pénétrer. Un peuple rempli de patriotisme et d'amour de la liberté doit y être invincible. Un général consommé peut y trouver, dans la nature du pays et dans les ressources de son génie, tout ce qui peut faire de la campagne qu'il dirigerait le sublime de l'art de la guerre. La Catalogne seule est un gouffre où il engloutirait facilement les armées les plus formidables, si on y faisait l'attaque principale; mais quand on réfléchit que cette province est trop éloignée du centre de l'Espagne pour que sa soumission à l'ennemi soit décisive en rien, et que le but de l'ennemi doit être de s'emparer de la capitale, parce qu'il s'imagine follement qu'aussitôt qu'il y sera tout sera fini, on ne peut pas croire que l'ennemi y fasse autre chose qu'une invasion collatérale avec celles de l'Aragon, de la Navarre et de la Biscaye. Peut-être il rêve la possibilité de faire traverser cette province par une armée, depuis Puycerda jusqu'à

Mequinenza, et opérer ensuite la jonction de ce corps d'armée avec l'armée d'Aragon. Ce projet à la Bonaparte est au dessus de la portée des généraux de la Sainte-Alliance, et même, quelque talent qu'on apporte à son exécution, il ne réussirait pas en Espagne. On ne peut entrer en Catalogne que pour s'y battre, sans avancer au-delà, et peut-être arriver à un certain point sans pouvoir reculer. L'ennemi se conduirait avec plus de prudence, en n'entrant dans cette province qu'avec 40 mille hommes, pour occuper l'armée qui lui serait opposée; mais cette prudence n'est pas encore sans danger; et quelque plan qu'il adopte pour les opérations de cette armée, le moindre mal qui puisse lui arriver, c'est de s'en aller réduit de moitié.

§ II. *Opérations militaires en Aragon.*

Les opérations militaires dans cette province sont nécessairement subordonnées, ainsi que celles de l'armée de l'Ouest, aux opérations de l'ennemi en Catalogne. Si l'invasion principale se faisait dans cette province, l'armée d'Aragon se partagerait sur-le-champ en deux parties à peu près égales, dont l'une resterait dans ses seconds cantonnemens et dont l'autre, composée de quatre brigades de ligne, des régimens de hus-

sards, de lanciers, de dragons et celui d'artillerie à cheval, formant un total de 12 à 13,000 hommes, marcherait sur Pobla, comme se dirigeant sur l'Andorre, d'où, suivant les circonstances, elle reviendrait sur Solsona pour renforcer l'armée principale de la Catalogne, ou bien jusqu'à Manreza, où l'armée de réserve viendrait se réunir, ce qui fortifierait l'armée de Catalogne de 24 à 25 mille hommes, outre les grandes guérillas qui se réuniraient dans cette province et dont le quartier-général s'établirait à Urgel. Si l'attaque de la Catalogne, quoique plus importante qu'on ne le présumait, ne demandait pas, pour cette province, un accroissement de forces aussi considérable, les secours à lui envoyer seront déterminés, suivant les circonstances, par le général en chef des trois armées, dont le quartier-général sera établi provisoirement, à l'ouverture de la campagne, à Solsona.

Si l'invasion de la Catalogne est telle que l'armée de l'Est soit suffisante pour la défense de la province, l'armée d'Aragon prendra, dès l'approche de l'ennemi, ses positions sur la frontière et suivra le système indiqué pour la défense de la Catalogne.

L'armée, en se retirant devant l'ennemi, laissera à Jaca deux bataillons de grenadiers natio-

naux. En abandonnant sa seconde ligne, elle laissera deux bataillons, l'un à Fiscal, l'autre à Terraza, et si elle est forcée d'abandonner ses positions primitives, elle mettra deux bataillons nationaux à Huesca, deux à Barbastro. On ordonnera au général de l'armée de réserve de placer un bataillon de grenadiers nationaux à Balaguer et deux à Lerida; avec le reste de ses troupes il se retirera à Mequinenza pour agir suivant les ordres du général en chef des armées.

En quittant sa dernière ligne, le général de l'armée d'Aragon se retirera vers Saragosse pour couvrir cette place importante. L'Èbre deviendra alors sa ligne de défense; là, s'il le faut absolument, on peut risquer une bataille, c'est-à-dire soutenir l'attaque dans ses retranchemens, mais après s'être concerté avec le général des grandes guérillas, qui doit constamment avoir deux brigades sur chaque flanc de l'ennemi et être prêt à appuyer la défense de l'Èbre. Ces quatre brigades de guérillas seront celles qui, dans la distribution des forces militaires, ont été attachées à cette armée. Les grandes guérillas alors devront toujours se trouver entre l'ennemi et la frontière.

Si l'ennemi fait en Aragon sa principale invasion, l'armée de l'Ouest, dont les forces sont plus considérables, se partagera sur-le-champ

en deux corps, dont l'un composé de cinq brigades de ligne, un régiment de cuirassiers, un de dragons, un de lanciers, un demi-bataillon d'artillerie à pied et un régiment d'artillerie à cheval, se portera sur Jaca. Ce corps d'armée, fort de 16 mille hommes, fera partie de l'armée d'Aragon qui, avec la réserve qu'on transportera de Lerida à Saragosse, montera à 74 ou 75 mille hommes, sans compter les sept brigades des grandes guérillas, qui porteront cette armée à 100 mille hommes.

Avec des forces aussi considérables, et la précaution de détruire toutes les routes, on peut facilement arrêter un ennemi même bien supérieur en nombre. Mais quand même il n'aurait pas cette supériorité, les généraux espagnols doivent se bien garder de livrer des batailles générales et de s'exposer en plaine. Ils doivent sentir qu'une bataille perdue pourrait avoir les plus funestes conséquences, et que par conséquent le seul système à suivre, c'est de prendre des positions, de manœuvrer constamment autour de l'ennemi sans lui donner la facilité d'attaquer, sans même l'attaquer sérieusement. C'est aux grandes guérillas à lui livrer des combats, à le détruire en détail; l'armée ne devra combattre qu'à coup sûr et dans des positions fortifiées.

Le but de l'ennemi, en entrant en Aragon avec des forces considérables, sera sans doute de s'emparer de Saragosse et de se rendre maître du cours de l'Èbre dans la province. C'est ce que tous les efforts de l'armée espagnole doivent empêcher. En Aragon, comme en Catalogne, toutes les places fortes étant bien garrisonnées et approvisionnées, les envahisseurs devront s'arrêter pour faire des siéges, ayant en tête une armée formidable, sur les flancs et en queue 25,000 hommes des grandes guérillas, opérations toujours bien dangereuses, et qui, en prolongeant la guerre, contrarieront les desseins et les espérances de l'ennemi; ou bien ils laisseront devant ces places des corps de blocus, et affaiblis par ces détachemens nombreux, ils arriveront devant Saragosse avec des forces peu nombreuses et insuffisantes pour exécuter leurs desseins, si les généraux espagnols ont profité de tous les avantages du pays. Les guérillas détruiront, un à un, tous les corps de blocus. Le corps principal de l'ennemi s'affaiblira en nouveaux détachemens qui éprouveront le même sort, et enfin, il sera obligé de rétrograder lui-même à travers un pays ennemi et environné de troupes nombreuses qui trouveront le moyen de changer cette retraite en déroute.

La partie de l'armée de l'Ouest qui aura été

attachée à l'armée d'Aragon, et qui se sera portée d'abord à Jaca, suivra les mouvemens de cette armée dans le cas où elle se retirerait devant l'ennemi, mais de manière à déborder l'ennemi et à pouvoir arrêter son passage de l'Aragon dans la Navarre. Il serait même avantageux que le général de cette armée offrît à l'ennemi des occasions de chercher à le séparer du corps d'armée d'Aragon et parvînt à s'en faire suivre. Car si on réussit à engager l'ennemi à partager ses forces, il serait facile de le détruire. Je recommande particulièrement d'en méditer les moyens : c'est un des grands principes de l'art de la guerre.

La seule route qui conduise directement à Saragosse est celle de Jaca à Murillo et de Murillo à Saragosse le long du Gallego. Il est important de la détruire dès que l'on pourra prévoir que l'ennemi a l'intention de la suivre. Cette destruction est d'autant plus nécessaire que, dans les 20 à 25 lieues de plaines que parcourt cette route, il n'y a point une seule place qui puisse être défendue et arrêter l'ennemi. Les eaux abondantes de la rivière faciliteront cette destruction.

Si la retraite de l'armée d'Aragon la conduit jusqu'à l'Èbre, les brigades de l'armée de l'Ouest, réunies à l'armée d'Aragon, prendront leurs

cantonnemens depuis Tudela jusqu'à Alagon sur la rive droite du fleuve; l'armée de réserve sera chargée de la défense de Saragosse et du passage du fleuve jusqu'à Alagon, et deviendra le deuxième corps de l'armée d'Aragon. Une moitié de cette armée d'Aragon, telle que je l'ai organisée d'abord, défendra la ligne de l'Èbre de Saragosse à Quinto, garrisonnera les places de Fuentes et Quinto, et sera le troisième corps. L'autre moitié sera cantonnée depuis Quinto, après avoir laissé une bonne garnison à Mequinenza, sur la droite du fleuve, jusqu'à la hauteur de cette ville.

Les quatre brigades de guérillas de l'armée d'Aragon resteront sur la rive gauche du fleuve et sur les flancs de l'armée ennemie pour en observer les mouvemens, les inquiéter, en donner avis au général en chef et au général des grandes guérillas qui, pendant que l'armée d'invasion menacera de passer l'Èbre par force, réunira ses brigades en deux, trois ou quatre corps et ira attaquer les troupes laissées pour le blocus des villes, celles placées en échelons pour les communications, les convois, etc., etc. Ces manœuvres hardies et bien combinées entre tous les généraux espagnols, forceront l'ennemi à se retirer honteusement avec rapidité et avec perte.

Si l'ennemi réussit à forcer le passage de l'Èbre

entre les places fortes qu'on aura garrisonnées, et qu'il se contente de laisser des corps d'observation autour de ces places, pour continuer sa marche en avant, les deux corps de droite et de gauche, au lieu de continuer leur retraite dans l'intérieur, passeront sur la rive droite de l'Èbre : le premier, longeant la Cinca, se reportera sur les derrières de l'ennemi vers Barbastro, et le forcera à détacher plusieurs divisions pour le suivre, le combattre ou l'observer. Ce mouvement, ainsi que celui de la gauche, doit être concerté avec le général des grandes guérillas qui, réunissant quelques brigades, viendra fondre tout à coup sur l'ennemi. Le mouvement de la gauche s'exécutera en longeant les montagnes qui séparent l'Aragon de la Navarre. On obligera ainsi l'ennemi à partager ses forces et conséquemment à affaiblir et ralentir sa marche progressive. Les deux autres corps de l'armée, avec les quatre brigades de guérillas de l'armée d'Aragon, se retireraient en bon ordre vers les montagnes qui bordent, au nord, la Nouvelle-Castille depuis Molina jusqu'à Paredos, après avoir laissé une bonne garnison à Calatayud.

L'armée de Navarre opérerait, dans ce cas, de manière à menacer, de concert avec les corps de droite et de gauche, les derrières de l'ennemi. Une partie de cette armée se porterait sur Ta-

razone et, longeant les flancs des envahisseurs, descendrait de là vers Soria et Osma. L'ennemi serait ainsi forcé à détacher contre ce corps une nouvelle partie de ses forces, et plus il les partagera, plus il sera facile de le vaincre.

Mais je ne pense pas que l'attaque principale de la Sainte-Alliance soit dirigée sur l'Aragon ni sur la Catalogne. Il sera plus avantageux à ces alliés de longer par l'intérieur d'un pays allié, de la France, toute la ligne des Pyrénées, sans rencontrer aucun péril, et se rapprocher ainsi de la capitale, que d'entrer par des points plus éloignés d'où ils ne pourraient avancer qu'au milieu des dangers. Je vais m'occuper de cette partie de l'invasion.

§ III. *Opérations militaires en Navarre et en Biscaye.*

Dans le cas où l'attaque principale se serait faite en Aragon, l'armée de l'Ouest aurait dû envoyer au secours de cette province une partie de ses forces, comme je l'ai dit dans le paragraphe précédent; mais, si l'attaque principale se fait par l'extrémité ouest de la frontière des Pyrénées, l'armée d'Aragon doit employer en garnisons tous les bataillons de grenadiers nationaux, laisser sur la frontière les quatre bri-

gades de guérillas, être remplacée dans ses cantonnemens de Barbastro à Huesca par l'armée de réserve, et, forte de quinze à seize mille hommes, ira se placer en échelons depuis Oxagabia jusqu'à Sanguessa, d'où, en cas de retraite, elle prendra des positions en échelons sur la rive gauche de l'Aragon depuis Sanguessa jusqu'au confluent de cette rivière, qui formera une ligne de défense avec l'Èbre.

Le système d'invasion qui me paraît le plus probable et qui se présente naturellement pour la frontière ouest, est sur deux points en deux grands corps d'armée, dont l'un marchera de Bayonne sur Irun et Ernani, l'autre de Saint-Jean-Pied-de-Port sur Roncevaux. Peut-être un troisième corps, mais bien moins considérable, sera dirigé, par suite des mouvemens de l'armée d'Aragon, de Mauléon sur Oxagabia. Le corps le plus considérable sera, sans aucun doute, celui qui pénétrera par la Biscaye, parce que des forces considérables devront être employées à garder, après avoir conquis, ou du moins à tenir dans l'inaction toute la population du littoral des provinces maritimes. La première chose dont on s'occupera, après la destruction complète des routes, c'est de garrisonner avec les dix bataillons nationaux non embrigadés de l'armée de l'Ouest toutes les places maritimes susceptibles

de défense, à partir de Fontarabie jusqu'à Castropol, et les places de l'intérieur de la Biscaye, particulièrement Bilbao, Vittoria et Montragon.

Les quatre brigades des guérillas de l'armée de l'Ouest, au moment où ce plan d'invasion sera connu, seront remplacées dans leurs cantonnemens de l'extrême frontière par les brigades des grandes guérillas, et se retireront toutes sur la gauche de cette armée dans les montagnes qui coupent le centre de la Biscaye de l'est à l'ouest. La destination de ce corps, de près de 15,000 hommes, sera de surveiller et d'inquiéter celui que l'ennemi aura envoyé le long des côtes, de courir au secours des places assiégées, de surprendre les colonnes avancées ou détachées de l'ennemi, soit par l'un, soit par l'autre corps.

Le reste de l'armée se partagera en deux corps: le premier, composé de la moitié environ et formant la droite, placé dès l'ouverture de la campagne depuis Bera jusqu'à Fontarabie, tentera la défense de la Bidassoa et se retirera, après y avoir arrêté quelque temps l'ennemi, sur Ernani, Tolosa, Villa-Franca et Montragon. La défense des passes et chemins entre les montagnes, soit de Montragon à Villa-Réal et Vittoria, soit de Segura à Salvatierra, sera le second soin de cette partie de l'armée, qui, si elle est

forcée de céder encore, doit se reployer sur l'Èbre en trois colonnes, l'une de Vittoria sur Frias, la seconde de Vittoria sur Miranda, et la troisième de Salvatierra sur Viana et Logrono.

Le second corps d'armée, stationné de Roncevaux jusqu'à Almanda, se retirera devant l'ennemi si la défense de la Bidassoa n'a point eu de succès, ou, si l'ennemi débouche avec des forces supérieures, se dirigeant vers Pampelune, et de là, si l'ennemi avance, se partageant en deux corps, se portera sur l'Èbre et en défendra le passage depuis la droite de Logrono jusqu'au confluent de l'Ega, tandis que la partie de l'ancienne armée d'Aragon devenue la droite de l'armée de l'Ouest, suivant le cours de l'Aragon et passant sur la rive gauche du fleuve, en défendrait le passage depuis Calahorra jusqu'à Tudela. Je crois inutile de répéter davantage qu'en exécutant ces retraites, l'armée espagnole doit continuer la destruction des routes en ne laissant intactes que celles parallèles à la frontière, pour les opérations des guérillas, et garrisonner toutes les places susceptibles de défense.

Dès le commencement de l'invasion, trois brigades de grandes guérillas seront stationnées entre Bera et Almanda, trois autres entre Roncevaux et Oxagabia : la dernière, avec le général en chef des grandes guérillas, sera au quar-

tier-général du second corps. Toutes ces brigades suivront le mouvement de retraite de l'armée espagnole; mais aussitôt que le second corps (le centre) abandonnera Pampelune pour se replier sur l'Èbre, le général en chef des grandes guérillas se séparera de l'armée, et, commençant à agir séparément, se portera sur les flancs ou les derrières de l'ennemi, ou du moins préparera ses opérations de manière à se trouver toujours entre l'ennemi et la frontière.

Si la défense de l'Èbre est impossible, c'est-à-dire si l'ennemi effectue le passage du fleuve, les corps de l'armée espagnole qui se seront portés sur Frias et Miranda, se reploieront sur Burgos, et ensuite sur Palencia, Valladolid et le Duero. L'autre division de cette armée suivra ce mouvement, et par Najera, Calzada, se rendra à Pesquera sur le Duero. Le corps d'armée stationné de Logrono jusqu'au confluent de l'Ega et de l'Èbre se portera sur le même fleuve du Duero entre Pennafiel et Aranda; enfin la droite de cette armée prendrait des positions entre Almazan et Osma. Dans toute cette retraite il y aura beaucoup de places à garrisonner, ce qui diminuera de beaucoup l'armée espagnole; mais comme l'ennemi ne pourrait forcer à cette retraite qu'en portant de ce côté l'immense majorité de ses forces, et en sacrifiant ses attaques

en Aragon et en Catalogne, les armées de ces provinces pourront se borner à la défense des places, et laissant leurs guérillas pour courir le pays, venir renforcer l'armée de l'Ouest.

Enfin le mouvement de retraite de l'armée espagnole doit lui donner pour cantonnemens toute l'étendue du pays entre Ségovie et Médina-Celi, d'où, à l'approche de l'ennemi, elle entrera dans les montagnes de la Nouvelle-Castille, pour en défendre les passages, après en avoir détruit toutes les routes.

La prise de la capitale de l'Espagne sera sans doute le désir le plus ardent de l'ennemi, et il faut empêcher que cet événement n'ait lieu. Cependant je ne pense pas que les généraux espagnols doivent, même pour le prévenir, livrer une bataille dont le succès serait tant soit peu douteux. La conservation de la capitale est importante, mais la dernière guerre a montré, à la gloire de l'Espagne, que Madrid peut être au pouvoir de l'ennemi, sans que la guerre soit finie. Je ne crois pas cependant que l'ennemi réussisse à s'en emparer, si l'armée espagnole, organisée comme je l'ai proposé, est dirigée avec habileté dans le système défensif que j'ai exposé brièvement. Je ne continuerai pas cette exposition au-delà de la défensive des frontières de la Nouvelle-Castille. Il me paraît impossible

que l'ennemi pénètre au-delà ; et le cas échéant, je me ferai un devoir d'ajouter à mes observations.

Le résumé de ce que j'ai dit, c'est de rendre la marche de l'ennemi, sinon impraticable, du moins aussi difficile que possible par la destruction des chemins ; de retarder encore cette marche, en laissant des garnisons dans toutes les places susceptibles de défense, de sorte que les envahisseurs soient forcés, ou de s'arrêter pour faire des siéges, ou de s'affaiblir constamment, si, ne faisant pas de siéges, ils sont obligés d'échelonner leur marche par des corps d'observation, soit autour des places, pour les bloquer, soit sur différens points de la route pour assurer les communications avec la frontière : plus l'armée alliée avancera, plus elle s'affaiblira, et plus ses embarras croîtront.

Quand l'armée espagnole, après avoir garrisonné toutes les places, se sera retirée devant l'ennemi sur les frontières de la Nouvelle-Castille, l'ennemi, éloigné de 80 lieues de la frontière, se trouverait en face de troupes nombreuses, environné de villes qu'il n'aura pu soumettre, et ayant en outre, derrière lui, toutes les guérillas, qu'il lui sera impossible d'atteindre. Ceci exige un article particulier pour le service de ces troupes.

Cinquième Section.

OPÉRATIONS MILITAIRES DES GUÉRILLAS.

Les guérillas espagnoles organisées en cohortes et en brigades offrent deux grands avantages. Le premier, c'est que les cohortes, étant peu considérables, peuvent se mouvoir facilement, rapidement, et sans être aperçues, échapper à la poursuite de l'ennemi, et l'égarer dans des lieux inconnus. Le second, c'est que la rapidité de la marche de ces cohortes facilite leur réunion en brigades nombreuses, capables d'exécuter des attaques importantes, d'autant plus dangereuses pour l'ennemi qu'elles sont imprévues. C'est là le but de leur organisation; on doit donc ne se pas écarter de ces principes :

1° Les guérillas marcheront constamment en cohortes séparées les unes des autres, de manière cependant que leur éloignement n'entrave pas leurs communications les unes avec les autres et surtout avec celle à laquelle sera attaché le brigadier-général, qui sera toujours au centre.

2° Les cohortes composant une brigade se réuniront tous les cinq jours, sur un même

point, pour être revues par le brigadier-général. Les chefs de chacune des cohortes feront au brigadier-général le rapport des événemens et des travaux des jours précédens. Ces rapports réunis en un seul, et signés par ces chefs et le brigadier général, seront transmis au général de l'armée à laquelle ces guérillas appartiennent, à chacun des brigadiers-généraux des guérillas de la même armée, et au général en chef des grandes guérillas.

3° En se séparant, après chacune de ces revues, chaque cohorte recevra des instructions sur les mouvemens à opérer, sur le lieu de la réunion suivante, et, en cas d'attaque par des forces supérieures, le lieu sur lequel elles doivent faire leur retraite.

4° Le chef de chaque cohorte doit communiquer, jour par jour, et même plusieurs fois par jour, si les circonstances l'exigent, au brigadier-général, tout ce qu'il peut lui être important de connaître sur ses opérations ou sur les mouvemens de l'ennemi.

5° Si une expédition importante requérait la réunion de deux ou plusieurs brigades de guérillas, le brigadier qui aurait reconnu la nécessité ou l'avantage de cette expédition, communiquera son projet au général en chef de l'armée à laquelle il appartient ou au général en chef

des grandes guérillas, si la distance ne s'y oppose pas, ou, si leur éloignement ne le lui permettait pas, au brigadier-général de la brigade la plus proche, en lui offrant, pour prix de son assentiment, le commandement de l'expédition. Mais, dans aucun cas, deux ou plusieurs brigades ne pourront être réunies en un seul corps plus de deux jours, à moins que ce ne soit par ordre du général en chef, qui alors donnera le commandement à un des brigadiers-généraux avec grade de lieutenant-général, qu'il conservera avec le commandement de sa brigade.

Voilà, ce me semble, les réglemens indispensables pour la marche des guérillas; je vais ajouter quelques détails sur leurs opérations pendant l'invasion.

Quand le travail de la destruction des routes aura été terminé sur la frontière, les guérillas, avec l'armée, s'opposeront aux travaux que l'ennemi entreprendra pour le rétablissement de ces routes. Si cette opposition qui, quelque infructueuse qu'on la suppose, doit arrêter l'ennemi quelque temps, ne l'empêche pas de pénétrer, les guérillas se retireront avec l'armée, en continuant dans la retraite le travail de destruction, et l'opposition au rétablissement que tenterait l'ennemi. Dans cette retraite des armées espagnoles, les guérillas de chacune de ces armées

en formeront l'arrière-garde, et les grandes guérillas suivront le mouvement de l'armée contre laquelle se fera l'attaque principale.

Ce n'est que lorsque la retraite de l'armée espagnole aura permis à l'ennemi de pénétrer jusqu'à environ vingt lieues des frontières, que les guérillas abandonneront l'armée pour se porter sur les flancs de l'ennemi, à droite ou à gauche, sans cependant s'éloigner assez de cette armée pour ne pouvoir pas la secourir et combattre en plaine avec elle, si elle était attaquée de manière à ne pouvoir refuser le combat.

Plus l'ennemi avancera et plus les guérillas pourront s'éloigner de l'armée espagnole, suivant que l'exigera le plan qu'on adoptera. Si l'ennemi, éloigné de trente lieues des frontières, s'aperçoit que les brigades des guérillas longent ses flancs pour se porter sur ses derrières, il se hâtera de détacher à la poursuite de ces corps, qui pourraient surprendre ses convois et couper ses communications, un corps nombreux, soit pour les détruire, soit pour les environner : l'art des guérillas consiste à prolonger cette poursuite, à ne se retirer que lentement et à présenter aussi long-temps que possible à l'ennemi quelques masses et de faux moyens d'attaque, puis se disperser tout à coup, en ne lui montrant plus que quelques cohortes sur les extrémités les plus

éloignées de l'armée, comme pour lui faire croire que les brigades se dirigent de ce côté, tandis que, par des marches rapides, elles reviennent sur leurs pas et se replacent entre le corps principal de l'armée ennemie et le corps qu'elle a détaché, ce qui l'oblige à prendre de nouvelles mesures que, par une nouvelle retraite, les guérillas sauront tromper encore.

La topographie de l'Espagne est tellement favorable à ce genre de guerre, qu'il me semble absolument impossible que l'ennemi puisse échapper aux dangers dont il est si facile de l'environner. Je suppose que l'armée espagnole se replie constamment, sans accepter aucune bataille, en ne soutenant que des combats partiels et dans des postes fortifiés, combats toujours désavantageux aux assaillans, et en abandonnant toujours ces postes lorsque ces assaillans reviennent à la charge avec des forces plus considérables; je suppose, dis-je, que cette armée soit forcée de se reployer en-deçà de Madrid, que le gouvernement aura quitté et qu'on aura muni d'une bonne garnison; l'armée ennemie sera forcée de faire le siége de cette place, après des pertes considérables, après avoir laissé, sur une surface de plus de 120 lieues de longueur, les deux tiers de ses troupes en faibles détachemens; ayant en tête une armée de ligne aguerrie

depuis l'ouverture de la campagne, forte au moins de 30 à 40,000 hommes, et entre elle et la frontière, dix-huit brigades de guérillas qui, en supposant qu'elles aient perdu un cinquième de leurs soldats, monteraient encore à plus de 50,000 hommes; les unes placées sur l'extrême frontière, arrêtant les communications, les convois, les renforts; les autres, maîtresses des plaines de l'Aragon, de la Navarre et des Deux-Castilles, parcourant toutes ces provinces, détruisant les détachemens, délivrant les villes assiégées et menaçant constamment la grande armée ennemie de l'ensevelir au centre de l'Espagne par une attaque bien combinée. Telle serait la conséquence de cette grande invasion. Si au lieu d'avancer au centre de l'empire, les envahisseurs ne veulent marcher qu'après avoir tout soumis derrière eux, ou il leur faut 3 à 400.000 hommes, ou ils ne pourraient avec 200,000 hommes arriver sur l'Èbre avant un an. Alors la Sainte-Alliance se dégoûterait de son expédition, qu'elle trouverait très incertaine et très coûteuse, et neferait marcher ses soldats, l'année suivante, que pour les rappeler dans leur pays.

CONCLUSION.

L'Espagne qui fixe aujourd'hui l'attention de l'Europe, l'Espagne qui semble le dernier point

d'appui de la liberté européenne, ne peut pas se faire illusion sur la position où elle se trouve par rapport à la Sainte-Alliance, et doit s'attendre à être attaquée. L'exemple de l'Italie ne doit pas être perdu. L'aveugle confiance des Cortès napolitaines, leur négligence, dès les premiers symptômes de la guerre, ont livré leur pays, presque sans défense, au joug de l'Autriche. Les Cortès de l'Espagne mériteraient-elles le même sort?

L'organisation de l'armée est le besoin le plus pressant de l'Espagne dans les circonstances actuelles. Il faut s'en occuper sur-le-champ. Cette armée doit être à la fois assez forte pour résister à l'ennemi extérieur, et pas assez pour imposer des lois à la patrie, ou pour épuiser les ressources financières de l'état. Le plan d'organisation proposé atteint ce double but et me semble devoir assurer le salut de l'Espagne.

Au plan d'organisation militaire, j'ai cru devoir joindre des observations, fruits de mon expérience et de mes méditations, sur le système de guerre à adopter. J'ai la conviction non seulement que ce système de guerre est avantageux, mais même qu'il est le seul qui puisse sauver l'Espagne attaquée par les armées du despotisme. C'est au gouvernement et aux Cortès à décider de l'adoption des idées que je présente.

Quoi qu'ils fassent, j'ai la satisfaction d'avoir rempli un devoir en consacrant mes derniers efforts à la défense de la plus belle des causes, celle d'une sage liberté et de l'indépendance des nations.

L'admiration que m'a inspirée la conduite héroïque de la nation espagnole dans la guerre contre Bonaparte m'a rendu plus agréable l'exécution de ce devoir. La modération qui, depuis la dernière révolution, a dirigé toutes les mesures du gouvernement et des Cortès m'a rassuré contre les inquiétudes des abus de la liberté, et j'ai désiré plus vivement que jamais de voir triompher l'Espagne.

J'ai cru ne devoir demander ce triomphe qu'à ses propres efforts. Je n'ai point parlé des alliances qu'elle devait former, des secours qu'elle peut en réclamer et en attendre. Ces alliances et ces secours suivront naturellement les mesures nationales que le gouvernement adoptera. Le Portugal, en voyant l'Espagne se préparer à une résistance vigoureuse, sentira bientôt le besoin de s'unir étroitement à elle pour le maintien de droits et d'intérêts qui sont communs aux deux pays, et qui ne peuvent être détruits dans l'un sans l'être dans l'autre. Cette alliance est inévitable si l'Espagne se montre forte et décidée; mais si elle se montre faible et irrésolue,

elle sera abandonnée, parce qu'elle paraîtra s'abandonner elle-même.

Un objet d'une grande importance, et qui a des rapports immédiats avec la guerre dont l'Espagne est menacée, exigeait peut-être quelques réflexions. C'est l'état des colonies espagnoles de l'Amérique. Les faits ici parlent plus haut que tous les raisonnemens. L'Amérique veut être et sera indépendante de l'Europe. Tous les efforts de l'Espagne ne peuvent plus l'empêcher. Au lieu donc de prolonger inutilement une lutte sanguinaire, il vaudrait bien mieux, par une conciliation fondée sur la raison et l'équité, établir de nouvelles relations entre la mère-patrie et ses colonies, indépendantes par le fait. Quelles immenses ressources l'Espagne pourrait tirer d'un pareil arrangement! Non seulement elle aurait sur-le-champ des troupes aguerries à opposer à la ligue européenne, mais encore les Espagnols américains, reconnaissans de l'indépendance qui leur serait assurée par leurs frères d'Europe, contribueraient volontiers de tout leur pouvoir et de leur or à la défense des libertés espagnoles.

Que le gouvernement et les Cortès réfléchissent bien sur ce sujet, et surtout qu'ils se pénètrent bien de cette vérité, que, quoi qu'ils fassent, ils ont perdu l'Amérique. Quand cette

assertion serait fausse, elle aurait encore l'avantage de limiter leur attention aux affaires de l'Europe, et celles-là suffisent.

Je finis en faisant des vœux pour que ces idées soient accueillies. Aucun intérêt personnel ne me les dicte; je n'en attends qu'un prix qui comblerait ma vieillesse de joie; c'est d'apprendre dans ma retraite que l'Espagne triomphe et qu'elle jouit en paix de la liberté et du bonheur auxquels elle a tant de droits.

NOTE.

C'est le dernier des écrits du général Dumouriez qu'on vient de lire ; et les hommes de guerre le regardent comme le plus remarquable sous le rapport militaire, comme un plan parfait d'organisation d'armée dans un pays libre, et comme le plus habile système de stratégie que l'Espagne pût adopter.

Le général, en écrivant, ne pensait pas que c'était contre la France qu'on devrait bientôt faire usage des moyens de résistance qu'il proposait à l'Espagne. Il ne prévoyait pas, il ne pouvait concevoir que la nation française aurait la faiblesse de courber la tête sous le joug de la contre-révolution, et se laisserait lancer par la Sainte-Alliance contre la Péninsule, pour la punir d'avoir déployé la plus grande modération dans l'établissement de la liberté, et pour la livrer aux fureurs des passions ignorantes et fanatiques. C'était contre les Russes et les Autrichiens qu'il appelait aux armes.

Le gouvernement espagnol, endormi dans une funeste sécurité par ses aristocrates et ses doctrinaires, les Toreno et les Martinez de la Rosa, qui perdront encore l'Espagne, tout en reconnaissant le mérite de l'ouvrage, en remit à une autre époque la mise à exécution, c'est-à-dire en rendit l'exécution impossible.

Dans des temps de révolution, les systèmes et les événemens marchent vite. Dumouriez envoyait son travail à la fin d'août 1821, et à la fin de 1822 des soldats français menaçaient, du pied des Pyrénées, l'indépendance de l'Espagne, et les mêmes chefs qui, trente ans auparavant, avaient fait retentir les rivages de l'Èbre des chants républicains de la France, se préparaient à y relever les enseignes du despotisme.

Alors, il était trop tard pour organiser le matériel de la défense préparée par le général. On ne pouvait plus appliquer au système stratégique développé dans ses mémoires que des élémens insuffisans pour le nombre et la composition. Puis, en outre, comme tous les ministères de couardise et de rouerie qui se croient habiles, le ministère espagnol confia le commandement des armées à des généraux dignes de lui, à Morillo, qui n'était connu que par ses cruautés et ses exactions en Amérique, à O'Donnel-L'Abisbal qui, dès le rétablissement de la constitution, en avait été l'adversaire le plus perfide. Un seul homme, le grand et modeste Mina, offrait des garanties, et n'a pas trompé l'attente de

la liberté et de la patrie dans le commandement qui lui fut confié.

Le gouvernement espagnol ne pouvait excuser son inaction en 1821 et 1822 par la confiance que pouvaient lui inspirer ses rapports diplomatiques avec les puissances étrangères, car, quel que fût le langage des ambassadeurs à Madrid, les diplomates accrédités près des autres cours s'exprimaient assez ouvertement. Je transmettais moi-même régulièrement à un de mes amis les projets et les actes des puissances; j'avertissais du double rôle que M. de Lagarde jouait à Madrid; et je le faisais avec tant d'exactitude et de détails, que Ferdinand, à qui un de ses ministres montra une de ces lettres, dans laquelle j'exposais les intrigues de M. de Lagarde avec le roi, ne put s'empêcher de manifester son étonnement, et d'avouer tout ce qu'on pouvait avouer.

Rien ne put tirer le ministère espagnol de son apathie, et les hostilités allaient commencer qu'il avait encore l'air de n'y pouvoir croire [1].

Le plénipotentiaire espagnol, forcé de quitter Paris, fit demander à Dumouriez, en arrivant à

[1] La position où se trouve aujourd'hui la France est absolument la même. Même espèce d'hommes à la tête des affaires, avec la cruauté et l'avidité de plus. Même système de paix et d'ordre public; même composition des administrateurs civils; mêmes choix des chefs militaires. La guerre éclatera indubitablement, et nous verrons des Morillo, des Abisbal, des Ballesteros. Que les Français soient donc sur leurs gardes. L.

Londres, un nouveau mémoire militaire, non plus pour la défense des Pyrénées, mais sur le meilleur mode d'opérations en France, pour opérer des divisions et tenter le renversement des Bourbons. Dumouriez refusa. « Ce que je vous ai envoyé suf-
« fisait, si vous aviez commencé à temps, répondit-
« il, et peut suffire encore si vous l'exécutez, quelle
« que soit l'organisation de votre armée, avec
« promptitude et résolution. Je ne puis rien vous
« dire de plus : de ce côté-ci des Pyrénées, c'est ma
« patrie ! »

Je l'avoue, j'ai été contrarié de ce refus, et j'aurais fait tous mes efforts pour décider Dumouriez à revenir sur cette résolution, si la profonde tristesse que les événemens lui donnaient et ses inquiétudes sur l'avenir de la France ne l'avaient accablé, et n'avaient altéré si sensiblement sa santé, que je commençai à craindre pour sa vie. Tous nos soins tendirent alors à l'arracher à ses préoccupations politiques ; mais la chose était impossible. Il ne pensait qu'à la guerre impie qu'entreprenait la France, et aux malheurs que cette guerre allait déverser sur les deux pays.

Il eut un instant d'espoir, quand sir Robert Wilson nous manda que le colonel Favier et un certain nombre d'officiers français s'étaient réunis en Espagne, et voulaient se présenter les premiers à l'armée envahissante, sur les bords de la Bidassoa. Mina me mandait la même chose de la Catalogne, où chaque jour arrivaient les proscrits de l'Italie

et de la Sardaigne, et de jeunes Français, que la haine de la servitude entraînait sous les étendards de la liberté [1].

Le vieillard applaudissait à ce noble entraînement qui renverse ces prétendues lois sociales que les tyrannies de toutes les dénominations imposent sous peine de mort, et il regrettait que son âge ne lui permît pas d'aller affronter les dangers au milieu de ces hommes généreux. Un jour qu'il exprimait ce regret, je lui dis : — Mais c'est là ce qu'on appelle être traître à la patrie. —Oui, me répond-il; mais qu'importe le nom qu'on donne à une chose si elle est bonne ? — Mais quand on lui a donné un mauvais nom, on la condamne comme une mauvaise chose. — Qu'importe une condamnation, si elle est imméritée? — Mais en subit-on moins les cachots, la mort, l'exil ?—Non, mais la raison qui marche, mais l'avenir qui venge! Je sens que je ne verrai plus la France, mais on y rappellera mes restes, et quoi que j'aie souffert, j'espère bien que mon exemple n'empêchera jamais les officiers français d'attaquer la tyrannie et de défendre l'humanité.

[1] Parmi ces derniers se trouvait M. Carrel, qui depuis a montré que la constance dans les principes le distingue des hommes politiques de notre époque, autant que son courage et son talent. Mina m'a souvent parlé de cette légion libérale étrangère, avec admiration, et M. Carrel est du petit nombre de ceux qui en sont restés dignes, en même temps qu'il a acquis de nouveaux droits à son amitié. L.

Chaque jour ajoutait à l'indignation que lui inspirait la marche de la restauration. Plus il avait désiré, pour le bien de la France et la paix du monde, que la branche aînée des Bourbons se réconciliât avec la liberté, et plus il désirait maintenant que cette famille portât la peine des attaques constantes contre les droits nationaux. C'est alors que, comme je l'ai déjà dit, toutes ses espérances, ses vœux et ses derniers efforts eurent pour objet l'arrivée au trône de M. le duc d'Orléans.

Tous nos soins pour le distraire furent impuissans. L'hiver rigoureux de 1823 ne lui permettait pas ses promenades habituelles, et le livrait davantage à ses méditations. En quelques jours sa maladie prit un caractère plus grave, et le 14 mars il nous fut enlevé.

Nous qui le pleurions alors, nous nous applaudissons aujourd'hui que ses longues souffrances n'aient pas été prolongées. Il n'a pas vu l'Espagne rendue par des soldats français au monarchisme, à la stupidité, à la tyrannie. Il n'a pas vu les victoires contre les libertés espagnoles retomber sur les libertés françaises, et fortifier le système d'asservissement dont il avait signalé l'origine. Il n'a pas vu les sept années qui ont pesé sur le pays et qui semblaient lui présager, comme au reste de l'Europe, le retour à la civilisation du moyen-âge.

Les combats de juillet auraient un instant consolé le vieillard; mais ensuite, quand il aurait vu son attente trompée, ses espérances déçues, les principes

abandonnés, les antécédens démentis, les affections les plus chères blessées, la liberté plus vivement attaquée, l'étranger plus servilement obéi, les peuples plus lâchement sacrifiés, la France livrée à la faction que le premier il avait démasquée, et en proie aux plus sanglantes convulsions, oh! comme il eût souffert!

Dumouriez est mort à temps!

RIO DE LA PLATA.

A DON CORNELIO DE SAAVEDRA,

Président de junte du Gouvernement de Rio de la Plata, le 25 *décembre* 1810.

Monseigneur,

Don Manuel Padilla m'a remis la lettre dont vous m'avez honoré, en date du 9 septembre 1810. Recevez l'expression de ma vive reconnaissance, pour les marques d'estime et de considération que vous me donnez, de la part de votre respectable gouvernement et de vos estimables et intéressans compatriotes.

Je supplie Votre Excellence de les assurer que, rempli d'admiration pour leur énergie et leurs

vertus patriotiques, je n'aspire qu'à joindre mon expérience à leurs efforts. Je ne peux fixer ni le temps ni les moyens qui pourraient me rendre un jour leur compagnon d'armes, mais assurez-les que personne n'est plus disposé que moi à vivre et à mourir au milieu d'une nation libre. Timoléon avait mon âge quand il alla consacrer ses facultés physiques et morales à Syracuse.

En attendant cette heureuse époque, je chercherai à suppléer, par mes lettres, à mon absence, ainsi que par mes avis les plus sincères, que je donnerai à mon ami Padilla, sur vos affaires.

Je vais travailler à un mémoire militaire sur l'organisation la plus prompte et la plus solide de votre armée. Elle doit marcher, d'un pas égal, avec toutes les autres parties de votre constitution politique. Pour construire le temple de la liberté, il faut avoir l'épée dans une main et la truelle dans l'autre.

Il faut éviter, dans ce premier instant, toutes les abstractions métaphysiques, et les réserver pour des temps plus tranquilles. C'est le fruit de la maturité. Celui de la jeunesse des gouvernemens, comme des hommes, est l'action.

Quand vous serez forts, vous ne serez plus le jouet de la politique machiavélique des puissances étrangères qui ne s'intéressent qu'à la richesse

de votre sol, sans aucune considération pour ses intéressans habitans. Il vous faut d'abord une armée bien organisée, bien armée, bien partagée en parties solides et substantielles. L'instruction viendra avec le temps. J'ai vu avec plaisir que vous venez de fonder une école militaire dans votre capitale. Quant à l'obéissance et à la discipline, je n'ai aucune inquiétude. De tout temps elle a été plus forte chez les peuples libres que chez les autres, parce que chaque soldat se regardant comme citoyen, c'est-à-dire comme partie intégrante de la société, est empêché, par l'intérêt commun, de s'écarter du devoir par intérêt particulier.

L'immensité de votre territoire, la distance considérable qui existe entre les parties comprises dans la vice-royauté de Buénos-Ayres, partagent naturellement son état militaire en deux départemens, séparés par le fleuve, mais ils ont tous les deux leur point central à Buénos-Ayres. Le département de l'Est comprend toutes les provinces situées entre le Pilcomayo au nord, et le Rio Colorado au sud; le département de l'Ouest s'étend depuis la rive gauche du Pilcomayo et la frontière portugaise au nord et à l'ouest, jusqu'au Rio de la Plata au sud.

La composition de cette armée doit se diviser en deux parties distinctes : 1° L'armée soldée ou

de ligne, toujours sur pied, tenant garnison sur les frontières de l'état, surtout le long des côtes méridionales du fleuve, dans les trois stations des trois ports qui le commandent, Maldonado, Montevideo et Sacramento ou Saint-Gabriel; 2° les milices, tant fixes que volontaires, qui doivent protéger la sûreté publique et l'autorité du gouvernement, dans leurs provinces respectives, et recruter ou renforcer l'armée de proche en proche, en cas de guerre.

Pour l'entretien de l'armée soldée, et pour toutes les dépenses militaires, il faut assigner des fonds fixes, tirés du trésor public, d'après un système réglé de perception. Ce système de finances doit être divisé en trois parties, dépense civile, dépense militaire, dépense extraordinaire ou imprévue.

Les dons gratuits ne doivent point entrer en ligne de compte, ils ne peuvent être considérés que comme un supplément casuel, non susceptible de calcul, auquel on ne doit avoir recours que dans la nécessité de prévenir ou remédier à une calamité publique, comme dans le cas de l'expédition de Cordoue ou Montevideo. On risquerait en y ayant recours habituellement, d'épuiser le zèle patriotique, et de changer en un impôt déguisé un don qui doit être purement volontaire. C'est par cet abus que les chefs de la

révolution française ont épuisé très vite cette source féconde des ressources nationales, et ont été forcés d'y substituer les extorsions les plus injustes et les plus tyranniques.

L'idée de rendre Maldonado très important et d'en rendre le port praticable pour le commerce étranger, est sublime, et dès qu'on aura apaisé la révolte de Montevideo, il faut s'en occuper sérieusement. Il serait utile aussi d'examiner scrupuleusement, si on ne pourrait pas établir, dans la suite des temps, un port vers l'embouchure méridionale du Rio de la Plata, ou entre ce fleuve et le Rio Colorado.

Une excellente méthode, plus encore par raison politique que pour son avantage militaire, que vous avez déjà adoptée et qu'il faut suivre dans la composition de votre armée, est de fondre et d'amalgamer les troupes indiennes dans les régimens de ligne, comme vous l'avez déjà fait dans les régimens 2 et 3. Il est également de la bonne politique d'amalgamer les Européens avec les créoles, et de n'avoir plus de troupes soi-disant européennes.

Don Manuel Padilla a montré une grande perspicacité dans ses conférences avec L. Strangford et le comte de Linarès, qu'il m'a communiquées. Je lui ai détaillé mes opinions sur la conduite de ces deux ministres, et les vues des

deux cabinets relatives à l'affaire de Montevideo. Je continuerai à l'éclairer sur ces objets, et il vous en rendra compte.

Je souhaite que M. le secrétaire d'état Moreno puisse retirer de Rio-Janeiro la lettre que j'avais écrite, le 9 octobre, à don Manuel Padilla, sous l'enveloppe du docteur Gardner, seminario de San Joachim, à Rio-Janeiro. Il y verra que j'avais pris la liberté de conseiller la plus patiente modération et la plus fine politique, pour apaiser la dissension de Montevideo, parce qu'alors j'ignorais à quel excès s'était portée cette population aveuglée par des brouillons et séduite par des insinuations étrangères, en même temps que je conseillais d'agir avec vigueur et promptitude contre Cordoue.

Je suis ravi de voir que mon avis ait été d'accord avec ce que vous avez déterminé. La rapidité des mesures de votre gouvernement et la punition exemplaire des grands coupables, ont éteint pour toujours cet incendie dans vos provinces intérieures, et la conduite de vos officiers et de vos troupes est digne des plus grands éloges.

A présent que vous n'avez plus de danger à craindre, que vous avez été forcés de déclarer Montevideo en état de rébellion, et que cette population égarée a poussé l'insulte jusqu'à s'em-

parer de la colonie Sacramento, et à bloquer la capitale, je suis d'avis qu'il n'y a plus de ménagement à avoir par l'axiome *principiis obsta*, et qu'il ne faut pas laisser augmenter le mal par des retards.

Mon avis actuel est donc qu'il faut vous dépêcher d'envoyer votre brave armée de l'autre côté du fleuve, sans aucun retard; de la renforcer de tout ce que vous pourrez tirer des provinces du nord et nord-ouest, pour chasser de Sacramento et des îles Don Gabriel la garnison qui les occupe hostilement, *de quelque nation qu'elle soit*, et après avoir assuré cette station militaire par une garnison fixe et les fortifications convenables, faire avancer l'armée sur le territoire de Montevideo; bloquer étroitement cette ville, et y faire entrer une proclamation, par laquelle vous menacerez de ravager la campagne à dix lieues à la ronde, de manière à couper aux habitans les moyens de subsistance par terre. Il en résultera nécessairement une grande discorde entre les bons citoyens et le parti rebelle des marins. Alors, en aidant de la force armée les moyens de prudence et de modération du commissaire civil chargé de la part du gouvernement de la diriger, vous devez espérer que les propriétaires abattront le parti des rebelles, et forceront la ville à la soumission, et ensuite,

en emmenant le député de Montevideo et quelques otages, laissant une garnison dans le château, désarmant les suspects et armant les bons citoyens, vous serez sûrs de la fidélité de cette ville importante, puisqu'elle est la clef du fleuve, ainsi que celle de Maldonado, où vous prendrez les mêmes mesures.

Je crois que si vous poussez cette mesure avec des forces suffisantes, beaucoup de rapidité et le plus grand secret possible, vous réussirez avant que les puissances étrangères puissent prendre un parti qui vous soit contraire et en venir à des démarches hostiles. Au reste, quel que soit l'événement, comme il s'agit de la liberté et de la justice, votre patriotisme doit faire face à tout.

En faisant la sourde oreille à toute négociation de médiation et continuant votre opération avec vigueur, ces puissances n'auront pas le temps d'en venir à des hostilités; car les Anglais attendront les instructions et les ordres de l'Europe, et les Portugais n'oseront rien seuls. Le motif de votre refus de toute médiation étrangère est simple et en même temps convenable à votre dignité. Un état constitué ne peut pas admettre la médiation d'une puissance étrangère entre lui et des sujets rebelles. Si l'Irlande se révoltait contre l'Angleterre, celle-ci admettrait-

elle une médiation entre elle et l'Irlande rebelle ? Si une des provinces du Brésil se révoltait contre le gouvernement, le régent s'avilirait-il jusqu'à accepter la médiation d'une autre puissance ? La médiation ne peut avoir lieu qu'entre peuples égaux, ou au moins indépendans. Le gouvernement qui l'accepterait se priverait lui-même de son droit de souveraineté et reconnaîtrait facilement l'indépendance de ses sujets révoltés.

Don Manuel Padilla vous a rendu un service très important, par le contrat qu'il a passé avec les Américains pour des armes. Cela est plus difficile ici ; mais il a toute la prudence et toute l'adresse qu'il faut pour réussir dans tous les genres de négociations que vous lui avez confiés et lui confierez par la suite. Il est bien vu dans ce pays-ci, et l'adjonction d'autres agens pourrait peut-être traverser plutôt qu'aider vos affaires avec ce pays-ci, dans la position délicate où vous êtes et dans la confusion politique qui entraîne les cabinets. Mais dans un pays où l'argent est le mobile universel, il est nécessaire que vous lui ouvriez un crédit de discrétion sur les banquiers de Londres, pour pouvoir faire face, soit à des engagemens, soit à des dépenses imprévues ou secrètes. Car, vu la distance, il ne pourrait pas toujours attendre vos ordres. La

mission ici serait nulle s'il n'était pas autorisé et mis en état de faire sur-le-champ les dispositions pécuniaires que les circonstances peuvent exiger, et dont il n'aurait le temps ni de vous prévenir ni de prendre vos ordres.

Cette longue lettre doit vous prouver mon zèle et ma franchise militaire. Votre cause est la plus juste et la plus belle qui puisse animer les hommes. Votre courage, la sagesse que vous avez déployée jusqu'à présent m'attachent à vous par les liens de l'estime et de l'admiration, et, soit de près, soit de loin, je serai trop heureux de contribuer à vos succès et au bonheur de vos très intéressans compatriotes. C'est avec ces sentimens très ardens et très profonds que j'ai l'honneur d'être, etc.

MÉMOIRE GÉNÉRAL

SUR LE GOUVERNEMENT

DE BUENOS-AYRES.

INTRODUCTION.

La liberté crée les états, quand des peuples en modèrent les élans; elle détruit les empires quand ils se laissent entraîner à ses fureurs; la liberté est un feu céleste auquel s'allume le flambeau du génie, ou un incendie qui embrase ses propres élémens. La fondation des anciennes républiques nous montre l'exemple de ses bienfaits; la révolution française nous déploie ses excès et ses calamités. Plus un peuple est près de la nature, plus il est susceptible d'adopter une

constitution qui se rapproche des sociétés primitives ; plus il est isolé et éloigné des sociétés corrompues, plus il en peut rejeter les institutions tyranniques, et n'en adopter que les arts utiles, sublimes productions des siècles.

Telle est la position morale et physique du peuple énergique et intéressant qui habite l'immense et riche territoire compris sous le nom actuel de la vice-royauté de Buenos-Ayres. Il est assez éloigné de l'Europe pour ne craindre ni son influence politique ni ses armes. Il a déjà prouvé, sans s'être encore donné une constitution politique et militaire, combien il est redoutable, quand on tente de l'envahir. Dès que le grand œuvre de cette constitution sera achevé, une paix profonde laissera le cours à l'industrie et à toutes les jouissances que le sol le plus varié promet en richesses, dans une immense étendue de territoire, aux fondateurs de cette souveraineté indépendante et à leur heureuse postérité.

Ce mémoire se partage naturellement en trois parties : 1° tableau géographique ; 2° état militaire ; 3° état politique extérieur et intérieur. C'est sur ces trois bases que la constitution du grand état doit être arrangée. Puisse la sagesse présider à ce grand édifice ! puisse ce grand état, qui n'a pas encore de nom, mériter celui de *Félicianie*, séjour ou asile du bonheur !

PREMIÈRE PARTIE.

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE.

En jetant les yeux sur l'immense étendue de territoire qui comprend les cinq provinces de la vice-royauté de Buenos-Ayres, l'imagination est effrayée de la quantité immense de grandes rivières, de forêts presque impénétrables, de déserts et de terrains incultes qui séparent les cantons habités et qui, dans l'état de nature de cet immense territoire, rendent les communications lentes, difficiles et dangereuses, isolent entre eux les provinces et les districts habités et cultivés, et détruisent l'ensemble compacte que doit former un état régi par la même constitution et le même gouvernement. Un second obstacle à cet ensemble si nécessaire pour assurer la solidité et la durée de ce vaste empire, est la

diversité des castes, très opposées entre elles par les préjugés, qui composent cette nouvelle société. Je traiterai, dans la troisième partie, à la section de la politique intérieure, des moyens de lever cet obstacle et de faire disparaître ces divisions, au moins aux yeux de la loi qui, pour le bonheur de tous, doit faire jouir toutes les castes et toutes les classes de citoyens d'une part de liberté proportionnée à ce que chacune peut et fait pour contribuer au bien général.

Chacune de ces cinq provinces présente des avantages particuliers, dont la réunion doit former l'ensemble du bien général et de la force de l'état. La province de Buenos-Ayres, par son état florissant de cultivation et de population, par sa position centrale, par le débouché du grand fleuve qui arrose et traverse ses deux parties, est le centre naturel où doit aboutir le commerce intérieur et extérieur de tout l'empire. La province de Tucuman participe aux avantages territoriaux de celle de Buenos-Ayres; mais elle a besoin de celle-ci pour le débouché de ses denrées, pour l'apport des marchandises de l'Europe et pour la vivification de tous les genres de culture. La province de Paraguay doit fournir aux provinces de Charcas, Tucuman et Buenos-Ayres, les bois et toutes les denrées agricoles, par la navigation des grands fleuves qui la

coupent en tous les sens et qui, un jour, deviendront les canaux de son commerce et de sa vivification.

La province de Las Charcas, ou du Potosi, qui fournit abondamment tous les métaux et surtout l'or et l'argent, a besoin d'être sustentée par les ressources territoriales que doivent lui fournir abondamment les provinces du Paraguay et du Tucuman, quand le gouvernement aura facilité les communications.

La province de Cuyo ou Chiquito est d'une utilité indispensable pour le commerce du Chili, du Pérou, de l'Asie et des Philippines par la mer Pacifique; elle a besoin des denrées territoriales du Tucuman et des denrées de l'Europe par Buenos-Ayres.

Cet intérêt de commerce qui lie ces cinq provinces doit être vivifié par les soins du gouvernement, de manière que l'intérêt particulier se fonde dans celui de l'état, en devienne une dépendance et forme le lien le plus fort et le plus indissoluble de la république.

C'est d'après ces principes fondés sur la saine liberté que je vais examiner en grand chaque province. Je ne peux pas entrer dans les détails, parce que les matériaux me manquent et ne peuvent se trouver ni dans les mémoires très imparfaits, ni dans les cartes très fautives qui existent

en Europe. Ce n'est que sur les lieux, par une étude et une méditation très profondes, qu'on pourra parvenir à détailler ce tableau nécessaire dont je ne peux présenter qu'un ensemble très imparfait.

I. *Province de Buenos-Ayres.*

1° Buenos-Ayres, capitale de l'empire, chef-lieu du gouvernement et du pouvoir législatif, dépôt de tout le commerce intérieur et extérieur.

2° Baie de Baragan, mauvais mouillage; mais comme il est nécessaire, le gouvernement doit encourager les marchands à y construire des magasins pour l'entrepôt des marchandises importées et exportées, et y tenir une petite garnison fixe. Peut-être serait-il possible d'établir cet embarcadère à Conchas au-dessus de Buenos-Ayres; c'est ce que j'ignore, et ce qui ne peut être vérifié que sur des cartes spéciales ou sur des plans topographiques et nautiques qui n'existent pas en Europe.

3° La Colonia ou Sacramento, ou les îles Saint-Gabriel, qui en forment le port, doivent être fortifiées. Cette colonie doit être militaire, et devenir le quartier-général et le chef-lieu de la division de l'armée de ligne du nord de la Plata, ce que j'expliquerai dans la partie militaire de

cet ouvrage. Elle doit aussi contenir les barques armées et la petite marine attachée à cette division, qui doit en tout temps, mais surtout en temps de guerre, faciliter et couvrir la navigation entre les grands fleuves de la province du Paraguay et de la capitale. Les troupes doivent y être stationnées dans un camp fixe de baraques, et le général en chef de la division du nord doit y résider.

4° Montevideo, chef-lieu de la marine et l'entrepôt extérieur du commerce avec l'Europe, et par la suite un port franc pour arrêter la contrebande et attirer les marchands étrangers. Il faut entretenir avec soin les fortifications de cette ville, et tenir dans son château un bataillon de la division du nord. Il faut élever un petit fort et une tour de signaux sur le Montevideo, à l'ouest de la baie, avec une garnison de 200 hommes, chargée de la garde et du service de la batterie au pied de cette montagne.

5° Maldonado : si des raisons majeures de politique n'obligent pas à en faire la cession, ou au moins à en donner la jouissance aux Anglais, on peut y arranger un port passable dans la rivière de Santa-Lucia. C'est une question politique très importante, que je traiterai à part.

6° Santafé, à quatre-vingts lieues du nord-ouest de Buenos-Ayres, au confluent du Salado

et du Paranna, est un point de rassemblement pour les milices du Bas-Paraguay, pour joindre la division de ligne du nord, en cas de guerre contre les Portugais, ou de menace d'invasion par le fleuve.

7° Corrientes, à cent soixante lieues au nord-ouest de Buenos-Ayros, au confluent du Paraguay et du Paranna, est un entrepôt de navigation de ces deux grands fleuves, entre l'Assomption et Buenos-Ayres.

II. *Province du Paraguay.*

1° Assomption, à la rive gauche du Paranna, au-dessus de Pilcomayo, est une place d'armes et un point de rassemblement pour les milices du Haut-Paraguay et de la province de Charcas, en cas de guerre contre les Portugais, pour menacer, par la contrée des Guaranies, les provinces méridionales du Brésil, et par cette diversion favoriser les opérations de la division du nord de l'armée de ligne.

2° Candelaria, le dernier établissement régulier au nord de la province, sur la même rivière.

3° Xerès de la Frontera, au nord-est, entièrement détruite, doit être rétablie en colonie militaire, ainsi que la Conception et Saint-Ignace. La population indienne du Paraguay est à peu

près de 200,000 ames, dont il faut déterminer favorablement et solidement l'existence civile, sur les principes de la liberté qui peuvent seuls faire la force d'un état naissant.

Dans l'état de nature où est encore le Paraguay, trois grandes rivières arrosent, ou plutôt inondent cette immense province, la divisent en trois parties, en coupent les communications qu'elles devraient au contraire faciliter, et forment, par conséquent, des obstacles presque insurmontables à la culture, à la population et au gouvernement de cette précieuse contrée.

Deux de ces rivières traversent, dans leur cours du nord au sud, un pays immense, arrosé dans tous les sens par une multitude d'autres rivières moins considérables, de lacs et de marais. Tout le sol est très riche et très fertile, mais couvert de forêts presque incultes. La population ne consiste qu'en quelques villages isolés, sans commerce, dont les habitans végètent presque inconnus les uns aux autres, entièrement ignorés dans la capitale, négligés sous l'ancien régime par un gouvernement indolent qui n'avait pas même une bonne carte du pays, et n'a jamais cherché à élever cette race abrutie à la dignité de l'homme, quoique leur soumission volontaire aux lois de la civilisation, sous le gouvernement paternel des jésuites, prouvât le parti qu'un gou-

vernement sage, prévoyant et juste, peut en tirer pour le bien général de la société.

Ces deux rivières, grossies de beaucoup d'autres qui, en Europe, passeraient pour de grands fleuves, viennent se décharger dans le Rio de la Plata, presque vis-à-vis de Buenos-Ayres. L'Uraguay a un cours très étendu au travers d'une contrée, d'à peu près la même nature, de l'ouest au sud-est, jusqu'à sa jonction avec le Paraguay, près de villa Gualeguaichi. La seule rivière de Rio-Negro, dans son cours de l'ouest au sud-est, borne extérieurement cette province jusque près de Saint-Domingo-Soriano, où elle se décharge dans le Paraguay.

Cette surabondance funeste des eaux, qui dans son état de nature, présente un réservoir immense dans le centre de l'Amérique méridionale, ne peut être vaincue que par un travail long, successif et constant, d'un peuple encouragé par une liberté raisonnable et par la tranquillité extérieure; mais alors cette immense province deviendra la partie la plus riche, la plus abondante, et un jour la plus peuplée de ce grand hémisphère.

C'est le génie de la liberté qui a arraché du sein de la mer la Hollande, naguère si riche et si heureuse; qui, par les nombreux canaux qu'il a creusés, lui a procuré une communication vi-

vifiante dans ses différentes parties ; qui, par des digues aussi simples que solides, quoiqu'en apparence frêles et légères, a assuré la culture de ses fertiles campagnes, de ses gras pâturages, en les préservant de l'élément destructeur, qui ne tardera pas à l'engloutir de nouveau, pour punir ses malheureux habitans de l'apathie avec laquelle ils se sont laissé ravir cette précieuse liberté par le tyran de l'Europe.

Pour le présent, l'état nouveau de Buenos-Ayres doit regarder le Paraguay comme la province qui lie ensemble et qui nourrit toutes les parties de son association étendue, et qui la couvre du côté du Brésil, seul pays étranger par lequel la politique européenne puisse introduire la discorde, la guerre, le fer, la flamme, la perfidie, tous les vices et les calamités de l'Europe.

Sous ce point de vue, le Paraguay mérite toute l'attention et les soins paternels du gouvernement. Quelques canaux bien entendus, à l'aide des nombreuses rivières qui l'intersectent dans tous les sens, peuvent, avec le temps, dégorger ces eaux stagnantes, qui, faute d'issues, causent périodiquement ces inondations dévastatrices qui nuisent à la population, à la culture et aux communications.

Dès à présent, on peut et on doit établir sur ces trois grandes rivières et sur beaucoup d'au-

tres, tant extérieures qu'intérieures, une navigation régulière. Cette navigation, dirigée et encouragée par le gouvernement, assurant la communication de ces peuplades entre elles et avec la capitale, fournira à ses habitans, actuellement isolés, le débouché des fruits de leur travail, par conséquent les rendra industrieux et laborieux. L'intérêt particulier sera d'accord avec l'intérêt général. Tout aboutira à la capitale, comme tout refluera d'elle aux extrémités de l'empire. Toutes les parties de l'ordre social seront liées par l'intérêt de tous, qui sera celui de chacun; les besoins seront communs, on y connaîtra les jouissances de l'Europe, sans être assujetti à ses calamités, et cet état heureux sera le fruit de la liberté.

Je compte donner par la suite un travail particulier sur ce noble et intéressant objet de mes méditations, lorsque j'aurai mûri mes idées et étendu mes connaissances. Ceci n'est qu'un aperçu dicté par l'enthousiasme philanthropique qui remplit mes facultés morales, en faveur d'un peuple nouveau, énergique, animé du feu d'une liberté raisonnable.

III. *Province de Tucuman.*

1° Cordova pourrait être le chef-lieu de la division du Sud de l'armée de ligne. Mais les

grands établissemens militaires, comme fonderies, moulins à poudre, forges, charronnages, magasins d'habillemens, fabriques et arsenaux d'armes, etc., doivent être placés à Rosario, au confluent du Saladillo et du Paranna, pour la facilité du transport par cette rivière et de l'approvisionnement des deux divisions de l'armée de ligne, qui vraisemblablement n'auront à faire la guerre que sur les bords du Rio-de-la-Plata, n'ayant aucune apparence d'hostilité du côté du Chili et du Pérou.

2° San-Yago-del-Stero sur le Rio-Dolce ne pourrait devenir un point de rassemblement pour les milices du Tucuman, que dans le cas d'une guerre contre le Pérou, ce qui n'est pas à présumer. Cette ville, devenue très pauvre, depuis la translation du gouvernement à Cordova, possède un territoire si abondant pour les plus riches productions du commerce, comme la cochenille, l'indigo, etc., qu'elle mérite que le gouvernement s'occupe de l'amélioration de sa culture. Il faudrait 1° encourager le défrichement des grands bois qui en rendent l'air malsain, en accordant des récompenses et des primes; 2° y concéder des terres et faciliter l'établissement à des familles européennes, pour y augmenter l'industrie par l'émulation et l'exemple; 3° creuser des canaux de navigation,

aboutissant à la ville même, l'un entre le Rio-Dolce et Rio-Salado, pour faire descendre les denrées du commerce dans le Paranna, d'où elles arriveraient en nature à Buenos-Ayres, qui, devenant ainsi l'entrepôt général, prendrait une consistance plus active et plus brillante. Car il faut parvenir à rendre Buenos-Ayres le Londres de l'Amérique du Sud. On creuserait un second canal de Cordova à San-Yago par Rio-Rimero et les grandes lagunes du Rio-Dolce, pour procurer entre ces deux villes une communication par eau, qui augmenterait très promptement la population, l'industrie et la culture de cette belle province.

3° San-Miguel du Tucuman, placé également sur le Dolce, très près des Cordilleras, profiterait aussi du canal de San-Yago; l'exploitation des mines et la culture y augmenteraient par la facilité de ce nouveau débouché.

4° Salta et Jujuy peuvent pareillement devenir deux places plus importantes, tant pour l'exploitation des mines, que pour la culture des denrées d'un sol riche et fertile, en leur ouvrant à chacun un canal pour naviguer sur le Rio-Grande ou Vermejo, dans le Paranna, jusqu'à Corrientes, qui serait le premier entrepôt; le second, à Santafé; le dernier, à Buenos-Ayres ou à San-Isidro, ou Baragan, au dessus ou au dessous de

la capitale. Ainsi Buenos-Ayres deviendrait l'entrepôt général du Sud; les revenus de l'état, provenant de l'apport et de l'import de toutes les branches du commerce avec l'Europe et l'Asie, seraient perçus d'une manière plus simple et plus assujettie à la surveillance, parce qu'elles passeraient, pour ainsi dire, par une porte unique, au chef-lieu du gouvernement, comme en Angleterre. Par cette communication par eau entre les provinces si éloignées, le gouvernement aurait tout le commerce sous ses yeux, serait à portée de disposer les améliorations, de parer aux inconvéniens, n'aurait plus à lutter contre la divergence de ses branches. L'action politique serait plus concentrée, par conséquent plus éclairée, plus prompte, plus solide.

IV. *Province de Las Charcas ou Potosi.*

1° Sa capitale est Chiquisaca ou La Plata. On peut lui ouvrir une communication par eau, qui procurerait un accroissement de population, de culture et de bien-être, en rendant navigable le Cachimayo qui débouche dans le Pilcomayo, et par cette rivière dans le Paranna, près la ville de L'Assomption, qui serait la première échelle de commerce sur le Paranna, Corrientes la seconde, Santafé la troisième, pour aboutir à l'entrepôt général de Buenos-Ayres.

2° La ville de Potosi, si riche et si intéressante, à 20 lieues de Chiquisaca, se trouvant placée sur un territoire qui ne produit absolument rien, ni les comestibles, ni le bois et le charbon nécessaires pour le chauffage et pour l'exploitation des mines, mérite que le gouvernement s'occupe, le plus tôt possible, de pourvoir, à meilleur marché et plus sûrement que par le transport par terre, à tous ses besoins. Le moyen qui se présente au premier coup d'œil serait de construire une grande route bien entretenue de Potosi à La-Plata-Chiquisaca, qui deviendrait le dépôt de toutes les denrées de première nécessité, pour la nourriture des habitans et le service des mines de Potosi, qui, par le Pilcomayo, arriveraient de L'Assomption. Cette communication par eau lierait la province de Las Charcas avec celle du Paraguay, et les lierait l'une par l'autre.

Je ne m'étendrai pas, faute de bonnes cartes, sur les districts au nord, à l'est et à l'ouest de Potosi. Tarija, qui est, je crois, placée à l'extrémité septentrionale de cette immense province, peut avoir une communication assurée par la rivière de Tarija, qui se décharge dans le Rio Vermejo, ou par un canal au nord de la ville, qu'on creuserait en droiture pour aboutir au Pilcomayo; l'un et l'autre lui assureraient la communication

par eau avec L'Assomption, Corrientes, Santafé et Buenos-Ayres.

V. *Province de Cuyo ou Chiquito.*

Ni dans aucune carte, ni dans aucun livre géographique, je n'ai trouvé aucun détail sur cette province, ni sur sa capitale Mendoza, ni sur ses lacs de Guanacaire, ni sur ses rivières, ni sur San-Juan-de-la-Frontera, ni sur Oromonte, ni sur Uco. J'ignore absolument l'étendue de cette province, et s'il y existe des rivières dont on puisse tirer parti pour faciliter la communication par eau avec Cordova, qui est le district le plus voisin.

La province de Cuyo est extrêmement intéressante pour la communication avec le Chili, soit qu'il se joigne à l'état souverain de Buenos-Ayres, soit qu'il forme un état séparé, purement fédéral. Dans tous les cas, le Chili, pour son propre intérêt, doit suivre les opinions et les plans de Buenos-Ayres, même quand il se déciderait à se former en état indépendant. Il est bien plus séparé, par les Andes, du Pérou, que par sa *Cordillera*, bien plus étroite et bien plus praticable, de Buenos-Ayres. Pour la facilité et la promptitude du commerce, la voie du Rio-de-la-Plata est plus directe que celle de la

mer du Sud, pour la communication avec l'Europe. Ainsi, dans le nouvel ordre de choses qui va s'établir irrésistiblement dans l'Amérique méridionale, la province de Cuyo deviendra, dans toute sa longueur, l'entrepôt de transit du commerce, par Buenos-Ayres, entre le Chili et l'Europe.

Ce tableau géographique, ou plutôt cette esquisse des cinq provinces qui composent présentement la vice-royauté de Buenos-Ayres, suffit pour indiquer au génie créateur, exalté par la liberté, tout ce qu'il peut et doit entreprendre, dans toutes les parties, pour les lier en un pays compacté, malgré son immense étendue. Les idées des hommes d'état doivent se mesurer sur la nature. Dans cette superbe partie de l'Amérique méridionale, lacs, rivières, forêts, montagnes, mines, richesse du sol et imagination des hommes libres, doivent s'élever à la même hauteur. Les membres du gouvernement à qui un tel peuple a confié la conduite de ses affaires doivent envisager leur tâche comme l'œuvre de la création.

Leur premier soin doit être de lever, dans chaque province, des cartes topographiques, ou plutôt hydrographiques, exactes, pour la partie des lacs et des rivières, de leur cours, de leur profondeur, de leur largeur, spécifiant

la nature des terrains qu'elles arrosent ou qu'elles inondent : c'est de la surabondance même des eaux qu'on doit retirer les ressources de la fertilisation des terres, de l'accroissement de la population, du bien-être de l'industrie, et de la facile communication des cinq provinces jusqu'aux frontières les plus reculées de l'empire.

La province du Paraguay, centre de ce réservoir d'eaux surabondantes, doit attirer les plus profondes méditations du génie, non seulement pour assurer ses communications entre les peuplades isolées, par conséquent découragées ou apathiques; mais par des travaux faciles, successifs, et de proche en proche, digues, canaux, jonctions de rivières, le Paraguay doit devenir le centre de la navigation intérieure. Le gouvernement doit encourager cette navigation et en donner l'exemple en l'employant uniquement, ou au moins de préférence, pour toutes les communications entre les provinces et la capitale.

Un bureau d'ingénieurs habiles, surtout en hydrographie, doit être établi près du gouvernement et être chargé de rassembler et mettre en ordre les cartes et mémoires de chaque province, relatifs à la partie hydrographique. Des membres de ce bureau doivent être envoyés dans chaque province, pour vérifier par eux-mêmes les cartes et mémoires qu'ils auront ras-

semblés. A leur retour ils doivent rendre compte au gouvernement de leur travail. C'est sur ce compte que le gouvernement pourra, avec connaissance de cause, former sans aucun délai un plan général de navigation, d'après lequel on opérera successivement, en commençant par le Paraguay, prenant pour bases de cette grande entreprise les vues dont je ne donne que l'aperçu dans le tableau géographique.

SECONDE PARTIE.

ÉTAT MILITAIRE.

La force militaire d'un état libre doit être divisée en deux parties.

1° L'armée de ligne, toujours sur pied, destinée à garder les frontières, les places fortes, et à entrer en campagne au premier ordre du gouvernement, dès qu'on a à craindre une invasion; 2° la milice, la véritable armée des citoyens, qui doit être constamment complète, pour se joindre, en tout ou en partie, à l'armée de ligne, pour repousser l'ennemi, et le chasser au-delà des frontières.

La milice doit être au moins cinq fois plus nombreuse que l'armée de ligne, pour n'avoir pas à craindre qu'un ambitieux abuse de cette force pour attenter à la liberté des citoyens et

au renversement de la constitution de l'état. L'immense étendue de la vice-royauté de Buenos-Ayres diminue le danger de la tyrannie par l'armée de ligne, parce que, partout où elle sera placée, elle sera toujours trop inférieure à la milice et aux citoyens armés auxiliairement, qui se joindraient à cette milice, pour faire rentrer dans le devoir les troupes qu'un traître ou un ambitieux auraient égarées et entraînées dans la révolte.

L'armée de ligne n'est donc point dangereuse, mais au contraire très nécessaire et très utile, en la constituant dans les proportions de la prudence, d'après les principes militaires universellement adoptés en Europe. Tout état, quelle que soit la forme de son gouvernement, a besoin d'entretenir une armée de ligne constamment sur pied, constamment appliquée, en paix comme en guerre, à s'instruire et à pratiquer cet art sublime et terrible qui soutient ou détruit les états. Le grand art du législateur est de proportionner sa force au strict besoin de la défense, d'en faire une école militaire pour les milices civiques, de ne jamais, dans aucun cas, l'augmenter au-delà de la proportion de la milice armée, pour éviter deux dangers : le premier, qu'un chef militaire n'abuse de la force de l'armée de ligne pour aspirer à la tyrannie; le se-

cond, que le pouvoir exécutif, fier de sa force soldée, ne se livre à l'ambition des conquêtes, sous le prétexte peu plausible d'étendre les limites de la république, et n'entraîne la nation dans des guerres d'agression, toujours injustes, toujours punies, même par les plus glorieux succès. Voyez la France, pourriez-vous envier son sort?

Heureux Américains! surmontez par votre industrieux et constant travail les obstacles que vous oppose une nature sauvage; comblez par une population agricole les grands espaces qui séparent vos peuplades; voilà les victoires, voilà les triomphes dignes d'un peuple libre et vertueux.

C'est sur ces principes que je vais établir l'état de l'armée de ligne nécessaire à la nation pour laquelle je travaille. Une autre considération achève de réduire la forme et le nombre de cette armée à une petite proportion.

La nouvelle république a pour voisins 1° le Pérou, dont elle n'a à craindre de long-temps aucune invasion; 2° le Chili, qui, quelque système qu'il adopte, sera nécessairement toujours allié; 3° les Portugais du Brésil, qui seuls sont vos ennemis naturels de tout temps, surtout depuis que la maison de Bragance, n'ayant pas eu le courage de défendre le Portugal ou d'y pé-

rir, est venue se réfugier (vraisemblablement pour très long-temps) à Rio-Janeiro, où son ambition inquiète s'agite en tous sens, sur de vaines prétentions de famille, pour former des projets d'agrandissement mal calculés sur ses faibles moyens. Mais comme le gouvernement tient toujours aux intrigues de l'Europe et à la politique de l'Angleterre dont il dépend, il peut être poussé à vouloir décider son sort par les armes, et dans ce cas il peut porter ses troupes sur la rive septentrionale du Rio-de-la-Plata. C'est, par terre, le seul côté où la république soit attaquable, ce que je détaillerai dans la section du système de défense.

Deux grandes puissances européennes, qui se disputent l'empire de l'univers, peuvent attaquer par mer la nouvelle république; mais on n'a pas à craindre qu'elles se joignent ensemble pour cette attaque. Au contraire, si la France acquérait un jour une puissance navale capable de lui faire entreprendre de transporter une armée en Amérique, certainement l'Angleterre et le gouvernement du Brésil lui-même viendraient à son secours. Mais nous n'en sommes pas là. Dans l'état actuel des forces navales des deux puissances rivales, il n'y a que l'Angleterre qui puisse transporter dans le Rio-de-la-Plata, seul point d'attaque praticable, une armée de terre,

sans aucun obstacle de la part de la France. Les Anglais ont déjà fait deux fois cette épreuve : la première fois, ils se sont emparés de la capitale ; ils y ont été pris ; la seconde fois, ils ont été repoussés avec perte et honte, et n'ont sauvé leur armée que par une capitulation pareille à celle des *fourches caudines*. Oseraient-ils jamais renouveler une entreprise aussi folle, lorsque, dans ce point unique d'attaque, ils trouveraient une armée régulière, une milice nombreuse et disciplinée, animée du feu sacré de la liberté, et un système de défense arrangé d'avance, après avoir éprouvé les plus grands désastres, lorsque le pays ne leur opposait qu'un gouvernement faible et indécis, sans troupes régulières et sans plan de défense régulier ?

C'est sur ces bases que j'ai arrangé l'état militaire que je propose et que je partage en quatre sections : 1° l'armée de ligne ; 2° la milice ; 3° la marine ; 4° le système de défense. Les objets de ces quatre sections doivent être arrangés et mis en activité tous à la fois et sans nul retard, pour assurer par la force des armes l'état politique, la paix et la prospérité de la nouvelle république.

Première Section.

ARMÉE DE LIGNE.

Cette armée se partage naturellement en deux divisions pour défendre le cours du Rio-de-la-Plata, depuis son embouchure jusqu'à Buenos-Ayres, au sud; et la Colonia del Sacramento, au nord. Ces deux divisions doivent avoir le même genre d'armes, les mêmes ordonnances, les mêmes habillemens, la même tactique, la même solde, la même quantité d'officiers supérieurs et d'état-major; la même formation en bataillons, escadrons, compagnies; la même quantité de soldats des différentes armes; en un mot, ces deux divisions doivent être en tout temps absolument pareilles, afin que, dans le cas d'une guerre contre quelque nation que ce soit, il règne une unité parfaite dans leur conduite et dans leurs mouvemens. Il faut surtout ne point établir de troupes privilégiées, de gardes prétoriennes.

TABLEAU

D'UNE DIVISION DE L'ARMÉE DE LIGNE.

L'armée est composée de deux divisions du nord et du sud du Rio-de-la-Plata. Chaque division est composée de deux bataillons

de ligne formant un régiment; de deux bataillons de chasseurs, id.; de quatre escadrons de cavalerie; et d'un régiment d'artillerie, de dix compagnies.

Composition détaillée.	Hommes.	Chevaux.
État-major d'une division.		
1 Lieutenant-général. . .	1	10
4 Aides-de-camp. . . .	4	12
2 Maréchaux-de-camp. . .	2	20
4 Aides-de-camp.	4	8
1 Brigad.-génér. d'artil. .	1	6
1 Aide-de-camp.	1	2
1 Brig.-génér. du génie. .	1	6
1 Aide-de-camp.	1	2
4 Capitaines du génie. . .	4	12
8 Lieutenans du génie. . .	8	16
2 Capit. ingén.-géograph. .	2	6
2 Lieuten. ingén.-géogr. .	2	4
1 Maréchal-de-camp chef d'état-major.	1	10
2 Capit. aides-de-camp . .	2	6
4 Adjud.-génér. capitaine.	4	12
4 Sous-adjud. lieutenans. .	4	8
1 Médecin de l'armée. . .	1	3
1 Aide-médecin.	1	2
1 Chirurgien-major. . . .	1	3
1 Aide-chirurgien-major. .	1	2
1 Vaguemestre lieutenant. .	1	2
1 Grand-prev. lieut.-col. .	1	4
4 Archers.	4	4
1 Capitaine des guides. .	1	3
1 Lieutenant, id.	1	2
2 Sergens guides.	2	2
4 Caporaux guides. . . .	4	4
1 Trompette.	1	1
A reporter. . .	61	172

	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Report. . .	61	172		
1 Maréchal ferrant . . .	1	1		
44 Guides.	44	44		
Total. . .	106	217	106	217

L'infanterie de la division est composée de deux bataillons de chasseurs et de deux d'infanterie de ligne. Chaque bataillon de ligne est formé de deux compagnies de grenadiers et de douze de fusiliers. Le deux bataillons de chasseurs se forment de même, c'est-à-dire de deux compagnies de carabiniers et de douze d'infanterie légère. En temps de guerre, on attachera à chaque bataillon de ligne et de chasseurs une compagnie d'artillerie, avec deux canons de campagne et deux obusiers.

État-major d'un régiment d'infanterie ou de chasseurs.				
1 Colonel.	1	6		
2 Lieutenans-colonels. . .	2	10		
1 Major.	1	4		
3 Aides-majors.	3	6		
1 Payeur, rang de capit. .	1	3		
1 Chirurgien-major, rang de lieutenant.	1	3		
2 Aides-chirurgiens. . . .	2	4		
1 Aumônier.	1	2		
1 Vaguem., rang de serg. .	1	1		
1 Armurier.	1	3		
2 Aides-armuriers. . . .	2	2		
1 Tambour-major. . . .	1	1		
A reporter. . .	17	45	106	217

	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Report. . .	17	45	106	217
8 Musiciens.	8	4		
1 Prevôt, rang de lieut. .	1	2		
2 Archers.	2	2		
Total de l'état-major des	28	53		
deux régimens.			56	106
Composition d'une compag. d'infanterie de ligne ou de chasseurs.				
1 Capitaine.	1	3		
1 Lieutenant	1	2		
2 Sergens	2	»		
4 Caporaux.	4	»		
1 Tamb. ou cor-de-chasse.	1	»		
1 Armurier.	1	»		
42 Fusiliers ou chasseurs. .	42	»		
8 Chevaux ou mulets de bât, ou attelés.	»	8		
	52	13		
Un régiment de ligne ou de chasseurs est composé de 28 compagnies.	1,456	319		
Tot. de l'infant. d'une divis.			2,912	638
			3,074	961

La cavalerie est composée de quatre escadrons, chaque de quatre compagnies.

	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
État-major de la cavalerie d'une division.				
1 Colonel.	1	6		
2 Lieutenans-colonels. . .	2	10		
A reporter. . .	3	16	3,074	961

	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Report. . .	3	16	3,074	961
1 Major.	1	4		
4 Aides-majors.	4	8		
1 Payeur.	1	3		
1 Aumônier.	1	2		
1 Chirurgien-major. . . .	1	2		
2 Aides-chirurgiens. . . .	2	2		
1 Vaguemestre.	1	1		
1 Maréchal ferrant. . . .	1	1		
2 Aides armur. et maréchal.	2	2		
1 Prevôt.	1	2		
2 Archers.	2	2		
	20	45	20	45
Composition d'une compagnie de cavalerie [1].				
1 Capitaine.	1	4		
2 Lieutenans.	2	6		
2 Sergens.	2	2		
4 Caporaux.	4	4		
1 Sergent-major.	1	2		
1 Armurier.	1	1		
1 Trompette.	1	1		
44 Cavaliers.	44	44		
	56	64		
Les seize compagnies. . .			896	1,024

L'artillerie est composée de deux compagnies à cheval, six compagnies à pied, deux

A reporter. . . .	3,990	2,030

[1] Il est inutile de faire remarquer ici que ce plan d'organisation des régimens, tant infanterie que cavalerie, est combiné d'après la nature des lieux, le nombre, le caractère, les mœurs et les habitudes du peuple auquel il est destiné.

	Hommes.	Chevaux.
Report. . .	3,990	2,030

compagnies de mineurs et ouvriers; total, dix compagnies.

Quatre des compagnies à pied sont destinées aux quatre bataillons d'infanterie; les deux à cheval, à la cavalerie; deux à pied et les deux de mineurs et ouvriers, au service du parc d'artillerie. Les bouches à feu attachées à une division sont deux mortiers de douze pouces, dix obusiers, quatre canons de 12 liv. de balles, quatre de 8 liv., 12 de 4 liv.

Ces 32 bouches à feu, avec leurs caissons, deux forges, dix pontons, dix chariots du parc, exigent cent vingt attelages de chevaux ou mulets.

État-major d'artillerie.

	Hommes.	Chevaux.		
1 Colonel.	1	6		
1 Lieutenant-colonel. . .	1	4		
1 Major.	1	3		
2 Aides-majors.	2	4		
1 Aumônier.	1	2		
1 Chirurgien-major. . . .	1	2		
2 Aides-chirurgiens. . . .	2	2		
1 Vaguemestre.	1	1		
2 Sergens-majors du parc.	2	2		
1 Commis du parc. . . .	1	2		
2 Écrivains.	2	2		
1 Officier marinier. . . .	1	2		
24 Pontonniers.	24	»		
10 Conducteurs de char. .	10	10		
A reporter. . .	50	42	3,990	2,030

	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Report. . .	50	42	3,990	2,030
120 Charretiers.	120	»		
Chevaux d'artillerie. . .	»	480		
	170	522	170	522
Chaque compagnie d'artillerie à cheval, pareille pour le nombre et le grade à celle de la cavalerie, 56 hommes, 64 chevaux chaq.	112	128		
Compagnie d'infanterie, 52 hommes et 13 chevaux : les huit compagnies. . . .	416	104		
Total des 10 comp. d'artill.	528	232	528	232
Total d'une division.			4,688	2,784
Force de l'armée, composée de deux divisions sur le pied de guerre.			9,376	5,568

En temps de guerre, cette armée doit coûter environ 3 millions de piastres par an, pour solde, armement, habillement, artillerie, chevaux, fortifications, etc. On joindra, en temps de guerre, à cette armée, 25 bataillons d'environ 750 hommes chacun, soldés pendant la campagne, ce qui porte l'armée à 30 mille hommes, et la dépense de grande guerre à 4 millions et demi. En temps de paix, elle ne montera pas à plus de 2 millions de piastres.

Je compte dans cette dépense celle d'un directorat de la guerre, dont le chef doit être

choisi d'après les preuves d'une fidélité inébranlable, de connaissances étendues et de talens militaires connus. Il doit entrer par sa place, avec voix délibérative, dans le conseil d'état, parce que toutes les parties, même civiles, du gouvernement, sont relatives et intimement liées à l'objet essentiel de la liberté et de la patrie.

Il doit établir et diriger six bureaux pour embrasser les différentes branches de tout le système militaire.

1° Les bureaux de l'état-major de l'armée, chargés de l'instruction de la guerre de campagne, des plans qui y sont relatifs et des mouvemens des troupes, etc.

2° Le bureau des fortifications concernant les parties et les détails de l'art de l'ingénieur.

3° Le bureau de l'artillerie, en embrassant tous les détails, les mines de cuivre, de fer, d'étain, de plomb, fonderies, fabrication des poudres et des armes de toutes espèces.

4° Le bureau des troupes, pour tous les détails de l'infanterie, de la cavalerie, tant de ligne que des milices.

5° Le bureau du commissariat-général, subsistances, magasins des vivres, hôpitaux, etc.

6° Le bureau de la comptabilité.

Le secrétaire d'état de la guerre, séparé du directeur-général, se fera rendre compte, toutes

les semaines, de tout le travail des six bureaux du directoire. Il vérifiera tous les détails de comptabilité, il les autorisera par sa signature; il notifiera au directeur général et il publiera, par ordre du gouvernement, toutes les ordonnances militaires, tous les ordres pour la paix et la guerre, pour le rassemblement des milices, pour les mouvemens généraux des armées, d'après les plans arrêtés dans le conseil de la guerre.

Le conseil d'état doit ordonner tout ce qui est relatif au département de la guerre, d'après son système politique, après avoir entendu les plans proposés par le directeur général.

Le secrétaire d'état de la guerre doit transmettre les ordres du gouvernement, veiller à l'exécution, signer les états de dépense et rendre compte du tout au conseil d'état.

Le directeur général doit ordonner et disposer toutes les branches militaires qui doivent concourir à l'exécution des ordres du gouvernement, arranger les plans de campagne, la dislocation des troupes, et en rendre compte au conseil d'état conjointement avec le secrétaire d'état de la guerre.

En un mot, le conseil d'état est la pensée, le secrétaire d'état de la guerre est l'organe, le directeur général est le bras.

L'armée de ligne ainsi organisée, il reste à lui donner une constitution et des ordonnances convenables au climat, aux habitudes morales et physiques du pays, et à la constitution civile de la nouvelle république. Ce travail ne peut être fait que sur les lieux. Pour son habillement, sa paie, sa nourriture, son instruction, sa tactique, son régime de vie, ses hôpitaux, ses récompenses et ses punitions, il faut également consulter les analogies et les convenances, qu'on ne peut pas bien juger de loin.

Comme l'accroissement de la population doit être le premier soin de la république naissante, le principal objet est d'attirer le plus d'étrangers possible, de faire disparaître les préjugés qui s'opposent à leur naturalisation, et de les amalgamer dans la population indigène, de manière à ce qu'il n'y ait plus de distinction et par conséquent de matière aux jalousies, aux soupçons, à la discorde.

L'armée de ligne, admettant naturellement beaucoup d'étrangers, serait toujours suspecte et pourrait devenir dangereuse, si le gouvernement ne présentait pas aux individus étrangers qui entrent dans sa composition le moyen d'acquérir une patrie libre, une propriété assurée dans le plus beau et le plus riche pays de l'univers.

En conséquence : 1° On admettra dans l'armée de ligne les étrangers comme les nationaux, dans tous les grades et dans toutes les armes; mais ayant le soin de les répartir dans les états-majors, les bataillons d'infanterie, les escadrons de cavalerie, les compagnies d'artillerie, de manière à ce qu'ils soient toujours séparés et ne forment jamais un corps à part.

2° Tout étranger qui prendra partie dans l'armée de ligne prêtera le serment de fidélité prescrit par le gouvernement. L'officier pourra s'en dégager quand il voudra, en donnant sa démission et quittant le pays. Tout bas-officier et soldat sera tenu à remplir un engagement de six ans.

3° On accordera la naturalisation à tout officier étranger qui la demandera dès la première année de son service; et, pour qu'il ne devienne pas un citoyen à charge à l'état, on lui fera une concession de territoire, surtout s'il est marié. Le gouvernement fixera un tarif de ces concessions, suivant les grades.

4° Tout bas-officier ou soldat aura droit à une pareille concession, au bout de trois années, suivant le tarif; la concession entraînera la naturalisation.

5° Tout bas-officier ou soldat qui sera demandé ou accepté par une des provinces, pour

servir à l'instruction de la milice, jouira de la paie du grade qu'il acquerra et, au bout d'un an de bonne conduite, recevra la naturalisation et une concession correspondante à son grade dans le district du bataillon de milice auquel il sera attaché. Cette concession sera double, s'il épouse une citoyenne.

6° Tout bas-officier ou soldat qui aura rempli sans reproche deux termes de son engagement, c'est-à-dire qui aura accompli douze années de service dans l'armée de ligne, obtiendra de droit la naturalisation et une concession proportionnée à son grade, et il jouira en outre, à titre de pension, pendant sa vie, de la demi-solde du grade où il sera parvenu.

7° Tout bas-officier ou soldat qui aura rempli trois termes, c'est-à-dire qui aura servi dix-huit ans dans l'armée de ligne, outre la naturalisation et la concession, jouira pendant sa vie de la solde entière de son grade.

Par cette incorporation méritée par des services réels, le gouvernement fera évanouir le danger de la multiplicité des étrangers, attachera l'armée de ligne à la cause nationale et accroîtra la population d'une classe de citoyens utiles.

Une république naissante, placée isolément dans un hémisphère séparé du vieux continent, ne peut assurer la liberté à son existence natio-

nale qu'en brisant les chaînes de la dépendance où la tiennent ses besoins sur les deux premières branches de la force sociale, l'armement et l'habillement. Le gouvernement d'une pareille nation doit travailler, dès le principe de son institution, fortement et sans relâche, à s'affranchir du honteux et dangereux tribut qu'il est forcé de payer à l'Europe sur les articles de ces deux premiers besoins.

Tous les gouvernemens de l'Europe ont cru devoir employer avec leurs colonies tous les moyens vexatoires, pour les tenir, par la nécessité la plus servile, dans la soumission envers leur métropole. C'est ainsi que la France avait prohibé, dans ses colonies à sucre, la culture des grains et du vin; c'est ainsi que l'Angleterre avait soumis ses vastes colonies de l'Amérique septentrionale à des impôts tyranniques, sans lui laisser aucune voie ouverte pour réclamer contre cette politique aussi absurde que mal calculée. Qu'en résulta-t-il? Saint-Domingue est devenue une anarchie noire, sous son ancien nom d'Haïti; l'Amérique septentrionale a formé une nation libre et florissante, sous le nom des États-Unis; les autres colonies hollandaises, suédoises, tenues dans le même état d'esclavage et de faiblesse par leurs métropoles, sont devenues la proie facile du premier occupant.

Mais aucun gouvernement de l'Europe n'a poussé aussi loin le système de basse jalousie et de despotisme destructif que l'Espagne, dévorée elle-même par la paresse, l'incapacité, la faiblesse, la perversité d'une cour qui absorbait toutes ses ressources, sans penser à les réparer, les soutenir, les augmenter. La nation espagnole, maîtresse des trésors de l'Amérique, est tombée, presque sans combat, sous les coups du plus perfide et du plus actif des envahisseurs, que la France subjuguée elle-même aida de toutes ses forces pour asservir l'Europe.

L'avenir couvre d'un voile sanglant la décision de la lutte inégale que le désespoir des braves Espagnols soutient avec plus de fureur que de succès. Dans cette crise plus alarmante que favorable, les colons espagnols de l'Amérique doivent déplorer les calamités de leurs frères d'Europe. Mais comme la première loi est le salut du peuple, leur premier devoir est de se mettre en état de ne pas être écrasés eux-mêmes sous la chute de la métropole ; le second est de la secourir quand ils auront acquis une consistance, ou de pouvoir offrir un asile fortuné dans une terre de liberté, aux martyrs et aux défenseurs de leur primitive patrie, si leurs efforts sont impuissans pour la sauver de l'esclavage.

Les Américains espagnols ne doivent ni ne

peuvent oublier combien le gouvernement de la métropole était oppressif ; combien il était contraire à la vivification de la culture, de la population, du commerce, des arts, de l'industrie, qui auraient élevé cette fertile contrée au plus haut degré de splendeur et de félicité, si le gouvernement absurde et coupable de la métropole n'avait pas pris les plus grands soins pour tenir l'apathie et la paresse des colons enveloppées des langes d'une enfance éternelle. Tous les vice-rois, gouverneurs, chefs des administrations civiles, ecclésiastiques, militaires, fidèles aux instructions d'un gouvernement faible et machiavélique, arrivaient d'Europe, imbus de ce système. Ils ne s'occupaient que du soin de s'enrichir et de perpétuer la nullité de ces précieuses colonies.

Voilà pourquoi, à l'époque où la scission avec le gouvernement de la métropole est devenue une mesure indispensable, à l'époque où l'esprit de liberté, d'accord avec la raison, appelle impérieusement les Américains à l'exercice de leurs droits naturels, ils se trouvent dépendans de l'Europe pour l'armement et l'habillement de leurs défenseurs.

C'est le premier joug dont le gouvernement doit nécessairement s'affranchir. Le tribut qu'il est obligé de payer sur cet objet de première

nécessité aux États-Unis et à l'Angleterre, est trop dispendieux, trop arbitraire, trop hasardeux et trop servile. Son premier soin doit donc être de s'en délivrer, et de ne pas laisser dépendre la liberté et son existence nationale des caprices de la politique, ou de l'avarice des puissances étrangères.

Dans le premier instant, il est nécessaire d'en passer, sans marchander, par toutes les conditions qu'imposera la cupidité des nations étrangères, pour acquérir des armes. Il faut établir la concurrence entre ces nations, ne point s'arrêter au prix exorbitant des marchés, acheter des Américains Unis, des Anglais, des Portugais du Brésil, surtout des *Polites*, tout ce que leur avarice les engage à vendre, soit par des contrats publics, soit par contrebande; c'est la loi de la nécessité.

Mais, en même temps, le gouvernement doit s'occuper essentiellement, et sans aucun délai, de trouver des moyens pour se passer de l'étranger pour son armement et son habillement. Toutes les matières premières de tous les genres existent sur le sol aussi varié qu'étendu de l'Amérique méridionale. Le fer, les cuirs, les bois, les laines, le coton, le chanvre, etc., sont des productions indigènes comme l'or et l'argent. Il s'agit de concentrer les dépôts de ces ressources

dans des localités bien choisies, centrales, à l'abri de l'invasion des Portugais ou des Européens, et d'y établir des fonderies, des manufactures, des ateliers de toute espèce pour les objets qui entrent dans l'armement et l'habillement des troupes. C'est là que le génie créateur, animé par la liberté, doit s'élever à l'importance de cette entreprise, nécessaire à la force et au salut de la nouvelle république.

Le Paranna, en en assurant la navigation, est le débouché central et naturel de ce rassemblement et du transport de tous les besoins militaires dans la capitale, pour être distribués le long du fleuve de la Plata, seule partie attaquable. Cette grande rivière est centrale et partage du nord au sud tout le territoire : il est éloigné des frontières susceptibles d'invasion et couvert par deux grandes rivières, Paraguay et Uraguay, qui en éloignent tout danger de la part d'un ennemi extérieur. C'est sur les bords orientaux du Paranna, sur la rive droite, qu'il convient de placer de préférence ces fonderies et manufactures, ces ateliers si nécessaires pour l'affranchir du prix et de la politique tortueuse des Européens.

J'ai indiqué, dans la partie géographique, au premier coup-d'œil des cartes, Rosario au confluent du Saladillo et du Paranna, comme un des

grands établissemens ; mais peut-être cette localité ne convient pas, d'ailleurs il est nécessaire de les multiplier et de les diviser en plusieurs genres de fabrique, pour éviter l'encombrement et la confusion, et pour favoriser en même temps la population par la création de nouvelles peuplades. Il faut donc examiner scrupuleusement si, en dessus ou en dessous de Rosario, sur le Paranna, San-Miguel, San-Nicola, Obligado, Baradero, Conchas offriraient des localités convenables, et la ressource de la navigation pour ces établissemens.

Le directeur de la guerre doit être chargé, par le conseil d'état, d'envoyer sur les lieux des officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, qui lui remettront des cartes topographiques de toute cette côte orientale jusqu'à San-Miguel, avec les cartes nautiques, des sondes, et les mémoires, plans et devis de ces nouveaux établissemens ; il les vérifiera lui-même, et il les présentera dans le plus court délai possible, pour que le gouvernement choisisse celui ou ceux qu'il trouvera plus avantageux.

Le directeur-général se procurera en même temps, dans les cinq provinces, des listes des maîtres et des ouvriers des différens arts qui doivent concourir à ces grands établissemens. Cette recherche se fera avec l'aide du ministre

de l'intérieur et des diverses municipalités. Alors on travaillera promptement et sans relâche à ces grands établissemens. On y transplantera volontairement ces maîtres et les ouvriers de ces différens arts, en les indemnisant, avec un grand avantage, des propriétés ou accommodemens qu'ils auront abandonnés dans leurs provinces respectives.

On tirera d'abord de l'armée de ligne tous les maîtres et ouvriers de ces arts et tous les étrangers de professions analogues, qu'on attirera de l'Europe, par l'appât de l'indigénat et des concessions avantageuses qui les attacheront à cette nouvelle patrie, par la propriété et les droits de citoyen dans un pays libre et tranquille.

Telles sont, à peu près, toutes les conditions nécessaires pour donner à la république un état militaire respectable, sans être dangereux à sa constitution. Les développemens de détail seront l'objet de plusieurs mémoires séparés, qui ne peuvent être composés que sur les lieux.

Seconde Section.

MILICE.

Dans tout état bien constitué, quelle que soit la forme de son gouvernement, tout citoyen

doit son secours personnel à la patrie, quand elle est menacée ou envahie par une force supérieure. Alors l'armement est général; la nation entière se lève en masse, mais presque toujours infructueusement, parce que le zèle, plus même il est ardent, n'est pas soutenu par l'ordre, pour bien organiser cette force, ni par la prudence pour combiner la levée sur la proportion de la population, et sur les besoins de l'agriculture, les vraies bases de la force de l'état.

Une milice régulière, bien proportionnée sur la population, remédie aux inconvéniens de la levée en masse toujours faible, indisciplinée, turbulente, et très dispendieuse. Pour établir la proportion de la population pour la levée de la milice, prenons un exemple.

Supposons la population (que je ne connais point du tout) des cinq immenses provinces de la nouvelle république, de douze cent mille hommes. Il faut d'abord en retrancher les deux tiers pour les vieillards, les femmes, les enfans, les impotens; il restera quatre cent mille hommes depuis dix-sept ans jusqu'à soixante en état de porter les armes. Il faut retrancher de ces 400 mille hommes les pères de famille, les ecclésiastiques, les fonctionnaires publics, les marins, les négocians, les voyageurs, les hommes employés aux mines, ou à la tête des grands éta-

blissemens, enfin les nobles. Il ne restera plus que 200 mille hommes, ou le sixième de la population, pour remplir la milice.

Ainsi la règle générale est que la milice doit être fournie par le sixième de la population, mais jamais levée toute à la fois, à moins de très grandes calamités et d'un danger très imminent, auquel cas tous les citoyens, sans distinction d'âge et de rang, doivent accourir au secours de la patrie, se ranger sous les drapeaux réguliers de sa force militaire, et vaincre ou mourir pour la liberté et pour la constitution nationale. Ce cas extrême est très rare partout, et ne peut jamais être celui de la république, qui ne court pas le risque d'être attaquée par plusieurs côtés à la fois, et qui n'aura jamais à combattre des armées hors de la proportion des forces qu'elle peut leur opposer sur ses extrêmes frontières.

Les 200 mille hommes sur lesquels elle doit établir la création et le tirage de la milice n'étant pas nécessaires tous à la fois, on peut fixer la formation et le tirage de la milice à dix hommes sur cent, ce qui produira vingt mille miliciens. Un second tirage pareil ne pourra avoir lieu que dans le cas d'une nécessité absolue et urgente, et ainsi des autres successivement, ce qui donnerait dix tirages pour épuiser la force armée de la population, et employer les 200 mille

hommes qui en sont susceptibles, sur une population de 1,200 mille hommes.

Si, comme je le présume, la population surpasse le double de cette proportion sur laquelle j'ai établi mon calcul, ne levant par tirage que 20 mille hommes, le nombre des 200 mille hommes susceptibles de ce service étant doublé, le tirage ne tombera plus que sur le vingtième homme, ce qui est une charge très légère, et cette charge diminuera progressivement à mesure de l'augmentation de la population.

Pour assurer cette proportion il est nécessaire que le gouvernement envoie promptement, dans les cinq provinces, les ordres aux gouverneurs et aux autorités des provinces et des districts qui les composent, pour faire un recensement exact de tous les habitans. Ces listes de recensement, bien spécifiées par paroisses, lui seront renvoyées bien imprimées, divisées par colonnes, dont voici à peu près le modèle que le gouvernement enverra dans chaque province.

Dénombrement de la population.

Province de.....

District de.....

1re classe. Vieillards au dessous de soixante ans.

2°. Femmes et filles.....

3°. Enfans mâles au dessous de seize ans.....

4°. Ecclésiastiques....,

5°. Nobles.....

6°. Privilégiés, fonctionnaires publics......

7°. Pères de famille.....

8°. Chefs et commis des manufactures et grands ateliers.....

9°. Directeurs, commis et principaux ouvriers des mines.....

10°. Jeunes gens et hommes faits, susceptibles du tirage, depuis seize ans jusqu'à soixante.....

Les trois premières classes, non seulement n'entreront en rien dans le tirage de la milice, mais ne pourront être soumises à aucun impôt ou contribution volontaire pour cet objet.

Les six autres classes ne doivent pas être exemptes du services militaire. La quatrième classe, celle des ecclésiastiques, ne devant pas être assujettie au service personnel, contribuera avec les cinq classes suivantes à la dépense du service personnel des cinq classes, par un impôt de remplacement du service de ces cinq classes.

Volontaires, cavalerie, artillerie.

Les classes n°s 5, 6, 7, 8 et 9 seront nécessairement excitées par l'esprit de patriotisme et

par l'amour de la liberté, encouragés par l'invitation et l'exemple du gouvernement à s'offrir pour un service volontaire qui leur sera particulièrement destiné dans chaque province.

Il sera formé dans chaque province, de leur propre corps, quatre compagnies de lanciers formant un escadron, dans le genre des quintas qui étaient établies en Andalousie, Murcie et Grenade, pour défendre les côtes contre les Barbaresques. Chaque compagnie sera formée comme celles de la cavalerie de ligne, et chaque escadron commandé par un lieutenant-colonel et deux aides-majors. Total de chaque escadron, 227 hommes de combat.

Ils lèveront aussi parmi eux une compagnie d'artillerie à cheval par province, semblable en tout à celles de ligne. Le gouvernement attachera à chacune de ces compagnies trois pièces de 4 livres de balles et un obusier, qui serviront à leur instruction pendant leur mois de rassemblement annuel et qu'ils mèneront avec eux à la guerre.

Chaque escadron de cavalerie provinciale se rassemblera aussi un mois chaque année, pendant la paix, ou par escadron entier, ou par compagnie, dans les différens districts, si les distances sont trop considérables, pour être exercé aux manœuvres de son arme. La pro-

vince de Buenos-Ayres, ayant une population plus considérable que les autres, lèvera deux escadrons de lanciers et deux d'artillerie. Ces six escadrons donneront une augmentation pour l'armée de 1,362 hommes de cavalerie. Les six compagnies de canonniers volontaires donneront une augmentation de 312 hommes et 24 bouches à feu à l'artillerie de l'armée.

La dépense de la levée des hommes, des chevaux, leur entretien, leurs fournitures de toute espèce, le remplacement, la remonte pour les escadrons et pour les compagnies d'artillerie volontaire, sera payée par une contribution volontaire sur les classes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la population, exemptes du tirage de la milice. Lorsque ces corps marcheront à l'armée, tous les frais retomberont sur la caisse militaire de la république.

Organisation de la milice.

Dès que le tirage des vingt mille hommes sera exécuté, en vertu de la loi pour la milice, ils seront organisés en bataillons. Chaque bataillon sera composé, comme ceux de l'infanterie de ligne, de deux compagnies de chasseurs au lieu de grenadiers, le service des chasseurs étant plus analogue au genre de guerre de ces contrées, et en douze compagnies de fusiliers. Ces compa-

gnies seront entièrement pareilles en grades, en nombre, en armement et habillement, à celles de l'infanterie de ligne, pour établir plus promptement et plus sûrement l'uniformité de régime, de service, de manœuvres, lorsque les bataillons se joindront à l'armée de ligne.

L'état-major de chaque bataillon sera composé d'un lieutenant-colonel, un major et deux aides-majors, un aumônier, un chirurgien-major, un aide-chirurgien, un vaguemestre : total huit hommes. Chaque compagnie de chasseurs et de fusiliers, 52 hommes. Ainsi, la force de chaque bataillon, compris l'état-major, montera à 736 hommes, et vingt-cinq bataillons pris sur la totalité des vingt mille hommes, emploieront 17,500 miliciens. Il restera un excédant de 2,500 hommes destinés au remplacement dans les vingt-cinq bataillons. Cet état de milice paraît suffisant même en temps de guerre. On ne prévoit pas qu'on puisse être forcé d'en revenir au second tirage pour doubler ce nombre.

Inspection des milices dans les provinces.

Pour parvenir au recensement exact de la population et pour organiser régulièrement la levée, la formation et l'entretien des milices, le gouvernement placera dans chaque province un maré-

chal de camp avec titre d'inspecteur, et dans chaque district, un colonel ou lieutenant-colonel sous ses ordres, avec titre de sous-inspecteur, ainsi qu'un commissaire ordonnateur des guerres, et un commissaire ordinaire dans chaque district pour dresser les rôles, former les bataillons, passer les revues des hommes et des chevaux des lanciers, des canonniers et de la milice; veiller sur les dépôts des armes et de l'habillement, etc.

Mois de rassemblement.

Pendant un mois de chaque année, les volontaires et la milice seront assemblés, ou au point central de chaque province, ou, si les distances sont trop considérables, au moins au point central de chaque district, sous les ordres de l'inspecteur. On choisira dans chaque province le mois le plus convenable au climat, et le moins nécessaire aux travaux de la culture. Ils y seront exercés au maniement des armes et aux évolutions du service convenable à leur composition.

Solde, armement, discipline, habillement.

Les volontaires et les milices jouiront, pendant le mois de rassemblement, de la même solde que l'armée de ligne, et leur marche pour

arriver et leur retour chez eux, seront défrayés aux dépens des fonds de la guerre. La solde, pendant ce mois d'assemblée et pendant la guerre, sera la même dans la proportion de chaque arme. L'armement aussi sera fourni sur les mêmes fonds.

Dès que les milices seront assemblées sous les drapeaux, elles seront assujetties aux mêmes ordonnances que l'armée de ligne. Il y aura un drapeau par bataillon, qui sera porté par un bas-officier choisi, et un étendard par escadron.

L'habillement des volontaires et des milices sera absolument semblable à celui des troupes de ligne, chacun selon son arme. Pour que l'uniformité soit complète dans toute l'armée, on ne permettra jamais qu'on puisse enjoliver l'habillement ou l'armement par des ornemens d'or et d'argent. Une simple uniformité est essentielle en tout; là pompe d'une armée républicaine doit être plus sévère que brillante. J'ai vu les officiers des armées prussiennes et suédoises, couverts de broderies, de galons et de plumes. Ce luxe de parure formait un contraste choquant avec la simplicité mesquine du soldat. Ces armées ne valaient déjà plus rien. La seule différence qu'il y aura entre la cavalerie de ligne et la volontaire, sera qu'on armera cette dernière d'une lance terminée par un fer pareil à celui qu'on emploie

avec tant d'adresse à la chasse des taureaux sauvages.

Instruction. — Écoles militaires.

Quoique les volontaires et les milices soient assez régulièrement instruits aux exercices et aux évolutions de l'armée de ligne, pour ne pas être entièrement neufs lorsqu'ils seront dans le cas de joindre l'armée sur les frontières, on doit s'attendre que les officiers de cette cavalerie, de cette artillerie, de cette infanterie auront longtemps plus de zèle que d'instruction.

Ce défaut disparaîtra par la pratique dès la troisième année, au moyen du rassemblement annuel. Mais, pour hâter cette instruction en joignant la théorie à la pratique, il sera convenable d'établir, dans la capitale de chaque province, une école militaire où on enseignera aux jeunes gens la géométrie, le dessin, l'équitation les manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. On pourra même multiplier ces écoles dans les principales villes des districts trop éloignés de leur capitale.

Le général inspecteur et les sous-inspecteurs surveilleront ces établissemens conjointement avec les magistrats des villes où ils seront placés, et en rendront compte au gouvernement, pour calculer les progrès de cette utile institution.

Instruction détaillée du milicien.

Pendant toute l'année, dans chaque ville, village, paroisse de chaque district, on assemblera les miliciens tous les jours de fête et les dimanches, après l'office divin, sous la présidence des magistrats. Ils seront exercés, par leurs officiers et bas-officiers, au maniement des armes et au tir. Les magistrats feront sortir du magasin de la paroisse les armes et les munitions nécessaires; ils assisteront à ces jeux publics qu'on cherchera à rendre attrayans autant qu'instructifs. On leur enseignera aussi à manier et démonter leurs armes, à les nettoyer pièce à pièce; enfin on les excitera par l'émulation et par de petites récompenses, en les faisant tirer tous les dimanches de chaque mois au blanc, avec des cartouches à balle, qu'on leur apprendra à faire eux-mêmes. Chaque paroisse, surtout dans les premiers temps de ces jeux militaires, sera assez animée par le patriotisme et l'amour de la liberté, pour fonder quelques prix plus honorables que dispendieux, pour récompenser l'adresse et le zèle.

Ce n'est pas aux seuls bataillons de la milice que s'étendra cette instruction de détail; tous les jeunes gens et hommes faits, susceptibles

du service militaire et assujettis au tirage, seront dressés dans toutes les paroisses au maniement du fusil, pour y être familiarisés d'avance. Cette institution existe de temps immémorial dans le Tyrol. Dès qu'un enfant est en état de manier une arme à feu, il est exercé tous les dimanches et fêtes, par ses parens, à tirer au blanc. C'est ce qui a produit cette race de guerriers indomptables qui a tant de fois battu les armées de France et de Bavière, qui a défendu si héroïquement sa liberté, et qui n'a été soumise que lorsqu'elle a été abandonnée, vendue, trahie par son propre souverain.

Lorsque j'ai été consulté, il y a un an, sur les moyens de défense de la Sicile [1], j'ai donné au roi de Naples, Ferdinand IV, le conseil d'établir ce régime d'instruction militaire dans toutes les paroisses de cette île, pour former en peu de temps de bons soldats de toute la population de la Sicile.

Dans l'Amérique du Sud, une fois cette institution établie, profitant pour sa défense des grandes rivières qui coupent en tous sens ses diverses parties, il serait impossible aux armées les plus aguerries de l'Europe d'y pénétrer avec

[1] C'est le duc d'Orléans, qui était à Palerme, qui demanda et obtint ce travail. C'est un des nombreux écrits qui sont perdus pour toujours.

succès. Plus les citoyens sont habitués, dès l'enfance, aux armes à feu, moins on a besoin de grandes et dispendieuses armées pour la défense de la patrie. Une nation libre, pour acquérir, conserver, faire respecter son indépendance, doit devenir toute militaire. En Angleterre, en Danemarck, en Suède, chaque citoyen a son fusil chez lui, il l'entretient et il en répond au gouvernement, s'il ne l'a pas en propriété. Il n'y a que les tyrans et les despotes qui tremblent en voyant leurs sujets armés [1].

Temps de service de la milice.

Le temps de service exigé de chaque homme, dans la milice, sera de six ans, comme dans les troupes de ligne. Sur le premier tirage de vingt mille hommes, à la fin de la troisième année, un quart, ou cinq mille hommes, auront leur congé, et cinq mille nouveaux miliciens seront tirés pour les remplacer, et ensuite, d'année en année, pour les tenir toujours complets. Les officiers seuls resteront, étant exceptés du tirage; mais ils seront maîtres de donner leur démission en la motivant sur des raisons valables. Le quart remplaçant prendra la queue dans

[1] Avis au gouvernement paternel de notre choix, qui licencie nos gardes nationales. L.

chaque compagnie. Cette forme de levée et de remplacement sera perpétuelle, pour que chacun y passe à son tour, et que, cependant, l'esprit et l'instruction se conservent dans le corps entier, ce qui ne pourrait pas exister si le remplacement n'était pas successif.

Service de guerre de la milice en brigades.

Le service militaire sera le même en temps de paix et en temps de guerre que celui de l'armée de ligne. Dès qu'on rassemblera les vingt-cinq bataillons pour aller joindre l'armée, on en formera cinq brigades, de cinq bataillons chacune. Chaque brigade, forte de quatre bataillons, joindra l'armée, le cinquième restera dans un dépôt en arrière, et on y joindra les deux mille hommes de supplément du premier tirage, ce qui formera un dépôt de cinq bataillons, et 2,000 hommes de réserve, distribués en 40 compagnies détachées, dix attachées à chacun de ces cinq bataillons. Ce dépôt servira pour exercer les recrues, remplacer et compléter les brigades, et les renforcer en entier, en cas de besoin.

Telles sont les bases principales sur lesquelles le gouvernement peut fonder la constitution de la milice, et faire rédiger les ordonnances et les

réglemens relatifs à sa levée, à son licenciement progressif, à son instruction, à sa discipline, et au service en temps de paix, dans ses districts respectifs, et à son service de guerre, quand elle ira rejoindre l'armée de ligne pour défendre les frontières de l'état.

TABLEAU

DE LA FORCE ARMÉE DE LA RÉPUBLIQUE.

Infanterie.		*Cavalerie.*		*Artillerie.*	
25 Bataill. de milices. . .	20,000	6 Escadrons de lanciers.	1,362	6 Compagnies d'artillerie. .	312
8 Batail. d'infant. de lig.	5,936	8 Escadrons de ligne. . .	2,834	20 Compagnies d'artillerie. .	1,172
	25,936		4,196		1,481

Total. . . . . . 31,616 hommes.

Une pareille armée est plus que suffisante pour défendre l'unique frontière attaquable et le Rio-de-la-Plata. En même temps elle n'est pas assez forte pour donner à la nouvelle république la tentation de devenir conquérante.

Troisième Section.

MARINE.

Sous ce titre je ne comprends que la force navale armée, destinée à défendre la rivière de

la Plata et ses deux côtes du nord et du sud, les seuls points attaquables par des troupes parties, ou d'Europe, ou du cap de Bonne-Espérance, ou des ports du Brésil, pour tenter un débarquement, soit pour pénétrer jusqu'à Buenos-Ayres, comme par le passé, soit pour s'emparer des deux stations navales de Maldonado et Montevideo, afin d'être maîtres de la navigation du fleuve, en s'y établissant à poste fixe, soit pour s'établir pareillement à la Colonia-del-Sacramento et aux îles San-Gabriel, pour couper la communication entre Buenos-Ayres et les districts du nord du fleuve, et leur fermer la navigation du Paranna et du Paraguay, tenir ainsi la capitale et toutes les provinces de l'intérieur en détresse, et les faire dépendre, pour leurs premiers besoins et pour le débouché de leur commerce, de la puissance en possession de Maldonado et San-Gabriel, qui y aurait une station permanente de ses forces navales.

Maldonado, étant plus éloigné, à l'embouchure et même en dehors du fleuve, ne remplirait pas tout seul le projet d'en dominer la navigation. Mais Montevideo est d'une telle importance qu'il doit être considéré comme la clef de la navigation du fleuve. Tous les citoyens de la république ne peuvent se regarder comme un peuple libre que lorsqu'ils auront pris tous

les moyens de s'en assurer la possession perpétuelle, par le concours de toutes leurs forces de terre et de mer. Il faut, sur cet objet, se borner aux mesures défensives, mais ne rien négliger pour assurer une défense insurmontable.

D'ici à plus d'un siècle, la république ne peut pas penser à posséder des vaisseaux de ligne et de grosses frégates; à aventurer son pavillon sur les mers, au-delà de son fleuve. Elle a besoin de conserver sa population entière dans son sein, pour l'augmenter et la rendre proportionnée à la culture de son vaste et riche territoire. Ce ne sera que lorsqu'elle sera parvenue à une surabondance de population, excédant les besoins de la culture de son sol, qu'elle pourra livrer cet excédant de population aux hasards de la mer et aux vices et calamités qu'entraîne une marine même uniquement marchande. Celle-ci, sans protection, est la victime de l'injustice et des insultes des puissances maritimes, elle entraîne donc une marine de guerre pour la défendre; cette marine militaire épuise toutes les ressources du commerce, ruine l'état, et l'une et l'autre dévorent la population.

La nouvelle république, n'ayant qu'un seul bon port, placé encore loin de la mer, au centre d'une rivière dont la navigation est difficile et dangereuse, ne possédant aucune côte sur la

mer où elle puisse établir un port de guerre, entreprise très dispendieuse et dont la difficile confection exige au moins un demi-siècle, après de longues années et des travaux immenses qui lui attireraient la jalousie des puissances maritimes et des guerres ruineuses, ne pourrait opposer à la plus faible de ces puissances qu'une force infiniment inférieure et méprisable.

La nature a refusé à la république les ressources pour devenir une puissance maritime. La prudence et la sagesse lui prescrivent de ne pas même tenter de se donner une marine marchande. Son vaste territoire demande tous ses bras, et en occuperait, en nourrirait quarante fois davantage. Qu'elle multiplie, qu'elle cultive son riche sol, qu'elle porte son industrie, son ambition, même sa cupidité, à multiplier ses manufactures, à se mettre en état de se passer de l'Europe. Elle n'aura jamais besoin d'une marine marchande pour exporter ses productions chez les Européens. Ils viendront eux-mêmes les chercher à Buenos-Ayres, qui deviendra le marché universel, le Londres de l'Amérique, le brillant *Emporium* des deux continens.

La république n'a réellement besoin que d'une flottille pour défendre la navigation du fleuve, qui, en le remontant au-dessus de Montevideo, ne peut être navigué, et par conséquent dominé

que par une flottille pareille. C'est cette flottille qu'il faut établir avec le plus grand soin et la plus grande célérité possible. Aucune puissance maritime ne peut établir une croisière de vaisseaux du haut bord dans le Rio-de-la-Plata, si elle n'est pas maîtresse du port de Montevideo, pour sa relâche et ses besoins de toute espèce, Montevideo est la clef de l'attaque et de la défense du Rio-de-la-Plata. Il faut donc réunir dans ce point, si éminemment important pour l'art, toutes les forces de la république, pour s'en assurer la possession perpétuelle.

A ne considérer Montevideo que sous le point de vue naval, il doit être le chef-lieu du département de la marine. Il doit renfermer les ateliers et les chantiers de construction, tous les arsenaux et magasins d'armement et d'équipement de la petite marine militaire, destinée, conjointement avec l'armée de terre, à défendre les deux côtes du fleuve contre une invasion.

Les îles San-Gabriel sont le deuxième port de cette marine armée. Il faut y établir des magasins suffisans pour sa réparation et pour tous les besoins de sa relâche; car c'est une station où elle sera souvent obligée de se rendre pour protéger la navigation du Paraguay et du Paranna.

Maldonado est le troisième établissement de cette marine armée. Je n'en parlerai pas ici, jus-

qu'à ce que les intérêts politiques aient résolu la grande question, savoir, s'il est nécessaire et avantageux d'en céder la propriété, ou au moins la possession, à l'Angleterre pour s'assurer son alliance, ou si l'on peut se dispenser de l'aliéner.

L'insolent blocus que les rebelles de Montevideo ont osé établir devant Buenos-Ayres, démontre la nécessité d'entretenir une marine armée, toujours subsistante, pour éviter que ce cas se reproduise jamais. Cette marine, sans être trop forte, doit être suffisante pour exiger un grand armement de la part d'un ennemi étranger.

Je crois qu'on peut la fixer à quatre frégates de 24 à 32 canons; à dix-huit chaloupes canonnières; à huit barques armées de canons de moindre calibre, destinées à remonter dans le bas des rivières de Paraguay et de Paranna, assez haut pour assurer leur navigation. Tous ces bâtimens doivent être le plus légers et tirer le moins d'eau possible, à cause des bancs et des bas-fonds qui rendent la navigation du fleuve difficile et dangereuse, surtout au-dessus de Montevideo.

Les quatre grands bâtimens et dix des chaloupes canonnières doivent avoir constamment leur établissement à Montevideo, et former la grande escadre. La seconde, formée de huit chaloupes canonnières et des huit barques armées, doit être établie à poste fixe, à la Colonia, sous les îles

San-Gabriel, où l'on construira des formes et des hangars pour les mettre à l'abri contre l'inclémence des saisons. On ajoutera à ces bâtimens des fausses quilles, une de chaque côté, pour qu'en s'engravant ils puissent se tenir debout sans se renverser sur le côté, être déchargés, enlevés avec des *chameaux* et des tonnes adaptées à cet effet.

On tiendra en tout temps de ces *chameaux* et de ces tonnes dans le port de San-Gabriel et au mouillage de Baragan, pour cet usage, non seulement pour les vaisseaux armés, mais aussi pour les vaisseaux marchands de toutes les nations que le commerce amène dans ces parages dangereux.

On entretiendra en outre quatre avisos ou bateaux de poste armés, dont un à Maldonado, deux à Montevideo, un à San-Gabriel, pour communiquer continuellement entre ces trois stations, et annoncer au gouvernement tout ce qui se passera de nouveau dans le fleuve.

Je n'entre pas dans le détail de cette marine, ni sur le nombre ni sur le calibre des canons, ni sur les parties de son armement, équipement, etc. Elle sera dirigée par un amiral et deux chefs d'escadre, un intendant et le nombre de commissaires de marine nécessaire.

Si la république conserve Maldonado, le gou-

vernement fera une autre répartition de sa force navale, pour y établir un troisième département de marine.

Cette marine est suffisante pour la protection de la navigation du fleuve, l'unique point de son intérêt naval. Puisse la république conserver long-temps la sagesse et le bonheur de ne pas porter plus haut sa force et ses prétentions sur la mer!

Observations et additions.

Dans les trois premières sections, je n'ai point spécifié la solde des différens grades et diverses armes de l'armée de ligne, des volontaires et de la milice; elle doit être proportionnée au montant du tiers des revenus de la république destinés à faire face aux dépenses de son état militaire; elle doit l'être aussi au prix des comestibles et de tous les besoins des soldats. Chez une nation qui veut conquérir et assurer sa liberté, l'état de l'homme de guerre doit être honorable et aisé sans être riche, ce qui l'amollirait.

Je n'ai pas non plus fixé le nombre et la solde de la flotte; telle qu'elle est proposée, elle doit employer de 4 à 5 mille hommes, tant en équipages qu'en employés et ouvriers attachés à chaque port, officiers de plume, gardes-magasins,

constructeurs, calfats, voiliers, forgerons, charpentiers, etc. On peut acheter les frégates et les corvettes toutes construites aux États-Unis ou en Europe pour modèle, ou faire venir des constructeurs américains ou européens, qu'on attachera au département de la marine, pour dresser et instruire ceux de la république, qui, en outre, établira à Montevideo une école de marine.

Les six compagnies de l'artillerie volontaire étant à pied, seront employées dans les places fortes en temps de guerre; mais le gouvernement peut en tirer un service bien plus utile en les montant, pour les assimiler aux quatre compagnies d'artillerie à cheval de l'armée de ligne, et les employant comme artillerie volante avec les chasseurs de la milice et les escadrons de lanciers.

Cette dépense n'est pas considérable; elle n'exige que 60 à 70 chevaux par compagnie, total pour les 6 compagnies, 400 à 420, que le gouvernement achèterait six mois avant la guerre, entretiendrait et répartirait dans chaque province. Six mois avant la guerre on rassemblerait ces compagnies chacune dans le chef-lieu de la province, on les y exercerait aux manœuvres de l'artillerie à cheval, elles arriveraient à l'armée toutes dressées.

Dès que la guerre sera annoncée ou déclarée, on prendra dans chaque province un second tirage de 20 mille hommes, pour assurer les remplacemens. Le gouvernement leur fournira les armes et l'habillement. Ils resteront chacun dans leurs districts, prêt à marcher, et ils y seront assujettis au mois de rassemblement et d'instruction, par compagnies; pendant ce mois, le gouvernement leur paiera leur solde et pourvoira à leur nourriture, déduite sur la retenue prescrite sur leur solde pour cet objet.

J'ai dit que, dès que la guerre sera déclarée, les 20 mille hommes miliciens du premier tirage seront rassemblés pour remplir régulièrement le service des troupes de ligne et se réunir à l'armée. Comme cette armée est partagée en deux divisions, Nord et Sud, par le cours du fleuve, on fixera le point de rassemblement de 8 mille hommes de milices attachés à la division du Nord, à la colonie de Sacramento.

Dans ce rassemblement, ces 8 mille hommes, partis de leurs provinces, formés en compagnies, seront organisés en bataillons, dont on formera deux brigades chacune de cinq bataillons. On choisira pour commander chaque brigade un des officiers supérieurs sous-inspecteurs des provinces, avec le titre de brigadier-général. On nommera le plus ancien des quatorze capitaines

formant le bataillon, lieutenant-colonel pour commander le bataillon. Le reste de l'état-major de chaque brigade sera composé d'un major, de cinq aides-majors, un aumônier, un chirurgien-major, cinq aides-chirurgien, etc.

Les deux brigades de la division du Nord seront commandées par un des maréchaux de camp inspecteurs de la milice dans les cinq provinces. Cependant, pour que l'inspection ne reste pas vacante, le gouvernement fera une promotion, pour remplacer les inspecteurs et sous-inspecteurs, d'officiers du même grade, de la province même, autant que cela se pourra ; il remplacera pareillement les capitaines promus au grade de lieutenant-colonel, pour commander les vingt bataillons des quatre brigades à la guerre : on verra ci-après l'emploi des 4,000 hommes restans.

Les 8 mille hommes destinés à former les deux brigades de l'armée du Sud seront rassemblés de même dans un lieu choisi près de Buenos-Ayres, pour y être organisés de même en deux brigades; au bout d'un mois cette organisation sera parfaitement complète, sous les yeux et inspection des deux lieutenans-généraux commandant les deux divisions du Nord et du Sud de l'armée de ligne; et ces quatre brigades, bien organisées, seront en état d'entrer en campagne.

Quatrième Section.

SYSTÈME DE GUERRE DÉFENSIVE.

Comme la paix est la base du bonheur et de la richesse d'une nation agricole, surtout quand elle possède un territoire qui demande quarante fois plus d'habitans qu'elle ne peut en fournir pour le mettre en valeur; comme une république naissante, loin des agitations de l'Europe, doit être long-temps exempte de la dévorante ambition de conquérir, on ne doit pas établir son système militaire sur la base de la guerre offensive, mais seulement sur celle de la guerre défensive, en état de faire respecter les frontières et de repousser les attaques qui menaceraient l'intégrité de son existence sociale comme nation libre.

La situation géographique de cette république favorise le système prudent et philanthropique que son gouvernement doit adopter pour base de la force physique et morale, et du bonheur de la nation.

Au nord, la grande lagune de Xarayes la sépare du gouvernement portugais de Matagrosso; cette lagune inépuisable qui inonde un terrain immense entre le Rio-San-Miguel et le Rio-

Grande, cette masse diluvienne est une bonne barrière de ce côté, que les possesseurs de Matagrosso ne peuvent jamais tenter de franchir en corps d'armée; ils doivent bien plutôt craindre qu'en cas de guerre les habitans du Paraguay ne la franchissent eux-mêmes et ne fassent une invasion pour détruire ou occuper leurs riches mines. D'ailleurs, si la cour du Brésil se livrait au projet d'une invasion au-delà de ces inondations, elle ferait peu de progrès dans une contrée encore presque inconnue, coupée par des montagnes, par des forêts immenses et impénétrables, des rivières sans nombre, de grands lacs, n'offrant que des hameaux isolés, habités par une population encore à demi sauvage. Ainsi, de ce côté, il y a peu ou point de danger pour la république.

Au nord-est, la province de Quito et le Pérou ont le même intérêt que l'état de Buenos-Ayres, la même passion pour la liberté, le même désir de secouer le joug de la métropole, les mêmes vues politiques et de plus la barrière insurmontable des Andes pour le passage d'une armée. Ainsi, quand même la politique de l'Europe parviendrait à égarer des Péruviens et à établir la discorde entre eux et la nouvelle république, il n'y aurait à craindre de ce côté aucune tentative contre sa liberté, dès que son état militaire

sera solidement établi. On ne peut craindre aucune grande guerre sur cette frontière, qui ne présente qu'une route difficile, dans les montagnes, pour le commerce et la communication entre les deux états, et ne leur laisse aucun moyen de conquête ou de grande invasion mutuelle.

Il est au contraire à présumer que le nouveau gouvernement qui s'établirait dans la grande province de Quito, soit dépendant, soit séparé de celui de Lima, deviendrait l'allié naturel de la république contre la cour du Brésil, soit par haine nationale, soit par leur intérêt commun de soutenir leur émancipation contre l'Espagne et contre le reste de l'Europe.

A l'est, le Chili borne dans toute sa longueur les deux provinces de Las Charcas et de Cuyo. Les dispositions des deux peuples sont les mêmes, et les intérêts du commerce sont communs, au point qu'il est à présumer qu'un jour les deux états se joindront, soit par incorporation, soit par fédéralité; mais dans tous les cas, les Chiliens seront toujours les alliés et les frères de la nouvelle république.

Au midi, la république peuplera un jour les immenses plaines abandonnées aux bestiaux sauvages, qui s'étendent entre le Rio-de-la-Plata et le Rio-Colorado. Cette dernière rivière de-

viendra dans un ou deux siècles la limite méridionale. Alors les grandes plantations qui s'y élèveront par les nouvelles colonies, formeront un abri qui, en coupant le courant d'air, diminuera les ravages et les malignes influences du *pampero* et ajouteront une constante salubrité aux autres avantages de la brillante capitale de ce vaste empire. Dans l'état actuel la république n'a rien à craindre des hordes sauvages qui errent dans cette vaste contrée déserte et inculte.

La république n'est vraiment susceptible d'attaque et d'invasion étrangère que par sa frontière occidentale entre l'Uraguay et le Rio-de-la-Plata, du nord au sud. C'est là le vrai théâtre des guerres qu'elle peut avoir à soutenir, surtout dans le principe de sa fondation.

La cour du Brésil, malgré son inquiète ambition, ne peut pas l'attaquer seule. Elle ne l'oserait pas sans être incitée et stimulée, ou secrètement ou ouvertement, par l'Angleterre; si elle s'y hasardait sans être soutenue par cette puissance, elle succomberait très vite dans cette lutte inégale, elle aurait même contre elle la terrible chance de voir plusieurs de ses provinces se démembrer à l'exemple séduisant de la république, et à la suggestion de son gouvernement, qui, pour sa propre défense, emploierait toute sa politique à faire éclater les idées de liberté

déjà répandues dans les provinces frontières, dont les habitans peu dociles ne demânderaient pas mieux, sous la protection de la république, que de se déclarer indépendans, et de s'affranchir du joug du gouvernement portugais, qu'ils ont toujours supporté impatiemment. Tel serait le résultat probable d'une guerre d'agression de la cour du Brésil seule contre la république.

Elle n'a donc à craindre que la réunion de ces deux puissances contre elle. Elles peuvent lui faire la guerre sous trois prétextes : 1° pour favoriser les prétentions de la princesse Charlotte sur la régence de la totalité de la vice-royauté de Buenos-Ayres, tout le temps que dureront la captivité de Ferdinand VII et la tyrannie des Français sur la péninsule des Espagnes ; 2° pour conquérir, pour la cour de Brésil, toute la rive septentrionale du fleuve, sous le prétexte de son ancienne possession de la Colonia-del-Sacramento, gagnée et perdue par des traités, et celle du Paraguay, en réveillant les chicanes toujours subsistantes sur les limites. Le cabinet anglais pourrait être entraîné à adopter ce système hostile contre la république, dans l'espoir d'acquérir Montevideo, et de se rendre maître, par cette station navale, de la navigation de la Plata, et aussi par le désir de se venger des mortifians désastres de ses expéditions ; 3° si les af-

faires de l'Espagne et du Portugal prennent une tournure favorable, le cabinet anglais se croirait peut-être obligé de soutenir les droits de la régence d'Espagne contre l'insurrection de l'Amérique, et d'engager la cour du Brésil, pareillement alliée de cette faible régence, à joindre ses efforts pour faire rentrer dans la soumission des sujets *révoltés;* bien entendu que l'Angleterre y gagnerait la propriété de Montevideo, et que la cour du Brésil gagnerait aussi quelque territoire sur la rive septentrionale de la Plata et dans le Paraguay, pour indemnité des frais de la guerre.

Si cette guerre avait lieu, le plus grand effort tomberait sur la rive septentrionale du Rio-de-la-Plata, entre Maldonado et Sacramento, avec le projet d'attaquer Buenos-Ayres, après avoir soumis les trois places fortes de cette rive; car, tant que Montevideo et Sacramento ne seraient pas pris, l'expédition anglo-portugaise n'ayant aucune relâche assurée, elle ne pourrait pas, sans le plus grand danger et la plus grande témérité, remonter le fleuve jusque devant la capitale, où elle trouverait une armée prête à lui disputer la descente du mauvais mouillage de Baragan. C'est le théâtre de la guerre sur les deux rives du fleuve, et surtout sur la rive septentrionale, dont il faut arranger d'avance la défense.

Il faut commencer par assurer la communication entre Buenos-Ayres et Sacramento par tous les moyens possibles. C'est à quoi sont destinées les huit barques armées, constamment stationnées au port San-Gabriel, et des bàteaux tant pour l'infanterie que pour la cavalerie, entretenus en tout temps par le gouvernement pour les besoins de l'armée. Il faut aussi choisir un terrain commode, dans l'île formée par les deux bras du Paranna, à la pointe la plus rapprochée de l'embouchure de cette rivière dans la Plata, pour y établir un bon fort, ou au moins une bonne batterie palissadée et enceinte d'un fossé plein d'eau, pour donner un abri aux bateaux armés et aux chaloupes canonnières du département naval de San-Gabriel, et assurer, par leur moyen, la navigation intérieure des deux rivières Paranna et Uraguay, et la communication constante de Buenos-Ayres avec la place d'armes de Sacramento.

Je crois que, pour l'assurer encore mieux, il serait possible, en se servant des petites rivières qui coupent cette île formée par les deux branches du Paranna, de creuser un canal en arrière de la batterie de la pointe que je viens d'indiquer, pour se procurer une communication intérieure entre ces deux branches, se dirigeant vis-à-vis de la place d'armes de Conchas, qui

deviendrait alors un embarcadère très important. Le canal aboutirait, dans l'Uraguay, vis-à-vis du Castillo de Bautista, au cap de Las Viboras, et aux deux anses de San-Francisco et San-Juan, très près en arrière de la place d'armes de Sacramento. Si on y réussissait, la navigation des deux rivières, protégée extérieurement par l'île de Martin-Gracia et par la batterie de la pointe, ne serait jamais interrompue entre les deux côtés du fleuve, quand même les forces navales anglo-portugaises seraient maîtresses du Rio-de-la-Plata, et on pourrait en tout temps fermer celle du nord et celle du sud l'une par l'autre, par cette communication intérieure. On ne peut vérifier la possibilité de ce projet que sur les lieux, mais, comme il est le pivot essentiel de la défensive, il faut l'exécuter, coûte que coûte, à moins d'une impossibilité absolue.

Il faut examiner à présent où on peut établir les deux places d'armes, sur la rive septentrionale du fleuve; car il en faut deux sur le théâtre de la guerre, vu la grande étendue du nord au sud. Une place d'armes est différente d'une place forte. C'est un grand emplacement près d'une rivière et d'une ville, enceint d'ouvrages de terre et fossés pour le mettre à l'abri d'un coup de main, dans lequel on rassemble les magasins de toute espèce, armement, habillement, mu-

nitions, vivres, hôpitaux, etc., pour l'armée qui tient la campagne.

La première place d'armes à établir est *Corrientes*, pour les besoins des troupes qui auront à agir entre le Rio-Negro, l'Uraguay et le Haut-Paranna; elle est bien située pour le transport par eau, et elle est assez éloignée des frontières portugaises pour ne pas craindre une invasion assez considérable pour la mettre en danger.

La seconde place d'armes, la plus importante et la plus complète, est la *Colonia-del-Sacramento*, qui, outre tous les mêmes magasins que *Corientes*, doit renfermer le parc d'artillerie et les fours de l'armée. Sa vaste enceinte doit former un grand camp retranché, et, se liant aux fortifications du port formé par les îles San-Gabriel, devrait servir de place d'armes de terre et de mer. Elle deviendra un jour la place la plus importante de la contrée, à la rive septentrionale du fleuve, comme elle est dès à présent la plus essentielle sous le point de vue militaire.

Les trois places fortes à mettre en bon état de défense sont Maldonado, Montevideo, et la Colonia-del-Sacramento, dont nous venons de parler comme place d'armes.

Le district de Maldonado est difficile à défendre, à cause de son grand éloignement. La grande règle de la guerre offensive est d'étendre

son front d'attaque ; celle de la guerre défensive est, au contraire, de le resserrer : aussi il serait imprudent de porter l'armée du Nord au-delà de Santa-Lucia, qui se décharge près de Montevideo, pour aller secourir Maldonado s'il était attaqué, parce que ce pourrait n'être qu'une attaque simulée, pour attirer cette armée à l'extrémité de ses frontières et l'éloigner du vrai point de descente, pour l'attaque de Montevideo, qui se trouverait alors dégarni du secours de cette armée.

Tel qu'est Maldonado, il faut donner à son enceinte toute la force qu'on pourra ; mettre son château en état de défense, garantir sa rade en construisant un fort sur l'île Gorziti et des batteries correspondantes sur les pointes opposées, y jeter une garnison d'un millier d'hommes, et l'abandonner à lui-même, ne marchant à son secours que si le siége se prolongeait, et si l'ennemi était découragé ou affaibli.

Il faut, dans ce district, raccommoder le fort de San-Thereso, et relever le fort Gonzalès, sur l'extrême frontière du gouvernement portugais de don Pedro. Ces deux forts suivraient le sort de Maldonado, quel qu'il fût; s'ils étaient perdus, on les reprendrait facilement à la fin de la campagne ou de la guerre, qui, l'une et l'autre, pourraient ne pas durer long-temps de la part de

l'armée alliée, surtout lorsqu'une division, partant de Corrientes, et une autre partant de Rio-Negro, avant ou pendant le siége de Maldonado, menaceraient d'une invasion terrible les deux gouvernemens de San-Paul et de San-Pedro.

Montevideo doit être fortifié avec le plus grand soin, et bien garni d'artillerie, vu sa grande importance navale. On croit qu'il faut fortifier, sur sa côte orientale, le Montevideo et l'île de Los Ratos. On ne peut pas, sans un plan exact, juger des ouvrages nécessaires pour en faire une très forte place par terre et par mer, mais on doit y travailler tous les ans, et n'y épargner ni l'art ni la dépense, puisque c'est le boulevard de Buenos-Ayres et de la navigation du fleuve.

Sur la rive méridionale du Rio-de-la-Plata, la seule place d'armes nécessaire est Conchas, à l'embouchure du Paranna, au dessus de la capitale. Cet établissement doit être vaste, et enceint légèrement, il n'a besoin que de quelques batteries sur le bord de la rivière, ainsi que devant San-Isidro. Il faut aussi construire cinq bons forts; le plus considérable à Baragan, pour en défendre le mouillage; un à Quelmes, un à Remedios, un à Lobos, un à Nabarro, pour couvrir au loin la capitale, et obliger l'ennemi, s'il était parvenu à forcer la descente, à s'éloigner

de sa marine, et à s'enfoncer dans les terres pour arriver à la capitale.

Telles sont les principales parties de la défensive qui doivent être disposées le plus long-temps possible d'avance, c'est-à-dire sans aucun retard, puisqu'elles assurent la dignité et la sûreté de la république.

Nous avons déjà détaillé les trois parties de la force militaire : 1° l'armée de ligne, 2° les volontaires, cavalerie et artillerie, 3° la milice.

Comme en temps de paix, il n'y a que la première qui soit en service actif, les deux autres restant tranquilles dans leurs provinces respectives, elle doit figurer, même en temps de paix, par ses quartiers, la disposition totale de la défensive. Nous l'avons partagée en deux divisions, celle du Nord et celle du Sud, comme le fleuve la divise naturellement.

Les quartiers permanens de la division du Nord, pendant la paix, sont, à la Colonia-del-Sacramento, le lieutenant-général commandant avec son état-major, le parc d'artillerie, les deux compagnies d'artillerie à cheval, les quatre compagnies de grenadiers, les quatre compagnies de carabiniers chasseurs, et le premier bataillon d'infanterie de ligne.

A Montevideo, un maréchal de camp, le second bataillon d'infanterie de ligne, un escadron

de cavalerie, cantonné dans les villages voisins.

A Maldonado, un maréchal de camp, un bataillon de chasseurs, un escadron de cavalerie, cantonné dans le district.

Le long du Rio-Negro, un brigadier de cavalerie avec un escadron, un bataillon de chasseurs qui fournira une compagnie de garnison au fort du Santa-Theresa, et une à celui de Gonzalès.

Enfin un escadron de cavalerie à Corrientes.

Cette dislocation dessinera parfaitement les points de la défensive de l'armée du Nord.

Pour celle de l'armée du Sud, en temps de paix, le lieutenant-général commandant résidera à Conchas, avec son état-major, le parc d'artillerie, les deux compagnies d'artillerie à cheval, les quatre compagnies de grenadiers, les quatre de carabiniers, un bataillon d'infanterie de ligne, et un escadron de cavalerie cantonné à l'entour.

A Rosario, chef-lieu des grandes manufactures et ateliers militaires, un maréchal de camp, un bataillon d'infanterie de ligne, un escadron de cavalerie cantonné.

Sur la ligne de défense des cinq forts, à l'ouest de la capitale, un maréchal de camp, deux escadrons de cavalerie, deux bataillons de chasseurs qui fourniront des détachemens jusqu'à la baie du Rio-Salado.

Le gouvernement établira, dans chacun de ces quartiers et cantonnemens, des barques solides pour l'infanterie, et des quartiers et écuries pour la cavalerie, pour que les troupes y soient toujours tenues ensemble, en bonne discipline, et s'y livrent aux manœuvres et instructions de leurs armes. On prendra pour cela les mêmes mesures dans les deux divisions.

En temps de guerre, chaque division, renforcée des deux autres parties, les volontaires et la milice, prendra le nom, l'une d'armée du Sud, l'autre, d'armée du Nord. L'armée du Nord, comme celle du Sud, sera composée :

1° De sa division entière de ligne.	4,683
2° Deux escadrons de volontaires lanciers. . .	400
3° Deux compagnies d'artillerie volontaire. . .	100
4° Deux brigades de milices.	7,000
Nota. Chaque brigade représente 4,000 hommes, dont 3,500 enrégimentés en cinq bataillons, et 500 formant dix compagnies détachées pour servir dans les places et subvenir au remplacement dans les bataillons.	1,000
Total.	13,183 h.

Mais l'armée du Nord sera encore renforcée par la division qui se sera assemblée et organisée à Corrientes pour agir par diversion ou se rejoindre à l'armée en cas de besoin.

. . . . .

Cette division sera composée de

1° La brigade de milice organisée à Corrientes. .	3,500
2° Les dix compagnies détachées de cette brigade.	500
3° Deux escadrons de lanciers.	400
4° Deux compagnies d'artillerie volontaire . . .	100
	4,500 h.
Total de l'armée du Nord, avec cette division. .	17,883 h.

Nota. On n'a parlé que des quatre brigades, chacune de cinq bataillons, attachées aux armées du Nord et du Sud. Il reste donc quatre mille hommes sur les vingt mille qu'on assemblera et qu'on organisera à Corrientes.

Comme l'ennemi ne peut rassembler au plus que 10,000 Anglais et 10,000 Portugais pour toute cette grande expédition, on peut être sûr qu'il ne peut pas faire une attaque générale sur les deux rives à la fois, et comme la nécessité d'assurer un bon mouillage à la flotte combinée détermine absolument l'attaque sur la rive septentrionale, pour s'emparer de Montevideo, qui seul peut remplir cet objet essentiel, dès que la flotte anglo-portugaise paraîtra dans le fleuve avec son convoi, le gouvernement fera passer de l'armée du Sud à l'armée du Nord de Conchas à Sacramento,

Un bataillon d'infanterie de ligne. . . .	600	6,550
Deux bataillons de chasseurs.	1,200	
Trois compagnies d'artillerie de ligne. . .	150	
Trois escadrons de cavalerie de ligne. . .	600	
Une brigade de milice.	4,000	
Ce qui rendra l'armée du Nord forte de. . . .		24,233 h.

Cette armée sera suffisante non seulement pour défendre ces trois places situées sur la rivière, mais encore, par deux diversions sur les gouvernemens de San-Paul et San-Pedro, forcer les Portugais à abandonner leurs projets de conquêtes, et à se séparer des Anglais pour courir à la défense de leurs foyers et de leurs mines.

A la vérité, le général de l'armée du Sud sera fort affaibli, car il ne lui restera que :

Avec le parc, quatre compagnies d'artillerie. .	200
Un bataillon de ligne avec sa comp. d'artillerie. .	650
Quatre compagnies de grenadiers.	200
Quatre compagnies de carabiniers.	200
Une brigade de milice.	4,000
Deux escadrons de lanciers.	400
Un escadron de cavalerie de ligne.	200
Deux compagnies d'artillerie volontaire. . . .	100
Total.	5,950 h.

Mais on aura le temps de la faire joindre par deux brigades du second tirage de la milice; d'ailleurs, les habitans de la capitale se souviendront de leur ancienne valeur et de leur gloire, et ne laisseront pas les Anglais descendre au mouillage difficile où ils ont mis pied à terre autrefois, parce qu'on n'était pas préparé à leur opposer des batteries fixes, fortifiées d'avance, et un corps d'armée organisé, soutenu de 28 à 30 bouches à feu mobiles, dont 16 d'artillerie à cheval.

Voyons à présent les dispositions que doit faire le général du Nord. Il a d'avance une division arrangée à Corrientes, de 4,500 hommes, dont 4,000 seront disponibles pour faire une grande diversion sous les ordres d'un maréchal de camp, pendant que les 10 compagnies resteront sous un colonel à Corrientes pour le garder.

Il arrangera près du fort de Gonzalès une seconde division, pareillement commandée par un maréchal de camp, et composée de

2 bataillons de chasseurs de ligne.	1,200
Avec leurs 2 compagnies d'artillerie.	100
2 bataillons de milice.	1,200
1 compagnie d'artillerie volontaire.	50
2 escadrons de lanciers.	400
Total. . . .	2,950 h.

Il jettera dans les trois places les trois bataillons de la brigade dont il aura détaché les deux bataillons, pour sa seconde diversion destinée à l'invasion dans le gouvernement de San-Pedro. Il jettera aussi dans ces places, en proportion égale, 30 compagnies détachées des trois brigades de milice.

La garnison de Maldonado sera de. .	1 bataillon de milice.	600	1,100 h.
	10 comp. détachées. . .	500	
Celle de Montevideo.	1 bataillon de milice.	600	1,600 h.
	10 comp. détachées. .	500	
	1 bat. de chass. de mil.	500	

Celle de Sacramento. { 1 bataillon de milice. 600 / 10 comp. détachées. . 500 } 1,100 h.

Il rassemblera le reste de son armée pour tenir la campagne, et elle montera encore à

3 bataillons de ligne.	1,800
6 bataillons de chasseurs.	3,600
9 compagnies d'artillerie attachées à ces 9 bat.	450
4 compagnies d'artillerie du parc.	200
2 compagnies d'artillerie à cheval.	100
4 compagnies de grenadiers.	200
4 compagnies de carabiniers.	200
21 brigades de milices.	6,000
20 compagnies de chasseurs de ces deux brigades.	1,000
7 escadrons de cavalerie de ligne.	1,400
Total.	14,950 h.

Il prendra avec cette armée de 15,000 hommes, dont 1,400 de cavalerie et 48 bouches à feu, une bonne position à la rive orientale de la rivière de Santa-Lucia, très près de Montevideo, et de là il couvrira ses trois places. Il aura établi tout le long de la côte, depuis Maldonado jusqu'à Sacramento, des télégraphes, pour être promptement averti des mouvemens de l'ennemi, dès qu'il paraîtra à l'embouchure du fleuve.

J'estime que tout ce que les alliés pourront rassembler un jour pour cette grande expédition est 10,000 Anglais et 10 à 12,000 Portugais. Cette armée est bien faible, ayant trois siéges à faire sous les yeux d'une armée aussi forte, et ne

pouvant pas se déployer, ni s'éloigner de ses vaisseaux. Quand même elle réussirait à emporter Maldonado par une attaque brusque, elle n'y gagnerait qu'un mouillage trop éloigné, qui ne présenterait ni assez de capacité, ni assez de sûreté pour sa nombreuse flotte. Si elle ne parvenait pas à prendre Montevideo, elle ne tiendrait rien. Sa campagne serait manquée, et on ne tente pas deux fois une pareille expédition.

C'est à Rio-Janeiro que se ferait nécessairement le rassemblement de cette armée. Il serait possible de détourner, ou du moins de retarder cet orage, en prenant soi-même l'initiative de l'attaque, par une diversion de la division de Corrientes, qui ferait une invasion rapide dans la province de San-Paul, en offrant à ses habitans ou la liberté et la fédéralité, ou l'esclavage et la désolation ; en même temps la division de Rio-Negro entrerait dans le gouvernement de San-Pedro, et y tiendrait la même conduite.

Certainement les Portugais, forcés d'accourir à la défense de leurs frontières, ne pourraient plus penser à s'embarquer avec les Anglais pour pénétrer dans le Rio-de-la-Plata et courir à des conquêtes incertaines, pendant qu'on dévasterait et qu'on révolutionnerait peut-être les deux provinces les plus voisines de la cour.

Alors vraisemblablement la grande expédi-

tion se trouverait échouée, avant d'être entreprise ; car les Anglais ne pourraient entrer avec leurs seules forces dans le fleuve, et s'ils y paraissaient ils n'y feraient qu'une parade inutile. Si, après que les Portugais auraient réussi à repousser les deux diversions sur leurs frontières, ce qui n'est pas bien sûr, l'Angleterre poussait l'obstination et le dépit jusqu'à vouloir renouveler cette hasardeuse entreprise, ce serait un an de gagné, pendant lequel le gouvernement aurait le temps d'organiser et d'assurer son second tirage de 20,000 hommes qu'il partagerait en cinq brigades comme les premiers. Alors renforçant chacune de ses deux armées de deux brigades, et plaçant la cinquième brigade dans ses forts et batteries entre Conchas et Sacramento, pour couvrir l'embouchure du Paranna et de l'Uraguay, il présenterait une défensive inattaquable.

—

J'ai partagé la marine en deux ou trois départemens. Celui de Maldonado, si les circonstances politiques ne s'opposent pas à son établissement, doit être de six chaloupes canonnières ; mais elles doivent se replier à Montevideo, dès que la flotte ennemie paraîtra à l'embouchure du fleuve, pour n'être pas bloquées et prises dans la

rade mal défendue de Maldonado. Celle de Montevideo doit y attendre les progrès de la flotte ennemie, pour l'observer et profiter des occasions pour enlever quelques bâtimens du convoi. Ses équipages serviront à la défense de la place et de la rade, en cas de siége. Les huit chaloupes canonnières du département de San-Gabriel doivent rester dans ce port pour le même objet. Les huit barques doivent se tenir dans les embouchures du Paranna et du Paraguay pour, à l'aide des batteries de Martin-Gracia et de la Pointe, protéger leur navigation et empêcher les petits bateaux armés des ennemis d'y pénétrer. Le commandant de la marine de chacun de ces trois ports aura soin de faire enlever toutes les bouées et balises du fleuve, et de s'assurer de tous les pilotes et bateaux pêcheurs.

—

Ce qui doit grandement encourager et rassurer le gouvernement, c'est que trois années suffisent pour porter à sa perfection le plan militaire et le système de défense que je lui présente, s'ils sont suivis avec intelligence, zèle et persévérance. La circonstance de la rivalité et de la guerre à mort des deux grandes puissances de l'Europe, la résistance prolongée du Portugal et de l'Espagne, la longue nullité où se trouvera plongée

l'Espagne après une aussi terrible lutte, soit qu'elle triomphe, soit qu'elle succombe, donneront à la république le temps d'arranger sa constitution politique et militaire, et de se placer dans le corps politique de l'univers, au rang respectable d'une nation libre, avec l'avantage d'être indépendante de toute politique extérieure, ne tenant à l'Europe que par des relations commerciales. Ni les Anglais ni les Portugais, les seuls qui puissent s'y opposer, quelque jalousie qu'ils puissent en avoir, ne sont en état de se livrer à la chimère d'une grande expédition, tant que durera cet état violent de l'Europe. Ainsi la guerre de l'Europe est la paix de l'Amérique du Sud, l'époque que lui a marquée la Providence pour conquérir une glorieuse liberté.

Pendant que j'écris ce mémoire, et au temps où il sera déposé au conseil du gouvernement de la république, j'espère que Montevideo sera parfaitement soumis. C'est le premier de ses travaux, et, quel que soit l'état d'imperfection actuel de son état militaire, il a dû réunir, contre cette ville rebelle, tous les efforts de la nation. Je ne peux pas trop répéter que Montevideo est la clef du fleuve, le boulevart de la république. Cette ville est le pivot de toute la guerre. Placée sur une pointe de terre, elle ne pourrait être prise que par un long siége, en cas qu'elle fût

abandonnée à elle-même ; mais, défendue par une nombreuse artillerie, par une garnison qui, jointe aux gens de mer et aux habitans, monterait à plus de 4,000 hommes, soutenue par une armée égale à l'armée assiégeante, en réunissant les deux divisions détachées, elle doit être considérée comme imprenable.

Si cependant ce malheur arrivait à la faveur de la rébellion actuelle, qu'on aurait trop laissée vieillir, soit par une invasion subite des Portugais, soit par une attaque brusque des Anglais, avant que la défense eût été préparée et l'armée bien organisée, tout ne serait pas perdu pour cela. J'estime trop l'intéressante nation à laquelle je consacre mon expérience et mes travaux, pour craindre que le désespoir et la consternation étouffent le germe de la liberté, soutenu par le patriotisme le plus pur. Je crois au contraire que cette nation régénérée n'en travaillerait qu'avec plus de promptitude et de persévérance à son organisation militaire, pour se mettre en état, le plus tôt possible, de reprendre cette place essentielle sur les Anglais, à qui seuls la position peut convenir, et qui certainement, sous quelque prétexte qu'ils commissent cette injuste hostilité, ne s'y détermineraient que par l'espoir de l'acquérir pour la conserver.

Mais, bien loin que leurs vues de domination

ou d'avarice fussent remplies, cette possession leur coûterait plus, par l'entretien d'une grosse garnison et par la nécessité d'y stationner continuellement une escadre de guerre, qu'ils ne gagneraient par un commerce interlope, que la république prendrait la noble résolution de ne pas permettre. L'armée s'établirait dans un camp retranché, d'où elle bloquerait la ville en tout temps, et l'éloignement de l'Europe faciliterait un jour sa conquête, ou par famine, ou par des accidens de mer ou de vive force.

Pour compléter la partie militaire de mon travail, il faut y joindre des mémoires particuliers sur l'avancement aux grades, sur les peines et les récompenses, sur le code militaire, sur la discipline, sur la tactique, sur l'administration des vivres, sur les hôpitaux, sur les marches et routes militaires par mer et par terre, enfin sur toutes les parties qui doivent être à la fois avantageuses aux gens de guerre, sans grever toutes les autres classes de la population. Les ordonnances qui doivent fixer l'état militaire doivent dériver de principes convenables aux soldats citoyens d'une république libre. Je chercherai à perfectionner ce travail, si le gouvernement, content de ce que je lui ai déjà présenté, me fait connaître qu'il en désire la continuation.

TROISIÈME PARTIE.

POLITIQUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE.

La politique comprend toutes les branches du grand art de gouverner les peuples pour leur bonheur ; elle peut se diviser en deux parties, 1° Politique intérieure, 2° Politique extérieure.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

Elle fixe les rapports et les obligations mutuelles entre le gouvernement et le peuple, et se subdivise naturellement en cinq chapitres.

1er *Chapitre*. La constitution, qui fixe le nombre des pouvoirs et des rouages qui meuvent la grande machine nationale. On a beaucoup écrit sur cette matière, et l'art a peut-être obscurci

les lumières naturelles. L'expérience de la constitution anglaise prouve que c'est cette nation qui a le plus approché de la nature, malgré les vices de sa représentation. Elle distingue trois pouvoirs, au-dessus desquels est la loi : la chambre des pairs, la chambre des communes, et le pouvoir exécutif, le roi. La même constitution existe en France, excepté que la chambre des pairs s'appelle *sénat conservateur*, la chambre des communes, *corps législatif;* mais comme il n'y a point d'équilibre entre ces deux pouvoirs et le despotisme absolu du pouvoir exécutif, nommé l'*empereur*, tout ordre y est interverti. Le pouvoir exécutif en France est réellement le pouvoir législatif, et les deux autres ne sont que des machines exécutives que Napoléon dirige à son gré, parce que leur mode d'action donne à ses volontés une sanction constitutionnelle.

2e *Chapitre*. C'est de la réunion de ces trois pouvoirs que dérivent les lois sous lesquelles vit la nation, c'est de leur *séparation* que résulte la liberté nationale. Ainsi rien n'est plus essentiel, en fondant un état nouveau, que d'assurer un mode d'élection sage et égal pour les membres de la représentation nationale.

3e *Chapitre*. Le pouvoir exécutif peut être ou une présidence, *primus inter pares;* ou un sénat oligarchique, si c'est par élection; ou aristocra-

tique, si c'est par hérédité; ou enfin, une monarchie, qui doit toujours être héréditaire. Ces trois formes du pouvoir exécutif, ou gouvernement, ont leurs inconvéniens et leurs avantages. Il ne faut, dans ce choix, se livrer ni aux méditations abstraites, ni aux spéculations métaphysiques. Cette grande question ne peut être résolue que par l'impulsion du peuple qui veut devenir nation, par son caractère, par ses préjugés, par les localités, par le genre de sa population. Cette branche de la constitution ne peut être décidée que par un mouvement spontané, auquel toute la métaphysique du monde ne peut rien opposer.

4° *Chapitre*. De la réunion des trois pouvoirs naissent les lois ecclésiastiques (non quant au dogme, mais à l'existence politique), les lois civiles, les lois militaires, le code maritime, le code commercial, la fixation du revenu public et de son emploi.

5° *Chapitre*. Le pouvoir exécutif, ou le gouvernement, est chargé de la perception du revenu public et de son emploi. Je dirai seulement à cet égard, que pour éviter la confusion et la complication excessive dans le système financier d'un état, il est nécessaire de diviser la recette et la dépense en trois caisses à peu près égales, civile, militaire, extraordinaire, sans jamais en con-

fondre la comptabilité. S'il existe un déficit dans l'une des deux premières caisses, la nation doit en être instruite, et doit sanctionner l'application d'une partie de la caisse extraordinaire pour remplir le déficit. S'il y a excédant de recette dans la caisse civile ou dans la caisse militaire, il doit être versé dans la caisse extraordinaire, qui est essentiellement le trésor de l'état.

Je n'ai pas l'imprudence de m'étendre sur aucun de ces cinq chapitres, et je ne m'aviserai pas de présenter des conseils et des spéculations vagues et incertaines, que je n'ai pu puiser que dans des livres sur ces matières, dans lesquelles ils sont toujours des guides peu sûrs. Plusieurs années de séjour et d'étude du caractère national du peuple intéressant auquel je consacre mes travaux, suffiraient à peine pour fixer mon opinion sur la constitution politique qui peut lui convenir.

Je regarde les commentaires sur ces cinq chapitres comme des questions oiseuses, même dangereuses, dans un temps de création. Pour raisonner, il faut être homme fait ; la nation est encore en enfance, elle est encore enveloppée de langes de toute espèce. Ce sont ces entraves qu'il faut briser, non avec des questions métaphysiques, mais avec une armée bien organisée et des finances en bon état. Il faut éviter tout ce

qui peut causer des commotions civiles et de la discorde, par conséquent faire le moins de changemens possible dans les formes et rouages de la machine politique. Une révolution trop brusque fournirait des armes terribles à tous les ennemis de l'indépendance de l'Amérique.

—

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

La politique extérieure est la règle de conduite que le gouvernement de la république doit suivre dans ses relations diplomatiques avec toutes les nations du globe, soit voisines, soit éloignées, avec lesquelles les intérêts du commerce peuvent lui donner des rapports. Heureusement sa situation éloignée ne lui donnera pas de long-temps des rapports plus compliqués, et ne l'exposera pas aux ruses de la politique européenne et aux attentats de son ambition.

Je divise cette section en autant de chapitres qu'il existe de puissances avec lesquelles la république peut avoir à négocier, et auprès desquelles, les unes plus tôt, les autres plus tard, elle sera dans le cas de faire résider des agens diplomatiques. Voici la gradation de ses intérêts politiques.

CHAPITRE I. *L'Angleterre*.

La révolution des deux Amériques espagnoles s'avance à grands pas ; aucun effort humain ne peut plus l'empêcher. La métropole, sur le point de perdre entièrement son existence nationale, malgré l'opiniâtreté de sa résistance, ne pourra de long-temps, si elle évite le joug de Napoléon, ni défendre ses colonies, ni protéger les Espagnols naturels, qui ont encore pu les retenir sous l'obéissance de l'Europe, ni envoyer des escadres et des armées pour reconquérir celles qui s'en seront détachées.

Les secours que les Anglais ont prodigués en Espagne, depuis trois ans, n'ont servi qu'à exciter et entretenir le noble désespoir des Espagnols, sans leur donner les moyens de vaincre, parce qu'ils ont été employés sans discernement, sans plan fixe, sans prudence, et parce que, de la part des Espagnols, il y avait désunion.

Dans la révolution française, cette terrible révolution qui a changé entièrement la face de l'Europe et qui changera celle du monde entier, cette nation a eu le bonheur d'avoir à combattre contre tous les souverains de l'Europe à la fois, et de ne pouvoir s'appuyer d'aucun allié. Dès lors elle a été obligée de déployer toute son

énergie et ses ressources ; elle a développé toutes les facultés que multiplie l'amour de la liberté. Partout la victoire a couronné ses efforts. Si les chefs avaient eu la sagesse de s'en tenir aux principes de leur révolution, elle serait devenue la nation la plus libre et la plus estimée du monde entier.

Des monstres ont altéré son caractère national ; elle est devenue sanguinaire, immorale, en un mot, une nation conquérante. Un homme obscur s'en est emparé, l'a tyrannisée, l'a fait trembler ; mais, par la valeur des soldats que la liberté avait formés et que le despotisme a rendus ses satellites, il est devenu le fléau de l'univers.

Peut-être, au lieu de s'immiscer dans les affaires d'Espagne, d'y conduire des armées à qui on lie les mains, d'y employer une politique indécise, le gouvernement anglais aurait dû se contenter de fournir aux Espagnols des armes, des munitions et un secours momentané d'argent, qui n'eût réellement été qu'un prêt avantageux. Cette nation, tout aussi brave et moins corrompue que la française, eût suffi pour arrêter le torrent de ses conquérans. Il s'y serait formé, comme en France, des généraux. Elle aurait profité de la guerre de l'Autriche et de la faiblesse des satellites de Joseph pour purger son territoire de ses envahisseurs ; les Espagnols

seraient déjà libres depuis un an et leur monarque leur aurait été rendu.

Dans ce cas, les Espagnols américains, admirant leurs frères d'Europe, se seraient rattachés par des liens encore plus forts à la mère-patrie, auraient secondé ses efforts, au moins avec leurs richesses, et auraient fait cause commune avec elle contre le tyran du monde.

Cet espoir est évanoui, sans aucune probabilité de retour. Les Espagnols américains n'ont plus de patrie en Europe; ils ne peuvent pas la chercher en Espagne, qui bientôt ne sera qu'une province dévastée et épuisée du gigantesque empire français.

Ils sont forcés, puisque tous les liens sont brisés, de se faire une patrie indigène. Telle est la scission irrémédiable qui existe entre l'Europe et les Amériques. Il ne peut plus y avoir entre les deux hémisphères que des relations de commerce entre nations libres.

Il n'est pas possible que le peuple anglais, quelle que soit l'aberration politique de ses ministres, ne reconnaisse pas avant peu cette importante vérité. Il a une raison trop éclairée, l'amour de la liberté trop bien gravé dans son cœur, trop de droiture, trop de pénétration sur ses vrais intérêts, pour continuer les fautes énormes qui finiraient par le ruiner et le compro-

mettre inutilement; car il ne peut pas changer le cours des destinées[1].

La liberté des Amériques espagnoles est le salut et le bien-être de l'Angleterre. La continuation ou le renouvellement de leur servitude est la ruine du commerce anglais. Tous les efforts qu'elle fera pour les maintenir ou les rattacher à l'Espagne, ne feront qu'épuiser ses propres moyens et favoriser Bonaparte, en étendant la sphère de son insatiable ambition. Elle n'y aura gagné que de se rendre odieuse à des peuples qui ne désiraient que son alliance et des avantages mutuels.

Si les colonies espagnoles sont rattachées à l'Espagne, elles suivront son sort, lorsqu'elle sera forcée de subir le joug, et les Anglais, chassés de la péninsule des Espagnes, pour avoir mal participé à sa défense, ne seront pas admis par les Espagnols américains, dont ils auront eux-mêmes rivé les fers. Tout le commerce de ces riches contrées tombera dans les mains des États-Unis.

[1] Dumouriez écrivait ceci au moment de l'expédition dirigée par le général Moore, qui perdit une partie de sa faible armée, et périt lui-même dans la dernière action. Ce n'est qu'après ces désastres, que Dumouriez avait prévus et prédits, que le gouvernement anglais s'environna de toutes ces lumières et combina mieux ses efforts pour délivrer l'Espagne du joug étranger. Dumouriez y contribua.

C'est dans ce cercle de vérités mathématiques qu'il faut renfermer toutes les relations politiques que la république doit suivre avec le gouvernement britannique, en partant d'un principe également démontré : c'est que le plus habile négociateur est celui qui sait présenter à la puissance avec laquelle il négocie son véritable intérêt, et qui sait faire concorder cet intérêt avec le but de sa négociation.

L'Angleterre n'a qu'un seul intérêt dans le sort de l'Amérique du Sud, c'est de s'y assurer un commerce avantageux. La cupidité mercantile peut lui faire dépasser ce but et lui faire désirer de rendre ce commerce exclusif : de là, ses vacillations dans son plan de conduite, et les erreurs politiques qui lui ont attiré de grandes dépenses, des disgrâces et de la honte. Mais elle prouve à présent, par la conduite de l'amiral de Courcy, qu'elle est revenue aux vrais principes, comme elle a prouvé, par celle de lord Strangford, qu'elle n'a pas admis les prétentions et les projets de la cour du Brésil.

Il faut se contenter de ces bonnes dispositions, car sa situation politique en Europe ne lui permet pas d'aller au-delà. Ses engagemens avec l'Espagne sont sacrés, au moins en Europe, tant que l'Espagne n'est pas anéantie, et que son peuple n'est pas, comme celui

de la Pologne, effacé du tableau des nations.

Il serait donc aussi inutile qu'imprudent de s'obstiner à obtenir d'elle la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique du Sud.

Il faut se contenter de son assentiment tacite. La seule protection qu'elle puisse accorder est de contenir par son irrésistible influence la cour du Brésil dans une neutralité parfaite, pendant le cours du conflit entre la junte supérieure de Buenos-Ayres et les rebelles de Montevideo, soutenus par les émissaires de la régence espagnole. La république n'a besoin que de ses seules forces pour apaiser ces troubles, si l'Angleterre et la cour du Brésil restent neutres. Tel est l'objet essentiel de la négociation du chargé d'affaires du gouvernement de Buenos-Ayres auprès du gouvernement britannique.

L'autre objet essentiel de sa mission est d'obtenir, du ministère anglais, des armes, des munitions et autres nécessités militaires dont manque ce nouveau peuple, en attendant qu'il ait pu établir chez lui les manufactures relatives à cet objet. Les mêmes motifs qui empêchent le ministère anglais de reconnaître l'indépendance et la légalité du gouvernement de Buenos-Ayres mettent aussi des obstacles à la vente d'armes, pour assurer son affranchissement. Cette négociation est délicate et doit être conduite avec

beaucoup de discrétion. C'est à la cupidité mercantile à lever ces obstacles; car si on demande officiellement au ministère anglais la levée de l'interdiction de l'achat et du transport des armes, sa réponse officielle sera nécessairement un refus.

J'ai déjà mandé dans deux lettres que l'argent est le moyen à employer. Il est infaillible; mais il faut beaucoup d'adresse et de secret dans son application. J'ai dit qu'il fallait que le chargé d'affaires qu'on enverrait fût pourvu d'un crédit discrétionnaire assez considérable pour n'être pas arrêté dans ses négociations par la pénurie des moyens pécuniaires. Je ne doute pas que le gouvernement n'ait senti la justesse de ce conseil, et que ses premières dépêches ne contiennent ce crédit qui lui déliera les mains.

Dès que le chargé d'affaires aura des fonds disponibles à Londres, il doit s'intriguer pour faire des marchés d'armes, sans considérer la cherté des prix, car les premiers seront exorbitans. Alors les marchands, aussi intéressés que lui-même à l'exécution de leurs marchés, connaissant les moyens de corruption, accoutumés à les employer, feront toutes les démarches nécessaires pour obtenir, par les bureaux du gouvernement, la levée des prohibitions et les licences pour l'embarquement et le transport de ces denrées, vraisemblablement en dénaturant

ces cargaisons et la destination des bâtimens. C'est l'affaire de ces marchands. Le chargé d'affaires ne doit pas paraître dans cette négociation mystérieuse et subreptice, dans laquelle son interposition, en qualité d'étranger, serait une maladresse qui ferait tout manquer, et qui compromettrait mal à propos son caractère public, dont il faut toujours conserver la dignité, quoiqu'il doive rester secret jusqu'à l'époque (qu'il faut attendre sans se presser, mais qui arrivera un jour) où il pourra développer publiquement le rang diplomatique de ministre avoué d'un peuple libre.

Le chargé d'affaires se servira des vaisseaux de ces marchands de la Cité, quand ils auront obtenu leurs licences, pour faire passer plusieurs officiers expérimentés qu'on lui procurera, mais qu'on ne peut pas faire partir sans argent comptant, ni sur de simples promesses. Pour tout cela il faut un crédit ouvert au chargé d'affaires, pour qu'il puisse faire face à Londres à ses engagemens. Le prix des cargaisons doit, sans contredit, être payé à Buenos-Ayres; mais c'est à Londres que doit être payé, en argent comptant et à point nommé, celui des engagemens des officiers, ouvriers, etc., avec la précaution surtout de n'engager aucun Anglais, pour ne pas s'exposer au reproche d'embauchage

et aux désagrémens qui pourraient en résulter et qui aviliraient sa mission.

Il est possible que le gouvernement anglais fasse, non pas des propositions directes (il ne l'oserait pas à cause de sa position délicate), mais des insinuations au chargé d'affaires, pour se faire céder un établissement fixe dans le Rio-de-la-Plata. C'est, sans contredit, son désir le plus intime pour arriver à la possession du commerce exclusif.

Je pense que si cela arrivait il ne faudrait pas rejeter cette ouverture, mais *traîner* la négociation, et y mettre pour condition, *sine quâ non*, la reconnaissance ouverte de l'indépendance de l'état de Buenos-Ayres et la levée de toutes les prohibitions sur la vente et le transport des armes. Le chargé d'affaires gagnerait du temps, et si le marché des armes fait à Rio-Janeiro par don Manuel Padilla avec le consul américain avait son exécution, alors, comme le besoin serait moins pressant, il lui serait plus aisé d'écarter cette ouverture, et de trouver, dans les circonstances qui se présenteraient, les moyens de l'annuler.

Jusqu'à cette époque il doit, au contraire, *caresser* cette idée, et la laisser entrevoir comme praticable par son utilité mutuelle pour les deux nations. Il peut lui-même en tirer parti comme

d'un moyen plus facile de communication avec le cabinet britannique, il peut s'en servir pour les autres objets de sa mission.

Si les affaires en venaient au point que le gouvernement de Buenos-Ayres fût obligé de s'accorder sur la cession d'un port dans le Rio-de-la-Plata, il ne faudrait jamais consentir que ce fût celui de Montevideo, que je considère, dans mon système de défense, comme le pivot de toute la défensive et le palladium de l'indépendance de la république. Il faudrait fixer toute la négociation sur Maldonado.

Quel que soit l'inconvénient d'un voisin aussi puissant, aussi dominateur, aussi exclusif, il s'y trouverait d'un autre côté deux grands avantages : 1° du côté de la régence d'Espagne, dont tous les projets seraient frustrés par l'acte de reconnaissance de l'indépendance cimenté par un traité de cession ; 2° du côté de la cour du Brésil qui, voyant les Anglais interposés entre elle et le gouvernement de Buenos-Ayres, serait forcée de renoncer à toutes ses prétentions, ses intrigues et ses menées contre le gouvernement.

En considérant d'un côté ces avantages, de l'autre la position géographique de Maldonado, très éloignée et par conséquent peu dangereuse pour la liberté de la république ; en considérant, de plus, que cet accord entre les gouvernemens

de Londres et de Buenos-Ayres assurerait au dernier plusieurs années de paix et de tranquillité pour fonder la république sur des bases solides, pour y arranger une constitution fixe et un état militaire imposant, on peut presque désirer que la cession de Maldonado ait lieu ; mais si les Anglais en font le prix de leur protection, le gouvernement de Buenos-Ayres doit de son côté le vendre le plus cher qu'il pourra.

Si on en vient à cette négociation, j'offre mes conseils et mes moyens secrets pour la rendre la moins désavantageuse et la plus honorable possible.

Voilà, selon mon idée, la base de l'instruction à donner au chargé d'affaires de Buenos-Ayres à Londres. Il doit surtout avoir, par un crédit ouvert dans la Cité, la disposition des fonds nécessaires pour les objets que j'ai énoncés, ainsi que pour les cas imprévus et journaliers, tels qu'expéditions de courriers pour la correspondance dans les ports, voyages, dépenses des bureaux, ports de lettres, gratifications à des secrétaires, à des commis, à des valets, etc., etc. Enfin, vu l'éloignement et la difficulté des communications avec sa patrie, on doit lui accorder la plus grande latitude de confiance, et carte blanche, surtout dans les premiers temps de sa mission. On pourra la restreindre et la régula-

riser quand toutes les difficultés seront surmontées, et lorsque la république aura acquis une constitution libre et une organisation solide.

Chapitre II. *Le Brésil.*

De toutes les puissances avec lesquelles le gouvernement de Buenos-Ayres doit entretenir des relations suivies, la seconde en importance, est la cour du Brésil. Cette cour a mis à découvert ses prétentions et sa mauvaise volonté, et, pour peu que le ministre anglais qui réside à Rio-Janeiro eût favorisé les projets chevaleresques de sir Sidney Smith, elle aurait déjà profité de la révolte de Montevideo pour agir ouvertement et offensivement contre Buenos-Ayres, non pas par zèle pour la conservation des droits de Ferdinand VII, mais pour lui substituer les prétentions de la princesse Charlotte.

Les droits de Ferdinand VII sont entièrement hors de question, puisque les provinces qui composent la vice-royauté de Buenos-Ayres ont proclamé sa souveraineté continuée, et que c'est en son nom qu'agit, jusqu'à présent, le gouvernement qui s'est constitué gardien des droits du monarque absent et prisonnier. Il n'y a de divergence, entre ce gouvernement et la métropole, que le refus de reconnaître l'autorité d'une ré-

gence dont la légitimité est contestée, même en Espagne, parce qu'elle est la continuation d'une première régence dissoute par l'indignation publique, forcée pour échapper à cette même indignation d'appeler les Cortès de la nation.

Ces Cortès elles-mêmes ont été assemblées avec précipitation, sans que les différentes provinces, même celles qui ne sont pas sous le joug des Français, nommément le royaume de Murcie, aient eu le temps et même la permission de remplir les formalités requises pour la convocation d'une aussi importante assemblée; sans même qu'on ait voulu recevoir dans l'île de Léon les députés légitimement élus, assemblés à Alicante, auxquels on a substitué des hommes, sans doute très bons et très hardis patriotes, mais auxquels manque l'assentiment des provinces, et qui se trouvent commis sans avoir jamais eu de *commettans*.

Ce sont ces Cortès tumultuaires qui, sur le tronc pourri d'une régence abhorrée, ont tenté une seconde régence, tout aussi ignorante, tout aussi inactive, qui ne répare aucun des maux de l'administration précédente, qui ne jouit d'aucune puissance exécutive, parce qu'il existe confusion, comme dans la Convention de France en 1792, et que le corps législatif s'est emparé de tous les pouvoirs, ce qui doit conduire à l'anarchie et à la dissolution. Tel est l'état poli-

tique de l'Espagne, auquel il y a peu de remède.

Dans ce chaos politique, le gouvernement de Buenos-Ayres donne ostensiblement une grande marque de bonne volonté, en restant soumis à son infortuné monarque, mais il montre en même temps une grande prudence, en ne se soumettant pas à de pareils représentans de la souveraineté, dont le premier acte a été de se substituer au souverain.

Les Cortès ont repris, au nom de la nation, dont elles se sont créées elles-mêmes les représentans, les droits et l'exercice de la souveraineté. La nation espagnole-américaine imite leur exemple, bon ou mauvais. Aucune puissance étrangère n'a le droit de s'immiscer dans cette discussion, encore moins de juger ce procès contre les Américains. Le temps seul en décidera, soit par le rétablissement de la monarchie espagnole dans son intégrité, soit par la séparation de ses divers domaines d'outre-mer, que la distance de la métropole et son anéantissement rappellent au droit de la nature et à l'indépendance.

Tels sont les principes sur lesquels le chargé d'affaires résidant à Rio-Janeiro doit fonder toutes ses relations politiques, tant avec la cour du Brésil, qu'avec le ministre d'Angleterre qui y réside. Il doit surtout, dans les premiers temps,

éviter les discussions sur les limites de territoire, existantes de tout temps entre les deux contrées voisines, discussions que cette cour, profitant des malheurs de l'Espagne et des troubles qui accompagnent toujours la régénération d'une nation qui veut se donner une existence politique, renouvellera souvent sous mille formes différentes, tantôt par des excursions ou envahissemens sur les frontières, tantôt en appuyant sous main les partis des mécontens.

Dans les discussions qui naîtront de tous ces petits attentats, le chargé d'affaires doit développer beaucoup de prudence, et supporter patiemment tout ce qui pourrait entraîner une rupture d'éclat. Ce temps de patience finira dès que l'état militaire de la république sera assez fort pour pouvoir soutenir ou revendiquer ses droits. Alors le chargé d'affaires pourra, sans craindre même que l'influence anglaise le contrarie, traiter d'égal à égal avec le ministère du Brésil; mais jusque-là il faut éviter, autant qu'il sera possible, toute altercation avec cette cour.

Le chargé d'affaires sera bien placé à Rio-Janeiro, pour continuer, par le consul américain, une étroite correspondance avec les États-Unis. Il doit être autorisé à transiger, avec le consul et les marchands américains résidant à Rio-Janeiro, sur tous les marchés, tant pour les

armes que pour les autres besoins militaires de la république. Pour y parvenir, il sera peut-être nécessaire de pensionner ce consul, ce qui doit se faire secrètement et par les mains du chargé d'affaires, qui, par conséquent, doit être pourvu d'un crédit discrétionnel pour toutes les dépenses relatives à cet objet, et aussi pour celles qu'il devra faire pour s'assurer, dans les bureaux de la cour du Brésil, des gens affidés, pour être instruit de tout ce qui se passera relativement aux intérêts de sa propre nation.

Le chargé d'affaires aura la plus grande déférence et affectera l'air de la plus grande confiance avec le ministre de l'Angleterre résidant à Rio-Janeiro, mais il se gardera bien de lui laisser percer le mystère de sa bonne intelligence avec les États-Unis, et avec leur consul, dont ce ministre rendrait compte à la cour de Londres, qui, trouvant cette intimité contraire à ses intérêts et à ses vues, ne manquerait pas d'y apporter des obstacles.

Le chargé d'affaires pourra aussi, mais avec prudence, engager à Rio-Janeiro des militaires, surtout des canonniers et des ouvriers. Le gouvernement, l'y ayant autorisé, tiendra à ces étrangers tous les engagemens qu'il aura pris avec eux pour leur établissement dans la république.

Il fera passer par des voies sûres, en chiffres, tous les renseignemens qu'il pourra se procurer, par argent, sur l'augmentation ou diminution des forces militaires et navales portugaises et sur l'emplacement des troupes, les dispositions des provinces entre elles, tant à l'égard des provinces espagnoles qu'à l'égard de leur propre gouvernement. Ces avis, souvent réitérés et donnés avec intelligence, serviront de boussole au gouvernement pour diriger ses démarches et ses mesures relatives à la sûreté et à la défense de la république.

Tel est le fond des instructions dont doit être pourvu le chargé d'affaires auprès de la cour du Brésil, pendant les trois ou quatre premières années de la fondation de la république. Après quoi, étant en état de repousser toutes les attaques étrangères, et n'ayant besoin d'aucune politique extérieure, ayant acquis une virilité respectable, ses relations diplomatiques seront simples, énergiques et ne respireront que l'indépendance et la philanthropie.

Chapitre III. — *Les États-Unis.*

Il ne peut jamais exister que des relations d'amitié et de commerce entre le gouvernement de Buenos-Ayres et les diverses provinces qui

composent la république fédérative des États-Unis. Leurs principes sont les mêmes, ils n'ont rien à craindre ni à soupçonner à l'égard l'un de l'autre, vu leur grand éloignement. Il n'en est pas de même entre le Mexique et les États-Unis, parce qu'il y a des points de contact qui établiront un jour des disputes de territoire et des guerres qui, dans aucun cas, ne peuvent atteindre les républiques fédérales qui s'établiront dans l'Amérique du Sud, et bien moins encore celle de Buenos-Ayres que celle de *Tierra-Firme* qui, quelque jour, sera entraînée dans les intérêts du Mexique et peut-être forcée à défendre les îles espagnoles du golfe du Mexique, ou de soutenir les vieilles prétentions ou les réclamations de la Louisiane et des Florides [1].

L'état de Buenos-Ayres a le bonheur d'être assez éloigné de ce théâtre futur de guerre, pour n'être point dans le cas de prendre aucun intérêt, ni direct ni indirect, dans ces querelles, qui seront formulées par les puissances maritimes de l'Europe, et aussi par les républiques noires qui, d'ici à un siècle, finiront par chasser tous les blancs des Antilles et couvrir cet archipel de

[1] Dix ans après, tout ceci était accompli, et l'Espagne avait cédé elle-même ce qu'elle ne pouvait plus conserver. Il ne manque plus aux États-Unis, pour compléter leur système maritime, que la possession de Cuba, et ils l'auront bientôt.

pirates barbares dont on ne pourra exterminer la race que par une croisade européenne.

A l'abri de toutes ces calamités, par la distance qui le sépare de ce théâtre de sang, l'état de Buenos-Ayres n'ayant point de côtes à défendre se contentera d'une marine intérieure pour couvrir la navigation de son unique entrée, le Rio-de-la-Plata, contre une invasion de pirates, et conservera la paix au milieu de ces grandes convulsions qui ne peuvent jamais l'atteindre.

Une autre chance peut encore bouleverser l'Amérique du Nord, c'est l'anéantissement du système fédéral qui constitue l'existence politique des États-Unis. Tout cela sera toujours étranger à l'état de Buenos-Ayres, plus que ne le sont pour lui les révolutions qui bouleversent l'Europe à présent. Lorsque ces grandes tragédies se joueront dans les autres parties du globe, cet état sera déjà fondé et inébranlable.

En ce moment, il a besoin des secours des États-Unis, et est sûr, pour son argent, de les trouver dans la cupidité d'un peuple chez lequel l'intérêt est le dieu moteur de toute sa conduite. Ce n'est point avec le gouvernement fédéral que l'agent secret qu'on tiendra chez les Américains-unis sera dans le cas de traiter. Le congrès a déjà eu la pédanterie de refuser de reconnaître

l'envoyé de la régence d'Espagne, de peur de se compromettre avec Napoléon.

Jusqu'à ce que Buenos-Ayres soit reconnue par les puissances maritimes comme la représentation d'un peuple indépendant, il ne faut point envoyer de chargé d'affaires auprès du congrès, à moins que celui-ci ne prenne l'initiative de cette démarche qui, de part et d'autre, est sans utilité et purement *ad honorem*.

C'est avec les marchands de Boston, New-York et autres ports, que des agens de Buenos-Ayres peuvent traiter pour des armes et autres besoins de leur république; ces transactions peuvent se faire partout dans les ports des États-Unis. Ces émissaires ne doivent être considérés que comme des agens de commerce envoyés pour vérifier les marchés sur les lieux, en surveiller les expéditions, en augmenter ou diminuer les clauses, suivant les circonstances et dans les cas imprévus.

La scission entre l'Angleterre et les États-Unis, surtout si elle dégénère en une guerre ouverte, est un grand inconvénient pour ces relations commerciales, et par conséquent pour l'introduction à Buenos-Ayres des secours qu'on peut attendre des États-Unis. La marine anglaise peut intercepter la navigation du Rio-de-la-Plata; mais l'avidité mercantile surmonterait toutes

ces difficultés, à moins que les Anglais ne possédassent Montevideo, et n'y établissent leur station navale au centre du fleuve. Mais c'est ce que l'état de Buenos-Ayres ne peut jamais permettre, à moins de renoncer à son indépendance.

D'ailleurs les Anglais, qui de leur côté sont grands calculateurs, ne se détermineront pas à se charger des frais énormes d'une forte garnison, de la station permanente et d'un état de guerre perpétuel au centre du Rio-de-la-Plata, pour l'unique but d'empêcher les Américains de porter à Buenos-Ayres quelques pacotilles de fusils. Ainsi l'état de Buenos-Ayres peut, sans une grande inquiétude, passer des marchés avec les négocians américains, soit à Buenos-Ayres, soit à Rio-Janeiro, soit à Londres, soit en France, soit dans les villes de commerce des États-Unis, ayant seulement la précaution de ne pas s'en vanter. C'est là réellement le seul objet de ses relations diplomatiques avec les États-Unis; elles ne sont pas politiques, mais purement commerciales.

Chapitre IV. — *La France.*

Il est bon de tenir un chargé d'affaires *secret* en France, mais cette mission doit être confiée à un homme très habile, très discret et surtout

très délié. Il doit n'y paraître que comme voyageur, avec des moyens pécuniaires suffisans pour s'introduire partout; mais s'il ne met pas dans sa conduite une grande adresse, il sera bientôt reconnu par la finesse française, et deviendra sa dupe ou sa victime.

Quelque peine que croirait faire aux Anglais Bonaparte, en aidant les Américains du Sud à résister à la régence espagnole, aux intrigues de la cour du Brésil et à la domination des Anglais dans le Rio-de-la-Plata, il a encore plus d'intérêt qu'eux à s'opposer à l'indépendance de l'Amérique du Sud, qu'il regarde comme une propriété de famille. Il ne donnerait donc aucun secours aux Américains, qu'avec la condition expresse de se jeter dans ses bras; et de reconnaître la souveraineté de Joseph ou la sienne propre, s'il retire ce fantôme de roi pour annexer l'Espagne à son vaste empire.

Le gouvernement de Buenos-Ayres a reconnu la souveraineté de Ferdinand VII, et s'est établi en son nom. C'est un crime irrémissible; il exigerait donc une démarche éclatante pour l'effacer. Cette démarche amènerait la guerre civile, et les émissaires français qu'on y introduirait achèveraient de démoraliser la nation, sans pouvoir y apporter des secours suffisans pour soutenir le parti français contre la guerre exté-

rieure que lui feraient ouvertement les Anglais, les Portugais, la régence d'Espagne et les honnêtes gens du pays. Ce serait transporter toutes les horreurs de la guerre de l'Europe sur les bords du Rio-de-la-Plata, et les Américains avilis et corrompus mériteraient toutes les calamités qu'ils attireraient chez eux.

Quand même Napoléon aurait toutes les vertus de Titus, quand même il serait de bonne foi, en voulant appuyer la cause de la liberté en Amérique, il faudrait encore, dans les circonstances présentes, éviter toute liaison avec lui. Il ne lui reste plus aucune colonie, il n'a point de vaisseaux, il ne peut envoyer en Amérique que quelques aventuriers obscurs, qui auraient bien de la peine à y pénétrer. Ces hommes, quelques talens qu'ils pussent avoir, ne pourraient être que dangereux s'ils étaient admis.

Il est très essentiel de n'admettre dans les emplois civils ou militaires de la république ni Français, ni Anglais. Ces deux nations sont trop imbues de haines mutuelles, d'opinions contradictoires, tant entre elles qu'avec celles des Américains espagnols, pour qu'on puisse leur confier d'aussi grands intérêts. Il y a fort peu d'exceptions à cette règle générale de prudence. C'est parmi les Italiens, les Allemands, les Suisses, les Hollandais, tous peuples vexés par la tyrannie

des deux nations rivales, et parmi un très petit nombre d'émigrés également mécontens de l'une et de l'autre, que le gouvernement peut faire un choix d'officiers pour organiser et commander son armée naissante. Il existe dans ce métier très peu de philosophes modérés et impartiaux, tous les autres sont dangereux.

Il serait donc inutile et imprudent de traiter à présent avec le gouvernement français, qui ne peut fournir aucun secours d'armes, le seul dont la république ait besoin. Les officiers dont il pourrait permettre ou tolérer l'émigration en Amérique, seraient certainement des émissaires qui n'y produiraient que du mal; ils seraient vraisemblablement victimes de la discorde qu'ils apporteraient, et leur mort ou leur expulsion serait, comme la juste punition de Liniers, un reproche de plus au gouvernement de Buenos-Ayres.

C'est en elle-même que l'Amérique doit trouver ses moyens pour conquérir et assurer son indépendance. Elle a besoin sans doute de quelques officiers européens pour former et discipliner les troupes. J'en connais plusieurs, et il s'en présentera d'autres. Il faut n'en demander à aucun gouvernement pour ne pas se trouver dans l'inconvénient où se trouvent à présent l'Espagne et le Portugal, de dépendre exclusivement

pour leur défense des Anglais, et de n'avoir à la tête de leurs troupes que des Anglais. Il faut choisir des hommes à talens, isolés, qui n'appartiennent à aucun gouvernement, et qui, cherchant une patrie, s'identifiént à la nation qu'ils servent, non comme stipendiaires, mais comme citoyens.

C'est plutôt en Angleterre qu'en France qu'on peut trouver de pareils sujets, parce que la France n'est pas libre, au lieu que l'Angleterre est le refuge de tous les mécontens de toutes les nations.

Dans quelques années, lorsque la république aura assuré sa constitution, lorsque son état militaire sera assez respectable pour ne craindre aucune invasion étrangère, lorsqu'elle sera reconnue comme une nation libre, sous quelque forme de gouvernement qu'elle adopte, elle pourra tenir en France un agent diplomatique, comme les États-Unis, pour y entretenir des relations, non pas politiques, mais commerciales; et elle aura, sur les États-Unis, l'avantage de ne pas être exposée à des avanies, si elle a la sagesse de n'entretenir ni marine marchande, ni marine militaire, et de ne faire le commerce que chez elle-même, ne devant point exposer ses citoyens aux dangers de la mer, tant qu'elle n'aura pas un grand excédant de population.

Chapitre V. *L'Espagne.*

J'ignore si le gouvernement de Buenos-Ayres a envoyé un représentant aux Cortès. Je ne le crois pas, puisque la régence d'Espagne s'est déclarée contre la création de ce gouvernement, et d'après la conduite du nouveau gouvernement de Montevideo. Je désire que cela ne soit pas, et que s'il existe un représentant de Buenos-Ayres dans l'île de Léon, il soit, comme tant d'autres, un délégué postiche, sans aveu de la population qu'il représente, par conséquent illégal et nul.

S'il existe un délégué dans les Cortès, envoyé réellement par la colonie, il faut que, pour remplir sa dangereuse et délicate mission, il parte toujours de la souveraineté reconnue de Ferdinand VII, et qu'il s'oppose à tout ce qui peut nuire à l'intégrité du pouvoir royal. La pétulance des Cortès ne pourra pas s'accommoder long-temps de cette constante opposition. Elles seront mécontentes de ce délégué, qui, opposant à leurs clameurs une protestation pure et simple, mettra le gouvernement de Buenos-Ayres à l'abri du reproche de perfidie et de rébellion dont on le charge déjà, et qui sera encore plus général en Espagne, lorsque le gouvernement aura déclarée ouvertement que la volonté fixe

de la nation qu'il représente est d'assurer son indépendance.

Si le gouvernement n'a aucun député aux Cortès, il faut bien se garder d'en envoyer. Il faut seulement, au nom du roi Ferdinand, se dépêcher d'apaiser la révolte de Montevideo, organiser l'armée, arranger la place d'armes de la Colonia-del-Sacramento, augmenter les fortifications de Montevideo, mettre en état de défense Maldonado; placer dans ces trois forteresses de bonnes garnisons, et employer les vaisseaux que les rebelles de Montevideo avaient armés pour bloquer la capitale, à croiser pour la sûreté de la police du fleuve, et en faire le premier fondement de la marine que j'ai indiquée dans la troisième section de la partie militaire.

Pendant que le gouvernement perfectionnera ces dispositions, ainsi que celles de son système de finances, pour subvenir à toutes ces dépenses, le chaos des affaires de la métropole se débrouillera, son sort se développera, soit en bien, soit en mal, et le gouvernement de Buenos-Ayres avancera ou retardera, selon les circonstances, la déclaration de son émancipation, qu'il aura préparée d'avance.

Telle est la marche à suivre à l'égard de la métropole. Le gouvernement de Buenos-Ayres s'étant substitué à son roi pendant sa captivité,

ne peut pas envoyer à la métropole *australe* aucun des revenus royaux, puisqu'il en a besoin lui-même pour lui conserver le plus beau fleuron de sa couronne. Il ne peut disposer et envoyer à ses frères d'Europe que l'excédant du revenu, déduction faite des dépenses nécessaires à la défense de son propre territoire, s'il s'en trouve.

Ce système de finances se divise naturellement en trois sections : 1° dépense civile, pour payer tous les emplois de l'état, les tribunaux, etc.; 2° dépenses militaires de terre et de mer, sur le pied de l'état militaire que j'ai proposé comme absolument indispensable pour la sûreté de l'état; 3° dépenses extraordinaires, comprenant les relations extérieures, les canaux, les grands chemins, les défrichemens, etc., et une somme toujours en réserve pour les cas de calamités publiques, guerres imprévues, pour les grands établissemens nationaux, comme école militaire, hôpitaux, fonderies, ateliers d'armes et habillemens, magasins publics, etc.

C'est sur cet excédant de toutes les dépenses, sur cette somme en réserve, si elle existe, lorsqu'on aura fait cadrer ensemble les tableaux de la recette avec ceux de la dépense, qu'on pourra envoyer l'excédant à la métropole. Mais le premier devoir est de pourvoir, par tous les moyens possibles, à sa propre sûreté, et de ne pas laisser

épuiser ses propres ressources en les confiant aux infidèles et incapables gouvernans de la métropole, qui, sous quelque dénomination qu'ils aient portée, ou qu'ils puissent porter à l'avenir, ont abusé, et abuseront du zèle indiscret des Américains pour le malheur et la ruine de la patrie commune. Ce n'est qu'après le dénouement du drame sanglant dont la presqu'île des Espagnes est le théâtre, qu'on ressentira tous les inconvéniens de ce zèle indiscret. Tous les trésors de l'Amérique qu'on jette dans ce gouffre seront la proie des lieutenans de Bonaparte, si les Espagnes tombent dans ses fers, et il ne restera plus à l'Amérique épuisée aucune ressource pour défendre sa liberté, et pour ouvrir un asile assuré aux braves et aveugles défenseurs et aux victimes de l'anéantissement de la métropole. Ainsi la prudence doit restreindre le zèle de l'état de Buenos-Ayres, et il travaillera pour la nation espagnole elle-même, en employant ses ressources à assurer son propre salut.

Jusqu'à la décision finale de la guerre en Espagne, le gouvernement de Buenos-Ayres ne peut entretenir aucune relation politique et commerciale avec la métropole. La conduite hostile, violente et despotique de la régence espagnole suspend tous les liens de la fraternité entre le gouvernement espagnol et celui de Buenos-Ayres,

et fait une loi à ce dernier de le renfermer dans ses propres intérêts, pour conserver sur la face du globe le nom espagnol.

Nota. Le gouvernement de Buenos-Ayres n'a aucune relation diplomatique ni même commerciale avec aucun des autres états de l'Europe. La Russie, la Suède, le Danemarck, l'Allemagne, la Turquie, l'Italie, sont pour lui comme s'ils n'existaient pas, puisque n'ayant pas de marine, ni militaire ni marchande, son commerce sera long-temps passif, et se fera dans sa capitale. La Hollande est effacée du rang des nations européennes, elle a perdu tous ses établissemens dans l'Inde, où les Anglais dominent sans rivaux. La nouvelle république a le bonheur d'être isolée et séparée des intérêts de l'Europe et de l'Asie. Qu'elle sache en jouir et travailler uniquement à assurer son indépendance! Toutes les circonstances la favorisent. La Providence a remis son sort entre ses mains. Braves Américains, point de relâche dans vos efforts, et votre triomphe est sûr!

Chapitre VI. *Le Mexique.*

Les intérêts communs de la liberté doivent inspirer la sollicitude la plus vive au gouvernement de Buenos-Ayres, pour la réussite des efforts des Mexicains. Mais il ne peut que faire des vœux pour leur succès, qui sera acheté par bien du sang, et sera suivi de longues guerres entre ce nouvel état et celui des États-Unis. Il n'y aura jamais, avec le Mexique, aucun motif de relations diplomatiques et commerciales, et tout se réduira aux simples égards de fraternité. Aucun

des deux états ne peut ni aider ni nuire à l'autre, à raison de leur grand éloignement.

Chapitre VII. *État de Terre-Ferme.*

Cet état, ainsi que celui du Mexique, est trop éloigné de celui de Buenos-Ayres, pour qu'il y ait jamais, ou au moins de très long-temps, aucun intérêt direct entre eux. Au reste, le sort de cet état lointain est encore enveloppé dans les nuages épais de l'impénétrable destin, ainsi que celui des belles Antilles espagnoles, Haïti, Cuba et Porto-Rico.

Chapitre VIII. *Le Pérou.*

Ce n'est qu'à l'isthme de Panama, à l'immense empire du Pérou, que commence l'intérêt des relations politiques et commerciales pour l'état de Buenos-Ayres. On ne peut pas encore prévoir comment se dirigera, au Pérou, l'esprit de liberté, ni où aboutiront les guerres barbares qui y éclatent encore avec plus de fureur qu'au Mexique et en Tierra-Firme. Que cet exemple effrayant rende sage l'état de Buenos-Ayres, et que de son côté il puisse donner aux Péruviens l'exemple d'une révolution prudente et paisible.

On ne peut pas prévoir comment finiront les troubles du Pérou; il est très certain que le parti

de la métropole, ne pouvant recevoir aucun secours de l'Europe, doit finir par succomber, quelque plus ou moins de sang qu'il en coûte, quesques succès éphémères que puisse lui donner, au commencement, la supériorité européenne sur les indigènes, qui s'aguerriront par leurs défaites mêmes. Mais le Pérou est trop vaste pour former un seul état, à moins qu'après sa séparation de la métropole, qu'aucun effort humain ne peut empêcher, son gouvernement ne devienne un empire absolu et despotique.

Il est à présumer qu'il se séparera naturellement en deux ou trois grands états libres, sous quelque forme qu'ils se gouvernent, dont Quito, Lima et Cusco seront les capitales. C'est cette division naturelle qui a occasioné, dans le seizième siècle, les sanglantes guerres civiles entre les Pizzares et les Almagros. Les Espagnols alors n'étaient pas assez nombreux, et avaient encore trop d'Indiens à combattre pour décider cette question. Trois siècles plus tard, il est vraisemblable que cette division aura lieu.

Au reste, le Pérou, soit qu'il forme un seul état, soit qu'il se divise en deux ou trois, acquerra nécessairement son indépendance, et alors il sera très intéressant au gouvernement de Buenos-Ayres d'entretenir avec lui des relations fraternelles et intimes, soit politiques, soit com-

merciales; d'y envoyer et d'en recevoir des chargés d'affaires pour lier une alliance fédérale entre tous les peuples de l'Amérique du Sud.

Mais on n'est pas dans le cas de se presser de faire cet arrangement diplomatique, parce que le sort du Pérou est encore pour long-temps incertain, et ne sera pas aussitôt décidé que celui de l'état de Buenos-Ayres. En attendant, la politique la plus saine prescrit de ne point se mêler dans les troubles du Pérou, pour ne pas être entraîné dans des guerres civiles, et s'écarter ainsi de son unique but, la fondation solide d'une république agricole et pratique.

Chapitre IX. *Le Chili.*

Il n'en est pas de même du Chili; les intérêts communs nécessitent un rapport très intime entre les deux états, comme on l'a déjà expliqué; il est même à présumer qu'un jour ils s'identifieront, pour leur bien commun; mais, quel que soit le genre de leur union, elle amène en tout temps des relations fraternelles, et elle nécessite la résidence habituelle d'un chargé d'affaires de la république auprès du gouvernement du Chili, pour assurer l'assistance mutuelle des deux états par le commerce, et en multiplier les branches et les intérêts.

C'est par la communication avec le Chili, de la marine marchande qui s'y établira, lorsque ce peuple se sera donné un constitution libre, que Buenos-Ayres deviendra très promptement l'entrepôt du commerce entre l'Europe et l'Asie. Ainsi, la manière dont cette bienfaisante révolution sera opérée n'est pas indifférente au gouvernement de Buenos-Ayres; son intérêt est trop direct pour l'abandonner au hasard. Il doit employer tous les moyens de persuasion pour l'influencer, la diriger même. S'il ne peut pas amener les esprits à fondre ensemble les opinions des Chiliens au point de s'incorporer dans la grande république, et à ne former des deux peuples qu'une seule nation, ce à quoi doivent naturellement les conduire leurs besoins mutuels et leurs intérêts respectifs, il faut au moins réussir à établir entre les deux états une fraternité parfaite, cimentée par un traité d'alliance offensive et défensive, dont il faut remplir de chaque côté les conditions avec la plus scrupuleuse bonne foi pour leur sûreté mutuelle.

Que deviendront les Philippines? Ont-elles une consistance et une population assez forte pour former un état indépendant? Cela n'est pas probable. On ne croit pas non plus qu'elles puissent rester attachées à la métropole, dès que les deux Amériques espagnoles auront con-

quis leur indépendance. Mais alors, auquel de ces nouveaux états ayant des ports sur la mer du Sud, appartiendront les Philippines? Cette question, d'ici à longues années, paraît peu importante au gouvernement de Buenos-Ayres. Mais comme il doit regarder le Chili comme partie intégrante de la république, soit à titre d'incorporation, soit à titre d'une fraternelle fédéralité, le sort des Philippines l'intéressera un jour infiniment, lorsque le Chili deviendra une puissance navale et commerçante dans la mer du Sud.

Ce tableau fixe le cercle de la politique extérieure de l'état de Buenos-Ayres, et lui suffira tant qu'il se maintiendra agricole et pacifique, ce qui dépend entièrement de lui. Ce système n'est ni compliqué, ni hérissé de finesses machiavéliques, parce que les intérêts sont simples et honnêtes, et qu'il ne faut pour les suivre que de la sagesse et de la philanthropie.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Table des Matières

DU DEUXIÈME VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

POLITIQUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

